
Digitized by the Internet Archive
in 2022 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/31761115486649

CA1
FN
-E77

ESTIMATES

159

Government Publications

Royal Canadian Mounted Police

2000-2001 Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

LIBRARY
MAY 11 2000
University of Toronto

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

As part of its ongoing efforts to streamline reporting requirements, the Treasury Board of Canada Secretariat has requested that Royal Canadian Mounted Police and ten other departments explore alternative reporting structures to this year's *Report on Plans and Priorities*. It has, therefore, exempted the department from the usual guidelines for the preparation of this report.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-67

ISBN 0-660-61192-9

A Report on PLANS & PRIORITIES

for 2000/2001

The Royal Canadian Mounted Police



Lawrence MacAulay

The Honourable Lawrence MacAulay, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Table of Contents

Acronyms Used iii

Section I: Messages 1

Minister's Message 2
Royal Canadian Mounted Police Directional Statement 2000 3

Section II: Overview of the RCMP 5

Mission and Vision 6
Mandate, Roles and Responsibilities 6
Program Objective 8
Factors Influencing the RCMP 10
RCMP Planned Spending 15

Section III: Business Lines Resources, Expected Results, and Plans and Priorities 17

Federal Policing Services 18
Planned Spending and Full Time Equivalents 18
Objective 18
Key Result Commitment, Expected Results, Plans and Priorities 21

Contract Policing Services 30
Planned Spending and Full Time Equivalents 30
Objective 30
Key Result Commitments, Expected Results, Plans and Priorities 32

National Police Services 40
Planned Spending and Full Time Equivalents 40
Objective 40
Key Result Commitment, Expected Results, Plans and Priorities 41

Table of Contents (cont'd)

Peacekeeping Services 46
Planned Spending and Full Time Equivalents 46
Objective 46
Key Result Commitment, Expected Results, Plans and Priorities 47

Internal Services 49
Planned Spending and Full Time Equivalents 49
Objective 49
Key Plans and Priorities for Internal Services 50

Section IV: Horizontal Initiatives 53

Modernization of Comptrollerhip 54
Sustainable Development 55
Financial Information Strategy (FIS) 56

Section V: Financial Information 57

Section VI: Other Information 61
Contacts for further information and Web Sites 62
Major Federal Statutes and Agreements Administered 62
Endnotes 65
Index 66

Acronyms Used

ANAC	Aboriginal Nurses Association of Canada
ASD	Alternative Service Delivery
CACP	Canadian Association of Chiefs of Police
CCRA	Canada Customs and Revenue Agency
CIC	Citizenship and Immigration Canada
CIDA	Canadian International Development Agency
CISC	Criminal Intelligence Service Canada
CJC	Community Justice Forums
CPC	Canadian Police College
CPIC	Canadian Police Information Centre
CSC	Correctional Service Canada
CSIS	Canadian Security Intelligence Service
DIAND	Department of Indian Affairs and Norther Development
DFAIT	Department of Foreign Affairs and International Trade
DND	Department of National Defence
DSRR	Division Staff Relations Representative
FBI	Federal Bureau of Investigation
FIS	Financial Information Strategy
FLS	Forensic Laboratory Services
FTE	Full Time Equivalent
HRAIT	Human Resources Alignment Implementation Team
HRDC	Human Resources and Development Canada
IPIRS	Integrated Police Information Reporting System
IPOC	Integrated Proceeds of Crime
NCDB	National Crime Database
NPS	National Police Services
NPSN	National Police Services Network
OCRVRCS	Ottawa Carleton Regional Voice Radio Communications System
OSCE	Organization for Security and Cooperation in Europe
PCC	RCMP Public Complaints Commission
PCO	Privy Council Office
POC	Proceeds of Crime
PWGSC	Public Works and Government Services Canada
RCMP	Royal Canadian Mounted Police
SCIS	Secure Criminal Information System
SGC	Solicitor General Canada
SDS	Sustainable Development Strategy
TBS	Treasury Board Secretariat
UN	United Nations
USINS	United States Immigration and Naturalization Service
ViCLAS	Violent Crime Linkages Analysis System

Section I: Messages

The Minister's Message

I am pleased to submit to Parliament and the people of Canada the Report on Plans and Priorities 2000/2001 for the Royal Canadian Mounted Police.

The RCMP is the embodiment of the commitment of Canadians to enhance the quality of life of persons not only in Canada, but throughout the world, by providing community and individual security.

Throughout its proud 127 year history, the RCMP has evolved to meet the police challenges of the day, combining training, experience, and pride of its members with the most modern approaches, processes, and operational equipment and systems.

In the years 2000/2001, the approach of the RCMP will be a combination of prevention and community-centered policing activity, with direct actions to address crime and ensure safer communities. The RCMP has identified four areas that will be given priority on a national basis.

First, the RCMP wishes to reduce the level of crime among our young people, both as perpetrators and victims. Working at the local, regional, and national level the RCMP will take action to inhibit gang behaviour and restrict entry into a life of crime.

Second, the RCMP will address organized crime, whether it is in Canada or abroad. Using modern intelligence methods and multi-disciplinary project teams, a concerted effort will be made to root out what has become a serious threat to the quality of life of Canadians.

Third, continuing Canada's proud tradition, the RCMP will continue peacekeeping and peace building activities in countries that are in conflict. By promoting peace and stability attempts will be made to reduce the overall level of crime world-wide, since war-torn communities are often a breeding ground for organized crime.

Fourth, the RCMP will continue to improve its internal efficiency through initiatives such as the Integrated Police Information Reporting System (IPIRS). This will allow the sharing of information with criminal justice partners, while improving the Force's investigation, decision-making, and compliance capacities.

The Social Union Framework Agreement was an important breakthrough, establishing the commitment of governments to work together for the benefits of Canadians. That same spirit of partnership and cooperation is essential for the plans and priorities we have established for the coming year. I am confident that Canadians will work together with the RCMP to enhance public security in Canada, and to extend that role to other countries around the world.

Lawrence MacAulay

The Honourable Lawrence MacAulay, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Royal Canadian Mounted Police Directional Statement 2000[1]

We welcome the next millennium with a sense of optimism; the *RCMP Directional Statement 2000* reflects a renewed emphasis on our operations, aimed at making Canada and, in some respects, the world a safer place in which to live. We are a recognized national institution and within the overall context of the federal government's priority to enhance the quality of life in Canada, we have the explicit commitment of the federal government — as articulated in the recent *Speech from the Throne* — to strengthen our capacity to address threats to public security.

The *Speech from the Throne* also emphasizes a dynamic economy, our children, building and promoting stronger communities, the need for a skilled workforce and strengthening the relationship with Canada's aboriginal peoples. In support of these general themes, the RCMP has built consensus to focus its activities on four distinct yet inter-related areas.

We have been laying the foundation for these broad operational priorities over the past several years by aligning our objectives with those of our stakeholders and by improving the quality of police services delivered to our many clients. Our efforts have also been aimed at organizational and cultural renewal; we are building a modern organization with a strong centre, strong regions and strong bonds among all parts - one that will be viable in an increasingly globalized world.

A great deal of work still lies ahead. To remain at the cutting edge of high quality, professional policing in the future, we must extend and deepen our competencies, forge new partnerships and acquire up-to-date tools. Along with enhancing our policing capacity, we will continue to introduce extensive management improvements to further integrate financial, human resource and information-technology management into our operational planning, along with the requisite performance indicators and accountabilities. Last but not least, enhancing capacity requires appropriate and stable funding.

The day-to-day work of our dedicated men and women in their communities provides the basis for establishing specific operational plans, anywhere in the Force, to accomplish the following four national priorities:

- ***Youth*** is a cornerstone of our strategic focus. The new *Youth Criminal Justice Act* will present opportunities for policing to implement restorative justice practices on a much broader scale. Crime prevention for youth (both mainstream and at-risk youth) through social development beginning at an early age is extremely important. We want to reduce the availability of potential recruits for organized crime, reduce victimization and inhibit gang behaviour. Recognizing this, we will work toward this goal nationally with our social policy partners; regionally with social service agencies and private enterprise; and locally with parents and their children;

- ***Reducing the impact of organized crime because*** it is a serious threat to the quality of life in Canada. It has the potential to undermine the economy, seriously impact our institutions, and leave a blemish on the fabric of our communities. Its influence is felt globally and at the community level and we are responding with intelligence-led, project-based law enforcement, on a local, national and international level. Given the complexity and the increasingly transnational nature of the threat, our response will be multi-disciplinary, based on increasing our own expertise as well as our strategic partnerships both within and outside the criminal justice system;

- ***Peacekeeping and peace building*** are synonymous with crime prevention abroad. Countries consumed by internal crises can become a breeding ground for crime including organized crime. We will continue to play an important

role in enhancing human security around the world through our civilian police assistance. Our participation promotes peace and stability to war-torn communities and builds democratic institutions. It also helps reduce the global crime impact on Canada by disrupting organized crime groups attempting to gain a foothold in fractured countries. In addition, participation enhances our own knowledge and appreciation of diverse cultures now living in Canada;

› *Quality police information management* will give us more time to concentrate on police work, instead of completing paperwork. To provide us with the right tools, we are moving to implement the Integrated Police Information Reporting System (IPIRS), which will assist us in responding to legal requirements, improve our investigative and decision support and improve the information sharing capacity with our criminal justice partners. It will also enhance public and officer safety.

The four priorities are interdependent and our successes will depend on the ability to work in close partnership with many others. We invite each and every one of you to make a solid contribution to these goals - whether that entails an effort to rid the community of drug dealing, to volunteer for international peacekeeping duties or to provide information to our criminal intelligence database.

Putting our priorities into daily practice will help us leave a meaningful legacy to our children and grandchildren — that of a safer world. No legacy can be more meaningful for us, as individuals or as an organization.

Section II: Overview of the RCMP

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The Royal Canadian Mounted Police is the Canadian national police service and an agency of the Ministry of the Solicitor General of Canada.

The RCMP is unique in the world since it is a national, federal, provincial and municipal policing body. We provide a total federal policing service to all Canadians and policing services under contract to the three territories, eight provinces (except Ontario and Quebec), approximately 198 municipalities and, under 172 individual agreements, to 192 First Nations communities[2].

The mandate of the RCMP is based on the authority and responsibility assigned under Section 18 of the *Royal Canadian Mounted Police Act*. It is:

> To enforce laws, prevent crime and maintain peace, order and security.

Our mandate is multi-faceted. We prevent and investigate crime, maintain order, enforce laws on matters as diverse as health and the protection of government revenues, contribute to national security, ensure the safety of state officials, visiting dignitaries and foreign missions, and provide vital operational support services to other police and law enforcement agencies.

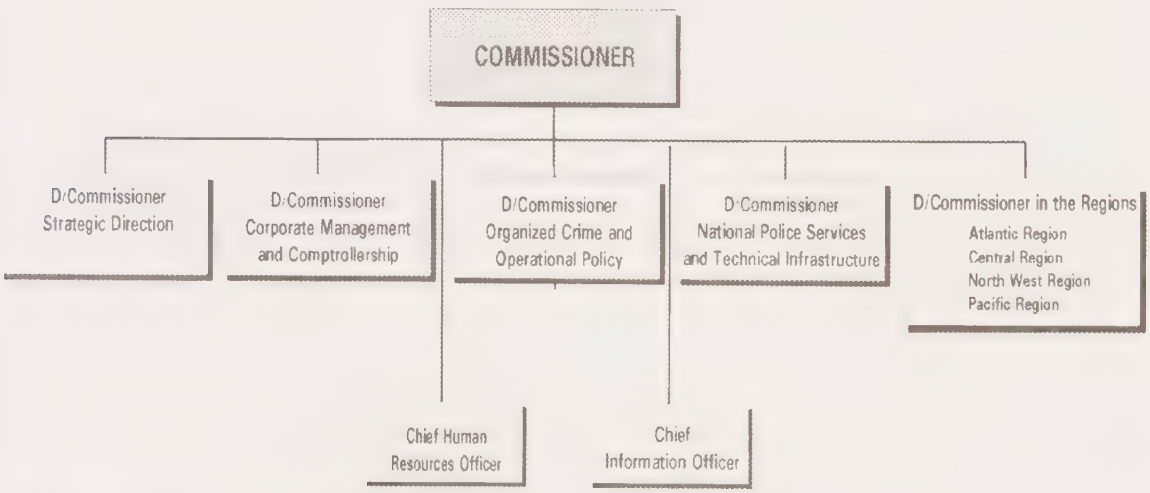
The authority and accountability for executing the requirements of the *RCMP Act* rest with the Commissioner who reports to the Solicitor General of Canada. The Commissioner is supported by four regional Deputy Commissioners. The proposed structural changes for which the RCMP is seeking approval include four Deputy Commissioners at National Headquarters responsible for National Police Services and Technical Infrastructure, Organized Crime and Operational Policy, Corporate Management and Comptrollership, and Strategic Direction. In addition, there are 14 divisional commanding officers and a Commanding Officer Depot Division (the RCMP Training Academy in Regina, Saskatch-

Our Mission:

The Royal Canadian Mounted Police is Canada's national police service. Proud of our traditions and confident in meeting future challenges, we commit to preserve the peace, uphold the law, and provide quality service in partnership with our communities.

Our Vision is to be a progressive, proactive and innovative organization, to provide the highest quality service through dynamic leadership, education and technology, in partnership with the diverse communities we serve, to be accountable and efficient through shared decision-making, to ensure a healthy work environment, encourage team building, open communication and mutual respect, to promote safe communities, and to demonstrate leadership in pursuit of excellence.

Figure 1: Proposed structural changes for which the RCMP is seeking approval[3]



ewan) and 15 program directors at National Headquarters.

The RCMP has five business lines: Federal Policing Services, Contract Policing Services, National Policing Services, Peacekeeping Services, and Internal Services. The first four are our main business lines providing services to Canadians, either directly or indirectly. Each is comprised of a number of service lines (see Figure 2).

Federal Policing Services

Federal Policing Services provide policing, law enforcement, investigative and protective services to the federal government, its departments and agencies and to Canadians in all 13 provinces and territories.

Nine service lines or programs fall within this business line, covering law enforcement related to customs and excise, drugs, immigration, other federal matters, proceeds of crime, economic crime, as well as criminal intelligence, international liaison, protective operations programs, and support services, especially technical operations (which appears under "General Policing" service line box Figure 4). Theses federal services are delivered through the divisional structure in all provinces and territories

Contract Policing Services

Contract Policing Services are provided on a cost-sharing basis to the three territories, and all provinces (except Quebec and Ontario) under 20-year contractual agreements between the federal government and provincial, territorial, and municipal governments. Organized into a division for each contract jurisdiction, services are delivered at the detachment or local level.

Figure 2: Structure of Business and Service Lines



These services follow the community policing approach and include crime prevention, order maintenance, traffic enforcement, *Criminal Code* enforcement and emergency services.

National Police Services

National Police Services provide vital operational support for Canada's criminal justice system, including over 400 Canadian police and government government agencies as well as selected international law enforcement agencies. Service lines include: the Canadian Police College, Criminal Intelligence Service Canada, Forensic Laboratory Services, Information and Identification Services. Altogether, their services include: advanced training, criminal intelligence, computerized criminal histories, fingerprint data bank, forensic analysis, violent crime analysis, and firearm records.

Peacekeeping Services

Peacekeeping Services provide civlian police peacekeeping assistance, training, and related international police services to a number of countries experiencing internal conflict. This is done on behalf of the Canadian Government and in accordance with Canada's foreign policy, usually under a United Nations mandate.

In addition to our mandate, mision and vision, our accountability framework provides for objectives, strategic direction and strategic priorities (see Figure 3).

B. Program Objective

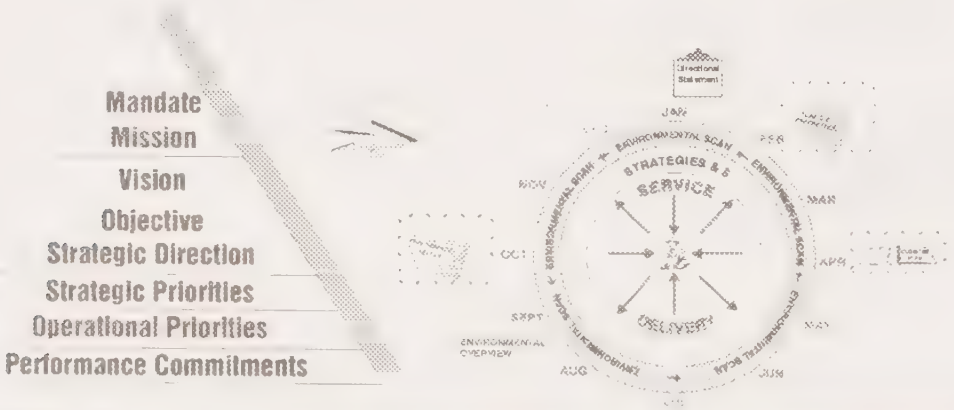
The primary objective of the RCMP which reflects its mandate and mission statement, is to contribute to safe homes, safe communities across Canada.

Secondary objectives include: helping to foster a sense of safety and security, and to respond to the needs of crime victims, and to promote crime prevention and alternatives to the criminal justice system.

RCMP activities are guided by the six strategic priorities (see Figure 4, third column), which:

- reflect Government-wide policy issues stated in the October 1999 Speech from the Throne, especially that of "Building stronger communities" (including building safer communities)(see Figure 4, first column);
- are aligned with those of the Solicitor General's public safety priorities (see Figure 4, second column);
- represent commitments made to Canadians in our 2000/2001 Report on Plans and Priorities;
- are linked to each other at the front-line in service delivery through our four main business lines (see Figure 4, fourth column); and which
- are addressed through partnerships with federal, provincial and territorial government departments and agencies, other law enforcement agencies, as well as communities, local groups and organizations and Canadians generally (see Figure 4, last column).

Figure 3: Planning, Reporting and Accountability Cycle



GOVERNMENT'S PRIORITIES FROM 1999 SPEECH FROM THE THRONE	SOLICITOR GENERAL CANADA's PUBLIC SAFETY PRIORITIES	RCMP STRATEGIC PRIORITIES: PROVIDING CANADIANS WITH-	RCMP BUSINESS LINES	KEY PARTNERS
Developing our children and youth, our leaders for the 21st century Building a dynamic economy	Combatting Organized Crime	Protection against organized crime Policing services to support safe homes and safe communities	FEDERAL POLICING SERVICES	Solicitor General Canada, Justice Canada, Revenue Canada, Human Resources Development Canada, Dept. of National Defence, Provincial governments, Canadian law enforcement agencies.
Strengthening health and quality care for Canadians Ensuring the quality of our environment	Ensuring Effective Corrections	Protection from violent crime and youth crime Alternative justice systems for Aboriginal peoples	CONTRACT POLICING SERVICES	Solicitor General Canada, Justice Canada, Revenue Canada, Human Resources Development Canada, Dept. of National Defence, Provincial/Territorial/Municipal governments, Canadian law enforcement agencies, Dept. of Indian Affairs and Northern Development.
Building stronger communities (including building safer communities)	Engaging Citizens	Law enforcement investigative tools and information	NATIONAL POLICE SERVICES PEACEKEEPING SERVICES	Solicitor General Canada, Canadian law enforcement agencies, Provincial governments.
Strengthening the relationship with Canada's Aboriginal peoples Advancing Canada's place in the world	Providing integrated justice information	Civilian police for peacekeeping missions	(INTERNAL SERVICES)	Solicitor General Canada, Dept. of Foreign Affairs and International Trade, Canadian International Development Agency, Dept. of National Defence, Canadian police forces.

Figure 4: Government, Ministry and RCMP Strategic Priorities, with Business Lines and Partners

Our strategic priorities provide us with an overall direction which reflects our contribution to the national unity and social cohesion of Canada. We adhere to this strategic direction by:

- fulfilling our multi-faceted mandate to prevent and investigate crime, maintain order, enforce laws, contribute to national security, ensure the safety of important political and state dignitaries, and provide operational support services to other police and law enforcement agencies;
- advancing the federal Government's public safety commitments and related social policy and law enforcement priorities;
- within the constitutional framework of Canada and the current priorities of the Government, balancing our federal role (which is non-discretionary under the *RCMP Act*) with our contract role, our national infrastructure and national police services, and our international peacekeeping and other roles; and
- delivering our services in an integrated, seamless way to our client communities through our four main business lines.

C. Factors Influencing the RCMP

There are many external factors that influence the RCMP. The Force must be conscious of the challenges and opportunities that these environmental forces present in carrying out its work in general and in addressing its strategic priorities in particular. All business lines are influenced by several key factors such as:

External Factors: The major threats, opportunities and challenges that are present in the environment within which the RCMP operates are as follows:

Government Commitments

- Given the existence of outstanding land claims and other grievances, there could be potential for increased police presence to maintain order in the aboriginal community. The recent Supreme Court decision regarding Aboriginal fishing rights may continue to create tension between native and non-native fishers requiring RCMP intervention.
- The police must respond to new requirements such as the Firearms Legislation, international fraud, telemarketing, and money laundering.
- Due to the Canadian government's continuing participation in international initiatives to stabilize democracies and peace in foreign countries, there will be an increased requirement for civilian police participation in peacekeeping efforts which will be an important part of Canada's commitments abroad.
- Continuing financial prudence and comptrollership remain key government objectives.



- Comptrollership, in particular, and management by results are becoming increasingly important in an environment which focuses on value for money and impact measurement.

- A safe and stable society is the foundation for a productive and prosperous economy. The RCMP and its partners are tasked with playing a key role in creating this environment so that Canada can project the image of a country with strong financial market integrity in order to assure investors about the future security of their investment.

- The new Social Union framework will redefine the evolution of social policies in Canada and is likely to influence federal/provincial/territorial discussion on criminal justice issues.

- While citizen safety and crime prevention remain priorities at all levels of government, at the same time, there is strong support for stiffer sentences, particularly for young offenders. Government initiatives will require the RCMP and its partners to implement balanced strategies which further enhance broader community involvement in restorative justice, as an effective alternative to the traditional criminal justice system.

Economic Climate

- Growth in the legitimate economy (especially the Internet) may also be accompanied by a growth in economic crime, particularly in organized crime.

- The scope of organized crime syndicate activities is widening and becoming entrenched in middle class business communities as a parallel economy.

- Baby boomers will soon have $300 billion in investments, creating extensive opportunities for criminal activity.

- Funding strategies with horizontal partnerships and broad social objectives are more likely to be successful.

Legislative Changes

- The *Stinchcombe* decision, requiring pre-trial disclosure of evidence, is an increasingly expensive and time consuming task with the increased use of audio and visual recording equipment and the large volume of documents and transcripts resulting from major cases.

- The Supreme Court decision *R v. Feeney* requires police officers to obtain judicial authorization before entering a residence to make an arrest, with or without an arrest warrant. The resulting procedural changes increase the documentation and time required for police officers to make an arrest.

- The Supreme Court decision in R v. Shirose and Campbell has prevented the police from

NOTES

NOTES

using certain pro-active investigative techniques, necessitating to find alternative methods to investigate such offences as smuggling; current legislation provides for the use of these techniques only in drug enforcement investigations.

- Bill C-208 amending the *Access to Information Act* to provide for sanctions against persons who destroy, alter, falsify, or conceal a record will increase enforcement and investigation requirements.

- The *Corruption of Foreign Public Officials Act*, enacted in 1999 is likely to involve the RCMP in the investigation of corruption cases.

- Legislation providing peace-officer authority to customs officers at Ports of Entry may increase the number of follow-up investigations for the RCMP.

Changing Social Values and Societal Expectations

- Canadians continue to press for effective independent reviews and scrutiny of legislation, policies and practices of the criminal justice system.

- Public expectation of the police role is directed towards efforts towards preventing and reducing particularly violent crime, family violence, violence against women, hate crime and youth crime.

- Public concern with the accountability of government institutions is growing.

Shifting Demographics

- An aging society increases the number of vulnerable people, whose fear of crime may have an impact on demand for police intervention.

- The increasing proportion of elderly adults who fear crime more than any other age group may call on policing services more often.

- Increased cultural diversity, through immigration, may create increasing opportunities for competing ethnic conflicts and assist in facilitating the spread of transnational organized crime .

- A higher than average growth rate of the aboriginal population, may lend urgency to aboriginal justice matters.

Crime Trends

- Reports indicate that the actual crime rate is dropping, however, there is a continuing public perception that crime is on the increase and there is a particular concern in the areas of violent crime, youth crime, family violence and hate crime.

- While traditional measures of crime may be declining organized crime is growing rapidly and continues to pose the greatest threat to Canadians

as a whole and the greatest challenge for all law enforcement agencies.

- Many organized crime groups are international which have an impact on investigative costs.

- The incidence of white collar crime is increasing, particularly in areas of telemarketing scans and cyber fraud, credit card forgeries, bogus investment schemes, and employee theft.

- Organized international crime will increase within a borderless world and globalization and technological advances will facilitate the work of criminal networks

- Organized crime is expected to be associated with the diamond industry in the Northwest Territories.

- Canada remains a favoured destination and a transit country for smuggling, including illegal alien smuggling.

Technology

- The DNA data bank will provide police with a valuable tool for solving crimes and gaining convictions.

- Successful policing operations will require: appropriate legislative frameworks, acquisition of specialized technical equipment, research for new technologies and the recruitment, training, development and retention of highly skilled personnel.

- Increasingly complex criminal networks and their increased use of such technology as encryption and scanning devices in the commission of crimes is demanding innovative technological response which significantly increases the complexity of investigations and their associated costs.

- Canada's national critical infrastructures are both physical and cyber-based systems essential to the daily operations of the government and the economy. Many such infrastructures were formerly segregated, but are now interconnected through complex computer networks making them more vulnerable targets to serious criminal activity, through both physical and cyber attacks.

- Developing and maintaining expertise in the prevention, detection, investigation and prosecution of crime involving Canada's national critical infrastructures, which could compromise public safety or cause serious harm to the Canadian economy, is of particular concern to those in law enforcement and the RCMP.

NOTES

✍ *NOTES*

Internal Factors

- Continuing efforts to produce cost-savings, management efficiencies and alternative service delivery.
- Strong participation in support of horizontal issues across government and the portfolio of the Solicitor General.
- Continuing efforts to implement measures reflected in the government Quality Service Initiative into the service delivery mechanisms of the RCMP, through community policing.
- Continuing efforts to develop sound performance indicators as part of government-wide efforts to demonstrate value for money and accountability.
- Continuing efforts to consolidate the regionalisation of service delivery, the realignment of business lines, strategic priorities and operational priorities.
- Identifying sources of future funding for the integration of police information reporting systems.
- Finding new innovative and effective measures to combat crime, building on initiatives such as DNA analysis, Firearms Registry and IPOC (Integrated Proceeds of Crime Unit).
- Beginning preparations for the next review of the contract cost base in 2002.
- The appointment of a Chief Information Officer to ensure alignment of the Informatics Program to the technological needs of the organization.
- The appointment of a new Deputy Commissioner for Organized Crime and Operational Policy to champion the fight against organized crime strategic priority.
- The appointment of a new Deputy Commissioner for Strategic Direction to strengthen our strategic capacity and our partnerships with government to better contribute to legislative, policy and budget development.
- The appointment of a Comptroller leading to the modernization of Comptrollership within the RCMP.
- The appointment of a new Deputy Commissioner for National Police Services and Technical Infrastructure to strengthen our accountability to government and our law enforcement partners.
- The appointment of four National Organized Crime Officers to coordinate, at a strategic level, efforts to combat organized crime in each region.

NOTES

- The recruitment and training of new cadets to meet a growing demand for services.

The operating environment of the RCMP presents complex challenges to public safety. The RCMP will continue to ensure it is a world-class police organization that has the appropriate capacity (financial, technological and skill-based) to meet these challenges by:

- maximizing the value derived from the integration of federal, contract and national police services at the operational level;
- providing a multi-jurisdictional approach that is made possible by its national infrastructure; and
- developing new partnerships with federal, provincial and territorial government departments and agencies, other law enforcement agencies, as well as communities, local groups and organizations.

This approach will allow the RCMP to serve its communities, fulfil its federal mandate, and advance the federal government's public safety commitments and related social policy and law enforcement priorities, thereby contributing to national unity and the social cohesion of Canada.

D. Departmental Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Budgetary Main Estimates	1,963.4	2,325.8	2,006.2	1,981.8
Non-budgetary Main Estimates	0.0	0.0	0.0	0.0
Less: Respendable Revenue	(775.3)	(893.9)	(792.0)	(792.0)
Total Main Estimates	1,188.0	1,431.9	1,214.2	1,189.8
Adjustments to Planned Spending	148.6	11.4	18.1	7.2
Program Integrity		3.6	194.6	230.6
Net Planned Spending	1,336.6	1,446.9	1,426.9	1,427.6
Less: Non-respendable revenue	11.6	11.6	11.6	11.6
Plus: Cost of services received without charge	73.0	73.0	73.0	73.0
Net Cost of Program	1,398.0	1,508.3	1,488.3	1,489.0
Full Time Equivalents	20,020	19,793	19,692	19,692

**Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.*
FTE numbers reflect utilization.





Section III: Business Lines Resources, Expected Results, and Plans and Priorities

Federal Policing Services

A. Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

FEDERAL POLICING SERVICES	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Program Spending ($Millions)	558.0	**597.8**	590.6	588.3
FTE's Subject to *RCMP Act*	4,513	**4,562**	4,483	4,483
FTE's Subject to *PSE Act*	514	**557**	535	535

*** Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year. FTE numbers reflect utilization.**

B. Business Line Objective

Federal Policing Services objective is to provide policing, law enforcement, investigative, technical and protective services to the federal government to assist in the protection of public health and safety, the environment, trade and commerce, revenue collection, national security, foreign missions and state officials.

Federal policing represents the core mandate of the RCMP at the national level. Federal policing services help ensure *safe homes and safe communities* in our streets and communities, and at our international borders. We are dedicated to providing Canadians with federal services to ensure a prosperous and stable economy and to protect the Canadian economy against criminal organizations in areas that many Canadians seldom experience directly (e.g., corporate crime, fraudulent telemarketing schemes, stock market fraud, crime in "cyberspace"). Quality federal policing services are delivered through community policing principles, which involves analytical problem solving, team work and partnering with the communities we serve.

Protecting Canadians against organized crime, as our federal policing priority, is a significant challenge, because:

RCMP OBJECTIVE:

Safe Homes and Safe Communities

STRATEGIC PRIORITY:

To provide Canadians with protection against organized crime

- this type of crime is largely invisible,
- it is very challenging to determine its size, scope and impact on Canadians, although efforts in this area are ongoing; and
- it is difficult to assess what impact our efforts have in disrupting or dismantling organized crime.

Short-term outcomes include:

- Public compliance with the Criminal Code and other Federal Statutes.
- While not being a policing or law enforcement objective, one welcome by-product is often an increased financial return to government (such as increased tax revenues resulting from anti-smuggling initiatives); these returns are often in proportion to the amount invested in law enforcement.

Medium-term impacts include:

- Costs foregone in related areas such as reduced health care costs (e.g., related to drug abuse).
- Lower costs for goods and services that were otherwise "taxed" by organized crime.

Broader outcomes are reflected in:

- a safer investment climate and a stronger economy,
- a greater respect by Canadians for the law, and
- an increased sense of safety and security by Canadians

Taken together our strategies and desired outcomes are aligned with the Solicitor General of Canada's Public Safety priorities, and contribute to the National Action Plan on Organized crime.

We use several key strategies to combat organized crime. One set of strategies focuses on illegal activities (illicit commodities and services). The second set focuses on people (criminals and their organizations).

To implement these strategies, a broad range of law enforcement and related tools are used, with our partners, to pursue the common goal of combatting organized crime (see the table below), with a focus on the key results commitments made to Canadians.

Over the past few years we have shifted our overall strategy. Formerly, we mainly targeted illegal goods and services. Unfortunately, this approach allows organized crime groups to continue the same activity with other commodities. It also runs the risk of ignoring other illegal activities of organized crime, has a short-term impact on street-level criminals, and permits the profits and the funding sources of organized crime to remain undetected.

NOTES

Figure 5: Strategies and Tools to Combat Organized Crime

Strategies to Combat Organized Crime:	Tools to Combat Organized Crime:
Targeting the suppliers of illicit goods and services by focusing on the upper ranks of criminal organizations by long-term intelligence gathering and investigations that are project oriented and multi-disciplinary	**Timely, tactical and strategic intelligence** on criminal acts, individual criminals and criminal organizations - produced, gathered and shared with CID, CISC and Canadian and foreign police agencies
Targeting the supply of illicit goods and services (i.e., reducing the supply of illicit commodities and services) by interdiction, closing off opportunities for crime, disrupting specific criminal activities and locations (e.g., marine ports of entry, our borders) and by addressing new and innovative criminal activities (e.g., telemarketing)	**Physical and electronic surveillance,** conducted in partnership with other law enforcement and government agencies.
Promoting a reduction in the demand for illicit goods and services through public education and awareness (e.g., for drugs), and prevention	**Information technologies** developed with law enforcement partners linked to our National Police Services
Targeting the incentives for crime (i.e., reducing the motivations of offenders) by removing the profits of criminal activities (i.e., IPOC)	**Legislative instruments** (e.g., *Criminal Code*, other federal statutes) developed with Justice Canada, Solicitor General Canada, other federal departments
Forging strategic regional, national and international partnerships with other law enforcement agencies, other government agencies, and the private sector	**Financial measures** (e.g., duties, taxes) in cooperation with Dept. of Finance, Canada Customs & Revenue Agency
	Public education and information in partnership with HRDC, Industry Canada, Health Canada and the private sector
	Training and recruitment to build and enhance knowledge and expertise

Consequently, while we continue to target illegal activities, we now also focus on the upper echelons of organized crime (a process called "targeting upwards") as well as on the organized crime networks, so that we can dismantle them and disrupt all their criminal activities. Targeting the upper ranks is an ongoing, multi-year exercise rather than a case-specific project. It requires extraordinary law enforcement and private sector partnerships, long-term commitments of substantial resources from many jurisdictions, and properly trained enforcement personnel.

C. Key Result Commitment, Expected Results, Plans and Priorities for Federal Policing Services

1.1 Expected Result: Reduction in the Economic Incentives for Enterprise Crime

Key Result Commitment:

Protection against organized crime

Most crime is motivated by financial incentives or greed and, unless the assets of criminals are taken away from them legally, then they will continue to pursue their activities, especially as organized crime. Estimates of the level of money laundering range from $5 to $17 billion annually.

Strategies:

- Removing the illicit profits of crime by identifying, tracing and freezing criminal assets so they can be forfeited to the Government through the courts.
- Investigating and helping to prosecute offenders through multi-disciplinary teams across Canada with our key partners (working in nine Proceeds of Crime, or POC units, and 13 Integrated Proceeds of Crime, or IPOC units).

Plans and Priorities:

- Working with our partners: to implement the new proposed mandatory requirements for reporting suspicious transactions, including investigating referrals from a new agency which will collect, collate and refer suspicious transactions to police; and to implement the proposed new cross-border reporting requirements.
- Expanding measures to reduce the costs associated with legal requirements to disclose all information to defence counsel.
- Developing and delivering training initiatives for Integrated Proceeds of Crime/ Proceeds of Crime personnel and related partners.

Performance Indicators:

- Trends in the value of assets seized.

Partners:

SGC, CCRA, Department of Finance, Justice Canada, private industry (e.g., Canadian Bankers Association, Credit Union Central), other police agencies.



1.2 Expected Result: A Contribution to a Reduction in Smuggling and Contraband Distribution

Key Result Commitment:

Protection against organized crime

Our long, porous borders, with a high volume of goods and people passing across them, provides opportunities for the smuggling of contraband and prohibited goods. The tax structure attracts the illegal manufacture of spirits and tobacco products to avoid payment. It is estimated that the annual revenue loss to governments is $2.5 billion.

Strategies:

- Reducing the availability of illicit goods by limiting their entry into Canada (i.e., physical seizures) and then charging smugglers.
- Identifying and referring to RCC the duties and taxes owed on already smuggled goods (ascertained forfeitures), thereby having the same impact as if the goods had been seized originally.
- Prosecuting substantive offences by smugglers under the Proceeds of Crime legislation.

Plans and Priorities:

- Training with national/international partners to develop innovative investigative techniques and strengthen cooperation between law enforcement agencies.
- Implementing recommendations arising from the evaluation of the ASI program.
- Developing an awareness program; initiatives include the development of a global impact statement for use in judicial proceedings, information for the general Canadian population on the detrimental role of organized crime in smuggling.
- Enhancing the intelligence collection, analysis and dissemination based on commodities, industrial sectors and organized crime involvement in smuggling activities.

Performance Indicators:

- Trends in the value of illegal assets seized under the Anti-Smuggling Initiative (monies, property, all types of vehicles, drugs, contraband goods).
- Trends in the value of federal and provincial tax revenues.

Partners:

SGC, CCRA, Justice Canada, other Canadian and US law enforcement agencies, federal and provincial finance departments.

1.3 Expected Result: A Contribution to a Reduction in Migrant Smuggling

Over 15,000 people enter Canada each year without travel documents, including some who were illegally transported or otherwise assisted by professional smugglers charging illegal migrants as much as $70,000 each, with illicit proceeds totalling as much as $1.05 billion. Many migrants are then forced to participate in drug trafficking money laundering and prostitution.

More sophisticated technology has resulted in a proliferation of high-quality fraudulent travel and identity documents used to smuggle illegal migrants into Canada.

Strategies:

- Investigating unscrupulous immigration facilitators.
- Gathering and sharing intelligence on smuggling operations, including staging areas and suspected trade routes.
- Preventing illegal and undesirable entries into Canada through public education, prevention and enforcement.
- Developing international partnerships.

Plans and Priorities:

- Extending our education and prevention program abroad, thereby denying access to Canadian soil to organized crime groups.
- Improving training methods, and continuing to improve our detection of fraudulent documents produced by increasingly sophisticated forgers.

Performance Indicators:

- Trends in illegal migrant entries.
- Trends in number of migrant smuggling organizations.
- Trends in supplies and suppliers of forged travel documents.
- Trends in counterfeiters of currency and negotiable instruments.

Partners:

SGC, CIC, DFAIT, Justice Canada, DND, CCRA, USINS, Canadian and foreign police, foreign immigration authorities, international airlines.

Key Result Commitment:

Protection against organized crime



1.4 Expected Result: A Contribution to a Reduced Supply of and Demand for Illicit Drugs

Key Result Commitment:

Protection against organized crime

The harmful consequences of illicit drug use and abuse include physical, emotional, economic and social harms to both individual Canadians and to Canadian society. Estimates of the potential to generate criminal proceeds from illicit drugs sold at the street level are as high as $18 billion a year.

Strategies:

- Reducing the supply of illicit drugs by preventing large drug shipments from entering Canada.
- Preventing illicit drug distribution across Canada.
- Lessening the demand for illicit drugs through prevention and public educational initiatives.
- Fostering international cooperation through training, workshops, study tours and other assistance to drug transit and source countries.



Plans and Priorities:

- Implementing a new demand reduction strategy as part of a comprehensive a collaborative social, health and judicial process that will focus on the delivery by front-line police officers of proven substance abuse programs and services to youth, communities and work places that are designed to reduce demand, supply and harm and promote a drug free lifestyle.
- Focussing on the social and economic costs of drug use and abuse. The RCMP is working to have the media focus less on the dollar values of drugs seized, conveying instead the social and economic costs of drug use/abuse such as hospitalizations, addiction treatment, traffic accidents, increasing use of certain drugs, etc.
- Refocussing the activities of the Drug Awareness Service with particular emphasis on youths and develop performance indicators.
- Reorganizing small Drug Enforcement Units (less than eight FTEs) within each Division, to incorporate them into larger units to be more effective.
- Enhancing and providing existing training in the areas of source development and handling undercover operations and witness protection.
- Developing improved performance indicators and resource allocation models for all drugs initiatives through the use of information technology.

Performance Indicators:

- Trends in the total street value of drugs seized.
- Trends in the street value of categories of drugs.
- Trends in participation in drug prevention programs for awareness and education.

Partners:

. SGC, Health Canada, CCRA, Justice Canada, CSC, DFAIT, DND, all Canadian law enforcement agencies, as well as provincial, territorial and municipal agencies responsible for health, education and corrections.

1.5 Expected Result: A Contribution to a Reduction in Economic Crime

With more sophisticated technologies available to criminals or criminal organizations working across international boundaries, profit-motivated crime, estimated conservatively at $3 billion annually, is increasingly more complex and difficult to investigate.

Strategies:

- Preventing crime through education and public awareness.
- Detecting, investigating, and prosecuting organized criminals.
- Using tactics that disrupt economic crime activities.
- Improving our relationship and service delivery with other federal government departments with whom we have agreements and/or mandated responsibilities.
- developing national and international partnerships.

Plans and Priorities:

- Enforcing new offences for telemarketing fraud and similar offences, as well as the new authority to undertake the interception of communications.
- Enforcing new offences on enterprise crime, including the offence of Printing in Likeness, and using provisions for the seizure and forfeiture of crime proceeds.
- Developing coordinated national strategies including the formation of joint task forces to combat fraudulent telemarketing with the participation of other law enforcement agencies, federal government departments, regulatory agencies, and the private sector.
- Building on existing information services, developing and maintaining a central repository and analysis capability for public complaints about fraudulent telemarketing in cooperation with partners of other law enforcement agencies, government departments, and the private sector.
- Entering into a formal agreement with other federal government departments and various provincial regulatory agencies to enhance our role in national and international securities fraud enforcement, particularly virtual stock exchanges and fraudulent manipulative schemes that originate from locations unknown in cyberspace.
- Participating in the G8 Working Group on International Organized Payment Card Crime focussing on international cooperation and the harmonization of criminal laws related to counterfeit payment cards.
- Developing partnerships with technology development corporations, expanding cooperative efforts with law enforcement, security and intelligence, and other government agencies in Canada and abroad, as well as expanding existing cooperative efforts with domestic and private sector industry groups.

Performance Indicators:

- Trends in successful investigations and arrests for white collar crime in corporate crime, corruption, telemarketing fraud, securities and stock market fraud, computer crime and telecommunications fraud.

Key Result Commitment:

Protection against organized crime



Partners:

SGC, Bank of Canada, Industry Canada, Superintendent of Financial Institutions, Superintendent of Bankruptcy, HRDC, US Customs Service, US National Association of Attorneys General, FBI, Federal Trade Commission, US Postal Service, US Department of Justice, Canadian Association of Internet Providers, telecommunications associations, Canadian Bankers Association, Direct Marketing Association, Provincial Consumer Protection Agencies and services associations, DFAIT, Deceptive Telemarketing Crime Prevention Forum, Securities and Exchange Commission. Key partnering initiatives include: Cross Border Crime Forum, SGC organized crime initiatives, National Telemarketing Fraud Strategy Group.

1.6 Expected Result: Effective Enforcement of Other Federal Statutes

Key Result Commitment:

Protection against organized crime

Opportunities are increasing for crimes in the areas of public safety, consumer protection, financial loss to the Government of Canada, and environmental crime (with an estimated $3 billion in annual health care costs). In pursuing these areas, federal law enforcement is also experiencing overlap and duplication of many responsibilities.



Strategies:

- Developing intelligence on the involvement of organized crime in the movement of hazardous waste and endangered species.
- Enhancing enforcement of copyright, trademark and radio-communication related offences.
- Reviewing selected areas of law enforcement that could benefit from better coordination and consolidation.
- Improving cooperation and coordination of the RCMP enforcement role with other federal departments and agencies.

Plans and Priorities:

- Conducting a study of the *Family Orders and Agreements Enforcement Assistance Act* on the cost effectiveness of seizing passports from persons who are in arrears for their family support payments.
- Partnering a project with CIC to improve the screening of individuals associated with organized crime, war criminals, and terrorists.
- Expanding and improving training provided through Project Pipeline/Convoy/Jetway and encouraging all RCMP program areas and outside law enforcement agencies to see the value of the program.
- Developing new and stronger relationships with stakeholders in the private sector.
- Developing new partnerships with the RCMP international partners in areas such as environmental crime.
- Creating new positions at Vancouver, Toronto and Montreal airports to assist in the fight against organized crime.

Performance Indicators:

- Reduced legal activities relating to federal statutes, especially copyright and environmental law (e.g. hazardous waste and endangered species).
- Reduced overlap and duplication in federal law enforcement

Partners:

SGC, Justice Canada, Environment Canada, CCRA, Canadian and foreign police agencies.

1.7 Expected Result: Enhanced Quality of Criminal Intelligence and Information

Timely, accurate information and intelligence on individual criminals, criminal groups and criminal acts is vital for Canadian law enforcement agencies to combat jointly the major threats to Canadian society, especially organized crime.

Strategies:

Strategies of the RCMP Criminal Intelligence Program include:

- Enabling transnational crime and terrorism to be countered at their sources.
- Identifying trends in transnational crime and tracking structures, networks, methods of operation and vulnerabilities of criminal organizations and terrorist groups.
- Adopting an innovative method for prioritizing law enforcement organized crime target groups for the RCMP nationwide.

Plans and Priorities:

- Ensuring that the intelligence function serves the needs of the entire organization and extends across jurisdictional and command structures, by conducting national strategic intelligence workshops for RCMP detachment commanders and program heads across Canada.
- Improving the scope and quality of intelligence information inputted into the shared intelligence system by our partners.
- Strengthening existing domestic and international partnerships and forging new ones, including the private sector.
- Monitoring national enforcement priorities established in 1999 and providing intelligence support of operations addressing those priorities.
- Monitoring national enforcement priority intelligence collection plans developed in 1999.
- Promoting the National Criminal Database (NCDB) and the Secure Criminal Information System (SCIS) as the sole repositories of all RCMP criminal intelligence and ensure compliance across the Force.
- Monitoring of new and emerging criminal and national security issues.

Performance Indicators:

- Satisfaction of key partners and clients.

Partners:

SGC, PCO, CISC, CIC, CACP, CSIS, DFAIT, provinces and territories, Interpol, Europol, P8 Senior Experts Group on Transnational Organized Crime, Inter-American Drug Abuse Control Commission (CICAD) of the Organization of American States, International Association of Chiefs of Police, International Association of Intelligence Analysts, and counterparts in the US, England and Australia.

Key Result Commitment:

Protection against organized crime



1.8 Expected Result: Effective Protection and Security for Canadian and Foreign Dignitaries

Key Result Commitment:

Protection against organized crime

Canadian and foreign dignitaries are at risk of being targets of violence for political, criminal or personal motives or as targets of organized crime. Dignitaries include the Prime Minister, the Governor General, certain other Canadian officials, foreign diplomats staying in Canada, visiting Internationally Protected Persons, and other persons designated by the Solicitor General of Canada.

Strategy:

- Providing Canadian and foreign dignitaries with protection and security services.

Plans and Priorities:

- Canada hosts various international events and the RCMP is responsible for the security arrangements to ensure the safety of all sites and participants. Upcomming events include:

Year 2000

- Organization of the America General Assembly in Windsor, Ontario
- 16th World Petroleum Congress in Calgary, Alberta
- Conference of the Commonwealth Ministers of Education in Halifax, Nova Scotia

Year 2001

- Third Summit of the Americas in Quebec City
- Jeux de la Francophonie in Ottawa, Ontario

- Addressing the rapidly increasing costs of providing protection for international travel by dignitaries and increases in the number of international summits in Canada.
- Aligning resources and closely monitoring of costs to produce further savings for relocation to priorities.

Performance Indicators:

- A record of visits and events occurring without incident.
- Client satisfaction.

Partners:

Privy Council Office, DFAIT, Canadian Heritage, other federal departments, CSIS, National Capital Commission, and local police services.

I.9 Expected Result: Effective International Liaison

Key Result Commitment:

Protection against organized Crime

With the globalization of Canada's economy and the free flow of people, goods and services across our borders, crime has become increasingly transnational.

Strategies:

- Maintaining a liaison officer (LO) program in strategic international locations to provide the Canadian and foreign law enforcement communities with assistance, information and coordinating support, especially for investigations on drugs, organized crime and immigration matters.
- Managing Canada's membership in Interpol and Interpol's National Central Bureau in Ottawa, as the first contact point for inquiries from international law enforcement agencies in the fight against organized crime.

The Liaison Officer program:

- as a focal point for Canada's international drug and organized crime strategies, and assists in preventing many incidents from arising (e.g., illegal entry into Canada); and
- contributes to more effective anti-organized crime operations impacting on Canada by dealing with the rising incidence of transnational criminal activities and related proceeds of crime investigations.

The Interpol program:

- helps intercept wanted persons;
- helps fight international automobile theft rings operating from Canada; and
- contributes in the long-run, to the increased safety of Canadians, both in Canada and abroad, as well as to the fight against international crime organizations.

Plans and Priorities:

- Increasing our Canada's Drug Strategy program personnel to meet rapidly growing requests for assistance from LOs.
- Organizing workshops in Lyon for European-based liaison officers and in the Far East for Asian-based liaison officers.



Performance Indicators:

- Improved international cooperation with foreign police agencies and government.
- Satisfaction with LO assistance.
- Increased involvement of Canadian police agencies in the Interpol Program.

Partners:

DFAIT, Justice Canada, other federal departments, Canadian and foreign law enforcement agencies, and other Interpol bureaus.

Contract Policing Services

A. Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

CONTRACT POLICING SERVICES	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Program Spending ($Millions)	363.1	**343.4**	349.1	348.4
FTE's Subject to *RCMP Act*	10,060	**10,248**	10,248	10,248
FTE's Subject to *PSE Act*	1,097	**1,227**	1,227	1,227

*** Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year. FTE numbers reflect utilization.**

B. Business Line Objective

Contract Policing Services business line objective is to ensure safe homes and safe communities by providing police services to diverse communities in eight provinces (with the exception of Quebec and Ontario) and three territories through cost-shared policing service agreements with federal, provincial, territorial, municipal, and aboriginal governments.

The federal government has policing agreements with the eight provinces and three territories. These 20-year agreements are in effect until the year 2012.[4]

Our medium-term strategy is to develop a framework for negotiations for the year 2012. We are also planning for the next five-year review of the cost base of the agreements.

To help achieve our strategic priority of safe homes and safe communities, we provide quality service delivered through community policing. This means solving local crime problems in partnership with the communities we serve. It involves both reactive and proactive ways of solving and preventing local crime problems.

As a result, everything we do focuses on consulting with our clients and stakeholders, forming partnerships with our communities and local agencies, empowering our front line, and mobilizing community and other resources to supplement our own resources.

By listening to our clients and partners, the policing services we deliver to them under contract with provinces and municipalities, are better tailored to the needs and priorities of each community. By learning from pilot projects and best practices, we are continuously improving the quality of services we provide.

We also improve our services by applying our problem-solving approach to victims, offenders and the public. We do this by tailoring a mix of complementary strategies for each problem and each community (see box below).

Our strategies include:

- Reducing crime and deterring further crime through law enforcement
- Preventing crime and repeat crimes by solving common underlying problems
- Delivering restorative justice measures
- Diverting young offenders
- Softening the impact on victims
- Targeting high-risk offenders to prevent re-offending or "recidivism"
- Forming partnerships

- Promoting public education and awareness

Federal Benefits from Contract Policing

The Federal government gains certain benefits from the RCMP providing policing services under contract to the provinces, territories and municipalities. Firstly, it provides a national infrastructure to advance law enforcement priorities of the Federal government across the various jurisdictions and to deliver Federal programs. Additionally, the RCMP is a symbol of national unity and social cohesion given its presence throughout Canadian communities. The RCMP provides a federal presence and progam delivery in remote areas and large municipalities while maintaining its cultural sensitivity, making it well suited to work with racially diverse communities. Overall, the RCMP has a positive influence in maintaining a national standard of policing for the Canadian public.

Combatting organized crime is a key priority of the Government's Safe Homes, Safe Communities agenda articulated in the 1993 Red Book of Crime and Justice Package, and is linked to one of seven Government priorities in the 1999 Speech from the Throne "Building Stronger Communities - Promoting Safe Communities". Since organized crime groups penetrate and attack national institutions as well as federal, provincial and municipal institutions alike, therefore, the federal government's key priority is advanced by the RCMP's presence in many communities across the country.

The participation of Canadian police officers in the Federal Government's international human security peace building initiatives ties in with the RCMP Organized Crime Priority as well as the other strategic priorities of building safer Canadian communities and investing in knowledge and creativity. RCMP participation contributes to efforts to restrict the environment in which transnational organized crime groups flourish and is aligned with, not only the Solicitor General's public safety priorities, but the overall objectives of front-line police service delivery as well. RCMP involvement promotes peace and stability to war-torn communities, thereby helping to build democratic institutions; while enhancing the knowledge and appreciation of police officers for diverse cultures now living in Canada.

The coaching and mentoring of police officers within conflict areas by Canadian peace building police officers not only assists foreign police forces to investigate and manage their own criminal investigations but also fosters closer relationships with international partners, which will ensure a common front is waged against organized crime through shared information and training. Disrupting organized crime groups attempting to gain a foothold in fractured countries should lessen the impact of this criminal element in Canada.

RCMP OBJECTIVE:

Safe Homes and Safe Communities

STATEGIC PRIORITY:

To provide Canadians with:

protection from violent and youth crime

alternatives to the traditional criminal justice system for aboriginal peoples

policing services in support of safet homes and safe communities

C. Key Result Commitments, Expected Results, Plans and Priorities for Contract Policing Services

2.1 Expected Result: Contribution to a Decline in Violent Crime

Key Result Commitment:

i) To provide Canadians with protection from violent and youth crime

Perhaps because of media portrayals of relatively few yet dramatic incidents, Canadians are increasingly fearful of being victims of violent crime, despite recent declines in statistics.

Strategies:

- Providing a range of appropriate interventions, from law enforcement to restorative justice, in response to a zero-tolerance policy for violent crime.
- Delivering public education and prevention programs.
- Addressing family violence, including child sexual assault.
- Focussing on school violence.
- Sharing offender information (i.e., ViCLAS).
- Improving, through a leadership role, a national law enforcement strategy that will focus and coordinate the national response to the needs of exploited and victimized children in Canada.

Plans and Priorities:

- Continuing to respond to the concerns of Canadians about violence in our homes, streets, and communities as well as our schools.
- Encouraging the use of law enforcement guidelines pertaining to exploited and victimized children, recently developed jointly with Criminal Intelligence Service Canada (CISC) and the Federal Departments of Justice and the Solicitor General of Canada in support of the Federal Government's priority to protect youth and children.
- Providing educational workshops and seminars to front-line peace officers to ensure they have the tools to conduct timely, thorough investigations of exploited and victimized children in Canada.

Performance Indicators:

- Trends in police-reported crime statistics.
- Trends in results from surveys of crime victims.
- Partnerships with agencies engaged in reducing violent crime.

Partners:

Health Canada, CSC, provincial agencies, communities, prevention organizations, services to victims organizations, other police agencies.



Key Result Commitment:

i) To provide Canadians with protection from violent and youth crime



2.2 Expected Result: Contribution to a Decline in Youth Crime

Despite declining crime rates, a great deal of concern has been expressed in the media and by some opinion leaders about criminal activity by youth and the need to "get tough" with young offenders.

Strategies:

Problem-solving with our partners uses a variety of alternatives to traditional criminal justice measures and strategies:

- Diverting (not charging) first time young offenders from the formal justice system.
- Preventing youth from engaging in criminal activities.
- Using restorative justice for both victims and offenders.
- Making early interventions in the lives of at-risk-youth.
- Delivering education programs.
- Consulting with youth.

Plans and Priorities:

- Building on the five-year strategic plan, looking at adopting a new approach for dealing with youth issues by following a crime prevention through social development, model.
- Developing education resources and programs to enhance safety measure within communities, with a focus on schools, including materials on police liaison in schools, a crime prevention curriculum and further investment in the BC Youth-Police Network.[5]
- Implementing restorative justice initiatives, such as Community Justice Forums (CJF) to reduce recidivism, especially when targeting the 55 per cent of young offenders responsible for non-serious assaults.
- Exploring alternative justice options such as youth diversion programs as ways of reducing the impact of the formal system on youth at risk.
- Continuing community-based crime prevention programs such as liaison programs and drug awareness programs.
- Examining the reasons why official crime rates are dropping and whether this is due in part to youths not being charged by police (e.g., due to diversion or because of insufficient evidence).

Performance Indicators:

- Trends in police statistics for crime rates trends in enforcement of *Criminal Code* offences.
- Trends in results from police and community surveys of crime victims.

Partners:

Communities, youth organizations, Scouts Canada, prevention organizations, other police agencies, schools, victims groups, Commissioner's Youth Forum.

2.3 Expected Result: Contribution to People's Increased Sense of Safety

Being fearful restricts the lifestyles of Canadians, especially those who feel most vulnerable, including the elderly, young urban females and disabled people.

Strategies:

- Informing people about the actual statistical risk of being victimized so they can better judge their safety under different conditions.
- Delivering public education, awareness and advice on prevention and how to take reasonable precautions for self protection.
- Providing better responses by police, especially for re-victimization (i.e., if police treat victims more sensitively then this reduces their fear of subsequent victimization).

Plans and Priorities:

- Developing innovative ways to support local surveys on victimization and fear of being victimized to provide ongoing measures of performance.
- Supporting the national survey of victims as part of the *General Social Survey* in 2000 to see what changes have occurred since the previous surveys were conducted in 1988 and 1993.

Performance Indicators:

- Being fearful about their own risk of being victimized is quite different from having concerns about crime as a social problem. The indicator of the former is: trends in results of surveys of Canadians about their safety concerns, especially their level of comfort in walking around their neighbourhood at night.

Partners:

HRDC, Justice Canada, provincial, territorial and municipal crime prevention organizations, community crime prevention and safety organizations.

Key Result Commitment:

I) To provide Canadians with protection from violent and youth crime



2.4 Expected Result: Policing Approaches that are Responsive to the Needs and Culture of Aboriginal Communities

Key Result Commitment:

ii) Alternatives to the traditional criminal justice system for aboriginal peoples



Traditional criminal justice and policing responses are recognized as not meeting all the needs of aboriginal peoples. These responses should be more culturally appropriate, be based on stronger partnerships with aboriginal communities, and address underlying social conditions.

Strategies:

- Adopting restorative justice approaches.
- Implementing Community Justice Forums (CJFs).
- Fostering cultural awareness and spirituality.
- Using healing and sentencing circles.
- Recruiting more aboriginal persons into the RCMP.
- Creating and strengthening partnerships with aboriginal leaders and communities.
- Supporting aboriginal policing.

Plans and Priorities:

- Providing additional, systematic evidence of the positive impact of restorative justice activities.
- Working with Aboriginal people, communities and other government departments to initiate ongoing strategic responses to social and justice issues affecting Aboriginal communities.
- In partnership with the Aboriginal Nurses Association of Canada (ANAC), developing a comprehensive, collaborative and culturally based response that addresses family violence in a way that looks at health as a state of balance between the individual, the community, the environment and the spiritual world.

Performance Indicators:

- Trends in the number of CJFs used by the RCMP and aboriginal community members.
- Satisfaction expressed by clients, victims, communities and service providers.

Partners:

Aboriginal communities and leaders, Justice Canada, DIAND, CIC, HRDC.

2.5 Expected Result: Contribution to a Decline in Overall Crime

Crime reported to the police continues to be a concern for Canadians, despite declining crime rates in recent years.

Strategies:

- Under the community policing approach, preventing and solving local crime and disorder problems, in partnership with the communities we serve.

Plans and Priorities:

- Continuing to implement the community policing approach, including restorative justice, crime prevention and other strategies.

Performance Indicators:

- Statistical trends in the enforcement of *Criminal Code* and other offences.
- Trends in crime rates (not yet available).

Partners:

Community and neighbourhood organizations, religious organizations, local businesses, the voluntary sector, local governments, concerned citizens, social agencies.

Key Result Commitment:

iii) Policing services in support of safe homes and safe communities





Key Result Commitment:

iii) Policing services in support of safe homes and safe communities



2.6 Expected Result: Contribution to a Decline in Property Crime

Despite growing affluence, Canadians continue to be victimized by property crimes.

Strategies:

- Delivering public education and awareness programs.
- Implementing police-community joint crime prevention and problem-solving efforts to reduce theft and vandalism.
- Conducting restorative justice forums for young offenders.

Plans and Priorities:

- With declining property crime and rapidly expanding economic crime such as telemarketing fraud, shifting greater attention towards these new forms of property crime, especially where they are committed by organized crime.

Performance Indicators:

- Trends in crime statistics on theft or vandalism.

Partners:

Private sector businesses, including the insurance industry, community groups and associations.

2.7 Expected Result: Contribution to Increased Road Safety

The free and safe movement of people, their vehicles and their goods on our roads is of continuing concern to Canadians.

Strategies:

- Delivering traffic law enforcement and/or education programs designed to increase the use of seat belts and child restraints and to reduce the incidence of impaired driving.

Plans and Priorities:

- Addressing the persistence of drinking-driving cases and comparatively low seat-belt use.
- Implementing recommendations from a cutting-edge study now underway in Alberta. The study is developing and testing a comprehensive community policing traffic services model to address issues such as whether the current focus on speeding drivers should be shifted to impaired drivers and the non-use of seat belts.

Performance Indicators:

- Trends in motor vehicle collisions.
- Trends in seat belt use.
- Trends in impaired driving.

Partners:

Transport Canada, CACP, federal, provincial, territorial ministers and departments responsible for road safety, Canadian Council of Motor Transport.

2.8 Expected Result: Reduction in the Level of Public Complaints Found Justified

To promote public trust and confidence in its services, the RCMP responds to all public complaints of actual or perceived misconduct by RCMP employees. This is done by attempting to satisfy the complainant and demonstrating accountability to the public, while simultaneously respecting the rights of our employees.

Strategies:

- Responding to all complaints in a transparent and timely manner.
- Where appropriate, resolving complaints to everyone's satisfaction by informal meetings between the complainant, employee(s) complained against, and the employee's supervisor.
- Promoting improved communication between all parties.

Plans and Priorities:

- Further implementing an automated public complaints information system throughout the RCMP.
- Updating the existing system and reviewing the possibility of implementing a more user-friendly, flexible and affordable Public Complaints Reporting System.

Performance Indicators:

- Trends in the ratio of complaints found justified to the number of RCMP employees.

Partners:

RCMP Division Staff Relations Representatives (DSRR), RCMP Public Complaints Commission (PCC).

Key Result Commitment:

iii) Policing services in support of safe homes and safe communities



2.9 Expected Result: Increased Satisfaction Levels of Clients and Partners

Key Result Commitment:

iii) Policing services in support of safe homes and safe communities



While coming into contact with the police may be a negative event for those in conflict with the law, the public and those who meet the police as partners, volunteers, victims, witnesses, offenders and other "clients" should be satisfied that the level and quality of services are appropriate and are consistent with the Charter of Rights and Freedoms and other standards for the human rights enjoyed by Canadians.

Strategies:

- Improving our service quality.
- Selecting appropriate cadets.
- Fostering continuous learning.
- Ensuring an effective internal discipline system.
- Participating in public complaints processes.
- Surveying public satisfaction

Plans and Priorities:

- Seeking affordable ways to obtain systematic feedback so we can improve the quality of our services, thereby increasing public satisfaction even more.
- Surveying citizens in Aboriginal communities across Canada, to assess their expectations of, and satisfaction with, RCMP services.
- Preparing for the next review of the 20-year Police Service Agreements scheduled for 2002 with eight provinces and three territories.
- Developing a cost-effective model of policing in British Columbia, Alberta, Newfoundland, Nova Scotia and Manitoba.

Performance Indicators:

- Satisfaction expressed by clients, victims, communities and contract jurisdictions.

Partners:

Communities and community organizations.

National Police Services

A. Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

NATIONAL POLICE SERVICES	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Program Spending ($Millions)	220.4	**276.0**	265.8	272.5
FTE's Subject to *RCMP Act*	1,143	**1,025**	1,025	1,025
FTE's Subject to *PSE Act*	811	**375**	375	375

*** Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year. FTE numbers reflect utilization.**

B. Business Line Objective

The objective of the National Police Services (NPS) is to provide specialized leading edge technical services to the law enforcement community and to improve law enforcement investigative tools and the nature, scope and quality of shared law enforcement information which is used by the Canadian policing community, federal departments, law and regulatory enforcement agencies, and selected foreign police organizations, including Interpol. These services are used by the RCMP's federal and contract policing business lines and, to a limited extent, Peacekeeping Services business line.

RCMP specialized technical services provided to the law enforcement community include forensic laboratory (e.g., DNA analysis), identification (e.g., fingerprints), computerized police information (e.g., criminal records, communications), intelligence (e.g., organized crime), and advanced law enforcement training services to the Canadian and international police community and some departmental law enforcement agencies.

The RCMP's National Police Services are the "glue" which helps to provide an integrated national system, essential for the timely, efficient and effective operation of Canada's 400 or more law enforcement agencies, from large provincial, or municipal police services to small, local ones. The RCMP is also the largest user and consumes approximately 30 per cent of these services.

RCMP OBJECTIVE:

Safe Homes and Safe Communities

STATEGIC PRIORITY:

To provide Canadians with law enforcement investigative tools and information

C. Key Result Commitment, Expected Results, Plans and Priorities, and Resources for National Police Services

Key Result Commitment:

To provide Canadians with law enforcement investigative tools and information



3.1 Expected Result: Enhanced Client Access to Advanced Forensic Analysis

Crucial evidence in support of police investigations increasingly requires sophisticated, expensive and rapidly changing technologies.

Strategies:

Strategies of the RCMP's Forensic Laboratory Services (FLS) are:

- Building the DNA Data Bank (pursuant to the *DNA Identification Act*).
- Preparing for implementing the diamond fingerprinting technology.
- Providing timely conclusions from forensic examinations of DNA samples, suspected counterfeit banknotes, travel and other documents.

Plans and Priorities:

- Preparation continues for accrediting the forensic science program through the Standards Council of Canada. With the initial accreditation audit completed for one laboratory, applications for accrediting laboratories will be submitted in 2000.
- DNA Backlogs and turnaround times will be reduced and/or the volume of cases processed will increase. As well, resources will be reallocated internally to reduce the backlog.
- Performance Standards for casework will be set. Performance will be measured and results will be published both internally and externally to clients.
- Private sector laboratory assistance for DNA analysis is being sought through a competitive bidding process.
- A client advisory committee will be established and client engagement to optimize the use of forensic services will be increased.
- Process improvement efforts will be intensified.
- Client satisfaction information provided when evidence is returned to clients following analysis will continue to be complied through the Quality of Service Questionnaire.

Performance Indicators:

- The degree of nation-wide coverage for the RCMP's enhanced DNA analysis reporting service.
- The average turnaround time for conclusions from forensic examinations.
- Client satisfaction with the contribution of forensic examinations to the resolution of criminal investigations.

Partners:

Canadian police investigators, Crown prosecutors, federal departments and agencies, provincial governments, international law enforcement agencies and private sector suppliers and service providers.

3.2 Expected Result: Enhanced Client Access to Criminal, Fingerprint and Firearms Records

Police personnel across Canada require accurate and timely police information to support efficient and effective law enforcement and other police services that contribute to safer homes and communities for Canadians.

Strategies:

Strategies of the RCMP's Canadian Police Information Centre (CPIC) include:

- Ensuring a rapid turnaround time for information requests.
- Ensuring the reliability, validity and quality of information provided.
- Enhancing the capacity of services to handle the growing demand for information services.

Plans and Priorities:

- Concentrating on quality police information management to provide the right tools to improve our investigative, decision support and networking capacity with our criminal justice partners (moving to implement the Integrated Police Information Reporting System - IPIRS).
- Implementing the preliminary project planning phase for Real Time Identification (RTID), a technological program strategy to integrate the various offender information systems and provide a seamless, paperless record from arrest to incarceration; finalizing RTID will ensure the elimination of backlogs and lengthy delays in maintaining current criminal records.
- Modernizing the Canadian Police Information Centre (CPIC), the national criminal justice information-sharing mechanism linking criminal justice law enforcement partners within Canada and internationally.
- Adopting the National Institute Standards for the electronic international exchange of fingerprint information.
- In partnership with the Department of Justice, implementing strategies to encourage Canadians to register their firearms within the four year timeframe provided by the Bill C-68, An Act Respecting Firearms and Other Weapons, inacted December 1, 1998 (this one is new).
- Undertaking a process mapping and review to determine re-engineering implementation strategies focused on streamlining work flow, enriching the work environment and cultivating a more resource efficient delivery to timely and quality services to the Canadian citizens and law enforcement community.

Key Result Commitment:

To provide Canadians with law enforcement investigative tools and information



✍ *NOTES*

- Creating the office of a Chief Information Officer to co-ordinate, consolidate and manage the various means and technologies used in the gathering, storage and utilization of information.
- Streamlining the criminal record verification process through the implementation of an integrated data entry system that will reduce its turn-around time for request.
- Participating with the Solicitor General Ministry (Correctional Services Canada, National Parole Board) and other government agencies on the development of a Strategic Action Plan to address issues of public safety based on access to, and use of offender and crime-related information by federal criminal agencies.

- Improving the computer and telecommunications infrastructures supporting the operations of the RCMP and the services supplied to its partners. These plans cover the National Police Services Network (NPSN) and the RCMP's internal Office Support System (ROSS).

- Participating in shared radio systems with other public safety organizations such as the Greater Vancouver area of British Columbia (E-COMM) and the Ottawa Carleton Regional Voice Radio Communications System (OCRVRCS), these being examples of opportunities to partner for reduced costs and improved inter-operability.
- Modernizing of various aging radio telecommunications systems to reduce telecommunications costs.

Performance Indicators:

- Increased satisfaction by users of CPIC databases and services.
- Data quality (timeliness, accuracy, completeness).

Partners:

Over 400 police agencies, federal and provincial departments and agencies through the 2,800 links of "NPS Net".

3.3 Expected Result: Effective and Timely Sharing of Criminal Intelligence

The sharing of timely, accurate and reliable criminal intelligence on organized crime groups is critical for effective responses by Canadian law enforcement agencies in combating the major crime threats to Canadian society, especially organized crime.

Strategy:

The cornerstone of the Criminal Intelligence Service Canada (CISC) strategy is:

- Gathering and sharing high quality criminal intelligence through strong partnerships with Canadian and international law enforcement agencies.

Plans and Priorities:

- Forging partnerships with private industry to develop new technological capacities.
- Exploring options with both traditional and non-traditional partners to improve the quality of intelligence reports.
- Forging new international partnerships in response to the growing globalization of organized crime, particularly regarding the National Strategy to Combat Outlaw Motorcycle Gangs and the National Strategy Against the Sexual Exploitation of Children.
- Redeploying existing resources and acquire additional expertise to provide information and intelligence on the national priorities and emerging issues regarding organized crime.

Performance Indicators:

- Satisfaction level expressed by key partners with the quality of criminal intelligence shared.
- Feedback from workshop participants.
- Level and quality of information provided by partners (e.g. via the toll-free line).

Partners:

Over 370 partner agencies.

Key Result Commitment:

To provide Canadians with law enforcement investigative tools and information



3.4 Expected Result: Advanced Training, Research and Information Services

To help the Canadian police community protect Canadians from crime and disorder through effective and efficient policing, they need specialized operational, administrative and management training delivered at a national level.

Strategies:

Strategies of the Canadian Police College (CPC) include:

- Focusing on highly specialized training, research and information services that can be provided most economically at the national level.
- Responding to the needs of police executives facing unprecedented social and organizational changes.
- Collaborating closely with other police training academies and other sources of police learning.
- Developing training standards for Canadian police.

Plans and Priorities:

- Exploring partnerships in the delivery of courses with private industry.
- Forming a partnership and strategy to rationalize the delivery of police training nationally.
- Modifying investigative techniques courses to ensure that organized crime issues and elements are incorporated.
- Developing courses on high technology crime and cybercrime to keep up with emerging crime trends.
- Modifying learning instruments to reflect emerging technologies and the needs of a more diverse clientele.
- Providing improved access to CPC Library and other services via the Internet.
- Developing further the CPC's Executive Development Program.
- Improving our distance education capability.

Performance Indicators:

- Trends in the use of CPC services.
- Trends in client satisfaction with CPC services.
- Expressions of support from the CPC Advisory Committee and the police community.
- Private sector and not-for profit agencies seeking partnerships and product endorsements.

Key Result Commitment:

To provide Canadians with law enforcement investigative tools and information



Partners:

Police training academies, major police services, community colleges, chiefs of police associations.

Peacekeeping Services

A. Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

PEACEKEEPING SERVICES	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Program Spending ($Millions)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
FTE's Subject to *RCMP Act*	61	**0**	0	0
FTE's Subject to *PSE Act*	0	**0**	0	0

*** Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year. FTE numbers reflect utilization.**

Note 1: While there are Program costs incurred in this Business Line, all such costs are recovered from CIDA under agreement.
Note 2: FTE numbers for 1999/2000 represent utilization.
Note 3: Planned spending is gross (i.e. before revenue)

B. Business Line Objective

Peacekeeping services manage the effective and timely participation of Canadian civilian police in international peacekeeping activities. These services are provided in accordance with Canada's foreign policy requirements and are undertaken on a full cost recovery basis with other governmental agencies such as the Canadian International Development Agency (CIDA) and the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT).

On behalf of the Canadian Government, the RCMP manages the participation of Canadian police personnel in civilian police peacekeeping missions and other international peace support operations.

Decisions to deploy Canadian civilian police peacekeepers to assist countries experiencing internal conflict are made by Cabinet Ministers responsible for departments involved in peacekeeping under the Canadian Police Agreement (DFAIT, CIDA, SGC), pursuant to the Government's foreign policy on peacekeeping which routinely falls under a UN mandate.

The Government's peacekeeping policy is managed by DFAIT, the funding is managed by CIDA and the missions are managed by the RCMP under formal agreements with DFAIT and CIDA.

We provide Canadian civilian police peacekeepers with the knowledge, skills, abilities and language profile necessary to meet the needs of peacekeeping and other international police missions.

RCMP OBJECTIVE:

Safe Homes and Safe Communities

STATEGIC PRIORITY:

To provide Canadians with civilian police for peacekeeping missions

C. Key Results Commitments, Expected Results, Plans and Priorities for Peacekeeping Services

Key Result Commitment:

To provide Canadians with civilian police for peacekeeping missions

4.1 Expected Result: Timely and Cost-Effective Provision of Civilian Police Personnel for Peacekeeping Missions

Internal conflict in overseas countries, for which the international community has invited Canadian participation in civilian police peacekeeping and other international peace support operations, requires the timely and cost-effective selection, training delivery and management of Canadian police personnel with the necessary knowledge, skills, abilities and language profiles.

Strategies:

- Anticipating possible peacekeeping missions.
- Ensuring a readily available pool of suitable personnel.
- Providing appropriate training prior to deployment.
- Ensuring adequate resourcing for the effective and efficient management of the program.



Plans and Priorities:

- Continuously improving training, such as problem solving and conflict resolution.
- Conducting ongoing evaluations of the program to ensure continuous improvement in program service quality.
- Providing Haiti with active and retired police officers from the RCMP and other Canadian police forces who will act as technical advisors to the senior executives of the National Haitian Police.
- Providing Kosovo with technical advisors to assist in the building of a professional police force.

Performance Indicators:

- Approriate Canadian police personnel deployed in accordance with Canada's commitment to each mission's mandate.
- Satisfaction with RCMP management of Canadian civilian police peacekeeping program, as expressed by the international authority responsible for each mission and by key Canadian partners in peacekeeping.

Partners:

SGC, DFAIT, CIDA, DND, UN, the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE), participating Canadian police agencies.

4.2 Expected Result: Enhancement of Canada's International Reputation

The high profile nature of peacekeeping missions means that Canada's participation is under close media and international scrutiny.

Strategy:

- Selecting and deploying RCMP senior officers and other personnel to ensure they are of the highest calibre in terms of experience, expertise and leadership qualities.

Plans and Priorities:

- Ensuring the emerging leadership cadre is strengthened through continuous learning and development opportunities.
- Taking a pro-active approach to identifying and training Canadian police managers to fill future leadership roles on international peacekeeping and other peace support operations.
- Developing Canadian regional training and support programs in the Balkan countries to assist in their efforts to recover from the war in Kosovo and its aftermath.
- Delivering a peace support training project in Francophone Africa.

Performance Indicators:

- RCMP continued participation in UN civilian police peacekeeping and other international missions.
- RCMP leadership of UN civilian police peacekeeping and other international missions.

Partners:

SGC, DFAIT, CIDA, DND, UN, the Organization for Security and Cooperation in Europe (OSCE), participating Canadian police agencies, RCMP senior management.

Key Result Commitment:

To provide Canadians with civilian police for peacekeeping missions



Internal Services

A. Planned Spending and Full Time Equivalents (FTE)

INTERNAL SERVICES	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Program Spending ($Millions)	195.1	**229.7**	221.4	218.4
FTE's Subject to *RCMP Act*	751	**651**	651	651
FTE's Subject to *PSE Act*	1,070	**1,148**	1,148	1,148

*** Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year. FTE numbers reflect utilization.**

B. Business Line Objective

The Internal Services support the management of the organization.

Human Resource Management service line objective is to maintain an internal administrative policy function and service in relation to employee development and wellness, selection and staffing, organizational development and training.

Corporate Management service line objective is to ensure a practical framework exists for the coordination of strategic financial and operational planning for the organization.

Corporate Management assists in promoting the interests of the RCMP and the police community in general, and indirectly the law enforcement priorities of the federal government, through its review of Departmental policy initiatives and draft legislation in order to identify the potential impacts they may have on police policies, procedures and operations. In addition, Corporate Management facilitates the efforts of RCMP managers to make links between the organizations strategic priorities and broader government priorities and initiatives.

It includes strategic planning and projects, finance, material, real property, audit and evaluation, and public affairs and information.

C. Key Plans and Priorities for Internal Services

5.1 Human Resources

Human Resources is committed to achieving organizational success through the alignment of its strategies, structures and resources with a focus on quality service to meet the changing needs of the organization. HR's focus will be on supporting the Force's operations and business lines. It will be structured in such a fashion that is simple, flexible, timely. It will serve the client in a consultative fashion, helping the organization strive for excellence in the delivery of policing services.

As part of the implementation phase of the Alignment Initiative, a Human Resources Alignment Implementation Team (HRAIT) has been established to implement the strategic initiatives of Human Resources. Their mandate is to guide the implementation of all HR-related decisions taken by the Senior Executive Committee (SEC), as well as linking the work in HR to other Alignment initiatives taking place in areas such as the Role of Headquarters and Operational Models.



Plans and Priorities:

- **Business Line Partnership Model:** In order to become a strategic, collaborative, integrated and relevant partner in the pursuit of organizational goals, a Partnership Model will be implemented. This will include assigning an HR position to each of the business lines, and adopting a committee governance structure (HR Strategy Council) as a decision making framework.

- **Competency/Performance Gaps:** Within each of the business lines, a competency/performance gap analysis will be conducted, options will be assessed and measures and strategies will be developed to close the gap.

- **Career Development:** New career streams will be identified and developed to provide the organization with the capability to attract, recruit and retain "qualified" candidates into highly specialized fields. An action plan will be put in place to provide development for our Career Counsellors , as well as support programs and career planning tools and resources for our employees.

- **Leadership:** Leadership capabilities within the organization will be enhanced.

- **Learning and Development:** A continuous learning strategy will continue to be implemented through modern, cost effective learning/training opportunities in order to develop the key competencies that enable individuals to perform current or future jobs.

- **HR Planning Tools and Resources:** HR planning mechanisms will be developed to ensure that strategic decisions are guided by factual information and not assumptions. The Human Resources Management Information System (HRMIS) will increase our capacity in this respect.

- **Strategic Planning Process:** A strategic planning process will be initiated to align corporate/regional systems, structures and work processes in a manner that is congruent with RCMP priorities.

5.2 Corporate Management

Corporate Management will ensure effective and collaborative contributions in support of Government and RCMP priorities and directions and the vision and principles of modern comptrollership.

Plans and Priorities:

Strategic and Operational Planning: The RCMP will continue to refine and adjust the new planning cycle through:

- The integration with operational, financial, human resources and information technology planning.
- Enhanced, more inclusive consultation with partners in business planning.
- Ensure accountability for planning.
- Improve performance reporting by the integration of financial and operational information.

Financial Management: The RCMP will reorganize and renew its financial function through:

- Implementing the Government's Financial Information Strategy (FIS)7.

5.3 Alternative Service Delivery (ASD)

The RCMP continues its broad Alternative Service Delivery review.

Plans and Priorities:

- The ASD review at the Training Academy at Depot Division will be completed in early 2000. A decision on whether to proceed with outsourcing the identified activities or not is expected by mid-year.
- Lessons learned are being applied to other current ASD reviews within Compensation Services, Health Services, Forensic Laboratories, Information Management and Information Technology, Real Property Management, Material and Services Management, Canadian Police College, Technical Operations, including Air Services. These reviews are scheduled to be completed within the 2000-2001 planning period.
- Other areas of the RCMP are potentially open for ASD, e.g., activities within public affairs, security, training, recruiting, etc. Additional ASD reviews may be initiated during the 2000-2001 planning period.



5.4 Public Affairs and Information

The Public Affairs and Information Program assists the RCMP to achieve its strategic priorities by raising public awareness and increasing understanding of programs and activities. It also promotes and enhances employee, client and partner support for its services.

Plans and Priorities:

- Building upon our relationship with the RCMP Veterans' Association to establish a true partnership. As a first step an arrangement has been reached whereby the Veterans' Association will assume the publishing of the RCMP Quarterly magazine, thereby freeing resources to pursue strategic priority communication objectives.
- Continuing our partnerships with the Canadian Tourism Commission and other government agencies.
- Partnering with the Trans Canada Trail Foundation and ParticipACTION to be part of the Relay 2000 millennium project.
- Musical Ride performances in each provincial capital to assist in millennium celebrations and to continue to promote Canadian unity.
- A tool kit of communication products for front-line managers: to assist in communicating with employers, stakeholders and client communities.



Section IV: Horizontal Initiatives

✍ *NOTES*

Modernization of Comptrollership

Modernization is a government-wide initiative being piloted under the guidance of Treasury Board Secretariat (TBS) based on the Report of the Independent Review Panel entitled Modernization of Comptrollership in the Government of Canada. The initiative is essentially a management reform which is about the sound management of resources and effective decision making. It involves a cultural shift in emphasis from controls and compliance to results and values. Modernizing comptrollership means shifting from a primarily financial focus to broader management perspective.

During 1999/2000 fiscal year, the RCMP re-established the role of Comptrollership in the organization and established a secretariat called the Office of Comptrollership responsible for the overall coordination of the initiative within the Force. As well, the Force was accepted as a pilot department on the TBS-led initiative, and work has begun on the following which ultimately will lead to the Modernization of Comptrollership within the RCMP.

Plans and Priorities:

- Recruiting and staffing of the RCMP's Office of Comptrollership.
- Fully engaging in the "pilot" initiative being led by the TBS.
- Preparing to conduct the comptrollership capacity assessment as the beginning point from which the RCMP's ability to meet the critical success factors identified in the Panel Report can be measured to establish the baseline, and the current RCMP policies and practices can be compared to Public Service and external benchmarks to assess the gaps. The resulting report will recommend priorities and will form the basis for a long-term action plan for modernization comptrollership within the RCMP.
- Preparing an internal communications plan, including awareness programming on the initiative.

By becoming a pilot department, the RCMP joins 11 other federal departments and agencies already taking part in a collaborative initiative where sharing lessons learned, best practices and successful approaches is helping each to progress much faster. Also, as part of the pilot process each department joins three TBS-led committees, which are the Modernization Task Force, the Comptrollership Council, and the Director Generals' Working Group. Participation on these three committees will not only help the participating departments share information and progress toward the end objective, but will also assist in the overall guidance of the initiative within the federal government.

Sustainable Development

In December, 1997 the RCMP Sustainable Development Strategy (SDS) was tabled in the House, along with 27 other federal departments. In 1998/99 a status report was included in the RCMP Performance Report to Parliament.

The RCMP Environmental Management System Framework has been developed and approved. The Force is now in the process of applying the framework to those objectives noted in the RCMP SDS (1997). Included in the EMS will be target specific areas for the reduction and conservation of Canada's natural resources as well as the performance measurement tools necessary to determine the RCMP success in meeting the goals as defined in our SDS. Consultation within the RCMP will take place to determine what actions each region can commit to in furtherance of our objectives to support the overall SDS commitments.

Plans and Priorities:

- The RCMP will be undertaking action to develop strategies on how to address the sustainable relationships of social and economic impacts of their operations.
- The RCMP also plans to expand the consultation process to include our external stakeholders, e.g., provincial, territorial, municipal, and community representatives and partners.
- The RCMP is in the process of establishing regional resources which will be accountable for the implementation, reporting and promotion of its sustainable development agenda.
- The RCMP should have a fully integrated and operational data based environmental management system adding support to its sustainable development strategy.

NOTES

NOTES

Financial Information Strategy

The Financial Information Strategy is a government-wide initiative that forms the basis for upgrading financial and management accounting in departments and agencies with a target implementation date of April 1, 2001.

During 1999/2000 fiscal year, the RCMP established a FIS Implementation Group responsible for the overall coordination of the various initiatives underway that will lead to FIS Implementation in the RCMP. Work has begun on the following initiatives, for completion by April 1, 2001:

Plans and Priorities:

- FIS implementation requires the development of financial, accounting and systems policies and procedures that reflect this environment. Specific policies are being developed in areas such as capital assets, inventory, accounts receivable, and other types of assets and liabilities to reflect accrual accounting using Generally Accepted Accounting Principles (GAAP).

- Accounting for capital assets constitutes a significant element of FIS. The assets verification project will be finalized to account for capital assets and record annual depreciation in the financial records of the department.

- The reconciliation process related to the requirements for reconciling information between the department's financial system and the various central systems will change. The RCMP is determining the requirements for reconciliation under FIS and will develop automated processes that meet both the central agency and departmental requirements.

- The current financial system (TEAM) used by the RCMP will be adjusted to accommodate accrual accounting and double-entry accounting transactions. In addition, interfaces will be built with PWGSC to provide linkages with central reporting systems.

- The RCMP's Chart of Accounts must satisfy internal departmental reporting needs and it must be aligned and mapped to the coding structure used by the central systems.

- Besides the procedural changes that will be required to implement FIS, there will be a requirement for a cultural rejuvenation to obtain the full expected benefits of FIS. To contribute to both these changes occurring, a training and communications program is being developed and will be implemented.



Section V: Financial Information

Summary of Transfer Payments

(5 dollars)	Forecast Spending 1999-2000	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Grants				
Internal Services				
❑ RCMP Veterans Association	1,900	**1,900**	1,900	1,900
❑ International Association of Chiefs of Police	1,900	**1,900**	1,900	1,900
❑ Survivors of members killed on duty	1,000,000	**1,000,000**	1,000,000	1,000,000
(s) Pensions and other Employee Benefits				
(s) Pensions under the *RCMP Pension Continuation Act*	30,000,000	**27,000,000**	27,000,000	27,000,000
(s) To compensate members of the RCMP for injuries received in the performance of duty	9,000,000	**12,000,000**	12,000,000	12,000,000
(s) Pensions to families of members of the RCMP who have lost their lives while on duty	100,000	**100,000**	100,000	100,000
Total Grants	40,103,800	**40,103,800**	40,103,800	40,103,800
Contributions				
National police Services				
❑ Contributions to non-RCMP candidates attending Canadian Police College courses	386,080	**386,080**	386,080	386,080
Total Contributions	386,080	**386,080**	386,080	386,080
Total Grants and Contributions	40,489,880	**40,489,880**	40,489,880	40,489,880

Net Cost of Program for the Estimates Year

($ millions)	Total
Net Planned Spending	1,446.9
Plus: Services received without charge	
❑ Accomodations provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	9.0
❑ Contribution covering employees' share of insurance premiums and expenditures paid by TBS	63.0
❑ Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	0.4
❑ Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada	0.6
	73.0
	1,519.9
Less: Non-Respendable Revenue	11.6
2000-2001 Net Program Cost (Total Planned Spending)	1,508.3

Source of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 1999-2000	Planned Revenue 2000-2001	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
❑ Services	768.3	886.9	802.4	802.4
❑ Service Fees	7.0	7.0	12.6	12.6
Total Respendable	775.3	893.9	815.0	815.0

Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 1999-2000	Planned Revenue 2000-2001	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
❑ Privileges, Licences and Permits	5.0	5.0	5.0	5.0
❑ Refunds of Prior Years' Expenditures	0.6	0.6	0.6	0.6
❑ Miscellaneous	0.1	0.1	0.1	0.1
❑ Proceeds from Sales	1.3	1.3	1.3	1.3
❑ Disposal of Crown Assets	4.6	4.6	4.6	4.6
Total Non-Respendable Revenue	11.6	11.6	11.6	11.6
Total Respendable & Non-Respendable Revenue	786.9	905.5	826.6	826.6

Summary of Capital Spending by Program and Business Lines

($ millions)	Forecast Spending 1999-2000	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Law Enforcement				
Business Lines				
Federal Policing Services	24.4	25.4	31.3	31.3
Contract Policing Services	62.3	65.6	63.5	63.5
National Police Services	27.6	52.9	42.6	35.0
Internal Services	6.2	9.8	11.0	11.0
Peacekeeping Services	0.0	0.0	0.0	0.0
Departmental Total	120.5	153.7	148.3	140.7

Details on Major Capital Project Spending

($ millions)	Current Estimated Total Cost	Forecast Expenditures to March 31, 2000	Planned Spending 2000-01	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Future Year Spending Requirements
A. FEDERAL POLICING SERVICES						
1. Cornwall Detachment, Cornwall ON (PPA)	8.3	0.0	1.0	6.0	1.2	0.0
2. 'A' Division RMOCCS (DA)	3.3	0.6	2.2	0.5	0.0	0.0
B. CONTRACT POLICING SERVICES						
1. Prince George, B.C. - Northern District (EPA)	7.5	0.6	6.4	0.3	0.0	0.0
2. Saskatoon, SK - Sub-Division (DA)	7.9	0.0	1.9	4.3	1.7	0.0
3. Southern District Office, Calgary AB (I)	17.1	0.1	1.9	10.0	5.0	0.0
4. Division HQ and Detachment, Iqualuit Nunavut (PPA)	10.1	0.0	0.7	3.6	4.7	1.1
5. Newfoundland Modernization Telecom System (DA)	7.3	3.1	1.2	1.2	1.2	1.2
6. Telecomms. Equip./System Replacement & Upgrades (DA)	32.2	8.7	6.7	6.7	6.7	6.7
7. CIIDS Implementation (EPA)	3.1	0.7	1.5	0.0	0.0	0.0
C. NATIONAL POLICE SERVICES						
1. Ottawa Forensic Lab Addition, Ottawa, ON (EPA)	23.2	4.5	0.9	0.0	0.0	0.0
2. Mainframe Replacement (DA)	4.5	3.0	0.5	0.5	0.5	0.5
3. Automated Fingerprint Index section (AFIS) (DA)	9.1	1.5	1.9	1.9	1.9	1.9
4. Real Time Identification (RTID) (Substantive)	50.0	0.0	0.5	20.0	25.0	4.5
5. DNA Data Bank (EPA)	37.6	4.3	7.8	8.5	8.8	8.2
D. INTERNAL SERVICES						
1. Ottawa Headquarters Renovations, Ottawa ON (PPA)	58.6	0.6	0.6	2.4	3.5	50.3
2. Ottawa Central Cooling Plant, Ottawa ON (S)	3.7	1.2	1.9	0.0	0.0	0.0
3. Pacific Region Support Services Centre, Chilliwack BC (PPA/EPA)	14.2	0.0	9.7	2.9	1.4	0.0
4. Halifax Division Headquarters, Halifax NS (PPA)	28.7	0.2	1.0	9.9	9.9	7.4
5. Edmonton Division Headquarters, Edmonton AB (EPA)	42.5	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0
6. Physical Training Addition, Centralized Training Facility, Regina SK (I)	3.4	0.0	0.0	0.0	3.4	0.0
7. New Mess, Centralized Training Facility, Regina SK (I)	6.5	0.0	0.5	5.5	0.6	0.0
8. Whitehorse Division Headquarters, Whitehorse YK (PPA)	10.3	0.0	0.9	4.0	5.0	0.0
E. PEACEKEEPING SERVICES						
OTHER						
Other controlled capital projects between $400,000 and $3,000,000	90.9	18.7	25.9	14.5	10.6	14.6

Section VI: Other Information

Contacts for Further Information and Web Sites

Contacts for Further Information on this Report :

Superintendent Robert Connell
Strategic Planning and Projects Branch
Royal Canadian Mounted Police
Nicholson Building - 4th Floor
1200 Vanier Parkway
Ottawa, Ontario K1A 0R2

Telephone: (613) 993-0628
Facsimile: (613) 993-4453

For publications referred to in this Report, please contact:

Public Affairs and Information Directorate
Telephone: (613) 993-1085
Facsimile: (613) 993-5894

Suggested Internet (World Wide Web) Sites:

RCMP Internet home page: http://www.rcmp-grc.gc.ca
RCMP Internet Community Policing home page: http://www.rcmp-ccaps.com
RCMP Learning Internet home page: http:/www.rcmp-learning.org
Department of the Solicitor General of Canada: home page:http://www.sgc.gc.ca
Treasury Board Secretariat Internet home page: http://www.tbs-sct.gc.ca

Major Federal Statutes and Agreements Administered

The major statutes administered by the RCMP are the *RCMP Act* and the *Witness Protection Program Act.*

Major Federal Statutes Enforced by the RCMP: While there is no federal statute which specifically assigns the sole enforcement role to the RCMP, the *Security Offences Act* assigns primary responsibility to the RCMP for the investigation of security offences. The *RCMP Act and the RCMP Regulations, 1988,* however impose a general duty on members of the RCMP to enforce any Act of Parliament. The RCMP is involved in the enforcement of the following major statutes (RSC: Revised Statutes of Canada; SC: Statutes of Canada):

Aeronautics Act	RSC., 1985. c.A-3, as amended
Animal Pedigree Act	RSC., 1985. c.A-11.2
Bankruptcy and Insolvency Act	RSC., 1985. c.B-3, as amended
Canada Elections Act	RSC., 1985. c.E-2, as amended
Canada Grain Act	RSC., 1985. c.G-10, as amended
Canada Pension Plan Act	RSC., 1985. c.5, as amended
Canada Shipping Act (Collision Regulations)	RSC., 1985. c.S-9, as amended
Canada Student Loans Act	RSC., 1985. c.S-23, as amended
Canada Transportation Act	RSC., 1985. c.T-17, as amended
Canada Wheat Board Act	RSC., 1985. c.C-24, as amended
Canada Wildlife Act	RSC., 1985. c.W-9
Canadian Environmental Protection Act	RSC., 1985. c.C-15.3, as amended
Canadian Human Rights Act (Sec. 59)	RSC., 1985. c.H-6, as amended
Canadian Security Intelligence Service Act	RSC., 1985. c.C-23, as amended
Citizenship Act	RSC., 1985. c.C-29, as amended
Coastal Fisheries Protection	RSC., 1985. c.C-33, as amended
Competition Act	RSC., 1985. c.C-34, as amended
Controlled Drugs and Substances Act	RSC., 1996. c.C-8,
Copyright Act	RSC., 1985. c.C-42, as amended
Criminal Code	RSC., 1985. c.C-46, as amended
Criminal Records Act	RSC., 1985. c.C-47, as amended
Cultural Property Export & Import Act	RSC., 1985. c.C-51, as amended
Customs Act	RSC.,1985. c.C-52.6, as amended
Excise Act	RSC.,1985. c.E-14, as amended
Excise Tax Act	RSC., 1985. c.E-15, as amended
Explosives Act	RSC., 1985. c.E-17, as amended
Export & Import Permits Act	RSC., 1985.c.E-19, as amended
Family Orders and Agreements Enforcement Assistance Act	SC., 1997, C.f-1.4
Farm Improvement Loans Act	RSC., 1985. c.F-3, as amended
Fisheries Act	RSC., 1985. c.F-14, as amended
Foreign Enlistment Act	RSC., 1985. c.F-28, as amended
Game Export Act	RSC., 1985. c.G-1, as amended
Government Property Traffic Act	RSC., 1985. c.G-6, as amended
Health and Animals Act	SC., 1990. c.H-3.3, as amended
Identification of Criminals Act	RSC., 1985. c.I-1, as amended
Immigration Act	RSC., 1985. c.I-2, as amended
Income Tax Act	RSC., 1985. c.C-72, as amended
Migratory Birds Convention Act	RSC., 1985. c.M-7, as amended
National Energy Board Act	RSC., 1985. c.N-7, as amended
National Parks Act	RSC., 1985. c.N-14, as amended
National Trademarks and True Labelling Act	RSC., 1985. c.N-18, as amended
National Transportation Act	RSC., 1985. c.N-20, as amended
Official Secrets Act	RSC., 1985. c.O-5, as amended
Old Age Security Act	RSC., 1985. c.O-9, as amended
Pension Act	RSC., 1985. c.P-6, as amended
Quarantine Act	RSC., 1985. c.Q-1, as amended
Radiocommunication Act	RSC., 1985. c.R-2, as amended
Railways Act	RSC., 1985. c.R-3, as amended
Security Offences Act	RSC., 1985. c.S-7, as amended
Small Business Loan Act	RSC., 1985. c.S-11, as amended
Tax Rebate Discounting Act	RSC., 1985. c.T-3, as amended
Trade Marks Act	RSC., 1985. c.T-13, as amended
Transportation of Dangerous Goods Act	RSC., 1985. c.T-19, as amended
Unemployment Insurance Act	RSC., 1985. c.U-1, as amended
Weights and Measures Act	RSC., 1985. c.W-6, as amended
Witness Protection Program Act	SC., 1996. c.C-13
Young Offenders Act	RSC., 1985. c.Y-1, as amended

Formal Agreements with the Federal Government Departments, Agencies and Crown Corporations: The RCMP has signed over 1,425 Memoranda of Understanding. Some agreements were signed with federal government departments, agencies, and Crown Corporations. These reflect the nature and scope of partnerships formed for the more effective and efficient delivery of services to Canadians. The list below includes some of the partners with whom the RCMP has signed formal agreements:

Agriculture & Agri Food Canada	Human Resources Development Canada
Atlantic Canada Opportunities Agency	Immigration and Refugee Board
Atomic Energy Control Board	Indian & Northern Affairs Canada
Auditor General of Canada	Industry Canada
Bank of Canada	Justice Canada
Canada Communications Group	National Archives of Canada
Canada Mortgage and Housing Corporation	National Capital Commission
Canada Ports Corporation	National Defence
Canada Post Canada	National Energy Board
Canadian Coast Guard	National Film Board of Canada
Canadian Heritage (Parks Canada)	National Gallery of Canada
Canadian Human Rights Commission	National Museum of Science and Technology
Canadian International Development Agency	National Parole Board
Canadian National	National Research Council Canada
Canadian Pacific Railway	National Search and Rescue Program
Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission	National Transportation Agency of Canada
	Natural Resources Canada
Canadian Security Intelligence Service	Office of the Superintendent of Financial Institutions Canada
Canadian Transportation Agency	
Citizenship and Immigration Canada	Privy Council Office
Civil Aviation Tribunal	Public Service Commission of Canada
Communications Security Establishment	Revenue Canada, Customs, Excise and Taxation
Correctional Service Canada	Solicitor General of Canada
Elections Canada	Statistics Canada
Environment Canada	Supreme Court of Canada
Federal Court of Canada	Tax Court of Canada
Finance Canada	Transportation Safety Board of Canada
Fisheries & Oceans	Transport Canada
Foreign Affairs and International Trade	Treasury Board
Health Canada	Veterans Affairs Canada
House of Commons	

Formal Agreements with Provincial Governments: The RCMP has also signed formal agreements with nine Provincial Governments (excepting Quebec) designating the RCMP as having the primary responsibility to investigate under the Security Offences Act within the province.

Endnotes

1. The RCMP Directional Statement is a document intended for all employees and guides the development and implementation of plans and priorities to meet the strategic objectives of the Force, and informs all RCMP personnel, the Solicitor General and key stakeholders of the national operational priorities and strategic direction of the RCMP. It is developed on the basis of extensive consultations across the organization.

2. There are currently 97 Aboriginal Community Constable Program contracts covering 98 Aboriginal communities (ie., the "3b program") and 75 Tripartite Agreements (parties to these agreements are the Solicitor General of Canada, the respective provincial or territorial government and the First Nations Band Council) in 95 Aboriginal communities.

3. The RCMP organizational structure is evolving as a result of organizational change. We will be seeking authorization for changes to our Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) to incorporate these organizational changes, while ensuring the principles of the Social Union Framework Agreement are integrated in our services to meet the needs of our clients, law enforcement partners and the Canadian public. These organizational changes will better enable the organization to respond to 21st Century pressures on law enforcement.

4. For historical background, see Partners in Policing: The RCMP Contract Policing Program, "RCMP Gazette, June, 1997.

5. For further information, see Pony Express articles: "Cops and Kids", pages 11, 16-18, July-August 1998; "Protecting our Children", pages 12-17, October, 1998; "Getting Together", page 9, June 1999; and "The Choices Youth Program", pages 22-35, Gazette, November 1998.

6. From research conducted elsewhere, client satisfaction with the police appears to vary by education (the less education then the less people are satisfied) and by age (younger people are less satisfied) and by the type of contact (voluntary or involuntary).

7. For more information on FIS see Material Management in the Horizontal Initiatives Section.

Index

A
Aboriginal, 35
accountability, 6
  framework, 6
  to Minister, 6
  to Parliament, 6
acronyms, iii
alternative service delivery, 51
Anti-Smuggling Initiative, 22

B
business lines, 6-7
  chart, 6-7
objective, 18, 30, 40, 46, 49
  description, 6-7

C
Canadian Criminal Intelligence Service, 44
Canadian Police College, 45
Canadian Police Information Centre (CPIC), 42
community policing, 30
complaints, public, 38
contacts for further information, 62
Contract Policing Services, 30
Corporate Management, 51
crime, 32, 33, 36, 37
  economic, 25
  overall, 36
  property, 37
  violent, 32
  youth, 33
  trends, 12
criminal intelligence, 27

D
departmental planned spending, 15
DNA, 41
drugs, 24

E
economic climate, 11
endnotes, 65
expected results, 21-48
  Contract Policing Services, 32-39
  Federal Policing Services, 21-29
  National Police Services, 41-45
  Peacekeeping Services, 47-48

F
factors influencing the RCMP, 10
  external Factors, 10
  internal Factors, 14
Federal Policing Services, 18
federal statutes and agreements, 62
financial information, 57
Financial Information Strategy (FIS), 51-56
firearms, 42
Forensic Laboratory Services, 41
full time equivalents, 18, 30, 40, 46, 49
  Contract Policing Services, 30
  Federal Policing Services, 18
  Internal Services, 49
  National Police Services, 40
  Peacekeeping Services, 46

G
government commitments, 10
government priorities, 8

H
human resources, 50
horizontal initiatives, 53

I
internal factors, 14
Internal Services, 49
Interpol, 27, 29

K
key results commitments, 21, 32, 35, 36, 41, 46
  Contract Policing Services, 32, 35, 36
  Federal Policing Services, 21
  National Police Services, 41
  Peacekeeping Services, 46

L
legislative changes, 11
liaison officers, 29

M
Minister's Message, 2
mandate, 6
mission, 6
modernization of comptrollership, 54

N
National Police Services, 40

O
organized crime, 18-29
overview of the RCMP, 5

P
partners, 21-48
Peacekeeping Services, 46
planned spending, 18, 30, 40, 46, 49
  Contract Policing Services, 30
  Federal Policing Services, 18
  Internal Services, 49
  National Police Services, 40
  Peacekeeping Services, 46

plans and priorities, 21-48
Contract Policing Services, 32-39
Federal Policing Services, 21-29
Internal Services, 50-52
National Police Services, 41-45
Peacekeeping Services, 47-48
priorities, 8-9
government, 9
Minister's, 9
RCMP, 8-9
proceeds of crime, 21
program objective, 8
Public Affairs and Information, 52

Q
quality, 17
service, 17

R
RCMP Act, 6, 62
RCMP Directional Statement, 3
responsibilities, 6
restorative justice, 35
road safety, 37
roles, 6

S
service Lines, 7
shifting Demographics, 12
smuggling, 22, 23
contraband, 22
migrants, 23
Social Union Framework Agreement, 65
social values, 12
societal expectations, 12
Solicitor General Canada, 6
strategic direction, 8
strategic priorities, 8
strategies, 21-48
Contract Policing Services, 32-39
Federal Policing Services, 21-29
National Police Services, 41-45
Organized Crime, 20
Peacekeeping Services, 47-48
sustainable development, 55

T
technology, 13

V
vision statement, 6

W
Web sites, 62

Services de maintien de la paix, 47-49
Service nationaux de police, 41-46
rôles, 6

S
secteurs de service, 7
secteurs d'activité, 7
description, 7
structure, 7
objectif, 18, 31, 41, 47, 50
sécurité routière, 38
Service canadien de renseignements criminels, 45
Services de police fédérale, 7, 18
Services de maintien de la paix, 8, 47
Services de police contractuelle, 7, 31
Services des laboratoires judiciaires, 42
Services internes, 50
Services nationaux de police, 8, 41
sites Web, 65
stratégies, 21-30, 33-40, 42-46, 48-49
crime organisé, 20
Services de police contractuelle, 33-40
Services de police fédérale, 21-30
Services de maintien de la paix, 48 49
Service nationaux de police, 42-46
stratégie d'information financière, 52, 58

T
technologie, 13

V
valeurs sociales, 12
vue d'ensemble de la GRC, 5

Index

A
acronymes, iii
ADN, 42
agents de liaison, 30
armes à feu, 43
attentes sociétales, 12
Autochtones, 36

C
Centre d'information de la police canadienne (CIPC), 43
changements démographiques, 11
changements législatifs, 11
climat économique, 11
Collège canadien de police, 46
contrebande, 22-23
  marchandises, 22
  migrants, 23
crime organisé, 18, 30
criminalité, 33, 34, 37, 38
crimes contre les biens, 38
crimes de violence, 33
criminalité juvénile, 34
  délits économiques, 25
  tendances, 13

D
dépenses prévues, 18, 31, 41, 47, 50
  Services de police contractuelle, 31
  Services de police fédérale, 18
  Services de maintien de la paix, 47
  Services internes, 50
  Service nationaux de police, 41
développement durable, 57
diversification des modes de prestation des services, 52
drogues, 24

E
engagements du gouvernement, 10
Énoncé directionnel de la GRC, 3
Énoncé de la vision, 6
enten-cadre sur l'union sociale, 68
équivalents à temps plein, 18, 31, 41, 47, 50
  Services de police contractuelle, 31
  Services de police fédérale, 18
  Services de maintien de la paix, 47
  Services internes, 50
  Service nationaux de police, 41

F
facteurs d'influence sur la GRC, 10
facteurs externes, 10
facteurs internes, 14

G
gestion générale, 52

I
Initiative de lutte anticontrebande, 22
initiatives horizontales, 55
Interpol, 28, 30

J
justice réparatrice, 36

L
Loi appliquées et ententes, 65
Loi sur la GRC, 6, 65

M
mandat, 6
message du Ministre, 2
mission, 6
modernisation de la fonction de contrôleur, 56

N
notes en fin de texte, 68

O
objectif du programme, 8
orientation stratégique, 8-9

P
partenaires, 21-49
personnes-ressources, 65
plan de dépenses de la GRC, 15
plans et priorités, 21-53
  Services de police contractuelle, 31-40
  Services de police fédérale, 21-26, 28-30
  Services de maintien de la paix, 47-49
  Services internes, 50-53
  Service nationaux de police, 41-46
police communautaire, 31
principaux engagements en matière de résultats, 21,33, 36, 37, 41, 47
  Services de police contractuelle, 33, 36, 37
  Services de police fédérale, 21
  Services de maintien de la paix, 47
  Service nationaux de police, 41
priorités du gouvernement, 9
priorités du ministère, 9
priorités stratégiques de la GRC, 9
police communautaire,
plaintes, public, 39
priorités stratégique, 8-9
produits de la criminalité, 21
programme des Relations publiques et de l'information, 53

Q
qualité, 18
service, 18

R
renseignements criminels, 28, 45
renseignements financiers, 59
responsabilisation, 6
  cadre, 6
rendre des comptes au Solliciteur général, 6
responsable devant le Parlement, 6
responsabilités, 6
ressources humaines, 51
résultats escomptés, 21-49
  Services de police contractuelle, 31-40
  Services de police fédérale, 21-30

Notes en fin de texte

1. L'Énoncé directionnel de la GRC, qui s'adresse à tous les employés, sert de guide dans l'élaboration et l'exécution des activités en vue d'atteindre les objectifs stratégiques de la GRC. Il informe le personnel de la GRC, le Solliciteur général et les parties intéressées des priorités et de l'orientation stratégique de la GRC. Son élaboration repose sur des consultations dans l'ensemble de l'organisation.

2. Sont actuellement en vigueur 97 contrats découlant du programme des gendarmes communautaires autochtones visant 98 collectivités autochtones (soit le Programme 3(b)) et 75 accords tripartites (entre le Solliciteur général du Canada, le gouvernement provincial ou territorial visé et le Conseil de bande des Premières Nations) visant 95 collectivités autochtones.

3. La structure organisationnelle de la GRC évolue au gré du changement organisationnel. Nous demanderons l'autorisation de modifier notre structure de planification, de déclaration et de responsabilisation (SPDR) pour qu'elle reflète ce changement organisationnel, et intégrerons à nos services les principes de l'entente-cadre sur l'union sociale afin de satisfaire aux besoins de nos clients, de nos partenaires d'application de la loi et de la population canadienne. Ces changements organisationnels permettront à l'organisation de mieux soutenir les pressions que le XXIe siècle apporteront à la collectivité d'application de la loi.

4. Pour les antécédents historiques, consulter l'article intitulé « Partenaires pour le maintien de l'ordre Programme des services de police à contrat de la GRC » paru dans *La Gazette* de la GRC de juin 1997.

5. Pour de plus amples renseignements, consulter les articles suivants du Pony Express : « La police et les enfants », pages 11, 16-18, juillet-août 1998; « La protection de nos enfants », pages 12-17, octobre 1998; « Tous ensemble », page 9, juin 1999 et l'article « Le programme Choix pour les jeunes », pages 22-35, *La Gazette*, novembre 1998.

6. D'après les recherches effectuées ailleurs, la satisfaction des clients à l'égard des services de la police semble varier selon l'éducation (les gens moins éduqués sont les moins satisfaits) et selon l'âge (les plus jeunes sont moins satisfaits) et le genre de contact (volontaire ou involontaire).

7. Pour de plus amples renseignements sur la SIF, consulter la partie Initiatives horizontales.

Ententes officielles avec des ministères et organismes fédéraux et des sociétés d'État : La GRC a conclu plus de 1 425 protocoles d'entente, dont certains ont été signés avec des ministères et organismes fédéraux et des sociétés d'État. Ces ententes font état de la nature et de la portée des partenariats établis en vue d'offrir les services aux Canadiens et aux Canadiennes avec plus d'efficience et d'efficacité. La liste ci-dessous contient certains des partenaires avec lesquels la GRC a conclu des ententes officielles :

Agriculture et Agro-alimentaire Canada
Agence de promotion économique du Canada Atlantique
Commission de contrôle de l'énergie atomique
Vérificateur général du Canada
Banque du Canada
Groupe Communication Canada
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Société canadienne des ports
Société canadienne des postes
Garde côtière canadienne
Patrimoine canadien (Parcs Canada)
Commission canadienne des droits de la personne
Agence canadienne de développement international
Canadien National
Canadien Pacifique
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Service canadien du renseignement de sécurité
Office des transports du Canada
Citoyenneté et Immigration Canada
Tribunal de l'aviation civile
Centre de la sécurité des télécommunications
Service correctionnel du Canada
Élections Canada
Environnement Canada
Cour fédérale du Canada
Finances Canada
Pêches et Océans
Affaires étrangères et Commerce international
Santé Canada
Chambre des communes
Développement des ressources humaines Canada
Commission de l'immigration et du statut de réfugié
Affaires indiennes et du Nord canadien
Industrie Canada
Justice Canada
Archives nationales du Canada
Commission de la Capitale nationale
Défense nationale
Office national de l'énergie
Office national du film du Canada
Musée des beaux arts du Canada
Musée national des sciences et de la technologie
Commission nationale des libérations conditionnelles
Conseil national de recherches du Canada
Programme national de recherches et de sauvetage
Office national des transports du Canada
Ressources naturelles Canada
Bureau du surintendant des institutions financières Canada
Bureau du Conseil privé
Commission de la Fonction publique du Canada
Revenu Canada, Douanes, Accise et Impôt
Solliciteur général du Canada
Statistique Canada
Cour suprême du Canada
Cour canadienne de l'impôt
Bureau de la sécurité des transports Canada
Transports Canada
Conseil du Trésor
Anciens combattants Canada

Ententes officielles avec des gouvernements provinciaux : La GRC a également conclu des ententes officielles avec les gouvernements de neuf provinces (à l'exception du Québec), selon lesquelles la GRC est le principal service chargé d'enquêter en vertu de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* dans la province.



Loi sur l'aéronautique	LRC, 1985, ch.A-3, modifiée
Loi sur la généalogie des animaux	LRC, 1985, ch.A-11.2
Loi sur la faillite	LRC, 1985, ch.B-3, modifiée
Loi électorale du Canada	LRC, 1985, ch.E-2, modifiée
Loi sur les grains du Canada	LRC, 1985, ch.G-10, modifiée
Loi sur le régime de pensions du Canada	LRC, 1985, ch.5, modifiée
Loi sur la marine marchande (Règlement sur les collisions)	LRC, 1985, ch.S-9, modifiée
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants	LRC, 1985, ch.S-23, modifiée
Loi sur les transports	LRC, 1985, ch.T-17, modifiée
Loi sur la Commission canadienne du blé	LRC, 1985, ch.C-24, modifiée
Loi sur la faune du Canada	LRC, 1985, ch.W-9
Loi canadienne sur la protection de l'environnement	LRC, 1985, ch.C-15.3, modifiée
Loi canadienne sur les droits de la personne (art. 59)	LRC, 1985, ch.H-6, modifiée
Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité	LRC, 1985, ch.C-23, modifiée
Loi sur la citoyenneté	LRC, 1985, ch.C-29, modifiée
Loi sur la protection des pêches côtières	LRC, 1985, ch. C-33, modifiée
Loi sur la concurrence	LRC, 1985, ch.C-34, modifiée
Loi réglementant certaines drogues et autres substances	LC, 1996, C-8
Loi sur le droit d'auteur	LRC, 1985, ch.C-42, modifiée
Code criminel	LRC, 1985, ch.C-46, modifiée
Loi sur le casier judiciaire	LRC, 1985, ch.C-47, modifiée
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	LRC, 1985, ch.C-51, modifiée
Loi sur les douanes	LRC, 1985, ch.C-52.6, modifiée
Loi sur l'accise	LRC, 1985, ch.E-14, modifiée
Loi sur la taxe d'accise	LRC, 1985, ch.E-15, modifiée
Loi sur les explosifs	LRC, 1985, ch.E-17, modifiée
Loi sur les licences d'exportation et d'importation	LRC, 1985, ch.E-19, modifiée
Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	LC, 1997, ch.F-1.4
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles	LRC, 1985, ch.F-3, modifiée
Loi sur les pêches	LRC, 1985, ch.F-14, modifiée
Loi sur l'enrôlement à l'étranger	LRC, 1985, ch.F-28, modifiée
Loi sur l'exportation du gibier	LRC, 1985, ch.G-1, modifiée
Loi relative à la circulation sur les terrains du gouvernement	LRC, 1985, ch.G-6, modifiée
Loi sur la santé des animaux	LC., 1990, ch.H-3.3, modifiée
Loi sur l'identification des criminels	LRC, 1985, ch.I-1, modifiée
Loi sur l'immigration	LRC, 1985, ch.I-2, modifiée
Loi de l'impôt sur le revenu	LRC, 1985, ch.C-72, modifiée
Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs	LRC, 1985, ch.M-7, modifiée
Loi sur l'Office national de l'énergie	LRC, 1985, ch.N-7, modifiée
Loi sur les parcs nationaux	LRC, 1985, ch.N-14, modifiée
Loi sur la marque de commerce nationale et l'étiquetage exact	LRC, 1985, ch.N-18, modifiée
Loi sur les transports nationaux	LRC, 1985, ch.N-20, modifiée
Loi sur les secrets officiels	LRC, 1985, ch. O-5, modifiée
Loi sur la sécurité de la vieillesse	LRC, 1985, ch.O-9, modifiée
Loi sur les pensions	LRC, 1985, ch.P-6, modifiée
Loi sur la quarantaine	LRC, 1985, ch.Q-1, modifiée
Loi sur la radiocommunication	LRC, 1985, ch.R-2, modifiée
Loi sur les chemins de fer	LRC, 1985, ch.R-3, modifiée
Loi sur les infractions en matière de sécunté	LRC, 1985, ch.S-7, modifiée
Loi sur les prêts aux petites entreprises	LRC, 1985, ch.S-11, modifiée
Loi sur la cession du droit au remboursement en matière d'impôt	LRC, 1985, ch.T-3, modifiée
Loi sur les marques de commerce	LRC, 1985, ch.T-13, modifiée
Loi sur le transport des marchandises dangereuses	LRC, 1985, ch.T-19, modifiée
Loi sur l'assurance chômage	LRC, 1985, ch.U-1, modifiée
Loi sur les poids et mesures	LRC, 1985, ch.W-6, modifiée
Loi sur le programme de protection des témoins	LC, 1996, ch. C-15
Loi sur les jeunes contrevenants	LRC, 1985, ch.Y-1, modifiée

Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements et sites Web

Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements :

Surintendant Robert Connell
Sous-direction de la planification stratégique et des projets
Gendarmerie royale du Canada
1200, promenade Vanier
4e étage, Immeuble L.-H.-Nicholson
Ottawa (Ontario) K1A 0R2

Téléphone : (613) 993-0628
Télécopieur : (613) 993-4453

Pour de plus amples informations sur les publications mentionnées dans le présent rapport, communiquer avec :

Direction des relations publiques et de l'information
Téléphone : (613) 993-1085
Télécopieur : (613) 993-5894

Sites Internet (World Wide Web) :

page d'accueil Internet de la GRC : http://www.rcmp-grc.gc.ca
page d'accueil Internet de la GRC en matière de police communautaire : http://www.rcmp-caps.com
page d'accueil Internet de la GRC en matière d'apprentissage : http:/www.rcmp-learning.org
page d'accueil Internet du ministère du Solliciteur général du Canada : http://www.sgc.gc.ca
page d'accueil du Secrétariat du Conseil du Trésor : http://www.tbs-sct.gc.ca

Lois appliquées et ententes relevant de la GRC

Les seules lois fédérales dont la GRC assume l'entière responsabilité sont la *Loi sur la GRC* et la *Loi sur le programme de protection des témoins*.

Lois fédérales appliquées par la GRC : Bien qu'aucune loi fédérale ne désigne la GRC comme unique responsable de son application, la *Loi sur les infractions en matière de sécurité* confère à la GRC la responsabilité première des enquêtes visant des infractions en matière de sécurité. Toutefois, la *Loi sur la GRC* et le règlement connexe (1988) prévoient que les membres de la GRC doivent faire respecter les lois fédérales. Les lois suivantes sont les principales lois fédérales appliquées par la GRC (Nota : LRC = Lois révisées du Canada; LC= Lois du Canada) :

Section VI : Autres renseignements

Sommaire des dépenses en immobilisations par programme et par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Applications de la loi				
Secteurs d'activité				
Services de police fédérale	24,4	25,4	31,3	31,3
Services de police contractuelle	62,3	65,6	63,5	63,4
Services nationaux de police	27,6	52,9	42,6	35,0
Services internes	6,2	9,8	11,0	11,0
Services de maintien de la paix	0,0	0,0	0,0	0,0
Total pour le ministère	120,5	150,7	148,3	140,7

Liste des grands projets d'immobilisation

(en millions de dollars)	Coût total actuellement prévu	Dépenses prévus au 31 mars 2000	**Dépenses prévues 2000-2002**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Besoins des exercices futurs
A. SERVICES DE POLICE FÉDÉRALE						
1. Détachement de Cornwall, Cornwall ON (ADP)	8,3	0,0	1,0	6,0	1,2	0,0
2. RMOCCS Division "A" (AM)	3,3	0,6	2,2	0,5	0,0	0,0
B. SERVICES DE POLICE CONTRACTUELLE						
1. Prince George, (BC) - District nord (APP)	7,5	0,6	6,4	0,3	0,0	0,0
2. Saskatoon, (SK) - Sous - division (AM)	7,9	0,0	1,9	4,3	1,7	0,0
3. Bureau du district sud, Calgary (AB) (I)	17,1	0,1	1,9	10,0	5,0	0,0
4. QG divisionnaire et Détachement d'Iqualuit (Nunavut) (ADP)	10,1	0,0	0,7	3,6	4,7	1,1
5. Terre-Neuve - Modernisation du système de télécom (AM)	7,3	3,1	1,2	1,2	1,2	1,2
6. Équipement de télécom, remplacement et amélioration de systèmes (AM)	32,2	8,7	6,7	6,7	6,7	6,7
7. Mise en service du CIIDS (APP)	3,1	0,7	1,5	0,0	0,0	0,0
C. SERVICES NATIONAUX DE POLICE						
1. Ottawa (ON) - Laboratoires (APP)	20,2	4,5	0,9	0,0	0,0	0,0
2. Remplacement de l'ordinateur central (AM)	4,5	3,0	0,5	0,5	0,5	0,5
3. Système automatisé d'identification dactyloscopique (SAID) (AM)	9,1	1,5	1,9	1,9	1,9	1,9
4. Identification en temps reel (RTID) (attache)	50,0	0,0	0,5	20,0	25,0	4,5
5. Base de données génétiques (APP)	37,6	4,3	7,8	8,5	8,8	8,2
D. SERVICES INTERNES						
1. Ottawa (ON)-Rénovations à la Direction générale (ADP)	58,6	0,6	0,6	2,4	3,5	50,3
2. Installation de refroidissement centrale, Ottawa (ON) (S)	3,7	1,2	1,9	0,0	0,0	0,0
3. Chilliwack (BC)-Centre de services de soutien de la Région du Pacifique (ADP/APP)	14,2	0,0	9,7	2,9	1,4	0,0
4. QG divisionnaire, Halifax (NS) (ADP)	28,7	0,2	1,0	9,9	9,9	7,4
5. QG divisionnaire, Edmonton (AB) (APP)	42,6	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
6. Regina (SK)-Agrandissement des locaux de la formation centralisée pour éducation physique (1)	3,4	0,0	0,0	0,0	3,4	0,0
7. Regina (SK)-Installation de locaux de la formation centralisée pour un mess (1)	6,6	0,0	0,5	5,5	0,6	0,0
8. QG divisionnaire, Whitehorse (YT) (ADP)	10,3	0,0	0,9	4,0	5,0	0,0
E. SERVICES DE MAINTIEN DE LA PAIX						
AUTRES						
Autres projets d'immobilisations contrôlés dont les coûts se situent entre 400 000$ et 3 000 000$	90,9	18,7	25,9	14,5	10,6	14,6

Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en millions de dollars)	Total
Dépenses prévues nettes	1 446,9
Plus : Services reçus sans frais	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	9,0
Cotisations visant la part des employés des primes d'assurance et coûts payés par le SCT	63,0
Contributions au régime d'invalidité des employés fournie pas Ressources humaines Canada	0,4
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	0,6
	73,0
	1 519,9
Moins : Recettes non disponibles	11,6
Coût net du programme pour 2000-2001 (Total des dépenses prévues)	1 508,3

Source de recettes disponibles et non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Recettes prévues 1999-2000	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Services	768,3	**886,9**	802,4	802,4
Frais de service	7,0	**7,0**	12,6	12,6
Total des recettes disponibles	775,3	**893,9**	815,0	815,0

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Recettes prévues 1999-2000	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Privilèges, licences et permis	5,0	**5,0**	5,0	5,0
Remboursement de dépenses d'années antérieures	0,6	**0,6**	0,6	0,6
Divers	0,1	**0,1**	0,1	0,1
Produits de ventes	1,3	**1,3**	1,3	1,3
Disposition des biens de la Couronne	4,6	**4,6**	4,6	4,6
Total des recettes non disponibles	11,6	11,6	11,6	11,6
Total des recettes disponibles et non disponibles	786,9	**905,5**	826,6	826,6

Sommaire des paiements de transfert

(en dollars)	Dépenses prévues 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
Services internes				
Association des anciens de la GRC	1 900	**1 900**	1 900	1 900
Association internationale des chefs de police	1 900	**1 900**	1 900	1 900
Survivants de membres tués en service	1 000 000	**1 000 000**	1 000 000	1 000 000
(L) Pensions et autres avantages des employés				
(L) Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la GRC*	30 000 000	**27 000 000**	27 000 000	27 000 000
(L) Pour compenser les membres de la GRC blessés dans l'exercice de leurs fonctions	9 000 000	**12 000 000**	12 000 000	12 000 000
(L) Pensions aux familles des membres de la GRC tués en service	100 000	**100 000**	100 000	100 000
Total des subventions	40 103 800	**40 103 800**	40 103 800	40 103 800
Contributions				
Services nationaux de police				
Contributions aux candidats de l'extérieur de la GRC qui suivent des cours au Collège canadien de police	386 080	**386 080**	386 080	386 080
Total des contributions	386 080	**386 080**	386 080	386 080
Total des subventions et des contributions	40 489 880	**40 489 880**	40 489 880	40 489 880

Section V : Renseignements financiers

Stratégie d'information financière (SIF)

La stratégie d'information financière est une initiative gouvernementale fondamentale qui servira à mettre à niveau la comptabilité financière et de gestion dans les ministères et organismes, à compter du 1er avril 2001.

Au cours de l'exercice 1999-2000, la GRC a constitué un groupe de mise en oeuvre de la SIF chargé de coordonner toutes les initiatives en cours qui doivent mener à la mise en oeuvre de la SIF à la GRC. Les diverses initiatives que voici doivent être menées à terme le 1er avril 2001 :

Plans et priorités :

- La mise en oeuvre de la SIF nécessite l'élaboration de politiques et procédures touchant les finances, la comptabilité et les systèmes qui tiennent compte du milieu. Certaines politiques sont en voie de rédaction concernant l'actif immobilisé, le stock, les comptes débiteurs et d'autres genres d'actif et de passif, conformément à la comptabilité d'exercice, dans le respect des principes comptables généralement reconnus (PCGR).

- La comptabilité des biens immobilisés représente une part importante de la SIF. Le projet de vérification des biens sera mené à terme pour comptabiliser les biens immobilisés et inscrire la dépréciation annuelle dans les livres financiers du ministère.

- La procédure de rapprochement utilisée pour vérifier la concordance des renseignements entre les systèmes financiers ministériels et les divers systèmes centraux changera. La GRC examine les exigences de rapprochement de la SIF et élaborera la procédure automatique qui satisfera à la fois les besoins de l'organisme central et du ministère.

- L'actuel système financier (TEAM) de la GRC sera modifié pour permettre la comptabilité d'exercice et la double saisie des transactions comptables. Des interfaces seront aussi ajoutées pour permettre des liens avec les systèmes centraux de TPSGC aux fins de rapports.

- Le plan comptable de la GRC doit satisfaire aux besoins internes de production de rapports ministériaux et doit être harmonisé à la structure de codage utilisé par les systèmes centraux.

- En plus des modifications qu'il faudra apporter aux procédures pour mettre en oeuvre la SIF, il faudra rajeunir la culture, afin de tirer pleinement profit de la SIF. Pour favoriser la concrétisation de ces changements souhaités, un programme de formation et de communication sera élaboré et mis en oeuvre.

Développement durable

En décembre 1997, la Stratégie de développement durable (SDD) de la GRC a été présentée à la Chambre des communes en même temps que les stratégies de 27 autres ministères fédéraux. En 1998-1999, un rapport de situation a été inclus dans le *Rapport sur le rendement* de la GRC présenté au Parlement.

Le cadre du système de gestion de l'environnement (SGE) de la GRC a été élaboré et approuvé. La Gendarmerie s'emploie maintenant à appliquer le cadre aux objectifs énoncés dans sa SDD de 1997. Le SGE ciblera des secteurs précis où favoriser la réduction et la conservation des ressources naturelles du Canada et comptera les instruments de mesure de la performance qui permettront à la GRC d'évaluer dans quelle mesure elle a atteint les objectifs fixés dans la SDD. Chaque région, en consultation avec la GRC, déterminera les engagements qu'elle sera prête à prendre pour aider la GRC à atteindre ses objectifs au soutien des engagements qu'elle a pris dans sa SDD.

Plans et priorités :

- La GRC prendra des mesures pour élaborer des stratégies portant sur les liens durables des incidences sociales et économiques de ses opérations.

- La GRC entend aussi étendre la consultation jusqu'aux intéressés de l'extérieur, c.-à-d. des représentants et des partenaires des milieux provincial, territorial, municipal et communautaire.

- La GRC s'attache à doter les régions de ressources qui seront responsables de la mise en oeuvre, du suivi et de la promotion de son programme de développement durable.

- La GRC aura un système pleinement intégré et opérationnel de gestion de l'environnement par base de données pour mieux soutenir sa stratégie de développement durable.

Modernisation de la fonction de contrôleur

La modernisation de la fonction de contrôleur est une initiative pangouvernementale confiée au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) et inspirée du rapport du groupe de travail indépendant intitulé La modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada. Il s'agit essentiellement d'une réforme de gestion fondée sur la saine gestion des ressources et sur la prise de décision efficace. Elle nécessite, dans la culture organisationnelle, le passage d'une mentalité de contrôle et d'observation à une mentalité de résultats et de valeurs. Moderniser la fonction de contrôleur signifie élargir le souci purement financier à une perspective de gestion.

Au cours de l'exercice 1999-2000, la GRC a rétabli le rôle du contrôleur dans son organigramme et créé un secrétariat appelé le Bureau de contrôle, chargé de coordonner l'initiative pour l'ensemble de la Gendarmerie. D'ailleurs, la Gendarmerie a été choisie pour faire partie du projet pilote confié au SCT et elle a déjà entrepris les travaux suivants qui mèneront en définitive à la modernisation de la fonction de contrôleur à la GRC.

Plan et priorités :

- Procéder au recrutement et à la dotation des postes du Bureau de contrôle de la GRC.
- Nous engager pleinement dans le projet pilote dirigé par le SCT.
- Nous préparer à procéder à l'évaluation de la capacité de contrôleur, à partir de laquelle on pourra mesurer la capacité de la GRC à satisfaire aux facteurs essentiels de succès énoncés dans le rapport du groupe de travail, afin d'en faire notre étalon, et comparer les politiques et les pratiques actuelles de la GRC aux repères de la fonction publique et d'ailleurs, afin de mettre en lumière les écarts à combler. Le rapport rédigé au terme de cet exercice contiendra les recommandations concernant les priorités et servira de point de départ pour un plan d'action à long terme en vue de la modernisation de la fonction de contrôleur à la GRC.
- Rédiger un plan de communication interne qui prévoit un programme de sensibilisation à l'égard de cette initiative.

En se joignant au projet pilote, la GRC s'ajoute à onze autres ministères et organismes fédéraux qui déjà y collaborent, en mettant en commun les leçons apprises, les meilleurs pratiques et les succès, afin d'aider tous les autres à progresser beaucoup plus rapidement. De plus, en acceptant de faire partie du projet pilote, chaque ministère participe à trois comités sous l'égide du SCT, soit le groupe de travail sur la modernisation, le conseil de contrôle et le groupe de travail du directeur général. La participation à ces trois comités non seulement aidera les ministères participants à échanger des renseignements et des progrès vers l'objectif final, mais elle facilitera aussi l'orientation générale de l'initiative au gouvernement fédéral.

Section IV : Initiatives horizontales

5.4 Relations publiques et information

Le programme des Relations publiques et de l'information aide la GRC à atteindre ses priorités stratégiques par une plus grande sensibilisation et une meilleure compréhension des programmes et des activités. Il assure aussi la promotion et l'accroissement du soutien des employés, des clients et des partenaires pour ses services.



Plans et priorités :

- Miser sur nos relations avec l'Association des anciens de la GRC pour établir un véritable partenariat. Pour commencer, nous avons conclu une entente par laquelle l'Association des anciens assumera la publication de *La Trimestrielle de la GRC*, ce qui libérera des ressources pour poursuivre les objectifs de communication en lien avec les priorités stratégiques.

- Maintenir nos partenariats avec la Commission canadienne du tourisme et d'autres organismes gouvernementaux.

- Être partenaires de la Fondation du sentier transcanadien et de Participaction dans le projet du Relais 2000.

- Présenter des spectacles du Carrousel dans les capitales de chaque province pour souligner les célébrations du millénaire et continuer de promouvoir l'unité canadienne.

5.2 Gestion générale

La Gestion générale veille à la contribution efficace et collaborative au soutien des priorités et des directives du gouvernement et de la GRC et de la vision et des principes de la fonction moderne de contrôle.

Plans et priorités :

Planification stratégique et opérationnelle : La GRC continuera de peaufiner et d'ajuster son nouveau cycle de planification grâce aux moyens suivants :

- l'intégration de la planification des opérations, des finances, des ressources humaines et de la technologie de l'information;
- la consultation plus étendue, plus englobante des partenaires dans la planification des activités;
- la responsabilisation aux fins de la planification;
- l'amélioration des rapports sur le rendement par l'intégration des renseignements financiers et opérationnels.

Gestion financière : La GRC réorganisera et renouvellera sa fonction financière en :

- mettant en oeuvre la Stratégie d'information financière du Gouvernement (SIF).

5.3 Diversification des modes d'exécution (DME)

La GRC poursuit son vaste examen de diversification des modes d'exécution.

Plans et priorités :

- L'examen de DME à la Division Dépôt sera terminé au début de l'an 2000. Une décision devrait être prise quant à l'éventuelle imparti-tion des activités ciblées d'ici le milieu de l'année.
- Les leçons apprises sont appliquées à d'autres examens de DME en cours aux Services de la rémunération, aux Services de la santé, aux Laboratoires judiciaires, à la Gestion de l'information et Technologie de l'information, à l'Administration des biens immobiliers, au Service du matériel, au Collège canadien de police, aux Opérations techniques et aux Services de l'air. Ces examens doivent être terminés au cours de la période de planification 2000-2001.
- D'autres secteurs de la GRC pourraient se prêter à un examen de DME, soit les relations publiques, la sécurité, la formation, le recrutement, etc. D'autres examens de DME pourraient être entrepris pendant la période de planification 2000-2001.





C. Principaux plans et priorités des Services internes



5.1 Ressources humaines

Les Ressources humaines se sont engagées à contribuer au succès de l'organisation par l'harmonisation de ses stratégies, ses structures et ses ressources, en misant sur la qualité du service pour répondre aux besoins changeants de l'organisation. Les Ressources humaines se concentreront sur le soutien aux opérations et aux secteurs d'activité de la Gendarmerie. La structure sera simple, souple et permettra l'action rapide. Le service aux clients procédera par consultation, afin d'aider l'organisation à s'employer à l'excellence dans la prestation de services policiers.

Comme prévu dans la phase de mise en oeuvre du Projet d'harmonisation, une Équipe de mise en oeuvre du processus d'harmonisation des ressources humaines (EMPHRH) a été constituée pour mettre en oeuvre les initiatives stratégiques des Ressources humaines. Son mandat est de guider la mise en oeuvre de toutes les décisions liées aux RH prises par l'État-major supérieur (EMS) et de lier le travail des RH aux autres initiatives d'harmonisation en cours, comme celles relatives au rôle de la Direction générale et aux modèles opérationnels.

Plans et priorités :

- **Modèle de partenariat avec les secteurs d'activité :** Afin de devenir un partenaire stratégique, intégré et pertinent dans l'atteinte des objectifs de l'organisation, on mettra en oeuvre un modèle de partenariat avec les secteurs d'activité. Il faudra pour cela assigner un poste de RH à chaque secteur d'activité et adopter une structure de comité de gérance (conseil stratégique en matière de RH) qui servira de cadre décisionnel.
- **Écarts de rendement et lacunes dans les compétences :** Dans chaque secteur d'activité, on procédera à une analyse des écarts de rendement et des lacunes dans les compétences, à une évaluation des solutions possibles, et à l'élaboration de mesures et de stratégies pour corriger la situation.
- **Perfectionnement professionnel :** On trouvera de nouveaux modèles de parcours de carrière afin de permettre à l'organisation d'attirer, de recruter et de conserver des candidats compétents dans des domaines hautement spécialisés. Un plan d'action sera élaboré pour apporter aux conseillers en carrières du perfectionnement, des programmes de soutien et des outils et ressources de planification de carrière destinés aux employés.
- **Leadership :** On mettra en valeur les compétences en leadership dans l'organisation.
- **Apprentissage et perfectionnement :** On poursuivra la mise en oeuvre d'une stratégie d'apprentissage continu faisant appel aux occasions d'apprentissage et de formation modernes et rentables, afin de développer les compétences clés qui permettent aux individus de s'acquitter de leurs tâches actuelles ou futures.
- **Outils et ressources de planification des RH :** Des mécanismes de planification des RH seront conçus pour que les décisions stratégiques soient fondées sur des faits et non sur des suppositions. Le système d'information sur la gestion des ressources humaines (SIGRH) nous procurera une plus grande capacité à cet égard.
- **Processus de planification stratégique :** On mettra en oeuvre un processus de planification stratégique afin d'harmoniser les systèmes, les structures et les processus avec les priorités de la GRC.

Services internes

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

SERVICES INTERNES	Dépenses prévues 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses de programme (en millions de dollars)	195,1	**229,7**	221,4	218,4
ETP régis par la GRC	751	**651**	651	651
ETP régis par la LEFP	1 070	**1 148**	1 148	1 148

*** Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévue à la fin de l'exercice courant. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.**

B. Objectif du secteur d'activité

Les Services internes appuient la gestion de l'organisation.

La Gestion des ressources humaines a pour objectif de maintenir une politique administrative interne et un service aux niveaux du perfectionnement et du bien-être des employés, de la sélection et de la dotation, ainsi que du développement organisationnel et de la formation.

La Gestion générale vise à fournir un cadre pratique pour la coordination de la planification stratégique, financière et opérationnelle de l'organisation et s'étend à la planification stratégique, aux projets, aux finances, au matériel, à l'immobilier, à la vérification et à l'évaluation, aux relations publiques et à l'information.

La Gestion générale aide à promouvoir les intérêts de la GRC et de la communauté policière en général, et indirectement les priorités d'application de la loi du gouvernement fédéral, par l'examen des initiatives ministérielles et des projets de loi, afin de cerner les incidences qu'ils pourraient avoir sur les politiques, procédures et opérations de la police. En outre, la Gestion générale facilite les efforts des gestionnaires de la GRC dans l'établissement de liens entre les priorités stratégiques de l'organisation et les priorités et initiatives plus vastes du gouvernement.

4.2 Résultat escompté : Le rehaussement de la réputation internationale du Canada

Principal engagement en matière de résultats :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police civile pour les missions de maintien de la paix



La grande visibilité des missions de maintien de la paix signifie que la participation du Canada est surveillée de près par les médias et la communauté internationale.

Stratégie :

- La sélection et le déploiement de cadres policiers de la GRC et autre personnel très expérimentés, compétents et qui possèdent des qualités de chef reconnues.

Plans et priorités :

- On s'efforcera de renforcer le nouveau rôle de chef de file par des possibilités de formation et de perfectionnement continus.
- On abordera de façon pro-active l'identification et la formation des cadres policiers canadiens en vue de leur rôle futur de leader au cours de missions de maintien de la paix et autres missions internationales.
- On concevra des programmes canadiens de formation et de soutien régional destinés aux pays des Balkans pour les aider à se relever de la guerre au Kosovo.
- On offrira un projet de formation de soutien à la paix en Afrique francophone.

Indicateurs de rendement :

- La participation continue de la GRC aux missions de maintien de la paix des NU et autres missions internationales.
- Le leadership de la GRC concernant les services de police civile à l'appui des missions de maintien de la paix des NU et autres missions internationales.

Partenaires :

MAECI, ACDI, Solliciteur général du Canada, MDN, NU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), les services de police canadiens participants et l'État-major de la GRC.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, plans et priorités des Services de maintien de la paix

4.1 Résultat escompté : L'offre de services de police civile opportuns et rentables à l'appui des missions de maintien de la paix

Principal engagement en matière de résultats :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police civile pour les missions de maintien de la paix

Les conflits internes dans les pays étrangers, pour lesquels la communauté internationale a sollicité la participation du Canada en matière de police civile à l'appui de missions de maintien de la paix et autres opérations internationales similaires, nécessitent la sélection, la formation et la gestion du personnel policier canadien qui possède les connaissances, les aptitudes et le profil linguistique nécessaires, en temps opportun et de façon rentable.

Stratégies :

- L'anticipation des missions de maintien de la paix possibles.
- Le maintien d'un bassin rapidement disponible de personnel qualifié.
- L'offre de la formation pertinente avant l'affectation.
- L'attribution de ressources adéquates pour la gestion efficace et efficiente du programme.

Plans et priorités :

- Amélioration continue de la formation, y compris en règlement des problèmes et résolution des conflits.
- Évaluations permanentes du programme pour s'assurer de l'amélioration constante de la qualité des services offerts.
- Fournir à Haïti des policiers actifs et d'autres à la retraite, de la GRC et d'autres services de police canadiens, qui agiront comme conseillers techniques auprès des cadres supérieurs de la Police nationale haïtienne.
- Fournir au Kosovo des conseillers techniques qui aideront à reconstruire un service de police professionnelle.

Indicateurs de rendement :

- L'affectation du nombre convenu de policiers canadiens pour la durée de l'engagement du Canada à l'appui du mandat de chaque mission.
- La satisfaction à l'égard de la gestion par la GRC du programme de maintien de la paix de la police civile canadienne, exprimée par l'autorité internationale chargée de chaque mission et par les partenaires canadiens clés en matière de maintien de la paix.

Partenaires :

MAECI, ACDI, Solliciteur général du Canada, MDN, les NU, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et les services de police canadiens participants.



Services de maintien de la paix

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

SERVICES DE MAINTIEN DE LA PAIX	Dépenses prévues 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses de programme (en millions de dollars)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
ETP régis par la GRC	61	**0**	0	0
ETP régis par la LEFP	0	**0**	0	0

*** Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.**

Nota 1 : Bien qu'il y ait des coûts de programme imputés à ce secteur d'activité, ceux-ci sont remboursés par l'ACDI en vertu d'une entente.

Nota 2 : Le nombre d'ETP pour 1999-2000 correspond aux ETP utilisés.

Nota 3 : Les dépenses prévues sont brutes (c.-a-d. avant recettes).

B. Objectif du secteur d'activité

Les Services de maintien de la paix gèrent la participation efficace et en temps opportun de la police civile canadienne aux activités internationales de maintien de la paix. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

La GRC gère, pour le compte du gouvernement canadien, la participation des policiers canadiens en matière de police civile aux missions de maintien de la paix et autres opérations internationales de soutien de la paix.

La décision d'affecter des policiers civils canadiens pour aider les pays en proie à des conflits internes est prise par les ministres du Cabinet responsables des ministères impliqués dans le maintien de la paix en vertu d'ententes policières canadiennes (MAECI, ACDI, SGC), conformément à la politique étrangère du gouvernement en matière de maintien de la paix, laquelle relève habituellement d'un mandat des Nations Unies.

La politique de maintien de la paix du gouvernement est gérée par le MAECI, le financement est assuré par l'ACDI et les missions sont administrées par la GRC en vertu d'ententes officielles avec le MAECI et l'ACDI.

Nous offrons des policiers civils ayant les connaissances, les aptitudes et le profil linguistique nécessaires pour combler les besoins des missions de maintien de la paix et autres missions de police internationales.

OBJECTIF DE LA GRC:

La sécurité des foyers et des collectivités.

Priorité stratégique :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police civile pour les missions de maintien de la paix

3.4 Résultat escompté : L'amélioration des services de formation supérieure, de recherche et de bibliothèque

Pour aider la communauté policière canadienne à protéger les Canadiens et les Canadiennes contre le crime et le désordre par des services policiers efficaces et efficients, la communauté policière a besoin d'une formation spécialisée opérationnelle, en administration et en gestion, offerte au niveau national.

Stratégies :

Les stratégies du Collège canadien de police englobent :

- Mettre l'accent sur des services très spécialisés de formation, de recherche et de bibliothèque qui peuvent être offerts de la façon la plus économique au niveau national.
- Répondre aux besoins des cadres policiers qui font face à des changements sociaux et organisationnels sans précédent.
- Collaborer étroitement avec les autres écoles de police et autres sources d'apprentissage pour la police.
- Élaborer des normes de formation pour la police canadienne.

Plans et priorités :

- Examen des possibilités de partenariat avec l'industrie privée pour la présentation de cours.
- Établissement d'une stratégie et d'un partenariat afin de rationaliser l'offre de la formation policière à l'échelle nationale.
- Modification des cours sur les techniques d'enquête pour y inclure des aspects du crime organisé.
- Élaboration de cours sur la criminalité de haute technologie et sur la cybercriminalité pour éviter d'être dépassé par les tendances nouvelles dans la criminalité.
- Modification des instruments d'apprentissage en tenant compte des technologies nouvelles et des besoins d'une clientèle plus diversifiée.
- Amélioration de l'accès à la bibliothèque du CCP et aux autres services via Internet.
- Élaboration plus poussée du programme de perfectionnement des cadres du CCP.
- Amélioration de nos capacités de formation à distance.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans l'utilisation des services du CCP.
- Les tendances dans la satisfaction des clients à l'égard des services du CCP.
- L'appui manifesté par le comité consultatif du CCP et part la communauté policière.
- La recherche de partenariats par le secteur privé et les organismes à but non lucratif et l'endossement de produits.

Partenaires :

Écoles de police, principaux services de police, collèges communautaires, associations de chefs de police.

Principal engagement en matière de résultats :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières



3.3 Résultat escompté : Le partage efficace et en temps opportun de renseignements criminels sur le crime organisé

Principal engagement en matière de résultats :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières



Le partage de renseignements criminels fiables, exacts et en temps opportun sur les groupes du crime organisé est essentiel aux organismes canadiens d'application de la loi pour qu'ils puissent lutter efficacement contre les principales menaces criminelles à la société canadienne, en particulier le crime organisé.

Stratégie :

La pierre angulaire de la stratégie du Service canadien de renseignements criminels (SCRC) est :

- la cueillette et le partage de renseignements criminels de qualité, grâce à des partenariats solides avec les organismes d'application de la loi canadiens et internationaux.

Plans et priorités :

- Établissement d'un partenariat avec l'industrie privée concernant le développement de sa nouvelle technologie.
- Étude des options avec des partenaires traditionnels et non traditionnels afin d'améliorer la qualité des rapports de renseignements.
- Établissement de nouveaux partenariats internationaux en réponse à la mondialisation croissante du crime organisé, en particulier concernant la stratégie nationale de lutte aux bandes de motards hors-la-loi et la stratégie nationale contre l'exploitation sexuelle des enfants.
- Réaffectation de ressources et acquisition de compétences supplémentaires au moyen du programme de détachement afin d'offrir des renseignements sur les priorités nationales et les questions nouvelles concernant le crime organisé.

Indicateurs de rendement :

- Le niveau de satisfaction exprimé par les partenaires clés sur la qualité des renseignements criminels partagés.
- Les commentaires des participants aux ateliers.
- Le niveau et la qualité des renseignements fournis par les partenaires (via la ligne sans frais).

Partenaires :

Plus de 370 organismes partenaires.

- Créer le bureau du dirigeant principal de l'information qui sera chargé de coordonner, consolider et gérer les divers moyens et technologies utilisés pour la cueillette, le stockage et l'utilisation des données.
- Rationaliser la procédure de vérification des dossiers criminels par la mise en service d'un système intégré de saisie des données qui réduira le temps de réponse.
- Participer avec le ministère du Solliciteur général (Service correctionnel Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles) et d'autres organismes gouvernementaux à l'élaboration d'un plan d'action stratégique visant les questions de sécurité publique et reposant sur l'utilisation de renseignements sur les contrevenants et leurs crimes par les organismes fédéraux de la justice pénale.
- Améliorer les infrastructures informatiques et de télécommunications au soutien des opérations de la GRC et des services fournis à ses partenaires. Les plans visent le Réseau des Services nationaux de police (RSNP) et le Système de bureautique de la GRC (ROSS).
- Participer à des réseaux communs de radio avec d'autres organismes de sécurité publique, comme dans la région métropolitaine de Vancouver en Colombie-Britannique (E-COMM) et dans la région d'Ottawa-Carleton (OCRVRCS); il s'agit d'occasions de partenariats qui permettent de réduire les coûts et d'améliorer l'interfonctionne-ment.
- Moderniser les divers systèmes de radiotélécommunication dépassés afin de réduire les coûts de télécommunications.

Indicateurs de rendement :

- Satisfaction accrue des utilisateurs des bases de données et des services du Centre d'information de la police canadienne (CIPC).
- Qualité des données (opportunité, exactitutde, exhaustivité).

Partenaires :

Plus de 400 services de police ainsi que les ministères et les organismes fédéraux et provinciaux reliés par l'intermédiaire des 2 800 liens du réseau des SNP.

Principal engagement en matière de résultats :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières



3.2 Résultat escompté : L'accès accru par les clients aux dossiers d'antécédents judiciaires, d'empreintes digitales et sur les armes à feu

Principal engagement en matière de résultats :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières



Le personnel policier dans l'ensemble du Canada a besoin de renseignements exacts et en temps opportun pour soutenir une application efficace et efficiente de la loi et d'autres services de police, qui contribuent à la sécurité des foyers et des collectivités pour les Canadiens et les Canadiennes.

Stratégies :

Les stratégies du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) englobent les suivantes :

- Assurer un délai de réponse rapide aux demandes de renseignements.
- Assurer la fiabilité, la validité et la qualité des renseignements fournis.
- Améliorer la capacité des services de traiter la demande croissante de services d'information.

Plans et priorités :

- Nous concentrer sur la gestion des renseignements policiers de qualité afin de nous doter des bons outils pour améliorer nos fonctions d'enquête, de soutien à la prise de décision et d'établissement de réseaux avec nos partenaires de la justice pénale (avancer vers la mise en oeuvre du Système intégré de rapports sur les renseignements judiciaires (SIRRJ).
- Mettre en oeuvre la phase préliminaire de planification de projet de l'identification en temps réel (ITR), une stratégie de programme technologique visant à intégrer les divers systèmes d'information sur les contrevenants afin d'obtenir un fichier informatisé interrompu entre l'arrestation et l'incarcération; la mise en oeuvre de l'ITR favorisera l'élimination des arriérés et des longs retards que connaissent les casiers judiciaires.
- Moderniser le Centre d'information de la police canadienne (CIPC), mécanisme national de partage de renseignements de justice pénale auquel participent les partenaires de la justice pénale du Canada et de l'étranger.
- Adopter les normes du National Institute of Standards and Technology pour l'échange électronique international des données dactyloscopiques.
- En partenariat avec le ministère de la Justice, mettre en oeuvre des stratégies pour encourager les Canadiens et les Canadiennes à enregistrer leurs armes à feu dans le délai de quatre ans prévu dans la *Loi concernant les armes à feu et certaines autres armes*, sanctionnée le 1er décembre 1998.
- Entreprendre la schématisation et l'examen des modalités administratives pour adopter des stratégies de réingénierie visant à rationaliser le déroulement du travail, à enrichir le milieu de travail et à cultiver l'utilisation optimale des ressources pour une prestation de services opportuns et de qualité aux Canadiens et aux Canadiennes autant qu'à la collectivité d'application de la loi.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, plans et priorités des Services nationaux de police

3.1 Résultat escompté : L'accès accru par les clients à un service amélioré de rapports d'analyse de l'ADN

Les éléments de preuve névralgiques à l'appui des enquêtes policières exigent de plus en plus des outils technologiques perfectionnés, dispendieux et en évolution rapide.

Stratégies :

Les stratégies du Service des laboratoires judiciaires de la GRC sont :

- Nous préparons la mise en oeuvre de la technologie de prise/d'empreintes des diamants.
- Bâtir la banque nationale de données génétiques (conformément à la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*).
- L'offre de conclusions en temps opportun concernant l'analyse des échantillons d'ADN, des faux billets et des documents de voyage et autres contrefaits.

Plans et priorités :

- Nous continuons de préparer l'accréditation du programme de criminalistique par le Conseil canadien des normes. La vérification initiale aux fins d'accréditation d'un laboratoire est achevée, les demandes d'accréditation pour les autres laboratoires seront soumises en 2000.
- L'arriéré et les délais de réponse des données génétiques seront réduits et le volume des dossiers traités devrait augmenter. Des ressources sont également réaffectées à l'interne pour venir à bout de l'arriéré.
- Nous fixerons des normes de performance pour le traitement de cas. La performance sera mesurée et les résultats publiés à l'interne et pour les clients extérieurs.
- Par appel d'offres, nous cherchons la collaboration de laboratoires du secteur privé aux fins d'analyses génétiques.
- Une comité consultatif de clients sera constitué et l'engagement des clients à optimiser l'utilisation des services de laboratoires judiciaires sera accru.
- Nous intensifierons les efforts d'amélioration de nos modalités administratives.
- Les données sur la satisfaction des clients fournies lorsque les preuves sont retournées aux clients après analyse continueront d'être réunies par l'intermédiaire du questionnaire sur la qualité du service.

Indicateurs de rendement :

- Le degré de couverture nationale du service amélioré de rapports d'analyse de l'ADN de la GRC.
- Le délai de réponse moyen des conclusions des expertises judiciaires.
- La satisfaction des clients à l'égard de la contribution des expertises judiciaires à l'élucidation d'enquêtes criminelles.

Principal engagement en matière de résultats :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières



Partenaires :

Les enquêteurs de police canadiens, les avocats de la Couronne, les ministères et organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux, les organismes internationaux d'application de la loi et les fournisseurs de services et du secteur privé.

Services nationaux de police

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

SERVICES NATIONAUX DE POLICE	Dépenses prévues 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses de programme (en millions de dollars)	220,4	**276,0**	265,8	272,5
ETP régis par la GRC	1 143	**1 025**	1 025	1 025
ETP régis par la LEFP	811	**375**	375	375

*** Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévue à la fin de l'exercice courant. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.**

B. Objectif du secteur d'activité

Les Services nationaux de police (SNP) ont pour objectif d'offrir des services techniques spécialisés de pointe à la communauté policière et d'améliorer les outils d'enquêtes policières et la nature, la portée et la qualité des données judiciaires partagées qu'utilisent la communauté policière canadienne, les ministères fédéraux, les organismes d'application des règlements et des lois et certaines organisations de police étrangères, dont Interpol. Ces services sont utilisés par les secteurs d'activité des Services de police contractuelle et de police fédérale de la GRC et, à un moindre degré, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Parmi les services techniques spécialisés offerts à la communauté policière figurent les laboratoires judiciaires (p. ex. : analyse génétique), l'identité judiciaire (p. ex. : empreintes digitales), les renseignements judiciaires automatisés (p. ex. : casiers judiciaires, communications), le renseignement (p. ex. : crime organisé) et des services de formation policière supérieure à la communauté policière canadienne et internationale et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Les Services nationaux de police de la GRC sont le lien qui aide à offrir un système intégré national d'application de la loi, essentiel au fonctionnement efficace, efficient et en temps opportun des quelques 400 organismes canadiens d'application de la loi, qu'il s'agisse de gros services de police municipaux ou provinciaux ou de petits services locaux. La GRC est également le plus gros utilisateur, consommant environ 30 % de ces services.

OBJECTIF DE LA GRC :

La sécurité des foyers et des collectivités.

Priorité stratégique :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'enquêtes policières

2.9 Résultat escompté : Une satisfaction accrue des clients et des partenaires

Bien que le contact avec la police puisse être un événement négatif pour ceux en conflit avec la loi, le public et ceux qui rencontrent la police en tant que partenaires, bénévoles, victimes, témoins, contrevenants et autres « clients » devraient être convaincus que le niveau et la qualité des services sont pertinents et sont conformes à la *Charte des droits et libertés* et autres normes protégeant les droits des Canadiens et des Canadiennes.

Stratégies :

- Amélioration de notre initiative de qualité du service
- Sélection de recrues pertinentes
- Encouragement à l'apprentissage permanent
- Assurance d'un système de discipline interne solide
- Participation aux processus de plaintes du public
- Sondages sur la satisfaction du public.

Plans et priorités :

- Recherche de moyens peu coûteux d'obtenir une rétroaction systématique pouvant servir à améliorer la qualité de nos services, ce qui nous permettrait d'accroître encore la satisfaction du public.
- Sondage des citoyens dans les communautés autochtones dans l'ensemble du Canada, afin d'évaluer leurs attentes et leur satisfaction à l'égard des services de la GRC.
- Préparation au renouvellement à venir en 2002 des ententes de vingt ans pour des services de police avec huit provinces et trois territoires.
- Élaboration d'un modèle rentable pour assurer les services de police en Colombie-Britannique, en Alberta, à Terre-Neuve, en Nouvelle-Écosse et au Manitoba.

Indicateurs de rendement :

- Satisfaction exprimée par les clients, victimes, communautés et juridictions à contrats.

Partenaires :

Communautés et organisations communautaires.

Principal engagement en matière de résultats :

iii) Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités



2.8 Résultat escompté : Une réduction des plaintes du public justifiées

Principal engagement en matière de résultats :

iii) Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités



Pour maintenir la confiance du public dans ses services de police, la GRC donne suite à toutes les plaintes du public d'inconduite réelle ou perçue par des employés de la GRC, en tentant de satisfaire les plaignants et en affichant sa responsabilité à l'égard du public, tout en respectant les droits des employés de la GRC.

Stratégies :

- Donner suite à toutes les plaintes de façon transparente et en temps opportun .
- Selon le cas, régler les plaintes à la satisfaction des deux parties, par des rencontres informelles entre le plaignant, l'employé visé par la plainte et le superviseur de l'employé.
- Améliorer la communication entre toutes les parties.

Plans et priorités :

- La poursuite de la mise en oeuvre d'un système automatisé d'information sur les plaintes du public dans l'ensemble de la GRC.
- La mise à jour du système actuel et l'étude de la possibilité de mettre en oeuvre un système automatisé de rapport des plaintes du public plus convivial, souple et abordable.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans le rapport entre le nombre de plaintes justifées et le nombre d'employés de la GRC.

Partenaires :

Représentants divisionnaires des relations fonctionnelles (RDRF) de la GRC, Commission des plaintes du public (CPP) de la GRC.

2.6 Résultat escompté : Une contribution à la réduction du taux de crimes contre les biens

Malgré une affluence croissante, les Canadiens et les Canadiennes continuent d'être victimes de crimes contre les biens.

Stratégies :

- Programmes d'éducation et de sensibilisation du public.
- Efforts conjugués de la police et de la communauté de prévention et de résolution des problèmes en vue de réduire les vols et le vandalisme.
- Forums de justice réparatrice pour les jeunes contrevenants.

Plans et priorités :

- Compte tenu du déclin des crimes contre les biens et de l'expansion rapide des délits économiques comme les fraudes par télémarketing, nous portons une attention plus grande aux formes nouvelles de crimes contre les biens, en particulier quand ils sont perpétrés par le crime organisé.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans les données statistiques sur les vols ou le vandalisme.

Partenaires :

Commerces du secteur privé, assureurs, groupes et associations communautaires.

2.7 Résultat escompté : Une contribution à l'augmentation de la sécurité routière

La libre circulation des particuliers, des véhicules et des biens sur nos routes, en toute sécurité, est une préoccupation constante pour les Canadiens et les Canadiennes.

Stratégies :

- L'application des règlements de la circulation ou l'offre de programmes d'éducation conçus pour accroître le port de la ceinture de sécurité et l'utilisation des sièges pour bébés et pour réduire l'ivresse au volant.

Plans et priorités :

- Le règlement de la persistance des cas d'ivresse au volant et du problème du faible taux de port de la ceinture de sécurité.
- La mise en oeuvre des recommandations découlant d'une étude à la fine pointe maintenant en cours en Alberta. L'étude vise l'élaboration et la mise à l'essai d'un modèle complet de services de la circulation axés sur la police communautaire et qui répondra notamment à la question de savoir si, au lieu de mettre l'accent sur les conducteurs qui commettent des excès de vitesse, on devrait plutôt le mettre sur les conducteurs aux facultés affaiblies et qui omettent de porter la ceinture de sécurité.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans les collisions d'automobiles.

Principal engagement en matière de résultats :

iii) Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités



- Les tendances dans le port de la ceinture de sécurité.
- Les tendances dans les infractions pour la conduite avec facultés affaiblies.

Partenaires :

Transports Canada, ACCP, ministres du fédéral et des provinces et territoires et ministères responsables de la sécurité routière, Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé.

2.5 Résultat escompté : Une contribution à la baisse du taux de criminalité global

Principal engagement en matière de résultats :

iii) Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités

Le nombre de crimes signalés à la police continue de préoccuper les Canadiens et les Canadiennes, malgré une diminution du taux de criminalité au cours des dernières années.

Stratégie :

- Au moyen de la police communautaire, prévenir et régler les problèmes locaux de criminalité et de désordre, en partenariat avec les communautés que nous servons.

Plans et priorités :

- La poursuite de la mise en oeuvre de la police communautaire, y compris la justice réparatrice, la prévention du crime et autres stratégies.

Indicateurs de rendement :

- Tendances dans les données statistiques sur la répression des infractions au Code criminel et autres infractions.
- Tendances dans les taux de criminalité (non disponibles encore).

Partenaires :

Organisations communautaires et associations de quartier, organisations religieuses, commerces locaux, bénévoles, administrations locales, citoyens concernés, organismes sociaux.





2.4 Résultat escompté : Des méthodes policières adaptées aux besoins des communautés autochtones et qui font état de leur culture

On reconnaît que les méthodes policières traditionnelles et le système traditionnel de justice pénale ne répondent pas aux besoins des peuples autochtones. Ils devraient être mieux adaptés culturellement, se fonder sur des partenariats solides avec les communautés autochtones et traiter les conditions sociales sous-jacentes.

Stratégies :

- Adoption de méthodes de justice réparatrice
- Mise en oeuvre de forums de justice communautaire (FJC)
- Encouragement à la sensibilisation culturelle et à la spiritualité
- Recours aux cercles de guérison et de détermination de la peine
- Recrutement d'un plus grand nombre d'Autochtones à la GRC
- Établissement et renforcement des partenariats avec les dirigeants et les communautés autochtones
- Soutien aux services de police dans les réserves.

Plans et priorités :

- Offrir des preuves systématiques supplémentaires de l'effet positif des activités de justice réparatrice.
- Travailler avec les peuples autochtones, les collectivités et d'autres ministères pour lancer des initiatives stratégiques permanentes pour traiter les problèmes sociaux et juridiques qui touchent les collectivités autochtones.
- En partenariat avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada (AIIAC), concevoir une intervention globale, faisant appel à la collaboration et à la culture, pour traiter la violence familiale à partir du principe que la santé est un état d'équilibre entre l'individu, la communauté, le milieu et la spiritualité.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans le nombre de FJC utilisés par la GRC et les membres des communautés autochtones.
- La satisfaction exprimée par les clients, les victimes, les communautés et les prestataires de services.

Partenaires :

Communautés et dirigeants autochtones, Justice Canada, MAINC, CIC, DRHC.

Principal engagement en matière de résultats :

ii) Principal engagement en matière de résultats : Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les Autochtones



2.3 Résultat escompté : Une contribution au sentiment accru de sécurité de la population

Principal engagement en matière de résultats :

1) Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile



La crainte entrave le style de vie des Canadiens et des Canadiennes, en particulier ceux et celles qui se sentent le plus vulnérable, dont les personnes âgées, les jeunes citadines et les personnes handicapées.

Stratégies :

- Informer les Canadiens et les Canadiennes sur le risque statistique réel d'être victimisés pour qu'ils puissent mieux évaluer leur sécurité dans diverses circonstances.
- Offrir des programmes d'éducation publique, de la sensibilisation et des conseils sur la prévention et l'auto-protection.
- Offrir de meilleures interventions par la police, en particulier concernant la re-victimisation (autrement dit, si la police traite les victimes de façon plus attentive, cela réduit leur crainte de victimisation ultérieure).

Plans et priorités :

- Élaborer des moyens innovateurs d'appuyer les enquêtes locales sur la victimisation et la crainte d'être victime de crime, afin d'offrir des mesures permanentes du rendement.
- Soutien de l'enquête nationale de 1999 auprès des victimes, dans le cadre de l'*Enquête sociale générale* de Statistique Canada, afin de déterminer si des changements se sont produits depuis les enquêtes récentes effectuées en 1988 et en 1993.

Indicateurs de rendement :

- La crainte d'être victimisée personnellement est passablement différente de la crainte du crime en tant que problème social. L'indicateur du rendement dans le premier cas se situe dans les tendances dans les résultats des sondages auprès des Canadiens sur leurs craintes en matière de sécurité, en particulier la crainte de déambuler dans leur quartier la nuit.

Partenaires :

DRHC, Justice Canada, organisations de prévention du crime provinciales, territoriales et municipales, organisations communautaires de prévention du crime et de protection.

2.2 Résultat escompté : Une contribution à la baisse de la criminalité juvénile

En dépit de la baisse des taux de criminalité, les médias et certains guides d'opinion ont exprimé beaucoup de crainte sur la criminalité juvénile et la nécessité d'être plus fermes à l'endroit des jeunes contrevenants.

Stratégies :

Nous employons diverses alternatives aux mesures et stratégies traditionnelles de justice pénale pour résoudre le problème avec nos partenaires :

- La déjudiciarisation (non inculpation) du système de justice officiel des jeunes contrevenants primaires
- La prévention pour empêcher les jeunes de perpétrer des délits
- La justice réparatrice pour les victimes et les contrevenants
- L'intervention précoce dans la vie des jeunes à risques
- L'offre de programmes éducatifs
- La consultation auprès des jeunes

Plans et priorités :

- L'enrichissement du plan stratégique quinquennal, par l'adoption d'une nouvelle façon de traiter les questions relatives aux jeunes en suivant un modèle de prévention du crime par le développement social.
- L'élaboration de ressources et de programmes éducatifs afin d'accroître les mesures de sécurité dans les communautés, avec accent sur les écoles, y compris de la documentation sur les agents de liaison avec les écoles, un programme d'études sur la prévention du crime et un investissement plus à fond dans le « B.C. Youth-Police Network »[5].
- La mise en oeuvre d'initiatives en matière de justice réparatrice, comme les forums de justice communautaire, pour réduire le récidivisme, en particulier lorsqu'elles ciblent les 55 % des jeunes contrevenants responsables des voies de fait sans gravité.
- L'examen de solutions de rechange tels des programmes de déjudiciarisation pour les jeunes, afin de réduire l'impact de l'appareil judiciaire sur les jeunes à risques.
- La poursuite de programmes communautaires de prévention du crime, tels les programmes de liaison et de sensibilisation aux drogues.
- L'examen des motifs de la diminution des taux de criminalité officiels pour voir si cette baisse est attribuable à la non-inculpation des jeunes par la police (p. ex. en raison du recours à la déjudiciarisation ou par manque de preuves).

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans les données statistiques policières sur les taux de criminalité conernant la répression des infractions au *Code criminel*.
- Les tendances dans les sondages de la police et des communautés auprès des victimes.

Principal engagement en matière de résultats :

i) Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile



Partenaires :

Communautés, organisations de jeunes, Scouts Canada, organisations de prévention, autres services de police, écoles, groupes de victimes, Forum de la jeunesse du Commissaire.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, plans et priorités des Services de police contractuelle

Principal engagement en matière de résultats :

i) Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile



2.1 Résultat escompté : Une contribution à la baisse des crimes de violence

Peut-être en raison de la couverture par les médias d'incidents rares mais dramatiques, les Canadiens et les Canadiennes ont de plus en plus peur d'être victimes de crimes de violence, en dépit des baisses récentes des taux officiels.

Stratégies :

- Offre d'une gamme d'interventions pertinentes, de la répression à la justice réparatrice, en réponse à une politique de tolérance zéro à l'égard des crimes de violence.
- Offre de programmes de prévention et d'éducation du public.
- Offre de services liés à la violence familiale, y compris en matière d'agressions sexuelles contre les enfants.
- Accent sur la violence dans les écoles.
- Partage de renseignements sur les contrevenants (p. ex. SALCV).
- Amélioration, par notre rôle de leader, d'une stratégie nationale d'application de la loi centrée sur les besoins des enfants exploités et victimisés au Canada pour coordonner l'intervention à l'échelle nationale.

Plans et priorités :

- Les efforts de la GRC continueront d'être axés sur les craintes des Canadiens et des Canadiennes à l'égard de la violence dans nos foyers, nos rues et nos communautés, ainsi que dans nos écoles.
- Nous encouragerons l'application des lignes directrices à l'intention des organismes d'application de la loi relatives aux enfants exploités et victimisés, rédigées récemment de concert avec le Service canadien de renseignements criminels (SCRC) et les ministères fédéraux de la Justice et du Solliciteur général du Canada, au soutien de la priorité du gouvernement fédéral qu'est la protection des jeunes et des enfants.
- Nous tiendrons des ateliers et des séminaires à l'intention des agents de la paix de première ligne afin qu'ils puissent mener des enquêtes rapides et poussées sur les cas d'enfants exploités et victimisés au Canada.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans les données statistiques sur la criminalité signalée par la police.
- Les tendances dans les sondages auprès des victimes de crime.
- Les partenariats avec les organismes engagés dans la réduction des crimes de violence.

Partenaires :

Santé Canada, SCC, organismes provinciaux, communautés, organisations de prévention, organisations de services aux victimes, autres services de police.

- L'offre de mesures de justice réparatrice
- La déjudiciarisation des jeunes contrevenants
- L'atténuation des conséquences du crime sur les victimes
- Le ciblage des délinquants présentant un risque élevé de récidive
- L'établissement de partenariats
- L'éducation et la sensibilisation du public

Avantages des Services de police contractuelle pour le gouvernement fédéral :

Le gouvernement fédéral tire certains avantages de l'offre par la GRC de services de police à contrat aux provinces, municipalités et territoires. Tout d'abord, la GRC offre une infrastructure nationale pour promouvoir les priorités policières du gouvernement fédéral dans les diverses jurdictions et pour exécuter les programmes fédéraux. En outre, elle est un symbole d'unité nationale et de cohésion sociale, compte tenu de sa présence dans tout le pays. La GRC assure une présence fédérale et l'exécution des programmes dans les régions éloignées et dans les grandes villes, tout en maintenant son adaptation culturelle, ce qui la rend bien adaptée au travail dans des communautés hétérogènes. Dans l'ensemble, la GRC a une influence positive sur le maintien d'une norme nationale de services de police à la population canadienne.

La lutte contre le crime organisé est une grande priorité du programme La sécurité des foyers et des collectivités énoncé dans le Livre rouge et le programme Crime et Justice de 1993, et elle est un lien avec l'une des sept priorités du gouvernement exposées dans le Discours du Trône de 1999, Bâtir des collectivités plus fortes - Édifier des collectivités plus sûres. Pusique les groupes de crime organisé pénètrent et attaquent des institutions nationales, fédérales, provinciales et municipales sans discernement, la grande priorité du gouvernement fédéral est servie par la présence de la GRC dans nombre de collectivités d'un bout à l'autre du pays.

La participation de policiers canadiens dans les initiatives internationales de consolidation de la paix pour la sécurité de la personne, du gouvernement fédéral, s'insère dans la priorité qu'est le crime organisé pour la GRC et dans d'autres priorités stratégiques qui visent à édifier des collectivités plus sûres et à investir dans la connaissance et la créativité. La participation de la GRC contribue aux efforts visant à limiter l'espace où les groupes de crime organisé transnational prospèrent et est en harmonie non seulement avec les priorités de sécurité publique du Solliciteur général, mais aussi avec les objectifs généraux de prestation de services de police de première ligne. La participation de la GRC apporte paix et stabilité aux collectivités déchirées par la guerre et fait jaillir des institutions démocratiques, tout en permettant aux policiers de mieux connaitre et de mieux apprécier les cultures étrangères dorénavant représentées au Canada.

Les policiers canadiens en mission de consolidation de la paix réussissent, par le coaching et le mentorat des policiers des pays où sévissent des conflits, non seulement à aider les services de police étrangers à enquêter et à gérer leurs propres enquêtes criminelles, mais aussi à établir des liens plus étroits avec des partenaires internationaux, de sorte qu'on pourra présenter un front uni contre le crime organisé en partageant renseignements et formation. En parvenant à déstabiliser les groupes de crime organisé qui cherchent à s'établir dans des pays divisé, nous devrions observer le fléchissement de l'incidence de cet élément criminel au Canada.

OBJECTIF DE LA GRC :

La sécurité des foyers et des collectivités.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :

une protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile;

des alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les Autochtones;

des services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités.

Services de police contractuelle

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

SERVICES DE POLICE CONTRACTUELLE	Dépenses prévues 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses de programme (en millions de dollars)	363,1	**343,4**	349,1	348,4
ETP régis par la GRC	10 060	**10 248**	10 248	10 248
ETP régis par la LEFP	1 097	**1 227**	1 227	1 227

*** Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévue à la fin de l'exercice courant. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.**

B. Objectif du secteur d'activité :

L'objectif des Services de police contractuelle est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales et autochtones.

Le gouvernement fédéral a signé des ententes avec les huit provinces et les trois territoires en matière de services de police. Ces ententes d'une durée de 20 ans prendront fin en 2012[4].

Notre stratégie à moyen terme est d'élaborer un cadre de négociations en vue de l'an 2012. Nous planifions aussi en vue du prochain examen quinquennal du coût de base des ententes.

Pour aider à atteindre notre priorité stratégique d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités, nous offrons des services de qualité par le biais de la police communautaire. Cela signifie résoudre et prévenir les problèmes de criminalité locaux en partenariat avec les communautés que nous servons, par des moyens réactifs et proactifs.

Par conséquent, tout ce que nous faisons maintenant met l'accent sur la consultation de nos clients et des intervenants, l'établissement de partenariats avec les communautés et les services locaux, l'habilitation au niveau de la prestation des services et la mobilisation des ressources communautaires et autres pour compléter nos propres ressources.

Grâce à l'écoute de nos clients et de nos partenaires, les services de police que nous leur offrons conformément à des contrats conclus avec les provinces et municipalités sont davantage axés sur les besoins et les priorités de chaque communauté. En tirant des renseignements des projets pilotes et des pratiques exemplaires, nous améliorons continuellement la qualité des services que nous offrons.

Nous améliorons aussi nos services en appliquant notre méthode de résolution des problèmes aux victimes, contrevenants et au grand public. Nous y parvenons en adoptant un ensemble de stratégies complémentaires à chaque problème et à chaque communauté (voir encadré ci-dessous).

Nos stratégies englobent les suivantes :

- La réduction du crime et la dissuasion d'en commettre par l'application de la loi
- La prévention du crime et des récidives par la résolution des problèmes communs sous-jacents

I.9 Résultat escompté : L'efficacité des liaisons internationales et de l'activité outremer

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé

Compte tenu de la mondialisation de l'économie du Canada et de la libre circulation des personnes, des biens et des services à travers nos frontières, la criminalité est de portée de plus en plus transnationale.

Stratégies :

- Maintenir un programme d'agents de liaison (AL) affectés dans diverses villes stratégiques à l'échelle internationale, afin d'offrir aux communautés policières canadiennes et étrangères de l'aide et des renseignements et d'assurer la coordination du soutien nécessaire, en particulier dans le cas des enquêtes en matière de trafic de drogues, de crime organisé et d'immigration.

- Gérer l'adhésion du Canada à Interpol et administrer le bureau central national d'Interpol à Ottawa, en sa qualité de premier point de contact pour les demandes de renseignements provenant des services de police étrangers engagés dans la lutte contre le crime organisé.

Le programme des agents de liaison :

- est le point de mire des stratégies internationales du Canada de lutte contre le crime organisé et antidrogue et aide à empêcher que de nombreux incidents se produisent (p. ex. introduction illégale au Canada);

- contribue à des opérations de lutte contre le crime organisé plus efficaces et qui ont eu une incidence sur le Canada, en s'attaquant à la hausse des activités criminelles transnationales et en donnant suite aux enquêtes connexes sur les produits de la criminalité.

Le programme d'Interpol :

- aide à intercepter des personnes recherchées;

- aide à lutter contre les réseaux internationaux de vol d'automobiles agissant depuis le Canada;

- contribue à long terme à accroître la sécurité des Canadiens et Canadiennes, tant au Canada qu'à l'étranger, ainsi qu'à la lutte contre les organisations criminelles internationales.

Plans et priorités :

- Accroître le personnel de notre programme de Stratégie canadienne antidrogue afin de répondre à l'augmentation rapide des demandes d'aide des AL.

- Organiser des ateliers à Lyon pour les agents de liaison affectés en Europe et en Extrême-Orient pour les agents de liaison affectés en Asie.

Indicateurs de rendement :

- Collaboration internationale accrue avec les Services de police et États étrangers.

- Satisfaction à l'égard de l'aide apportée par les AL.



- Participation accrues des services de police canadien au programme d'Interpol.

Partenaires :

MAECI, Justice Canada, autres ministères fédéraux, organismes d'application de la loi canadiens et étrangers, bureaux d'Interpol partout dans le monde.

I.8 Résultat escompté : L'accroissement de l'efficacité des services de protection et de sécurité des dignitaires canadiens et étrangers

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



Les dignitaires canadiens et étrangers risquent d'être la cible de violence pour des motifs personnels, criminels ou politiques ou d'être visés par le crime organisé. Les dignitaires englobent le Premier ministre, le Gouverneur général, certains autres dignitaires canadiens, les diplomates étrangers qui séjournent au Canada, les personnes jouissant d'une protection internationale en visite et autres personnes désignées par le Solliciteur général du Canada

Stratégie :

- Offrir aux dignitaires canadiens et étrangers des services de protection et de sécurité.

Plans et priorités :

- Le Canada accueille divers rassemblements internationaux et la GRC est responsable de la sécurité de tous les lieux et de tous les participants. Quelques grands événements annoncés :

En 2000

- Assemblée générale de l'Organisation des États américains à Windsor (Ontario).
- Seizième Congrès mondial du pétrole à Calgary (Alberta).
- Conférence des ministres de l'éducation du Commonwealth à Halifax (Nouvelle-Écosse).

En 2001

- Troisième Sommet des Amériques à Québec (Québec)
- Jeux de la Francophonie à Ottawa (Ontario).

- Règlement du problème de la hausse rapide des frais de la protection assurée au cours des voyages à l'étranger des dignitaires et de l'augmentation du nombre de sommets internationaux qui se déroulent au Canada.

- L'harmonisation des ressources et la surveillance étroite des coûts en vue de réaliser d'autres économies en vue de les réaffecter aux priorités.

Indicateurs de rendement :

- Excellents états de service quant aux visites et évènements sans incident.
- Satisfaction des clients.

Partenaires :

Bureau du Conseil privé, MAECI, Patrimoine Canada, autres ministères fédéraux, SCRS, Commission de la capitale nationale et services de police locaux.

I.7 Résultat escompté : L'amélioration de la qualité des renseignements criminels

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé

Des renseignements exacts et en temps opportun sur les criminels, les groupes criminels et les actes criminels sont essentiels pour permettre aux organismes canadiens d'application de la loi de lutter collectivement contre les menaces graves que représente particulièrement le crime organisé pour la société canadienne.

Stratégies :

Les stratégies du Programme de renseignements criminels de la GRC englobent les suivantes :

- Permettre de lutter à la source contre le crime et le terrorisme de portée transnationale.
- Identifier les tendances dans la criminalité transnationale et suivre les structures, les réseaux, les modes opératoires et les points faibles des organisations criminelles et des groupes terroristes.
- Adopter une méthode novatrice pour la mise en ordre de priorité des groupes cibles du crime organisé aux fins de la répression pour l'ensemble de la GRC.

Plans et priorités :

- Ateliers de gestion des renseignements pour les chefs de détachement et les responsables de programme dans l'ensemble du Canada, afin de s' assurer que les renseignements répondent aux besoins de toute l'organisation et débordent les territoires de compétence et les structures hiérarchiques.
- Amélioration de la portée et de la qualité des renseignements inscrits dans le système de renseignements partagés par nos partenaires.
- Renforcement des partenariats locaux et internationaux et établissements de nouveaux partenariats, notamment avec le secteur privé.
- Suivi des priorités nationales d'application de la loi fixées en 1999 et soutien en renseignements aux opérations qui s'y emploient.
- Suivi des plans nationaux de collecte de renseignements prioritaires élaborés en 1999.
- Promotion de la Banque nationale de données criminelles (BNDC) et du Système de renseignements protégés sur la criminalité (SRPC) comme seuls dépôts de tous les renseignements criminels de la GRC et contrôle de leur utilisation rigoureuse dans l'ensemble de la GRC.
- Surveillance des tendances nouvelles dans l'activité criminelle et dans les menaces à la sécurité nationale.

Indicateurs de rendements :

- Satisfaction des principaux partenaires et clients.

Partenaires :

SGC, BCP, SCRC, CIC, ACCP, SCRS, MAECI, les provinces et territoires, Interpol, Europol, Groupe d'experts à haut niveau sur la criminalité transnationale du P8, Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) qui relève de l'Organisation des États américains, Ass. internationale des chefs de police, International Ass. of Intelligence Analysts et homologues aux É.-U., en Angleterre et en Australie.



1.6 Résultat escompté : L'application efficace d'autres lois fédérales (suite)

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



bandiers et l'encouragement de tous les secteurs du programme de la GRC et des organismes d'application de la loi externes à considérer la valeur du programme.

- L'établissement de rapports nouveaux et plus forts avec les intéressés du secteur privé.

- L'établissement de nouveaux partenariats avec les partenaires internationaux de la GRC dans des secteurs comme la criminalité de l'environnement.

- L'ouverture de nouveaux postes aux aéroports de Vancouver, Toronto et Montréal pour aider dans la lutte contre le crime organisé.

Indicateurs de rendement :

- La baisse des activités illégales relatives aux lois fédérales, en particulier les lois sur l'environnement et le droit d'auteur (déchets dangereux et espèces en voie d'extinction).

- La réduction des chevauchements et du double emploi dans l'application des lois fédérales.

Partenaires :

SGC, Justice Canada, Environnement Canada, ADRC, organismes canadiens et étrangers d'application de la loi.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans les enquêtes fructueuses et les arrestations relatives à la criminalité en col blanc, notamment criminalité des entreprises, corruption, fraude par télémarketing et en valeurs mobilières, manipulation du marché boursier, délits informatiques et fraudes dans les télécommunications.

Partenaires :

SGC, Banque du Canada, Industrie Canada, Surintendant des institutions financières, surintendant des faillites, DRHC, Service des douanes des É.-U., Association des procureurs-généraux des É.-U., FBI, Federal Trade Commission, service postal des É.-U., ministère de la Justice des É.-U., Association canadienne des fournisseurs Internet, associations de télécommunications, Assoc. des banquiers canadiens, Direct Marketing Association, offices provinciaux de la protection du consommateur, associations de services, MAECI, le Forum sur la prévention du télémarketing trompeur et la Securities and Exchange Commission. Les principales initiatives en matière de partenariat englobent le Forum sur la criminalité transfrontalière, les initiatives du SGC concernant le crime organisé et le groupe de stratégie national sur la fraude par télémarketing.

1.6 Résultat escompté : L'application efficace d'autres lois fédérales

Les possibilités augmentent de délits dans les domaines de la sécurité publique, de la protection du consommateur, de perte financière pour le gouvernement du Canada et de protection de l'environnement (avec frais annuels en soins de santé évalués à 3 milliards de dollars). Dans la poursuite des infractions dans ce domaine, il y a double emploi et chevauchements de nombreuses responsabilités en matière d'application des lois fédérales.

Stratégies :

- La collecte de renseignements sur la participation du crime organisé au transport des déchets dangereux et des espèces en voie de disparition.
- L'application accrue des infractions en matière de droit d'auteur, de marques de commerce et de radiocommunications.
- L'examen de secteurs sélectionnés de l'application de la loi qui pourraient profiter d'une meilleure coordination et d'un regroupement.
- L'amélioration de la coopération et de la coordination du rôle d'application de la loi de la GRC avec celui d'autres ministères et organismes.

Plans et priorités :

- Étude de la *Loi d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales* concernant la rentabilité de la saisie des passeports des personnes dont le versement de la pension alimentaire est en retard.
- Un projet en partenariat avec CIC en vue d'améliorer le triage des particuliers ayant des liens avec le crime organisé, ayant participé à des crimes de guerre ou soupçonnés d'avoir commis des actes de terrorisme.
- L'élargissement et l'amélioration de la formation offerte par l'intermédiaire du programme Jetway et du programme de dépistage des véhicules contre-

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



I.5 Résultat escompté : Une contribution à la réduction des délits économiques

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



Étant donné que les criminels et les organisations criminelles d'envergure internationale disposent de technologies plus perfectionnées, il est de plus en plus difficile et complexe de faire enquête sur la plupart des crimes motivés par l'appât du gain, estimés de manière conservatrice à 3 milliards de dollars par année.

Stratégies :

- La prévention du crime par l'éducation et la sensibilisation du public.
- La détection, l'enquête et la poursuite des criminels organisés.
- L'utilisation de tactiques qui perturbent les délits économiques.
- L'amélioration de notre prestation de services aux ministères fédéraux avec lesquels nous sommes liés soit en vertu d'accords, soit de par notre mandat.
- Le développement de partenariats nationaux et internationaux.

Plans et priorités :

- La poursuite des nouvelles infractions pour fraude par télémarketing et infractions similaires, ainsi que le recours aux nouveaux pouvoirs d'interception des communications.
- La poursuite des nouvelles infractions de criminalité organisée, y compris l'infraction d'imprimer une chose ayant l'apparence d'un billet de banque, en recourant aux dispositions concernant la saisie et la confiscation de produits de la criminalité.
- L'élaboration de stratégies nationales coordonnées comprenant la formation de forces opérationnelles mixtes pour lutter contre le télémarketing frauduleux, avec la participation d'autres organismes d'application de la loi, de ministères fédéraux, d'organismes de réglementation et du secteur privé.
- L'élargissement de nos actuelles sources d'information.
- La mise en place et la tenue à jour d'un dépôt central et d'une fonction d'analyse des plaintes du public au sujet du télémarketing frauduleux, en collaboration avec des partenaires d'autres organismes d'application de la loi, de ministères et du secteur privé.
- La signature d'accords formels avec des ministères fédéraux et divers organismes provinciaux de réglementation pour accroître notre rôle dans la répression de la fraude sur les titres à l'échelle nationale et internationale, surtout en présence de bourses virtuelles et de stratagèmes de manipulation frauduleuse dont l'origine dans le cyberespace est inconnue.
- La participation au groupe de travail du G8 sur le crime organisé international et les cartes de paiement qui vise la coopération internationale et l'harmonisation des lois pénales en ce qu'elles touchent aux cartes de paiement contrefaites.
- L'établissement de partenariats avec des sociétés conceptrices de technologies, l'accroissement des efforts de coopération avec les organismes d'application de la loi, de la sécurité et du renseignement, d'autres organismes gouvernementaux canadiens et étrangers, et d'autres groupes canadiens et du secteur privé.

1.4 Résultat escompté : Une contribution à la baisse de l'offre et de la demande de drogues illicites

Les méfaits liés à la consommation de drogues illicites, que subissent des individus mais aussi la société canadienne dans son ensemble, peuvent être sociaux, économiques, psychologiques et physiques. On évalue que les profits de la vente de drogue au niveau de la rue pourraient atteindre les 18 milliards de dollars par année.

Stratégies :

- Réduire l'approvisionnement de drogues illicites en empêchant l'introduction au Canada de gros envois de drogues.
- Empêcher la distribution de drogues illicites dans l'ensemble du pays.
- Réduire la demande de drogues illicites par des initiatives de prévention et d'éducation du public.
- Susciter la coopération internationale en offrant de la formation, des ateliers, des séjours d'étude et de l'aide sous d'autres formes aux pays producteurs de drogues et aux pays de transit.

Plans et priorités :

- La mise en oeuvre d'une nouvelle stratégie de réduction de la demande, dans le cadre d'un processus judiciaire, de santé et social exhaustif et en collaboration, qui sera axé sur la prestation par les policiers de première ligne de programmes et de services éprouvés en matière d'abus d'intoxicants aux jeunes, aux communautés et en milieu de travail, qui sont conçus pour réduire la demande, l'offre et les méfaits et promouvoir un style de vie sans drogue.
- Nous prévoyons aussi mettre l'accent sur les coûts sociaux et économiques de la toxicomanie. La GRC s'efforce donc de convaincre les médias de se concentrer moins sur la valeur monétaire des drogues saisies et davantage sur les coûts économiques et sociaux pour le public de la consommation de drogue. Cette stratégie vise à démontrer les coûts directs et indirects de la toxicomanie comme les frais d'hospitalisation, de désintoxication, les accidents de la circulation, la consommation accrue de certaines drogues, etc.
- Le recentrage des activités du Programme de sensibilisation aux drogues pour cibler surtout les jeunes et l'élaboration d'indicateurs de performance.
- La réorganisation des petits groupes de lutte antidrogue (comptant moins de huit ETP) dans chaque division, afin de les incorporer dans des groupes plus gros et plus efficaces.
- L'amélioration des programmes actuels de formation de sources, de conduite d'opérations d'infiltration et de protection de témoins et la prestation de formation connexe.
- L'élaboration d'indicateurs de performance et de modèles améliorés de répartition des ressources pour toutes les initiatives liées aux drogues, en recourant à la technologie de l'information.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans la valeur totale dans la rue des drogues saisies.
- Les tendances dans la valeur totale dans la rue des catégories de drogues.

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



- Les tendances dans la participation aux programmes de sensibilisation et d'éducation en matière de drogue.

Partenaires :

SGC, Santé Canada, ADRC, Justice Canada, SCC, MAECI, MDN, tous les services canadiens d'application de la loi, ainsi que les organismes municipaux, territoriaux et provinciaux chargés de la santé, de l'éducation et des services correctionnels.

1.3 Résultat escompté : Une contribution à la réduction de la contrebande de migrants

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



Plus de 15 000 personnes entrent illégalement au Canada chaque année, sans documents de voyage, dont certaines ont été transportées illégalement ou aidées sous d'autres formes par des contrebandiers professionnels, qui exigent jusqu'à 70 000 $ par migrant et dont les profits illicites totalisent près de 1,05 milliard de dollars. De nombreux migrants sont ensuite forcés de se livrer au trafic de la drogue, au recyclage de l'argent et à la prostitution.

La technologie de plus en plus perfectionnée a entraîné la prolifération de documents de voyage et de pièces d'identité frauduleux de qualité supérieure, lesquels sont utilisés pour introduire les migrants au Canada.

Stratégies :

Enquêtes sur les facilitateurs d'immigration sans scrupules.

- Collecte et partage de renseignements sur les opérations de contrebande, dont les zones de rassemblement et les routes de contrebande soupçonnées.
- Prévention des introductions illégales et indésirables au Canada par l'éducation du public, la prévention et la répression.
- Établissement de partenariats internationaux.

Plans et priorités :

- Élargissement de notre programme de prévention et d'éducation à l'étranger, refusant ainsi l'accès en sol canadien aux groupes criminels organisés.
- Amélioration des méthodes de formation et poursuite de l'amélioration de la détection des documents frauduleux produits par des faussaires de plus en plus perfectionnés.

Indicateurs de rendement :

- Tendances dans les introductions de migrants illégaux.
- Tendances dans le nombre d'organisations de contrebande de migrants.
- Tendances dans l'approvisionnement et les fournisseurs de documents de voyage contrefaits.
- Tendances dans les faux-monnayeurs et les faussaires de titres négociables.

Partenaires :

SGC, CIC, MAECI, Justice Canada, MDN, ADRC, USINS, des services de police canadiens et étrangers, les autorités étrangères en matière d'immigration et les lignes aériennes internationales.

1.2 Résultat escompté : Une contribution à la réduction de la contrebande et de la distribution des marchandises de contrebande

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



Nos longues frontières, largement incontrôlées et au volume élevé de circulation de biens et de personnes, offrent des possibilités de contrebande de marchandises et de biens prohibés. La structure fiscale attire la fabrication illégale d'alcool et de produits du tabac afin d'éviter de payer les taxes. Les pertes annuelles du gouvernement s'élèveraient à 2,5 milliards de dollars.

Stratégies :

- La réduction de la disponibilité des biens illicites en limitant leur introduction au Canada (c.-à-d. saisies matérielles) et en inculpant les contrebandiers.
- L'identification des droits et taxes dus sur les marchandises passées en contrebande (soit confiscation compensatoire) et leur renvoi à RCD, ce qui a le même effet que si les marchandises avaient été saisies au départ.
- La poursuite pour infractions majeures des contrebandiers en vertu des dispositions législatives concernant les produits de la criminalité .

Plans et priorités :

- Formation avec des partenaires nationaux et internationaux en vue d'élaborer des techniques d'enquête nouvelles et de renforcer la collaboration entre les organismes d'application de la loi.
- Mise en oeuvre des recommandations découlant de l'évaluation du programme de l'ILAC.
- Élaboration d'un programme de sensibilisation; entre autres initiatives, on prévoit rédiger un énoncé d'incidence globale à utiliser dans les procédures judiciaires et informer l'ensemble de la population canadienne du rôle pernicieux que joue le crime organisé dans la contrebande.
- Augmentation de la collecte, de l'analyse et de la diffusion de renseignements touchant les marchandises et la participation de secteurs industriels et du crime organisé dans les activités de contrebande.

Indicateurs de rendement :

- Tendances dans la valeur des biens illégaux saisis conformément à l'Initiative de lutte anticontrebande (par ex. argent, biens, véhicle, drogues, marchandises de contrebande de tous ordres).
- Tendances dans la valeur des recettes fiscales fédérales et provinciales.

Partenaires :

SGC, ADRC, Justice Canada, autres services de police canadiens, ministères fédéral et provinciaux des finances, organismes d'application de la loi américains.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, plans et priorités des Services de police fédérale

Principal engagement en matière de résultats :

Protection contre le crime organisé



1.1 Résultat escompté : Une réduction de l'incitatif économique pour le crime organisé

La plupart des crimes sont motivés par l'appât du gain et à moins que leurs biens ne leur soient enlevés légalement, les criminels continueront de se livrer à leurs activités, en particulier sous forme de crime organisé. Le recyclage d'argent serait de l'ordre de 5 à 17 milliards de dollars par année.

Stratégies :

- Ôter les produits illicites de la criminalité en identifiant, saisissant et bloquant les biens des criminels de sorte qu'ils puissent être confisqués par les tribunaux au profit du gouvernement fédéral.

- Faire enquête sur les contrevenants et aider à les poursuivre au moyen d'équipes multidisciplinaires constituées dans l'ensemble du Canada, avec nos partenaires clés (9 groupes des produits de la criminalité (GPC) et 13 unités mixtes des produits de la criminalité (UMPC)).

Plans et priorités :

- Collaboration avec nos partenaires en vue de mettre en oeuvre le nouveau régime proposé de rapports obligatoires sur les transactions suspectes, y compris les enquêtes sur les renvois en provenance du nouvel organisme qui recueillera, réunira et renverra les transactions suspectes à la police; et de mettre en oeuvre le nouveau régime de rapports obligatoires à la frontière.

- Élargissement des mesures pour réduire les coûts liés à l'obligation juridique de communiquer toute la preuve aux avocats de la défense.

- Conception et mise en oeuvre d'initiatives de formation pour le personnel des Produits de la criminalité et le personnel et les partenaires des unités mixtes des produits de la criminalité.

Indicateurs de rendement :

- Les tendances dans la valeur des biens saisis.

Partenaires :

SGC, ADRC, ministère des Finances, Justice Canada, industrie privée (p. ex. Association des banquiers canadiens, centrale de caisse de crédit), autres services de police.

Figure 5 : **Stratégies et outils pour lutter contre le crime organisé**

STRATÉGIES POUR LUTTER CONTRE LE CRIME ORGANISÉ :	OUTILS POUR LUTTER CONTRE LE CRIME ORGANISÉ :
Cibler les fournisseurs de marchandises et services illicites en mettant l'accent sur les échelons supérieurs des organisations criminelles par le biais du recueil de renseignements à long terme et des enquêtes multidisciplinaires axées sur des projets particuliers **Cibler l'approvisionnement en matière de marchandises et services illicites** (p. ex. réduire l'approvisionnement de marchandises et services illicites), en ayant recours à l'interdiction, la fermeture de débouchés de criminalité, la perturbation d'activités criminelles et de lieux propices à la criminalité (p. ex. installations portuaires, frontières) et en s'attaquant à de nouvelles activités criminelles novatrices (p. ex. le télémarketing). **Contribuer à une réduction de la demande** de marchandises et services illicites par l'entremise de campagnes d'éducation et de sensibilisation (p. ex. sur les stupéfiants) et des activités de prévention. **Cibler les motifs de criminalité** (p. ex. atténuer la motivation des malfaiteurs) en supprimant les profits des activités criminelles (p. ex. IICPC). **Former des partenariats stratégiques à l'échelle régionale, nationale et internationale** avec d'autres organismes de police, d'autres organismes gouvernementaux et le secteur privé.	**Renseignements opportuns, tactiques et stratégiques** sur les activités criminelles, les criminels et les organisations criminelles, cueillis, assemblés et partagés avec la PJ, le SCRS et les organismes de police canadiens et étrangers. **Surveillance physique et électronique** menée en collaboration avec d'autres organismes de police et organismes gouvernementaux **Technologies de l'information** mises au point avec des organismes de police partenaires ayant des liens avec nos services nationaux de police. **Instruments législatifs** (p. ex. le *Code criminel*, et autres lois fédérales) élaborés en collaboration avec Justice Canada, Solliciteur général Canada et d'autres ministères fédéraux. **Mesures financières** (p. ex. douanes, taxes) établies en collaboration avec le ministère des Finances et l'Agence canadienne des douanes et du revenu **Éducation et information publique** en collaboration avec DRHC, Industrie Canada, Santé Canada et le secteur privé. **Formation et recrutement** pour approfondir nos connaissances et étayer nos compétences

Par conséquent, tout en continuant de cibler les activités illégales, nous nous concentrons aussi maintenant sur les échelons supérieurs du crime organisé (appelé « ciblage vers le haut ») et sur les réseaux du crime organisé eux-mêmes, en vue de les démanteler et de perturber toutes leurs activités criminelles. Le ciblage des échelons supérieurs est toutefois un exercice de longue haleine, pluriannuel, plutôt qu'un projet portant sur un cas précis. Ce genre de ciblage nécessite des partenariats policiers et du secteur privé exceptionnels, l'engagement à long terme de ressources importantes de plusieurs juridictions et du personnel policier spécialement formé.

- il est difficile d'évaluer l'effet de nos efforts en vue de perturber ou de démanteler le crime organisé.

Les résultats à court terme englobent :

- Le respect par la population du *Code criminel* et des autres lois fédérales.
- Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif policier ou d'application de la loi, l'un des dérivés appréciés est souvent une augmentation des avantages financiers pour le gouvernement (comme une hausse des recettes fiscales imputable aux initiatives de lutte contre la contrebande). Ces avantages sont souvent proportionnels aux sommes investies dans l'application de la loi.

Les effets à moyen terme englobent:

- Les frais non engagés dans des domaines connexes, comme une réduction des frais de soins de santé (p. ex. reliés à la toxicomanie).
- La baisse du coût des biens et services qui étaient sinon « taxés » par le crime organisé.

Parmi les résultats plus vastes figurent :

- un climat d'investissement plus sécuritaire et une économie plus forte,
- le plus grand respect des Canadiens et Canadiennes pour la loi et
- le sentiment accru de sécurité des Canadiens et des Canadiennes.

Une fois réunis, nos stratégies et les résultats escomptés sont harmonisés à la priorité du Solliciteur général du Canada en matière de sécurité publique et contribuent au nouveau plan d'action national sur le crime organisé.

Nous avons recours à plusieurs stratégies clés pour lutter contre le crime organisé. Un ensemble de stratégies met l'accent sur les activités illégales (biens et services illicites) et un autre ensemble se concentre sur les personnes (les criminels et leurs organisations).

Pour mettre en oeuvre ces stratégies, on utilise une vaste gamme d'outils d'application de la loi et d'outils connexes, en collaboration avec nos partenaires, afin d'atteindre l'objectif commun de lutte contre le crime organisé (voir le tableau ci-dessous), avec accent sur les principaux engagements en matière de résultats énoncés aux Canadiens et Canadiennes.

Au cours des quelques dernières années, nous avons changé l'orientation de notre stratégie globale. Auparavant, nous visions principalement les biens et services illégaux. Malheureusement, cette approche permet aux groupes du crime organisé de poursuivre les mêmes activités en se tournant vers d'autres marchandises. Cela fait également courir le risque que la police ignore d'autres activités illégales du crime organisé, a un effet à court terme sur les criminels de rue et fait en sorte que les sources de financement et les profits du crime organisé restent camouflés.

NOTES

Services de police fédérale

A. Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP)

SERVICES DE POLICE FÉDÉRALE	Dépenses prévues 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses de programme (en millions de dollars)	558,0	**597,8**	590,6	588,3
ETP régis par la GRC	4 513	**4 562**	4 483	4 483
ETP régis par la LEFP	514	**557**	535	535

*** Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévue à la fin de l'exercice courant. Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.**

B. Objectif du secteur d'activité

OBJECTIF DE LA GRC :

La sécurité des foyers et des collectivités

PRIORITÉ STRATÉGIQUE :

Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes une protection contre le crime organisé

L'objectif des Services de police fédérale est d'offrir au gouvernement fédéral des services techniques, de protection, d'enquête, d'application de la loi et de police, afin d'aider à protéger la santé et la sécurité du public, l'environnement, le commerce, la perception des recettes, la sécurité nationale, les missions étrangères et les représentants de l'État.

La police fédérale représente le mandat principal de la GRC au niveau national. Les services de police fédérale aident à assurer *la sécurité des foyers et des collectivités* dans nos rues et nos communautés et aux frontières du Canada. Nous sommes engagés à offrir aux Canadiens et aux Canadiennes des services de police fédérale de qualité afin d'assurer la stabilité et la prospérité de l'économie et à protéger l'économie canadienne contre les organisations criminelles dans des domaines qui touchent rarement directement de nombreux Canadiens et Canadiennes (p. ex. criminalité des entreprises, fraudes par télémarketing, manipulation du marché boursier, criminalité du cyberespace). Des services de police fédérale de qualité sont offerts par le biais des principes de police communautaire, qui englobent la solution de problèmes par voie d'analyse, le travail d'équipe et des partenariats avec les communautés que nous servons.

La priorité de la Police fédérale de protection des Canadiens et Canadiennes contre le crime organisé est un défi de taille, pour les raisons suivantes :

- ce genre de crime est en grande partie invisible,
- il est très difficile de déterminer la taille, la portée et l'effet du crime organisé sur les Canadiens et les Canadiennes, bien que les efforts en ce sens se poursuivent,

Section III : Ressources, résultats escomptés et plans et priorités des secteurs d'activités

Le contexte opérationnel de la GRC pose des défis complexes en matière de sécurité publique. La GRC continuera de s'assurer d'être une organisation policière de premier ordre dotée de la capacité pertinente (financière, technologique et au point de vue des compétences) afin de pouvoir relever ces défis de la façon suivante :

- maximiser la valeur découlant de l'intégration des services de police fédérale, contractuelle et nationale au niveau opérationnel;
- offrir une approche multi-juridictionnelle rendue possible par son infrastructure nationale; et
- établir de nouveaux partenariats avec les ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, d'autres organismes d'application de la loi ainsi que les communautés, les groupes et organisations locaux.

Cette façon de procéder permettra à la GRC de servir ses communautés, de remplir son mandat fédéral et de mettre de l'avant les engagements du gouvernement fédéral en matière de sécurité publique et les priorités connexes relatives à l'application de la loi et à la politique sociale contribuant ainsi à l'unité nationale et à la cohésion sociale au Canada.

D. Plan des dépenses de la GRC

(en millions de dollars)	Dépenses prévues 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget des dépenses principal	1 963,4	2 325,8	2 006,2	1 981,8
Non-budgétaire du Budget des dépenses principal	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins : Recettes disponibles	(775,3)	(893,9)	(792,0)	(792,0)
Total du Budget des dépenses principal	1 188,0	1 431,9	1 214,2	1 189,8
Rajustement aux dépenses prévues	148,6	11,4	18,1	7,2
Intégrité du programme		3,6	194,6	230,6
Dépenses prévues nettes	1 336,6	1 446,9	1 426,9	1 426,9
Moins : Recette non disponibles	11,6	11,6	11,6	11,6
Plus : Coût des services reçus sans frais	73,0	73,0	73,0	73,0
Coût net du programme	1 398,0	1 508,3	1 488,3	1 489,0
Équivalents temps plein	20 020	19 793	19 692	19 692

**Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.*
Le nombre d'ETP correspond aux ETP utilisés.

✍ *NOTES*

Facteurs internes

- La poursuite des efforts en vue de réaliser des économies et des gains d'efficience sur le plan de la gestion et de diversifier les modes de prestation des services.

- L'augmentation de la participation à l'appui des enjeux horizontaux dans l'ensemble du gouvernement et du portefeuille du Solliciteur général.

- La poursuite des efforts en vue d'incorporer dans les modes de prestation des services de la GRC les mesures décrites dans l'initiative du gouvernement en vue d'améliorer la qualité du service, par l'intermédiaire de la police communautaire.

- La poursuite des efforts en vue d'élaborer des indicateurs de rendement solides dans le cadre des efforts du gouvernement en vue de démontrer l'optimisation des ressources et la responsabilisation.

- La poursuite des efforts en vue de régionaliser l'offre des services, d'harmoniser les secteurs d'activité, les priorités stratégiques et les priorités opérationnelles.

- L'identification de sources de financement futur en vue de l'intégration des systèmes de rapports des renseignements judiciaires.

- La recherche de mesures efficaces, innovatrices et nouvelles de lutte contre le crime organisé, à partir d'initiatives comme l'analyse de données génétiques, le registre des armes à feu et les unités mixtes des produits de la criminalité.

- L'amorce des préparatifs en vue du prochain examen du coût de base des contrats en 2002.

- La nomination d'un dirigeant principal de l'information chargé d'assurer l'harmonisation du Programme de l'informatique aux besoins technologiques de l'organisation.

- La nomination d'un nouveau sous-commissaire à la Lutte contre le crime organisé et aux Politiques organisationnelles chargé de défendre la priorité stratégique qu'est la lutte contre le crime organisé.

- La nomination d'une nouvelle sous-commissaire à l'Orientation stratégique chargée de renforcer notre capacité stratégique et nos partenariats avec le gouvernement, en vue d'apporter une meilleure contribution à l'élaboration des lois, des politiques et du budget.

- La nomination d'un nouveau sous-commissaire aux Services nationaux de police et à l'Infrastructure technique chargé de renforcer notre responsabilisation à l'égard du gouvernement et de nos partenaires de l'application de la loi.

- La nomination de quatre agents nationaux de la criminalité organisée chargés de coordonner, au niveau stratégique, les efforts de lutte contre le crime organisé dans chaque région.

- Le recrutement et la formation de cadets afin de satisfaire à la demande croissante de services.

lence familiale et des crimes motivés par la haine.

- Si les indices traditionnels de la criminalité affichent une baisse, le crime organisé croît rapidement et continue de poser les menaces les plus grandes aux Canadiens et Canadiennes dans l'ensemble et le défi le plus formidable à tous les organismes d'application de la loi.

- Bon nombre de groupes du crime organisé sont internationaux, ce qui a une incidence sur le coût des enquêtes.

- La criminalité en col blanc est à la hausse, en particulier dans les domaines des fraudes par télémarketing et de la cyberfraude, de la contrefaçon de cartes de crédit, des stratagèmes d'investissement et des vols par des employés.

- La criminalité internationale organisée augmentera dans un monde sans frontières et la mondialisation de l'économie et les progrès technologiques faciliteront la tâche aux réseaux de criminels.

- On s'attend à ce que le crime organisé s'infiltre dans la prospection diamantaire dans les Territoires du Nord-Ouest.

- Le Canada demeure une destination et un pays de transit de choix pour la contrebande, y compris pour le passage d'immigrants illégaux.

Technologie

- La banque de données génétiques fournira à la police un outil précieux pour élucider les crimes et obtenir des condamnations.

- Pour réussir, les opérations policières devront pouvoir compter sur les cadres législatifs appropriés, du matériel technique spécialisé, la recherche de nouvelles technologies, le recrutement, la formation, le perfectionnement et la conservation de ressources humaines hautement compétentes.

- Les réseaux criminels de plus en plus complexes, qui recourent au chiffrement et aux scanneurs pour commettre des crimes, appellent des ripostes technologiques innovatrices qui augmentent de beaucoup la complexité des enquêtes et les coûts connexes.

- Les infrastructures névralgiques canadiennes sont tantôt matérielles, tantôt virtuelles, mais toujours essentielles aux activités quotidiennes du gouvernement et de l'économie. Auparavant, ces infrastructures étaient, pour beaucoup, indépendantes, mais elles sont aujourd'hui reliées par des réseaux informatiques complexes qui en font des cibles plus vulnérables à l'activité criminelle grave.

- Développer et conserver une expertise en prévention, en détection, en enquête et en poursuite en matière de crime contre les infrastructures névralgiques canadiennes, qui risquerait de compromettre la sécurité publique ou de causer de graves dommages à l'économie canadienne, est une grande préoccupation pour les responsables de l'application de la loi et la GRC.

NOTES

NOTES

- La décision de la Cour suprême dans l'affaire R. c. Shirose et Campbell a obligé la police à délaisser certaines techniques d'enquête proactives et à trouver d'autres moyens d'enquêter sur des infractions telles la contrebande; la loi ne permet acutellement le recours à ces techniques que dans les enquêtes en matière de drogue.

- Le projet de loi C-208 qui modifie la *Loi sur l'accès à l'information* par l'adjonction de peines à imposer à quiconque détruit, modifie, falsifie ou cache un document ajoutera aux exigences d'application de la loi et d'enquête.

- La *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers*, sanctionnée en 1998, pourrait amener la GRC à enquêter dans des affaires de corruption.

- La loi qui confère les pouvoirs d'agents de la paix aux agents des douanes aux points d'entrée pourrait faire augmenter le nombre d'enquêtes de suivi pour la GRC.

Changements dans les valeurs sociales et les attentes sociétales

- Les Canadiens et les Canadiennes continuent d'exercer des pressions en vue d'examens indépendants et d'études efficaces des lois, politiques et pratiques du système de justice pénale.

- Les attentes du public concernant le rôle de la police sont axées sur les efforts de prévention et de réduction en particulier des crimes de violence, de la violence familiale, de la violence faite aux femmes, des crimes motivés par la haine et de la criminalité juvénile.

- La population se préoccupe de plus en plus de la responsabilisation des institutions gouvernementales.

Changements démographiques

- Le vieillissement de la population fait augmenter le nombre de personnes vulnérables, dont la crainte de la criminalité peut faire augmenter la demande d'intervention policière.

- La proportion croissante des aînés, qui redoutent la criminalité plus que tout autre groupe d'âge, pourrait faire appel aux services de police plus souvent.

- L'accroissement de la diversité culturelle par le biais de l'immigration pourrait faire augmenter les possibilités de conflits entre les ethnies et contribuer à faciliter l'expansion du crime organisé transnational.

- Le taux de croissance supérieur à la moyenne de la population autochtone pourrait rendre urgent le règlement des problèmes de justice applicable aux Autochtones.

Tendances en matière de criminalité

- Les rapports indiquent une baisse du taux réel de criminalité, pourtant la population continue de croire que la criminalité est en hausse et nourrit des craintes particulières à l'égard des crimes de violence, de la criminalité juvénile, de la vio-

La fonction de contrôleur, en particulier, et la gestion par résultats gagnent en importance dans un milieu où la rentabilité et la mesure de l'incidence sont en mire.

- Une société sûre et stable est le fondement d'une économie productive et prospère. La GRC et ses partenaires ont un rôle clé à jouer dans l'émergence de ce milieu, pour que le Canada puisse projeter l'image d'un pays dont le marché financier montre une forte intégrité afin de rassurer les investisseurs quant à la sécurité future de leur placement.

- La nouvelle entente-cadre sur l'union sociale réorientera l'évolution des politiques sociales au Canada et pourrait bien influer sur les discussions entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires sur les questions de justice pénale.

- Bien que la sécurité des citoyens et la prévention du crime demeurent des priorités pour tous les ordres de gouvernement, on réclame davantage de peines plus sévères, surtout pour les jeunes contrevenants. Les initiatives gouvernementales amèneront la GRC et ses partenaires à appliquer des stratégies équilibrées qui augmenteront encore la participation de la collectivité dans son ensemble à la justice réparatrice, comme solution de rechange au traditionnel appareil de justice pénale.

Climat économique

- La croissance de l'économie légitime (surtout sur Internet) pourrait s'accompagner d'une augmentation des délits économiques, en particulier par le crime organisé.

- L'activité des groupes de crime organisé prend de l'ampleur et est en voie d'établir une véritable économie parallèle dans le milieu des affaires de la classe moyenne.

- Bientôt, la génération du baby boom aura 300 milliards de dollars en placements, ce qui créera des occasions multiples pour l'activité criminelle.

- Les stratégies de financement reposant sur des partenariats horizontaux aux objectifs sociaux larges ont plus de chances de réussir.

Changements législatifs

- La décision *Stinchcombe*, qui appelle la divulgation de la preuve avant le procès, impose une tâche de plus en plus lourde et coûteuse, compte tenu de l'utilisation plus répandue de matériel d'enregistrement audio-visuel et du fort volume de documents et de transcriptions que présentent les causes importantes.

- La décision de la Cour suprême dans *R. c. Feeney* oblige les policiers à obtenir une autorisation judiciaire avant de pénétrer dans une résidence pour procéder à une arrestation, qu'ils aient ou non un mandat d'arrestation. En raison de ce changement de procédure, les policiers ont besoin de plus de documents et de temps avant de procéder à une arrestation.

✍ *NOTES*

raux, provinciaux et territoriaux, avec d'autres organismes d'application de la loi, ainsi qu'avec des communautés, des groupes locaux et des organisations et également en collaboration avec les Canadiens et les Canadiennes en général (Fig. 4, dernière colonne).

Nos priorités stratégiques nous offrent une orientation globale qui fait état de notre contribution à l'unité nationale et à la cohésion sociale du Canada. Nous respectons cette orientation stratégique :

- en remplissant notre mandat à plusieurs facettes, soit prévenir la criminalité et mener des enquêtes, maintenir l'ordre, faire respecter les lois, contribuer à la sécurité nationale, protéger les membres du gouvernement, les dignitaires en visite et les missions étrangères et fournir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres services de police et organismes d'application de la loi;

- en mettant de l'avant les engagements du gouvernement fédéral en matière de sécurité publique et les priorités connexes en matière d'application de la loi et de politique sociale;

- en équilibrant, dans le contexte du cadre constitutionnel du Canada et des priorités courantes du gouvernement, notre rôle fédéral (qui est non discrétionnaire en vertu de la *Loi sur la GRC*) et notre rôle contractuel, notre infrastructure nationale et nos services de police nationaux et notre rôle au chapitre du maintien de la paix internationale et les autres rôles qui nous sont confiés;

- en offrant nos services de manière intégrée et uniforme à nos communautés clientes par l'intermédiaire de nos quatre principaux secteurs d'activité.

C. Facteurs d'influence sur la GRC

De nombreux facteurs externes influent sur la GRC. La Gendarmerie doit être consciente des défis et des possibilités que représentent ces forces sur l'accomplissement de ses tâches en général, et sur l'atteinte de ses priorités stratégiques en particulier. Plusieurs facteurs importants influent sur tous les secteurs d'activité, notamment :

Facteurs externes : Les principaux défis, possibilités et menaces dans le contexte dans lequel opère la GRC sont les suivants :

Engagements du gouvernement

- Étant donné l'existence de revendications territoriales non réglées et d'autres griefs, il pourrait y avoir nécessité d'augmenter la présence policière afin de maintenir l'ordre dans les collectivités autochtones. La récente décision de la Cour suprême touchant les droits de pêche des Autochtones pourrait continuer de créer des tensions entre pêcheurs autochtones et non autochtones et nécessiter l'intervention de la GRC.

- La police doit satisfaire à de nouvelles exigences comme celles découlant de la *Loi sur les armes à feu*, de la fraude internationale et par télémarketing, des enquêtes sur le blanchiment d'argent.

- En raison de la participation continue du gouvernement canadien aux initiatives internationales afin de consolider la démocratie et la paix à l'étranger, il y aura hausse de la demande de participation de la police civile aux efforts de maintien de la paix, ce qui sera une part importante de l'engagement du Canada à l'étranger.

- La prudence et le contrôle des finances demeurent des objectifs centraux du gouvernement.



PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT TIRÉES DU DISCOURS DU TRÔNE DE 1999	PRIORITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA	PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA GRC - pour fournir aux Canadiens et aux Canadiennes	SECTEURS D'ACTIVITÉ de la GRC	PARTENAIRES CLÉS
Voir à l'épanouissement de nos enfants et de nos jeunes, qui seront nos leaders du XXI[e] siècle Créer une économie dynamique	Lutte au crime organisé	Protection contre le crime organisé Services de police pour appuyer la sécurité des foyers et des collectivités	SERVICES DE POLICE FÉDÉRALE	Solliciteur général du Canada, Justice Canada, Revenu Canada, Développement des ressources humaines Canada, min. de la Défense nationale, gouvernements provinciaux, organismes canadiens d'application de la loi
Améliorer la santé et la qualité des soins pour les Canadiens Assurer la qualité de notre environnement Bâtir des collectivités plus fortes (y compris des communautés plus sûres) Renforcer les relations avec les peuples autochtones du Canada Élargir le rôle du Canada dans le monde	Système correctionnel efficace Engagement des citoyens Intégration des renseignements judiciaires	Protection contre les crimes de violence et la criminalité juvénile Alternatives au système traditionnel de justice pénale pour les Autochtones Renseignements en matière d'enquêtes policières et outils d'enquête Services de police civile pour les missions de maintien de la paix	SERVICES DE POLICE CONTRACTUELLE	Solliciteur général du Canada, Justice Canada, Revenu Canada, Développement des ressources humaines Canada, min. de la Défense nationale, gouvernements provinciaux et territoriaux, administrations municipales, organismes canadiens d'application de la loi, min des Affaires indiennes et du Nord canadien
			SERVICES NATIONAUX DE POLICE	Solliciteur général du Canada, organismes canadiens d'application de la loi, gouvernements provinciaux,
			SERVICE DE MAINTIEN DE LA PAIX (SERVICES INTERNES)	Solliciteur général du Canada, min. des Affaires étrangères et du Commerce international, Agence canadienne de développement international, min. de la Défense nationale, services de police canadiens

Figure 4: Priorités stratégiques du gouvernement, du ministère et de la GRC par secteur d'activité et partenaires clés

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police offrent des services de soutien opérationnel névralgique au système canadien de justice pénale, notamment à plus de 400 organismes canadiens de police et du gouvernement ainsi qu'à des organismes sélectionnés internationaux d'application de la loi. Les secteurs de service englobent le Collège canadien de police, le Service canadien de renseignements criminels (SCRC), le Service des laboratoires judiciaires et les Services d'information et d'identité judiciaires. Leurs services pris globalement comprennent : la formation supérieure, les renseignements criminels, des dossiers automatisés d'antécédents judiciaires, une base de données d'empreintes digitales, des analyses judiciaires, l'analyse des crimes de violence et des dossiers sur les armes à feu.

Les services de maintien de la paix

Les Services de maintien de la paix offrent de l'aide et une formation en matière de police civile pour des missions de maintien de la paix, en plus de services de police internationaux connexes, à un certain nombre de pays aux prises avec des conflits internes. Ces services sont offerts conformément à la politique étrangère du Canada et au nom du gouvernement canadien, habituellement selon un mandat des Nations Unies.

En plus de notre mandat, notre mission et notre vision, notre cadre de responsabilisation prévoit les objectifs, les priorités stratégiques et l'orientation stratégique (se reporter à la Fig. 3).

B. Objectif du programme

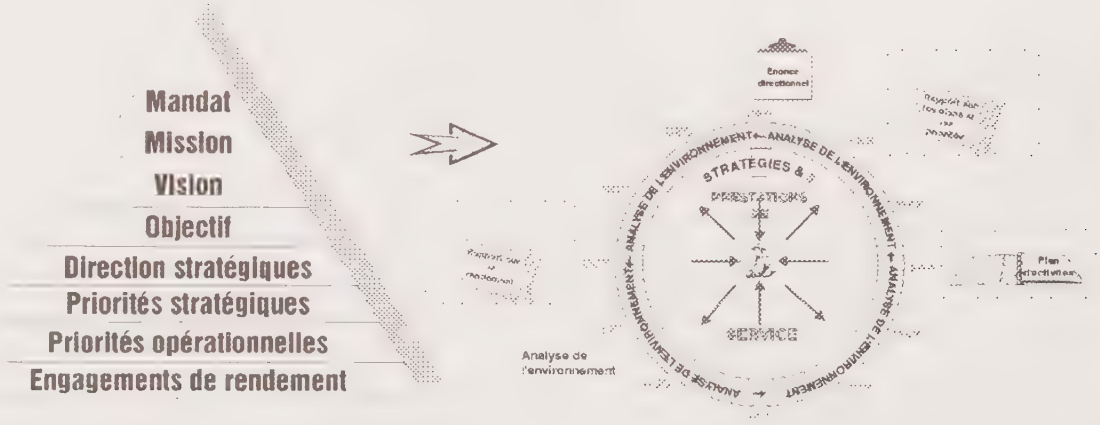
Ainsi qu'en font foi son mandat et son énoncé de mission, l'objectif principal de la GRC est de contribuer à la sécurité des foyers et des collectivités dans l'ensemble du Canada.

Nos objectifs secondaires sont les suivants : aider à susciter un sentiment de sécurité, répondre aux besoins des victimes de crime, favoriser la prévention du crime et trouver des solutions de rechange au système de justice pénale.

Les activités de la GRC sont guidées par six priorités stratégiques (se reporter à la Fig. 4, troisième colonne), qui :

- font état des politiques du gouvernement articulées dans le *Discours du Trône* d'octobre 1999, en particulier celle des « Collectivités plus fortes » (qui comprend l'édification de collectivités plus sûres) (Fig. 4, première colonne);
- sont harmonisées aux priorités en matière de sécurité publique du Solliciteur général (Fig. 4, deuxième colonne);
- représentent les engagements pris envers les Canadiens et les Canadiennes dans notre *Rapport sur les plans et priorités* de 2000-2001;
- sont interdépendantes au niveau opérationnel lors de l'offre de services de police quotidiens par l'intermédiaire de nos quatre principaux secteurs d'activité (Fig. 4, quatrième colonne);
- sont mises à exécution au moyen de partenariats avec des ministères et organismes fédé-

Figure 3 : Cycle de planification, de déclaration et de responsabilisation



de l'Orientation stratégique. De plus, il y a 14 commandants divisionnaires, un commandant à la Division Dépôt à Regina (Saskatchewan), où se trouvent l'École de la GRC, et 15 directeurs de programmes à la Direction générale.

La GRC se devise en cinq secteurs d'activité : Services de police fédérale, Services de police contractuelle, Services nationaux de police, Services de maintien de la paix et Services internes. Les quatre premiers sont les principaux secteurs d'activité qui offrent des services aux Canadiens, directement ou indirectement. Chaque secteur se compose d'un certain nombre de secteurs de service (se reporter à la Fig. 2).

Services de police fédérale

Les Services de police fédérale offrent des services de protection, d'enquête, d'application de la loi et de police au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et aux Canadiens et Canadiennes, dans les 13 provinces et territoires.

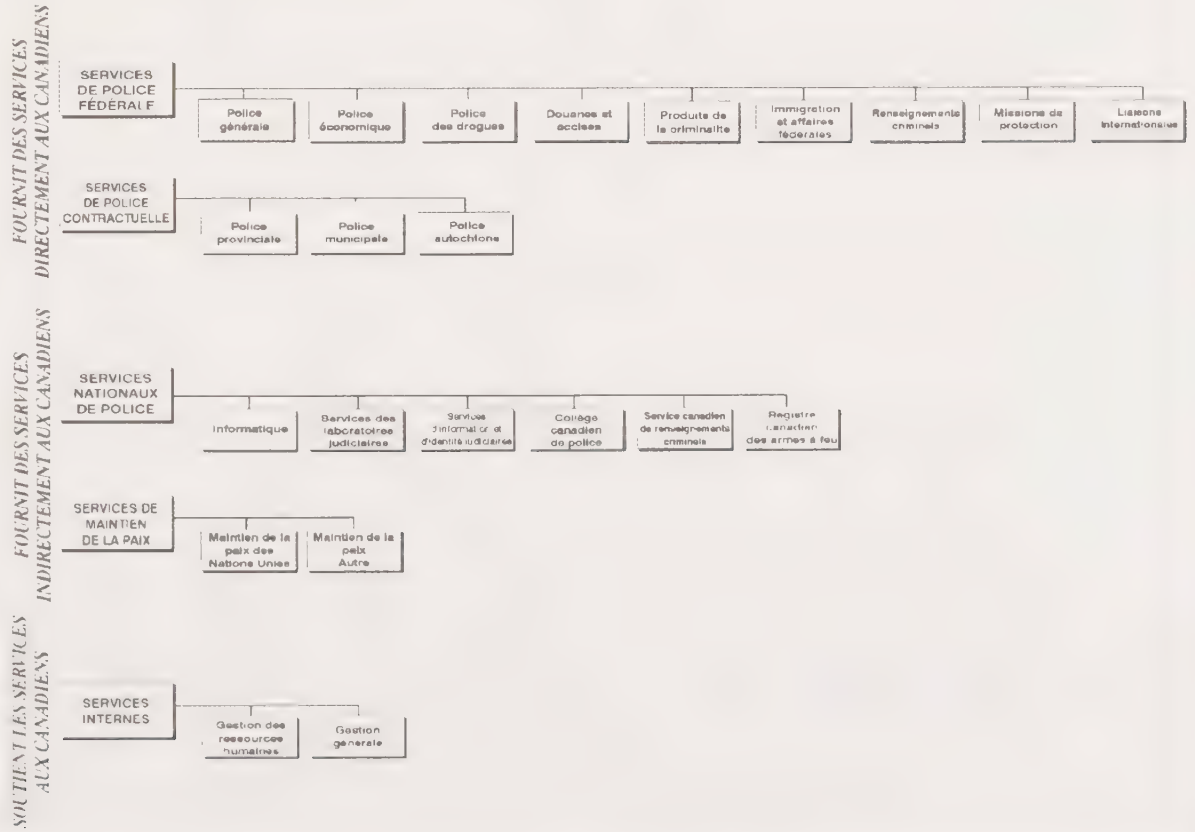
Ce secteur d'activité regroupe neuf secteurs de service ou programmes portant sur l'application de la loi dans des domaines précis, soit : Douanes et Accise; Police des drogues; Affaires fédérales et immigration; Produits de la criminalité; Police économique; Renseignements criminels; Liaisons internationales et Missions de protection et un secteur de services de police générale qui englobe les services de soutien, en particulier les Opérations techniques (qui figurent sous le secteur d'activité de « Police générale », Fig. 4). Ces services de police fédérale sont offerts par l'intermédiaire des divisions, dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Services de police contractuelle

Les Services de police contractuelle offrent des services de police à contrat, selon une formule de partage des coûts, aux trois territoires et à toutes les provinces (à l'exception du Québec et de l'Ontario), compte tenu d'ententes d'une durée de 20 ans entre le gouvernement fédéral et les provinces, territoires et municipalités. À chaque juridiction à contrat correspond une division et les services sont offerts au niveau local ou du détachement.

Ces services suivent le modèle de la police communautaire et englobent la prévention du crime, le maintien de l'ordre, le contrôle de la circulation, l'application du *Code criminel* et des services d'urgence.

Figure 2: Structure des secteurs d'activité et des secteurs de service



A. Mandat, rôles et responsabilités

La Gendarmerie royale du Canada est le service de police national et un organisme qui relève du ministère du Solliciteur général du Canada.

La GRC est unique au monde puisqu'elle est un service de police municipal, provincial et national. Elle offre des services complets de police fédérale à tous les Canadiens et des services de police à contrat à trois territoires, à huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario), à environ 198 municipalités et, conformément à 172 accords particuliers, à 192 collectivités des Premières Nations[2].

Le mandat de la GRC est fondé sur l'autorité et les responsabilités qui lui son conférées par l'article 18 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, c'est-à-dire:

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Le mandat de la GRC comporte plusieurs facettes, notamment prévenir la criminalité et mener des enquêtes, maintenir l'ordre, faire respecter les lois dans des domaines aussi divers que la santé et la protection des recettes de l'État, contribuer à la sécurité nationale, protéger les membres du gouvernement, les dignitaires en visite et les missions étrangères et fournir des services de soutien opérationnel essentiels à d'autres services de police et organismes d'application de la loi.

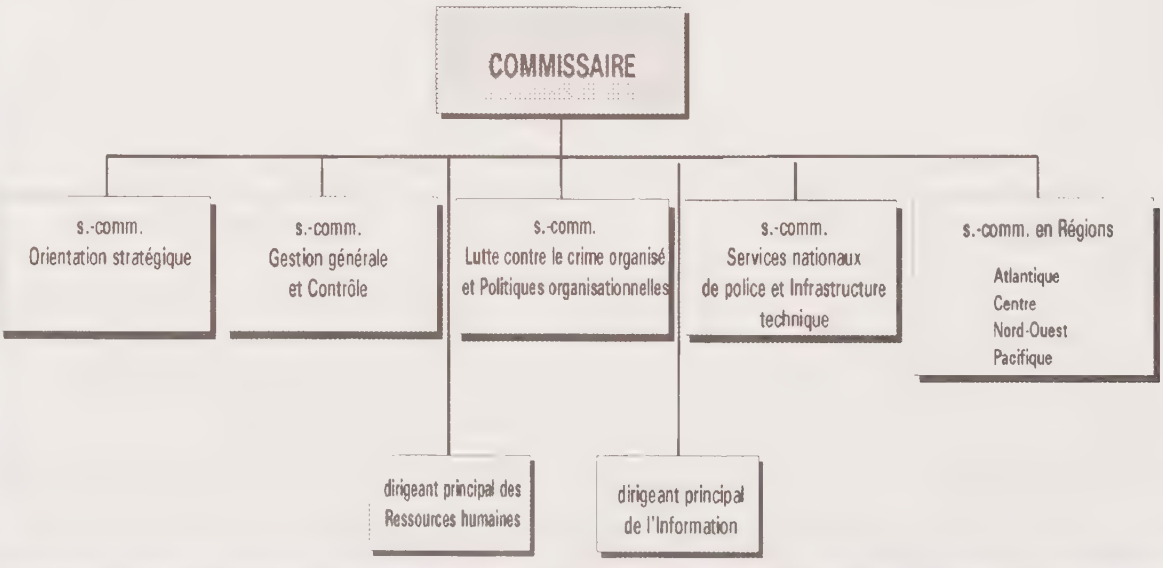
Les pouvoirs d'exécution des dispositions de la *Loi sur la GRC* et la responsabilité en matière de reddition de comptes sont conférés au Commissaire, qui relève du Solliciteur général du Canada. Le Commissaire est appuyé par quatre sous-commissaires régionaux. Des changements structurels proposés que la GRC veut faire approuver comprennent quatre sous-commissaires à la Direction générale, responsables des Services nationaux de police et de l'Infrastructure technique, de la Lutte contre le crime organisé et des Politiques organisationnelles, de la Gestion générale et du Contrôle, et

Notre mission :

La Gendarmerie royale du Canada est le service de police national du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, la Gendarmerie s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité, de concert avec les collectivités qu'elle sert.

Notre vision : Nous voulons être une organisation progressiste, proactive et innovatrice, fournir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les collectivités que nous servons, être responsables et efficaces grâce au partage du processus décisionnel, assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel, promouvoir la sécurité des collectivités et faire preuve de leadership dans la quête de l'excellence.

Figure 1 : Changements structurels proposés que la Gendarmerie royale du Canada (GRC) veut faire approuver[3]



Section II :
Vue d'ensemble de la GRC

collectivités déchirées par la guerre et fait jaillir des institutions démocratiques. Elle aide à réduire l'impact global de la criminalité au Canada en nuisant aux groupes de crime organisé qui cherchent à s'établir dans des pays divisés. Notre participation nous permet aussi de mieux connaître et de mieux apprécier les cultures étrangères dorénavant représentées au Canada;

- La *saine gestion de l'information policière* nous laissera plus de temps à consacrer au travail policier, en réduisant le temps consacré à remplir des formules et des rapports. Afin de compter sur les bons outils, nous progressons vers la mise en oeuvre du Système intégré de récupération de renseignements judiciaires (SIRRJ), qui nous aidera à satisfaire aux exigences légales et améliorera le soutien à nos enquêtes et à nos décisions ainsi que notre capacité à communiquer avec nos partenaires de la justice pénale. Il augmentera aussi la sécurité de la population et des policiers.

Ces quatre priorités sont interdépendantes et nous devons travailler en partenariats étroits avec de nombreux collaborateurs pour garantir notre succès. Nous invitons tous et chacun d'entre vous à contribuer largement à ces buts, que ce soit en aidant une collectivité à se débarrasser d'un vendeur de drogue, en partant en mission internationale de maintien de la paix ou en versant des renseignements à notre base de données sur le renseignement criminel.

L'application de nos priorités dans nos pratiques quotidiennes nous aidera à laisser à nos enfants et petits-enfants un héritage précieux -- un monde plus sûr. Aucun autre héritage ne saurait signifier plus à nos yeux, à titre individuel et organisationnel.

ÉNONCÉ DIRECTIONNEL DE LA GRC 2000[1]

Nous accueillons le nouveau millénaire avec un vent d'optimisme; l'*Énoncé directionnel de la GRC* reflète un retour de l'intérêt aux opérations, dans le but de faire du Canada, et à certains égards, du monde entier un endroit plus sûr où vivre. Nous sommes une institution nationale reconnue et, dans le contexte global de la priorité que le gouvernement fédéral accorde à l'amélioration de la qualité de vie au Canada, nous avons son engagement explicite, énoncé dans le récent *Discours du Trône*, qu'il veillera à renforcer notre capacité de contrer les menaces à la sécurité publique.

Le *Discours du Trône* insiste aussi sur une économie dynamique, sur nos enfants, sur l'établissement et la promotion de collectivités plus fortes, sur le besoin d'une main-d'oeuvre qualifiée et sur le renforcement des liens avec les peuples autochtones du Canada. En reprenant à son compte ces thèmes généraux, la GRC a convenu d'axer ses activités sur quatre secteurs distincts, quoique interreliés.

Nous posons les assises de ces grandes priorités opérationnelles depuis déjà quelques années, depuis que nous nous employons à harmoniser nos objectifs avec ceux de nos partenaires et à améliorer la qualité des services de police offerts à notre nombreuse clientèle. Nous avons aussi consenti des efforts au renouvellement organisationnel et culturel; nous travaillons à nous donner une organisation moderne, avec un centre fort, des régions fortes et des liens forts entre toutes les parties -- une organisation qui saura survivre dans un monde mesuré de plus en plus à l'échelle de la planète.

Il reste encore beaucoup à faire. Pour conserver dans l'avenir notre longueur d'avance en matière de travail policier professionnel de haute qualité, nous devons élargir et approfondir nos compétences, établir de nouveaux partenariats et acquérir des outils de pointe. En même temps que nous augmenterons notre capacité dans le service policier, nous continuerons aussi d'apporter d'importantes améliorations dans le domaine de la gestion, afin de mieux intégrer la gestion des ressources financières, des ressources humaines, de l'information et de la technologie à notre planification opérationnelle, avec les responsabilités et les indicateurs de performance que cela comporte. Un dernier point et non le moindre, l'accroissement de notre capacité appelle un financement adéquat et stable.

Le dévouement quotidien de nos hommes et de nos femmes dans leurs collectivités nous permet d'établir des plans opérationnels ciblés, partout à la Gendarmerie, afin de nous consacrer à ces quatre priorités :

- La ***jeunesse*** est la pierre angulaire de notre plan stratégique. La nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* permettra à la police de recourir à des pratiques de justice réparatrice à plus grande échelle. La prévention de la criminalité chez les très jeunes (sans histoire et à risque), par l'entremise du développement social, est extrêmement importante : nous voulons réduire le bassin de recrues potentielles pour le crime organisé, réduire la victimisation et inhiber les comportements de bande. Convaincus de la pertinence de cette démarche, nous y travaillerons à l'échelle nationale avec nos partenaires en politique sociale, à l'échelle régionale avec les organismes de services sociaux et les entreprises privées et à l'échelle locale avec les parents et les enfants;

- Nous voulons ***réduire l'impact du crime organisé***, parce qu'il constitue une menace grave à la qualité de vie au Canada. Il a le pouvoir de miner l'économie, d'atteindre gravement nos institutions et d'affaiblir le tissu même de nos collectivités. Son influence se fait sentir partout dans le monde autant que dans nos collectivités et nous y opposons une répression par projets fondée sur le renseignement, à l'échelle locale, nationale et internationale. Compte tenu de la complexité et de la nature de plus en plus transnationale de la menace, notre intervention sera multidisciplinaire et misera sur l'accroissement de notre expertise et de nos partenariats stratégiques, à l'intérieur et à l'extérieur de l'appareil de justice pénale;

- Le ***maintien de la paix*** et la ***consolidation de la paix*** sont ni plus ni moins de la prévention de la criminalité à l'étranger. Les pays en proie à des crises internes peuvent devenir un terreau fertile pour le crime, y compris le crime organisé. Nous continuerons à jouer un rôle important dans l'amélioration de la sécurité de la personne partout dans le monde en apportant l'aide de la police civile. Notre participation apporte paix et stabilité aux

Message du Ministre

J'ai l'honneur de présenter au Parlement et au peuple canadien le Rapport sur les plans et priorités de la Gendarmerie royale du Canada pour 2000-2001.

La GRC incarne l'engagement des Canadiens et des Canadiennes à améliorer la qualité de vie non seulement chez eux, mais dans le monde entier, en assurant la sécurité des collectivités et des particuliers.

Au long de son histoire qui s'échelonne sur 127 années, la GRC a évolué pour relever les défis policiers du jour, en misant tant sur la formation, l'expérience et la fierté de ses membres que sur les modes, procédures, matériel et systèmes opérationnels les plus modernes.

Pour les années 2000 et 2001, la GRC entend combiner des activités de prévention à des activités de police communautaire, pour cibler directement la criminalité et accroître la sécurité des collectivités. La GRC accordera la priorité à l'échelle nationale à quatre secteurs précis.

Premièrement, la GRC souhaite réduire le niveau de criminalité chez les jeunes, qu'ils en soient les auteurs ou les victimes. En travaillant à l'échelle locale, régionale et nationale, la GRC prendra des mesures pour inhiber les comportements de bandes et limiter l'accession à une vie de criminalité.

Deuxièmement, la GRC s'intéressera au crime organisé, au Canada et à l'étranger. En recourant à des méthodes modernes de traitement du renseignement et à des équipes de projet multidisciplinaires, elle concertera les efforts pour éradiquer ce qui devient une menace grave à la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.

Troisièmement, dans la foulée de cette fière tradition canadienne, la GRC continuera de participer aux efforts de maintien et de consolidation de la paix dans les pays en conflit. En promouvant la paix et la stabilité, elle cherchera à réduire le niveau global de criminalité dans le monde, puisque les collectivités déchirées par la guerre sont souvent un terreau fertile pour le crime organisé.

Quatrièmement, la GRC continuera d'accroître son efficacité interne grâce à des initiatives comme le Système intégré de rapports sur les renseignements judiciaires (SIRRJ). Ce système permettra la mise en commun de renseignements entre partenaires de justice pénale et le progrès des capacités de la GRC en matière d'enquête, de prise de décision et d'application.

L'entente-cadre sur l'union sociale revêt une grande importance, en ce qu'elle concrétise l'engagement des gouvernements à travailler ensemble pour le bien des Canadiens et des Canadiennes. Ce même esprit de partenariat et de coopération est essentiel aux plans et priorités que nous avons établis pour le prochain exercice. Je suis sûr que les Canadiens et les Canadiennes vont travailler avec la GRC à améliorer la sécurité publique au Canada, et à étendre cette mission qu'elle s'est donnée à d'autres pays du monde.

Lawrence MacAulay

Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Section I : Messages

Acronymes utilisés

ACCP	Association canadienne des chefs de police
ACDI	Agence canadienne de développement international
ADRC	Agence des douanes et du revenu du Canada
AIIAC	Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada
BCP	Bureau du Conseil privé
BNDC	Banque nationale de données criminelles
CCP	Collège canadien de police
CIC	Citoyenneté et Immigration Canada
CIPC	Centre d'information de la police canadienne
CPP	Commission des plaintes du public de la GRC
DME	Diversification des modes d'exécution
DRHC	Développement des ressources humaines Canada
EMPHRH	Équipe de mise en oeuvre du processus d'harmonisation des ressources humaines
ETP	équivalent à temps plein
FBI	Federal Bureau of Investigation (É.-U.)
FJC	forums de justice communautaire
GPC	groupes des produits de la criminalité
GRC	Gendarmerie royale du Canada
MAECI	ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MAINC	ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada
MDN	ministère de la Défense nationale
NU	Nations Unies
OCRVRCS	réseaux communs de radio de la région d'Ottawa-Carleton
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
RDRF	Représentants divisionnaires des relations fonctionnelles
RSNP	Réseau des Services nationaux de police
SALCV	Système d'analyse des liens entre les crimes de violence
SCC	Service correctionnel Canada
SCRC	Service canadien de renseignements criminels
SCRS	Service canadien du renseignement de sécurité
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
SDD	stratégie de développment durable
SGC	ministère du Solliciteur général du Canada
SIF	Stratégie d'information financière
SIRRJ	Système intégré de récupération de renseignements judiciaires
SLJ	Services des laboratoires judiciaires
SNP	Services nationaux de police
SRPC	Système de renseignements protégés sur la criminalité
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
UMPC	unités mixtes des produits de la criminalité
USINS	United States Immigration and Naturalization Service (É.-U.)

Table des matières (suite)

Services de maintien de la paix 47
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) 47
Objectif du secteur d'activité 47
Principaux engagement en matière de résultats, résultats escomptés, plans et priorités des Services de maintien de la paix 48

Services internes 50
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) 50
Objectif du secteur d'activité 50
Principaux plans et priorités des Services internes 51

Section IV : Initiatives Horizontales 55

Modernisation de la fonction de contrôleur 56
Développement durable 57
Stratégie d'information financière (SIF) 58

Section V : Renseignements financiers 59

Section VI : Autres renseignements 64

Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements et sites Web 65
Lois appliquées et ententes relevant de la GRC 65
Notes en fin de texte 68
Index 69

Table des matières

Acronymes utilisés iii

Section I : Messages 1

Message du Ministre 2
Énoncé Directionnel de la GRC 2000 3

Section II : Vue d'ensemble de la GRC 5

Mandat, rôles et responsabilités 6
Notre mission et notre vision 6
Objectif du programme 8
Facteurs d'influence sur la GRC 10
Plan des dépenses de la GRC 15

Section III : Ressources, résultats escomptés et plans et priorités des secteurs d'activités 17

Services de police fédérale 18
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) 18
Objectif du secteur d'activité 18
Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, plan et priorités des Services de police fédérale 21

Services de police contractuelle 31
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) 31
Obhjectif du secteur d'activité 31
Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, plans des Services de police contractuelle 33

Services nationaux de police 41
Dépenses prévues et équivalents temps plein (ETP) 41
Objectif du secteur d'activité 41
Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, plans et priorités des Services nationaux de police 42

Rapport sur les

PLANS ET LES PRIORITÉS

pour
2000/2001

Gendarmerie royale du Canada



Laurence MacAulay

L'honorable Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

Dans le cadre des efforts qu'il déploie continuellement pour simplifier les exigences liées aux rapports, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé que Gendarmerie royale du Canada et dix autres ministères examinent d'autres structures de rapport en remplacement de leur *Rapport sur les plans et les priorités* de cette année. Il a donc exempté le ministère de se conformer aux lignes directrices prescrites pour la préparation de ce rapport.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-67

ISBN 0-660-61192-9

BUDGET DES DÉPENSES

Gendarmerie royale du Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
E77

ESTIMATES

Security Intelligence Review Committee

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-77

ISBN 0-660-61200-3

Security Intelligence Review Committee

2000-2001 Estimates

Report on Plans and Priorities



The Right Honourable Jean Chrétien
Prime Minister of Canada

Table of Contents

Section I: Chair's Message 1
- A. Message 1
- B. Management Representation 3

Section II: Departmental Overview 5
- A. Mandate, Roles and Responsibilities 5
- B. Departmental/Program Objective 6
- C. External Factors Influencing the Committee 6
- D. Departmental Planned Spending 9

Section III: Plans, Results and Resources 11
- A. Net Planned Spending (Thousands of Dollars) and Full Time Equivalents (FTE) 11
- B. Business Line Objective 11
- C. Business Line Description 11
- D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities, and Resources 11

Section IV: Financial Information 15
- Table 1. Net Cost of the Program for 2000-2001 15

Section V: Other Information 17
- Statutes and Regulations 17

Section I: Chair's Message

Chair of the Security Intelligence Review Committee
The Honourable Paule Gauthier, P.C., O.C., Q.C.

A. Message

Within the Government of Canada, the Security Intelligence Review Committee (SIRC) is unique in that our work consists almost entirely of reviewing and monitoring the actions of another government agency. Our Members are selected in a consultative, non-partisan manner and then given extraordinary powers of inquiry into the activities of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS). The law prevents us from passing on to the general public a great deal of what we learn through those inquiries, yet public trust and confidence in our efforts is the basis of the Committee's work.

These somewhat unusual characteristics stem directly from the responsibility that Parliament has given the Committee: to watch over Canada's security service while it carries out its mandated tasks of protecting the national security of Canada and the safety of Canadians.

As the world enters a new millennium, we recognize that an effective intelligence organization is essential to maintaining Canadians' well being, and protecting the nation from very real and dangerous threats. The threats have changed: they have become more complex, more numerous and more difficult to identify. We are equally aware, however, that organizations like CSIS possess extraordinary intrusive powers, and they must be held accountable if the integrity of Canada's democratic process is to be maintained, and is to be *seen* to be maintained.

Public concern about the state's intrusion into everyday life is entirely valid. The public must be confident that the activities engaged in by intelligence agencies to protect the security of Canada are conducted within the law. It is in this context that the role of SIRC has become more essential, more critical to the public's peace of mind.

A constant feature of our activities is the need to maintain our arms-length distance from CSIS in order to retain our objectivity. Our vigilance and where required, our constructive criticism, can produce tension between the two organizations. We believe that this tension ultimately benefits Canada and all Canadians.

Recent Canadian history shows that a security service without effective external review will neither gain nor keep the confidence of the public. The other Members of the Committee and I are confident of SIRC's ability to carry out this vital work, now and in the years to come.

The Review Committee's main efforts in the next few years will focus on two challenges: the evolving international security environment, and responsible financial management.

The role of the security and intelligence agencies in the West has evolved from countering the threat from the former Warsaw Pact, to coping with a wide range of threats - both old and new. The redirection of resources in CSIS to meet these threats has also had an impact on our priorities and resources. We have recently obtained additional resources in order to maintain our high standard of performance while remaining abreast of the many changes on the world and domestic scenes. Members and staff alike are committed to improving the Committee's effectiveness in the operational and financial management spheres in the current and future years.

B. Management Representation

Report on Plans and Priorities 2000-2001

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP)
for
The Security Intelligence Review Committee

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the Committee's mandate, priorities, strategies and planned results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying Committee information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Susan Pollak
Executive Director

February 2000

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The Committee derives its powers from the *Canadian Security Intelligence Service Act* promulgated on July 16, 1984. The first Chair and Members were appointed by His Excellency the Governor General on November 30, 1984.

The Committee is empowered to set its own Rules of Procedure, and to employ an executive director and adequate staff to support its activities. The *Act* requires the Committee to report annually to the Solicitor General of Canada who must, in turn, table the report in each House of Parliament on any of the first fifteen days on which that House is sitting after the day the Minister receives it. The Committee may also require CSIS or the Inspector General appointed under the *CSIS Act* to conduct a review of specific activities of the Service and provide the Committee with a report of the review.

The Security Intelligence Review Committee fulfills two different and distinct functions in carrying out its mandate: to provide external review of the Canadian Security Intelligence Service; and to examine complaints by individuals or reports from Ministers concerning security clearances, immigration, citizenship, and other matters involving CSIS investigations.

External Review of CSIS -- Parliament has given CSIS extraordinary powers to intrude on the privacy of suspected terrorists or spies. To protect the rights and freedoms of Canadians, SIRC has been given the power to investigate CSIS' activities so as to ensure that the Service's powers are used legally and appropriately. With the exception of Cabinet confidences, SIRC has the absolute authority to examine all information concerning CSIS' activities, no matter how highly classified that information may be.

The Committee reviews CSIS activities, and reports to Parliament on whether the Service is acting within the limits of the law and is effectively protecting the security of Canadians. As part of its regular review functions, each year the Committee examines special areas of interest. Thus, it has reviewed CSIS investigations in the areas of transnational criminal activity, economic security, proliferation of weapons of mass destruction, and campus operations. These major special reviews allow the Committee to provide in-depth findings on potential areas of concern.

Investigation of Complaints -- SIRC's second role is to investigate complaints. The Committee investigates complaints concerning denials of security clearances to government employees or contractors. It also investigates reports from Ministers involving immigration, citizenship, certain human rights matters, and organized crime. Finally, the Committee investigates complaints from the general public concerning any act or thing done by CSIS.

Complaints cases involve people's fundamental rights. Denials of security clearances affect employment and future career prospects. Citizenship or immigration actions can lead to removal from Canada. The Committee must thus ensure that individuals so affected are provided with as much information as possible within the limits of national security requirements. The Committee must also ensure that, to the extent possible, every complainant has an opportunity to be heard, to present his or her witnesses, and make his or her case.

B. Departmental/Program Objective

To provide external review of the Canadian Security Intelligence Service performance of its duties and functions; and to examine complaints by individuals or reports by Ministers related to security clearances and the national security of Canada.

C. External Factors Influencing the Committee

Demands of Special Projects -- SIRC has a small number of employees to conduct research, yet they must review many files each year in order to report to the Canadian public and to Parliament on CSIS' investigative activities. The statutory requirements also set out broad areas for ongoing audits of CSIS' work. In addition, the Committee has often been asked to undertake, or has undertaken on its own initiative, many major projects concerning matters in the public interest, such as the Air India tragedy, the Boivin case, the Heritage Front Affair, and CSIS cooperation with the Royal Canadian Mounted Police. To meet the resource demands of these investigations and then to respond to Parliament's requests for information about them requires the Committee to maintain the capability to redirect research resources to high profile issues on very short notice and for lengthy periods.

Evolution of the International Security Environment -- When looking at the threats to Canada's national security, it is recognized that the world's security environment has largely changed from the Cold War era's long-running threats, such as espionage by intelligence services, to the reappearance of nationalist and religious extremism, which have proven to be much less predictable. The Committee has conducted research and expended some resources to examine whether the new movements and activities that have arisen, such as some forms of economic espionage and transnational crime, constitute "threats" to national security as defined by the *CSIS Act*.

Expectations of Clients -- The Committee has two clients: the general public and Parliament. Both expect SIRC to provide a comprehensive, annual assessment of CSIS' use of its powers. The review provides a form of "report card" to Parliament and the public which can be used to measure CSIS' performance. It must be designed so as to preserve the Service's capacity to protect national security while at the same time maintaining public

confidence that the system is functioning as it should. These clients also expect the Committee to respond to controversial issues in a timely fashion.

Frequency and Complexity of Complaints and Ministerial Reports -- A major external factor currently influencing the Review Committee's capacity to fulfill its mandate is the volume and the complexity of the complaints and Ministerial Reports received. The Committee conducts investigations in relation to complaints made by any person with respect to any act or thing done by the Service (section 41 of the *CSIS Act*), complaints made by individuals who are denied a security clearance and are adversely affected in their employment with the Government of Canada (section 42 of the *CSIS Act*), reports made to the Committee pursuant to the *Citizenship Act* or the *Immigration Act*, as well as matters referred to the Committee pursuant to the *Canadian Human Rights Act*.

Because complaints and Ministerial Reports are very time consuming and require expensive legal services, small changes in their numbers can significantly affect the Committee's budget and operations. By their nature, predicting the volume of complaints and ministerial reports is very difficult; however, the Committee is still anticipating an increase in the number of Ministerial Reports received as a result of a 1993 amendment to the *Immigration Act*. This amendment broadened the category of individuals who can be denied immigrant status because of previous connections with terrorist activities. In spite of increased screening efforts in the immigration program, individuals who constitute a threat to the security of Canada may gain permanent resident status. Any Ministerial Report generated to deal with such individuals must come before the Committee.

Review Committee Adjustment to Continued Government Restraint -- For fifteen years the Committee has managed its activities within the resource levels established in 1985. The Committee's budget has included very little discretionary spending since its greatest expense is for personnel salaries and benefits. In order to live within its steadily reduced resources, the Committee had significantly reduced its expenditures over the last few years, especially in the area of Professional Services and Travel. However, last year the Committee experienced a significant and non-discretionary increase in its quasi-judicial (complaints) proceedings.

Complaints Program - The investigation of complaints is the most expensive area of discretionary spending, and it bore the brunt of recent budget cuts. To deal with the reductions, the Committee has done more work "in house", and used outside lawyers less. More pre-hearing meetings are being conducted by Committee staff to better focus the issues to be dealt with in hearings.

Notwithstanding the above measures, in 1998-99, the number of hearing days increased threefold from the previous year, and the forecast is that 1999-2000 and subsequent years

will see the workload increase. This factor has placed a particular burden on SIRC's resources.

The Committee has no control over the number of complaints it receives in any given year. We anticipate that the number of complaints or Ministerial Reports we receive during the next two fiscal years will be similar to the number received in 1998-99 and 1999-2000. Not only has the caseload of complaints risen but, more importantly, the cases have become more complex. We will assign additional resources to this program to ensure that the complaints received by SIRC will be handled in a timely manner.

Review Program - The Committee's travel, both for regional visits and for travel abroad at the invitation of other countries wishing to benefit from the Canadian experience in the review process, has also placed an increasing burden on its resources.

Several factors account for this situation. Of particular note are the end of the Cold War and the collapse of the apartheid regime in South Africa, with the result that the emerging democracies have sought the advice of the Committee in their efforts to establish institutions for the review or oversight of their intelligence agencies. In 1999-2000 the Committee hosted an International Review Agencies Conference whereby Canadian and foreign review bodies had a unique opportunity to benefit from one anothers' experiences.

In addition, the significant expansion of CSIS agreements to share information with foreign agencies requires the Committee to be knowledgeable about those other states, to familiarize those states with the functions of SIRC, and that Committee staff conduct audits of the Service's posts abroad.

General - In 1999-2000, for the first time since 1997, the Committee had a full complement of Researchers and Committee Members. While this is essential for the Committee to fulfill its mandate, it has also resulted in an increase in expenditures. Further, all Research positions were staffed in 1999 to implement the Committee's ambitious review program and this has had an impact on salaries and on travel resources.

Major expenditures were also required to upgrade the computer infrastructure and to purchase security-certified hardware for the new staff. This costly technology is necessary to support the Committee's functions and to meet the stringent security requirements for handling highly classified information.

The Committee believes that these steps will allow SIRC to maintain or improve the performance of its responsibilities to Parliament and the public.

D. Departmental Planned Spending

($ thousands)	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Budgetary Main Estimates (gross)	1,928	**1,405**	1,405	1,405
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	0	**0**	0	0
Less: Respendable Revenue	0	**0**	0	0
Total Main Estimates	1,928	**1,405**	1,405	1,405
Adjustments**	0	**860**	860	860
Net Planned Spending	1,928	**2,265**	2,265	2,265
Less: Non-respendable revenue	0	**0**	0	0
Plus: Cost of services received without charge	194	**194**	194	194
Net Cost of Program	2,122	**2,459**	2,459	2,459

Full Time Equivalents	14	15	15	15

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include Budget initiatives.

III: Plans, Results and Resources

A. Net Planned Spending (Thousands of Dollars) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
1,928*	**2,265**	2,265	2,265
14 FTE	**15 FTE**	15 FTE	15 FTE

* Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

B. Business Line Objective

To provide external review of the Canadian Security Intelligence Service performance of its duties and functions; and to examine complaints by individuals or reports by Ministers related to security clearances and the national security of Canada.

C. Business Line Description

The Security Intelligence Review Committee (SIRC) has two different and distinct service lines: to provide external review of the Canadian Security Intelligence Service (CSIS); and to examine complaints by individuals or reports from Ministers concerning security clearances, Immigration, Citizenship, and other matters involving CSIS investigations.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities, and Resources

Key Results Commitments–

- Ensure that Parliament and the public have confidence in the rigour of SIRC's review process and, therefore, are satisfied that CSIS uses its extraordinary powers within the law and in a way that protects the civil rights of Canadians to the greatest extent possible.
- Ensure that CSIS operates effectively in protecting Canadians from terrorist or other threats to national security.
- Provide high quality annual and research reports.

- Be the most trusted and widely used independent source of information about CSIS' activities.

- Investigate promptly complaints and Ministers' Reports.

- Make sound decisions in complaints and Ministerial Report cases.

Planned Results–

The Committee expects that the plans and strategies outlined in this report will enable it to:

1. ensure that Parliament and the public have confidence in the rigour of SIRC's review process and are satisfied, therefore, that CSIS uses its extraordinary powers within the law and in a way that protects the civil rights of Canadians to the greatest extent possible;

2. be knowledgeable about CSIS' level of effectiveness in protecting Canadians from terrorist or other threats to national security;

3. provide a comprehensive, high quality Annual Report, and probative research reports; and

4. have confidence in the soundness of decisions rendered or recommendations made in reports following the investigation of complaints.

Related Activities--

External Review of CSIS -- The Committee plans to audit CSIS' activities by conducting a series of reviews that cover the key program areas of the Service. Incidents may arise in the course of the year that require the Committee to divert its resources from the planned program to address matters of higher priority to the nation.

The Committee will conduct a major review of the process used by CSIS to recruit and direct sources. The study will examine the adequacy of existing policy and the Service's compliance with legislation, Ministerial Direction, and CSIS policy.

As a complement to last year`s examination of the Service`s process for reviewing its operational files, this study will examine the management, review process, and retention criteria associated with security screening files.

Under section 16 of the *CSIS Act*, the Departments of National Defence and Foreign Affairs and International Trade can, under certain conditions, make requests to CSIS for assistance in collecting information of interest to Canada. The *CSIS Act* provides that such assistance may only be requested for operations within this country. The Committee will audit the information about Canadians, if any, that the Service collects and retains in the course of responding to section 16 requests.

Under the *CSIS Act*, the Committee is to monitor the information that CSIS exchanges with foreign and domestic agencies. In 2000-2001, the Committee will review the information exchanges at a mission abroad arising from the CSIS liaison program with foreign agencies. The Committee's review of this data will include an examination of information conveyed to foreign agencies via the Service's Security Liaison Officer who serves at the post abroad.

A key strategy of the Committee is to conduct an extensive examination each year of all CSIS investigations in one region of Canada. These examinations, conducted on a rotating basis, include an evaluation of targeting decisions, a review of internal security cases, and an examination of the approval process and the handling of sensitive operations.

In 2000-2001, SIRC will review the Service's information exchanges with domestic agencies, including selected government ministries, as well as law enforcement bodies. The Review Committee will examine the information that is exchanged in the context of the existing agreements, policy, and legislation. The analysis will also assess the level of operational cooperation between CSIS and the other agencies, with a particular focus on how the agencies attempt to solve any problems of disclosure.

The Committee will review the information that CSIS provides to Government institutions in the context of security clearance screenings. The information would be reviewed against the applicable standards of the *CSIS Act*, Government Security Policy, Ministerial Direction, and CSIS operational policy.

In the event that resources permit, an additional project may be undertaken in 2000-2001.

This review would focus on the investigation against certain foreign officials operating clandestinely in Canada. The study will assess the scope of the investigation against the suspected intelligence agents, the procedures employed, the resources that CSIS has committed, and the Service's advice to government. Allegations about attempts to influence Canadian policy would also be examined.

Complaints and Ministers' Reports -- The Committee will conduct comprehensive investigations of complaints filed pursuant to sections 41 and 42 of the *CSIS Act*, and reports made to the Committee under the *Citizenship Act*, the *Immigration Act*, and the *Canadian Human Rights Act*.

Indicators--

External Review of CSIS -- The Committee has now been in existence for over fifteen years. There are many subjective indicators of effectiveness and results such as remarks by Parliamentarians, academics, editorial writers, and foreign professors who have studied the Canadian system, which testify to the fact that many independent observers believe that the Committee is reviewing CSIS effectively. Informed observers are canvassed on a regular basis to ensure that the Committee is aware of outside opinions.

Another indicator of the Committee's results is the degree to which CSIS modifies its operational procedures or initiates new policy guidelines as a direct or indirect consequence of SIRC's recommendations included in reports following audits or complaints investigations. The Committee has a program to measure the degree to which CSIS responds to its recommendations.

A recent but revealing indicator of the usefulness of SIRC's Annual and other published reports, and of SIRC's work in general, is the interest displayed by the number of visits to SIRC's Web site. An older, but no less useful, measure is the demand for copies of the printed version of the Annual Report and other reports.

Investigation of Complaints and Ministers' Reports -- A significant indicator of SIRC's efficacy in conducting its investigations of complaints and the soundness of its decision making is the number of decisions that are overturned or changed on appeal to the Courts.

Resources--

Resources for the External Review of CSIS, which are estimated at $1,369,000 and the Investigation of Complaints, estimated at $939,000 are required to carry out SIRC's Related Activities. Given that SIRC's financial systems are undergoing some adjustment, these amounts are subject to change.

Section IV: Financial Information

Table 1. Net Cost of the Program for 2000-2001

($ thousands)	Total
Net Planned Spending	2,265
Plus Services Received without Charge	
Accommodation Provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	133
Contributions covering employer's share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	61
Workman's Compensation coverage provided by Human Resources Canada	0
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	0
	2,459
Less: Non-respendable Revenue	0
2000-2001 Net Cost of Program	2,459

Section V: Other Information

Statutes and Regulations

Canadian Security Intelligence Service Act

Section V : Autres renseignements

Lois et règlements

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité

Section IV : Information financière

Tableau 1. Coût net du programme pour 2000-2001

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses prévues nettes	2 265
Plus : Services reçues sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	133
Cotisations aux régimes d'assurance des employeurs et coûts payés par le SCT	61
Protection des accidents du travail assurée par Développement des Ressources humaines Canada	0
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice Canada	0
	2 459
Moins : Recettes non disponibles	0
Coût net du programme pour 2000-2001	2 459

sont transmis aux termes de la *Loi sur la citoyenneté*, de la *Loi sur l'immigration* et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Indicateurs —

Examen externe du SCRS — Le Comité existe maintenant depuis plus de 15 ans. Nombre d'indicateurs d'efficacité subjectifs, comme les observations de parlementaires, d'universitaires, d'éditorialistes et de professeurs étrangers qui ont étudié le système canadien, attestent que, pour beaucoup d'observateurs indépendants, le Comité surveille bien le SCRS. À intervalles réguliers, on sonde des observateurs avertis pour s'assurer que le Comité est au courant des opinions de l'extérieur.

La valeur du Comité peut aussi être jaugée en constatant jusqu'à quel point le SCRS modifie ses procédures opérationnelles ou formule de nouvelles lignes directrices stratégiques pour donner suite, directement ou indirectement, aux recommandations contenues dans les rapports présentés à la suite des vérifications ou des enquêtes sur les plaintes. Le Comité dispose d'un programme pour voir dans quelle mesure le SCRS tient compte de ses recommandations.

Mentionnons un indicateur récent, quoique révélateur, de l'utilité du rapport annuel et des autres rapports publics du CSARS et de son travail en général, à savoir le nombre de visites à son site Web. Un autre indicateur, plus ancien mais non moins utile, est le nombre d'exemplaires qui nous sont demandés du rapport annuel et des autres rapports.

Enquête relatives aux plaintes et aux rapports ministériels — Le nombre de décisions qui sont annulées ou modifiées à la suite d'appels devant les tribunaux est un indicateur important de l'efficacité des enquêtes du CSARS sur les plaintes et de la pertinence de ses décisions.

Ressources connexes--

Les ressources nécessaires pour mener à terme les activités connexes du CSARS sont estimées à 1 369 000 $, pour l'examen externe du SCRS, et à 939 000 $, pour les enquêtes relatives aux plaintes. Comme les systèmes financiers du CSARS subissent actuellement certains rajustements, ces montants pourraient changer.

En vertu de l'article 16 de la *Loi sur le SCRS*, le ministère de la Défense nationale et celui des Affaires étrangères et du Commerce international peuvent, dans certaines conditions, demander l'assistance du Service pour la collecte de renseignements intéressant le Canada. Selon la Loi, cette assistance ne peut être demandée que pour les opérations menées à l'intérieur du pays. Le Comité examinera les renseignements que le SCRS recueillera et conservera, le cas échéant, sur le compte de Canadiens dans le cadre de l'assistance fournie aux termes de l'article 16.

En vertu de la *Loi sur le SCRS*, le CSARS doit scruter les renseignements que le Service échange avec les organismes étrangers et canadiens. En 2000-2001, il examinera les échanges effectués dans une mission étrangère dans le cadre du programme de liaison du SCRS avec les organismes étrangers. Cet examen l'amènera à se pencher sur les renseignements qui auront été acheminés à ces organismes par l'entremise de l'agent de liaison-sécurité affecté à cette mission par le Service.

L'un des principaux volets du mandat du Comité consiste à procéder chaque année à une étude approfondie de toutes les enquêtes menées par le Service dans une région du Canada. Ces études, dont chacune des régions est tour à tour l'objet, comportent une évaluation des décisions de ciblage, un examen des cas de sécurité interne et une analyse du processus d'approbation et de la conduite des enquêtes délicates.

En 2000-2001, le CSARS examinera les échanges de renseignements du Service avec des organismes canadiens, dont des ministères choisis, et des organes d'application de la loi. Le Comité de surveillance scrutera les renseignements échangés sous l'angle des ententes, politiques et lois existantes. Le but de son analyse sera en outre d'évaluer le degré de coopération opérationnelle entre le SCRS et les autres organismes, l'accent étant surtout placé sur les moyens employés par ceux-ci pour régler toute difficulté que pose la communication.

Le Comité examinera les renseignements que le SCRS fournit aux institutions gouvernementales dans le contexte des autorisations de sécurité et cela, en fonction des normes applicables de la *Loi sur le SCRS*, de la politique gouvernementale en matière de sécurité, des directives ministérielles et de la politique opérationnelle du SCRS.

Si les ressources le permettent, un autre projet sera peut-être entrepris en 2000-2001.

Cet examen porterait sur l'enquête menée à l'égard de certains agents étrangers en mission clandestine au Canada. L'étude évaluera la portée de l'enquête concernant les agents en question, les méthodes employées, les ressources engagées par le SCRS et l'opinion fournie au gouvernement par le Service. Les allégations de tentative d'influencer la politique canadienne seraient également examinées.

Plaintes et rapports ministériels — Le Comité enquêtera à fond sur les plaintes formulées en vertu des articles 41 et 42 de la *Loi sur le SCRS*, et sur les rapports qui lui

- Fournir des rapports annuels et des études techniques de haute qualité.

- Être la source d'information indépendante la plus digne de confiance et la plus utilisée à propos des activités du SCRS.

- Examiner promptement les plaintes des individus et les rapports ministériels.

- Prendre des décisions judicieuses dans les cas de plainte et de rapport ministériel.

Résultats prévus–

Le Comité compte que les plans et stratégies exposés dans le présent rapport lui permettront :

1. de s'assurer que le Parlement et le public sont convaincus de la rigueur du processus d'examen du CSARS et que, par voie de conséquence, ils sont certains que le SCRS utilise ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et d'une manière qui protège les droits civils des Canadiens le plus possible;

2. de savoir à quel point le SCRS protège effectivement les Canadiens contre le terrorisme ou toute autre menace à la sécurité nationale;

3. de fournir un rapport annuel complet de haute qualité et des études techniques probantes; et

4. de prendre des décisions judicieuses et de présenter de solides recommandations dans les rapports d'enquête sur les plaintes.

Activités connexes —

Examen externe du SCRS – Le Comité compte vérifier les activités du SCRS en menant une série d'études sur les principaux axes du programme du SCRS. En cours d'année, des incidents pourraient obliger le Comité à détourner les ressources prévues au programme pour régler des questions plus prioritaires pour le Canada.

Le Comité examinera en profondeur le processus employé par le SCRS pour recruter et diriger ses sources. Il examinera la pertinence de la politique existante et la mesure dans laquelle le Service respecte la loi, les directives ministérielles et la politique du SCRS.

En complément de l'étude faite l'an dernier de la façon dont le Service examine ses dossiers opérationnels, cette étude portera sur la gestion, le processus de surveillance et les critères de conservation associés aux dossiers de contrôle sécuritaire.

Section III : Plans, résultats et ressources

A. Dépenses prévues nettes (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévisions de dépenses 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
1 928 $	**2 265 $**	2 265 $	2 265 $
14 ETP	**15 ETP**	15 ETP	15 ETP

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

B. Objectif du secteur d'activité

Assurer un examen externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité s'acquitte de ses obligations et de ses fonctions et scruter les plaintes formulées par des individus ou les rapports présentés par les ministres au sujet d'autorisations de sécurité et de la sécurité nationale du Canada.

C. Description du secteur d'activité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

D. Engagements clés en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Engagements clés en matière de résultats–

- S'assurer que le Parlement et le public sont convaincus de la rigueur du processus d'examen du CSARS et que, par voie de conséquence, ils sont certains que le SCRS utilise ses pouvoirs extraordinaires dans les limites de la légalité et d'une manière qui protège les droits civils des Canadiens le plus possible.

- S'assurer que le SCRS protège efficacement les Canadiens contre le terrorisme ou toute autre menace à la sécurité nationale.

D. Les dépenses prévues du ministère

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	1 928	**1 405**	1 405	1 405
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	0	**0**	0	0
Moins : Recettes disponibles	0	**0**	0	0
Total du Budget principal des dépenses	1 928	**1 405**	1 405	1 405
Rajustements**	0	**860**	860	860
Dépenses prévues nettes	1 928	**2 265**	2 265	2 265
Moins : Recettes non disponibles	0	**0**	0	0
Plus : Coût des services reçus sans frais	194	**194**	194	194
Coût net du programme	2 122	**2 459**	2 459	2 459

Équivalents temps plein	14	**15**	15	15

*Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et des initiatives du budget.

En dépit de ces mesures, le Comité a siégé trois fois plus de jours en 1998-1999 qu'en 1997-1998 et il prévoit que sa charge de travail continuera d'augmenter à partir de 1999-2000. Cela grève particulièrement ses ressources.

Le Comité n'a aucun moyen de circonscrire le nombre des plaintes qu'il reçoit au cours d'une année. Nous nous attendons à recevoir le même nombre de plaintes ou de rapports ministériels au cours des deux prochains exercices qu'en 1998-1999 et 1999-2000. Non seulement le nombre de plaintes a augmenté mais, plus important encore, les affaires sont de plus en plus complexes. Nous allons affecter des ressources additionnelles à ce programme afin de nous assurer que les plaintes reçues par le CSARS soient examinées à temps.

Programme d'examen – Les voyages qu'effectuent les membres du Comité, tant dans diverses régions du Canada que dans d'autres pays désireux de bénéficier de l'expérience canadienne relative au processus de surveillance, ont aussi grevé de plus en plus ses ressources.

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation. Avec la fin de la guerre froide et après l'effondrement du régime de l'apartheid en Afrique du Sud, notamment, les démocraties naissantes ont sollicité les conseils du Comité dans leurs efforts pour établir des institutions d'examen ou de surveillance de leurs organismes de renseignement. En 1999-2000, le CSARS a été l'hôte d'une conférence internationale des organismes de surveillance qui a fourni à des organismes canadiens et étrangers une occasion unique de profiter de l'expérience les uns des autres.

En outre, la forte multiplication des accords de partage de renseignements entre le SCRS et les organismes étrangers oblige le Comité à se renseigner sur les autres pays en question, à leur faire connaître ses fonctions et à envoyer des membres de son personnel faire la vérification des bureaux du Service à l'étranger.

Généralités – En 1999-2000, pour la première fois depuis 1997, l'effectif de chercheurs et de membres du Comité était complet. Cela est essentiel au CSARS pour remplir son mandat, mais cela a aussi entraîné une hausse de ses dépenses. De plus, tous les postes de chercheur ont été dotés en 1999 pour que le Comité mette en œuvre son ambitieux programme d'examen, ce qui a influé sur les ressources réservées aux salaires et aux voyages.

Il a fallu aussi faire d'importantes dépenses pour moderniser l'infrastructure informatique et acquérir du matériel sécuritaire pour les nouveaux membres du personnel. Le Comité a besoin de cette technologie coûteuse pour assumer ses fonctions et satisfaire aux exigences strictes en matière de sécurité qui lui sont imposées parce qu'il traite de l'information hautement classifiée.

Le CSARS estime que ces mesures lui permettront de s'acquitter aussi bien et peut-être mieux de ses responsabilités à l'égard du Parlement et du public.

rendu » qui peut servir à évaluer le rendement du Service de manière à sauvegarder sa capacité de protéger la sécurité nationale tout en maintenant la confiance du public dans le bon fonctionnement du système. Ces clients attendent en outre du Comité qu'il réagisse en temps opportun aux dossiers controversés.

Fréquence et complexité des plaintes et des rapports ministériels — Un facteur extérieur qui a une incidence sur la capacité du Comité de surveillance à s'acquitter de son mandat est le volume et la complexité des plaintes et des rapports ministériels qu'il reçoit. Le CSARS enquête sur toutes les plaintes formulées à l'égard des activités du Service (article 41 de la *Loi sur le SCRS*), sur les plaintes des personnes que le refus d'une autorisation de sécurité prive de la possibilité d'obtenir un emploi dans la fonction publique fédérale (article 42 de la *Loi sur le SCRS*), sur les rapports qui lui sont transmis en vertu de la *Loi sur la citoyenneté* ou de la *Loi sur l'immigration* et sur les questions portées à son attention en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Comme les plaintes et les rapports ministériels exigent beaucoup de temps et entraînent d'importants frais judiciaires, une augmentation, même faible, de leur nombre peut grever lourdement le budget du Comité et entraver son fonctionnement. Même s'il est très difficile de prévoir le volume des plaintes et des rapports ministériels en raison de leur nature même, le Comité n'en prévoit pas moins une hausse du nombre des rapports qui seront présentés par suite de la modification apportée en 1993 à la *Loi sur l'immigration*. Cette modification a élargi la catégorie des individus à qui le statut d'immigrant peut être refusé du fait qu'ils ont déjà été mêlés à des actes terroristes. En dépit de la vigilance accrue qui s'exerce au moment du filtrage à l'immigration, des individus représentant une menace à la sécurité du Canada peuvent réussir à obtenir le statut de résident permanent. Tout rapport ministériel traitant de ces individus doit être présenté au Comité.

Adaptation du Comité au maintien des restrictions gouvernementales – Cela fait 15 ans que le Comité mène ses activités dans les limites des ressources établies en 1985. Le budget du CSARS comprend très peu de dépenses discrétionnaires, car son principal poste de dépense est constitué des traitements et avantages sociaux des membres de son personnel. Afin de respecter son budget de plus en plus maigre, le Comité a considérablement réduit ses dépenses ces dernières années, notamment pour ce qui est des services professionnels et des voyages. L'an dernier, toutefois, il a connu une hausse marquée et non discrétionnaire de ses affaires quasi-judiciaires (plaintes).

Programme des plaintes – Les enquêtes sur les plaintes étant la plus onéreuse des dépenses discrétionnaires, elles ont absorbé la majeure partie des effets des récentes compressions budgétaires. Pour faire face à ces compressions, le Comité a exécuté une plus grande partie de son travail à l'interne et a eu moins recours à des avocats de l'extérieur. Son personnel tient davantage de séances préparatoires pour mieux cerner les questions à traiter au cours des audiences.

liées aux droits de la personne et le crime organisé. Enfin, le Comité examine les plaintes formulées par le grand public au sujet de n'importe quelle activité du SCRS.

Certaines plaintes ont trait aux droits fondamentaux de la personne. Les refus d'autorisations de sécurité affectent l'emploi et les perspectives de carrière. Certaines mesures en matière de citoyenneté ou d'immigration peuvent entraîner l'expulsion des intéressés vers l'étranger. Le Comité doit donc veiller à ce que ces individus obtiennent autant d'information que possible, dans les limites permises par la sécurité nationale. Il doit en outre tout mettre en œuvre pour que chaque plaignant ait l'occasion d'être entendu, de présenter ses témoins et de faire valoir son point de vue.

B. Objectifs du ministère ou du programme

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

C. Facteurs externes influant sur le Comité

Exigences liées aux projets spéciaux — Le CSARS n'a que peu d'employés affectés à la recherche, mais ceux-ci n'en doivent pas moins scruter chaque année un grand nombre de dossiers pour faire rapport sur les activités d'enquête du SCRS au public canadien et au Parlement. La loi cerne aussi de vastes secteurs de l'action du Service qui doivent faire l'objet d'un examen permanent. Le Comité s'est en outre vu confier ou a entrepris de sa propre initiative de nombreux projets importants touchant des questions d'intérêt public, comme la tragédie d'Air India, l'affaire Boivin, l'affaire du Heritage Front et la collaboration du SCRS avec la Gendarmerie royale du Canada. Pour satisfaire aux exigences de ces enquêtes et ensuite répondre aux demandes d'information du Parlement à ce sujet, le Comité doit maintenir la capacité de réorienter les ressources en recherche vers les questions de premier plan, et cela, au pied levé et pour de longues périodes.

Évolution du contexte de la sécurité internationale — À l'examen des menaces à la sécurité nationale du Canada, il est manifeste que le contexte de la sécurité mondiale a beaucoup changé, les menaces persistantes pendant la guerre froide, comme l'espionnage par des services de renseignement, faisant place aux extrémismes nationalistes et religieux, qui se sont révélés beaucoup moins prévisibles. Le Comité a affecté des ressources à la recherche afin de déterminer si les mouvements et activités qui se dessinent, comme certains types d'espionnage économique et de criminalité transnationale, constituent des « menaces » à la sécurité du Canada au sens donné à ce terme dans la *Loi sur le SCRS*.

Attentes des clients — Le Comité a deux clients, le grand public et le Parlement, qui s'attendent tous deux à recevoir une évaluation annuelle complète de l'usage que le SCRS fait de ses pouvoirs. Le Parlement et le public en obtiennent une forme de « compte

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le Comité tient ses pouvoirs de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, qui a été promulguée le 16 juillet 1984. Son Excellence le Gouverneur général en a nommé les premiers président et membres le 30 novembre 1984.

Le Comité est autorisé à établir la procédure à suivre et à engager un directeur exécutif et un effectif suffisant pour appuyer ses activités. De par la Loi, il est tenu de présenter un rapport annuel au solliciteur général du Canada qui doit, après l'avoir reçu, le déposer à son tour devant chaque chambre du Parlement dans les 15 premiers jours de séance. Le Comité peut aussi demander au SCRS, ou à l'inspecteur général nommé en vertu de la *Loi sur le SCRS*, d'examiner des activités particulières du Service et de lui en faire rapport.

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité remplit deux fonctions distinctes et différentes dans l'exécution de son mandat : il assure, du dehors, la surveillance du Service canadien du renseignement de sécurité et il scrute les plaintes formulées par des individus ou les rapports présentés par les ministres au sujet d'autorisations de sécurité, de dossiers d'immigration ou de citoyenneté ou d'autres questions qui font l'objet d'enquêtes du SCRS.

Examen externe du SCRS — Le Parlement a conféré au SCRS des pouvoirs extraordinaires lui permettant de s'immiscer dans la vie privée des terroristes et espions présumés. Pour protéger les droits et libertés des Canadiennes et des Canadiens, il a octroyé au CSARS le pouvoir de faire enquête sur les activités du SCRS pour s'assurer que celui-ci exerce ses pouvoirs dans la légalité et de façon appropriée. Dans ce rôle, le Comité a le pouvoir absolu d'examiner toute information touchant ces activités, quel qu'en soit le niveau de classification, exception faite des renseignements confidentiels du Cabinet.

Après avoir scruté les activités du SCRS, le Comité présente au Parlement un rapport dans lequel il précise si le Service se conforme aux lois et s'il protège efficacement la sécurité des Canadiens. Dans le cadre de ses activités régulières d'examen, il étudie chaque année des questions d'intérêt particulier, comme les enquêtes du SCRS dans les domaines de la criminalité transnationale, de la sécurité économique, de la prolifération des armes de destruction massive et des opérations menées sur les campus universitaires. Ces importantes études spéciales permettent au CSARS de formuler des observations approfondies sur les points susceptibles de faire problème.

Enquête sur les plaintes — Le deuxième rôle du Comité est de faire enquête sur les plaintes. Le CSARS examine ainsi toute plainte relative au refus d'une autorisation de sécurité à un fonctionnaire ou à un adjudicataire de l'État. Il enquête aussi sur les rapports ministériels concernant des dossiers d'immigration et de citoyenneté, certaines questions

B. Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 (RPP) du

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, priorités et stratégies du Comité et les résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfaite des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.



Susan Pollak
Directeur exécutif

février 2000

que ces tensions sont bénéfiques au bout du compte pour le Canada et pour tous les Canadiens.

Au Canada, l'histoire récente montre qu'un service de sécurité qui n'est pas l'objet d'un véritable examen externe ne saurait gagner ni garder la confiance de la population. Les autres membres du Comité et moi-même sommes persuadés que le CSARS pourra s'acquitter de cette tâche vitale au cours des prochaines années.

Au fil des années à venir, les deux principaux défis du Comité seront les suivants : le contexte évolutif de la sécurité internationale ainsi qu'une gestion financière responsable.

Les organismes occidentaux du renseignement de sécurité, qui veillaient autrefois à contrer la menace posée par l'ancien Pacte de Varsovie, s'occupent aujourd'hui d'un large éventail de menaces – anciennes et nouvelles. Cela a entraîné une réaffectation des ressources au SCRS et, par voie de conséquence, modifié les priorités et les ressources du Comité de surveillance. Nous avons récemment obtenu des ressources additionnelles pour maintenir notre rendement élevé tout en nous adaptant aux nombreux changements survenus aux plans international et national. Les membres et le personnel du CSARS s'emploieront, tout particulièrement au cours des prochaines années, à améliorer l'efficacité de la gestion opérationnelle et financière du Comité.

Section I : Message de la présidente

La présidente du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité
L'honorable Paule Gauthier, C.P., O.C., C.R.

A. Message

Au sein du gouvernement du Canada, le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) est unique en ce sens que son travail consiste presque exclusivement à scruter et à surveiller les actions d'un autre organisme gouvernemental. Ses membres sont choisis par voie de consultation et en toute objectivité politique, puis investis du pouvoir extraordinaire d'enquêter sur les activités du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS). La loi interdit au Comité de révéler au public une grande partie de ce que ce pouvoir d'enquête lui permet d'apprendre et pourtant, la confiance du public dans ses efforts est le fondement même de son travail.

Ces particularités plutôt inusitées tiennent directement à la responsabilité que le Parlement a conférée au CSARS : surveiller le service de sécurité du Canada dans l'exercice des tâches qui lui sont confiées, soit protéger les intérêts du Canada et veiller à la sécurité des Canadiens.

Au seuil de ce nouveau millénaire, nous reconnaissons qu'un service de sécurité et de renseignement efficace est essentiel pour préserver le bien-être des Canadiens et protéger le Canada contre de dangereuses menaces, qui sont bien réelles. Les menaces ont changé : elles sont plus complexes, plus nombreuses et plus difficiles à cerner qu'avant. Nous sommes tout aussi conscients, toutefois, qu'il faut obliger à rendre compte les organismes comme le SCRS qui possèdent des pouvoirs intrusifs extraordinaires si l'on veut sauvegarder l'intégrité du processus démocratique au Canada et *montrer* que c'est là une préoccupation véritable.

Les Canadiens ont parfaitement raison de s'inquiéter de l'intrusion de l'État dans leur vie de tous les jours. Ils doivent avoir confiance que les activités auxquelles se livrent les organismes de renseignement afin de protéger la sécurité du Canada sont conformes à la loi. C'est dans ce contexte que le rôle du CSARS est devenu encore plus essentiel, plus crucial pour la paix d'esprit des Canadiens.

Ce qui caractérise toutes nos activités, c'est la nécessité de garder nos distances à l'égard du SCRS afin de demeurer impartiaux. Notre vigilance et, s'il y a lieu, nos critiques constructives, peuvent provoquer des tensions entre les deux organismes. Nous croyons

Table des matières

Section I: Message de la présidente 1
A. Message 1
B. Déclaration de la direction 3

Section II: Vue d'ensemble du Ministère 5
A. Mandat, rôles et responsabilités 5
B. Objectifs du ministère ou du programme 6
C. Facteurs externes influant sur le Comité 6
D. Les dépenses prévues du ministère 9

Section III: Plans, résultats et ressources 11
A. Dépenses prévues nettes (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP) 11
B. Objectif du secteur d'activité 11
C. Description du secteur d'activité 11
D. Engagements clés en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes 11

Section IV: Information financière 15
Tableau 1. Coût net du programme pour 2000-2001 15

Section V: Autres renseignements 17
Lois et règlements 17

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Budget des dépenses 2000-2001

Rapport sur les plans et les priorités



Le très honorable Jean Chrétien
Premier ministre du Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-77

ISBN 0-660-61200-3

BUDGET DES DÉPENSES

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Government Publications

CA1
FN
E77

ESTIMATES

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

MAY

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-8

ISBN 0-660-61148-1

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

2000-2001 Estimates

Report on Plans and Priorities



John Manley
Minister of Industry

Canada

TABLE OF CONTENTS

SECTION I: MESSAGES

A. Minister's Portfolio Message 1

B. Secretary of State Message (Science, Research and Development) 3

C. Management Representation Statement 4

SECTION II: SSHRC OVERVIEW

A. Mandate, Roles and Responsibilities 5

B. SSHRC's Program Objectives 8

C. External Factors Influencing SSHRC 8

D. Planned Spending (Table 2.1) 12

SECTION III: PLANS, RESULTS AND RESOURCES

A. Business Line Objective 13

B. Business Line Description 13

C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources 13

SECTION IV: FINANCIAL INFORMATION

Table 4.1: Summary of Transfer Payments 17

Table 4.2: Source of Non-Respendable Revenue 18

Table 4.3: Net Cost of Program for 2000-2001 19

INDEX 21

Section I: Messages

A. Minister's Portfolio Message

In the global economy, innovation is an essential determinant of long-term economic growth, improved productivity and, ultimately, our quality of life. Preparing Canadians for the knowledge-based economy remains one of the government's top priorities in the years ahead. My portfolio of government organisations is promoting the growth of a strong, dynamic Canadian economy and helping Canadians take advantage of the opportunities offered by the global knowledge-based economy. We have laid a solid foundation through our continuing investments in knowledge and innovation.

The Industry Portfolio is …

Atlantic Canada Opportunities Agency
Business Development Bank of Canada*
Canadian Space Agency
Competition Tribunal
Copyright Board Canada
Canada Economic Development for Quebec Regions
Industry Canada
National Research Council Canada
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Standards Council of Canada*
Statistics Canada
Western Economic Diversification Canada

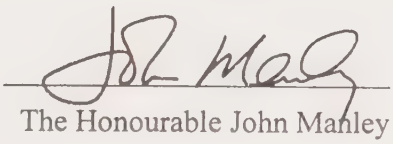
** Not required to submit Reports on Plans and Priorities*

An essential ingredient for our knowledge-based growth, both as an economy and as a society, is Connecting Canadians, an initiative designed to make Canada the most connected country in the world. Leading-edge applications will create jobs and growth, and strengthen productivity performance. Connecting Canadians also allows us to reach out to all citizens, and redefine and enhance how we provide services to, and interact with, Canadians.

I am pleased to present the Report on Plans and Priorities for the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC) which sets out for Canadians the planned activities, priorities and resources over the course of the next three years. These plans illustrate how SSHRC is contributing to building a strong and dynamic Canadian economy.

In the coming years, SSHRC will continue to build the knowledge and skills Canada needs to sustain its capacity for innovation, competitiveness and quality of life. More specifically, through its grants and fellowships programs, SSHRC will support research that helps us understand the evolving nature of the society we live in and addresses emerging cultural, social and economic challenges; it will train highly qualified personnel for research careers in universities and in public and private sector organizations; it will build research partnerships which will address strategic knowledge gaps to assist evidence-based decision-making; and it will promote more effective mechanisms for knowledge sharing with users and the broader public.

As we look ahead we must define excellence by global standards. Innovation, science, research and development, and connectedness will profoundly change the world we face in the next decade. To maintain and improve our quality of life, we must be more skilled, more productive, more entrepreneurial and more innovative than any other country in the world and we can be all of these things.



The Honourable John Manley

B. Secretary of State Message (Science, Research and Development)

Canada's future success, and comparative advantage in the new Millennium, hinges on two virtually limitless resources, knowledge and skills. Investments in knowledge and skills will be critical to taking advantage of new opportunities in the increasingly connected global economy and in our creative and entrepreneurial communities. These investments will ensure a sound economy and healthy environment for all Canadians.

Science, research and development are all about the quest for knowledge - the discovery of new information and a new understanding of how our world works. The search for knowledge touches all facets of our lives - health and social sciences, education and the environment, business and the economy. The government continues to promote the creation, dissemination and commercialization of knowledge, and to create jobs and wealth. We are reinforcing Canada's competitiveness, improving the well-being of Canadians, and building on Canada's image as a truly innovative society that values the contribution of its knowledge workers. Social Sciences and Humanities Research Council of Canada plays an essential part in helping Canadians and businesses innovate through science, research and development.

This Report on Plans and Priorities for 2000-2001 illustrates how the federal government is harnessing the benefits of science and technology for the future of all Canadians. Social Sciences and Humanities Research Council of Canada is helping to create stronger partnerships that lead to better jobs for Canadians, to an improved quality of life, and to increases in the world's stock of knowledge. Our emphasis on research and innovation is guided by one vision: the future will belong to countries whose economies are sound, whose populations are healthy, whose children are prepared, and who invest in the knowledge, skills and innovation of their people.



The Honourable Gilbert Normand

C. Management Representation Statement

Report on Plans and Priorities 2000-2001

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC).

To the best of my knowledge the information:

- Accurately portrays the Council's mandate, priorities, strategies and planned results.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying agency information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.



Marc Renaud, President

10 / 2 / 2000

Date

Section II: SSHRC Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The **mandate** of the Council, based on the authority and responsibility assigned to it under the *Social Sciences and Humanities Research Council Act (1976-77,c.24,s.2),* is to:

- promote and assist research and scholarship in the social sciences and humanities; and
- advise the Minister of Industry in respect of such matters relating to such research as the Minister may refer to the Council for its consideration.



The Social Sciences and Humanities Research Council (SSHRC) is a federal agency helping Canada build the knowledge and skills it needs to thrive in a global, knowledge-based economy. SSHRC supports university-based research in the social sciences and humanities, as well as the training of highly qualified people in these fields. Its clientele consists of 54% of all full-time university-based researchers in Canada and approximately 61% of all full-time Masters and PhD students in Canadian universities. SSHRC is also involved with a large number of organisations in the public, private and community sectors who are active partners in its policy and program initiatives.

SSHRC supports research on a broad range of interdisciplinary topics such as the impact of free trade on jobs and regions, managing technological changes in SME's, health care delivery, Canada's cultural heritage and environmental sustainability.

Its grants and fellowships are awarded through an independent and highly competitive adjudication process based on peer review, which ensures that only the best research and the best candidates are funded.

SSHRC also plays a leadership role in the development of research policy and acts as a catalyst within the social sciences and humanities research community. It seeks to:

- consolidate and structure the national research effort in the human sciences,
- enhance knowledge-building and innovation,
- respond effectively to the changing needs of the public, private and community sectors, and of Canadian society.

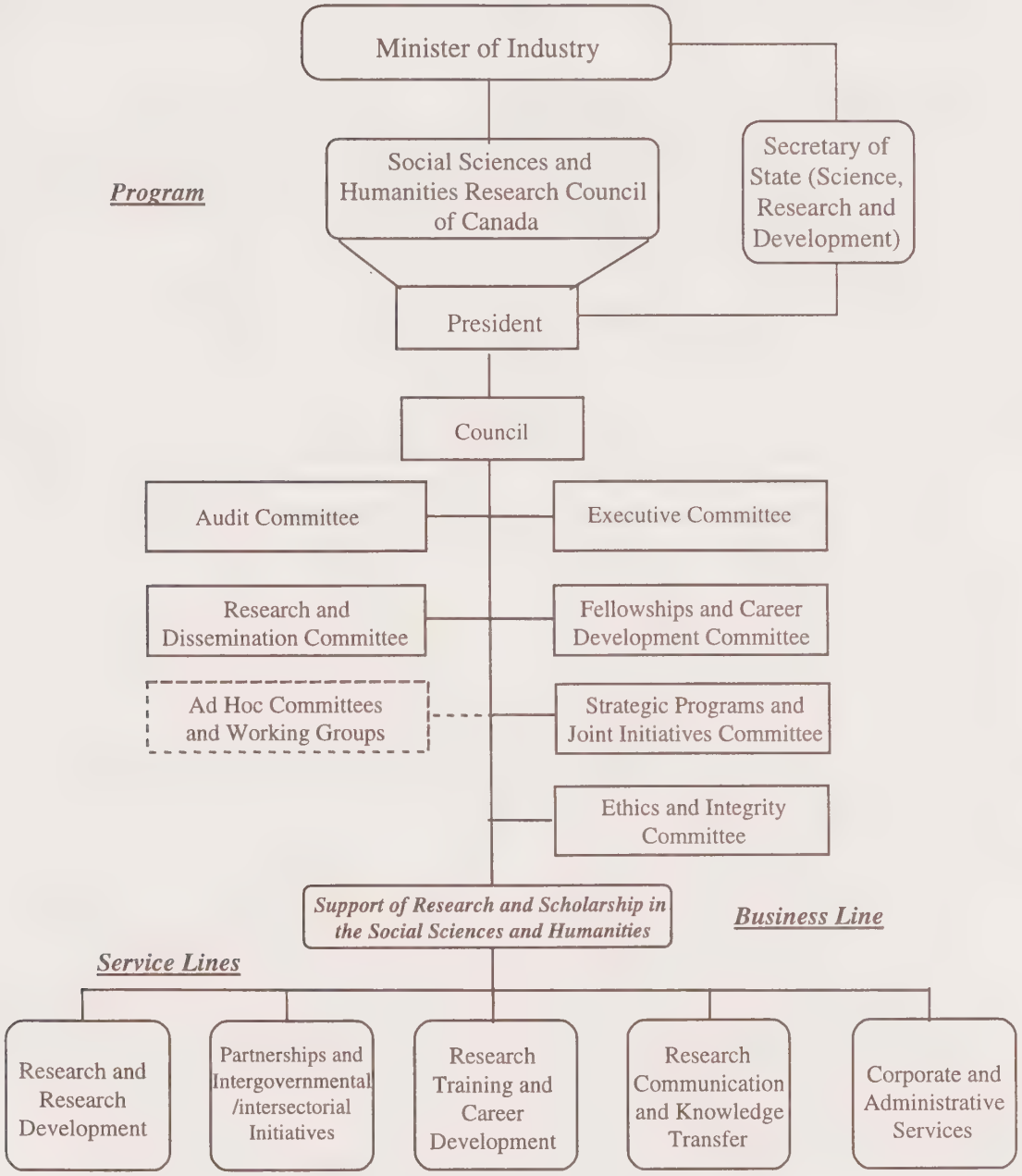
SSHRC's aim for the coming years is to further develop research excellence, innovation, productivity and socio-economic relevance.

SSHRC Funds Research and Training in:

- ✔ anthropology
- ✔ archaeology
- ✔ business & administrative studies
- ✔ classics
- ✔ communication & media studies
- ✔ criminology
- ✔ economics
- ✔ education
- ✔ environmental studies
- ✔ ethics
- ✔ fine arts
- ✔ geography
- ✔ history
- ✔ industrial relations
- ✔ inter/multidisciplinary studies
- ✔ law
- ✔ linguistics
- ✔ literature
- ✔ management
- ✔ mediaeval studies
- ✔ modern languages
- ✔ native studies
- ✔ philosophy
- ✔ political science
- ✔ psychology
- ✔ religious studies
- ✔ social work
- ✔ sociology
- ✔ urban & regional studies
- ✔ women's studies

SSHRC reports to Parliament through the Ministry of Industry and is governed by a 22-member board appointed by the Governor in Council to represent the interests of the academic, public and private sectors.

Social Sciences and Humanities Research Council
Business and Service Lines



B. SSHRC's Program Objectives

In broad terms, SSHRC's objectives are:

- to support high-quality research and research training that help us understand the evolving nature of the society we live in and address emerging challenges and opportunities more effectively; and
- to help put the benefits of research to work by promoting the transfer of knowledge among researchers, research partners, policy makers and other stakeholders within Canadian society.

C. External Factors Influencing SSHRC

A continuing challenge for SSHRC is to find balanced, effective ways to respond to the needs of its vast, diverse clientele. These needs range from applicants' requests for funding through to demands from governments, community groups and private sectors for applications of research and highly trained personnel.

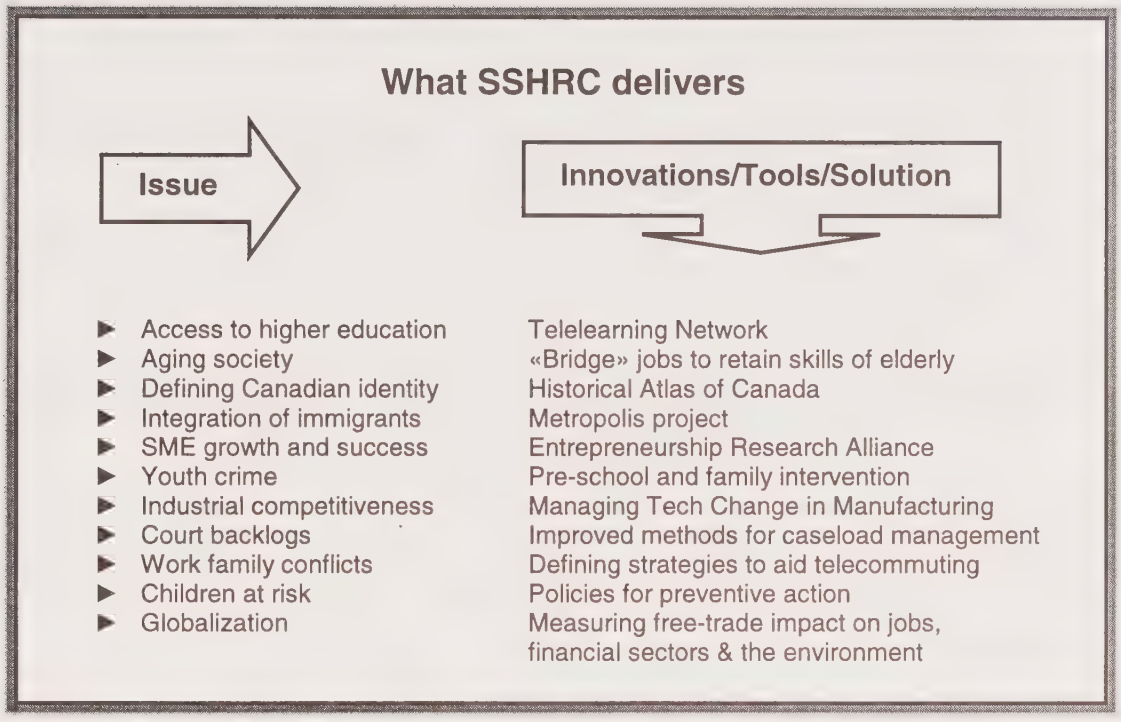
Key environmental factors influencing SSHRC operations are:

- **A growing demand for social sciences and humanities knowledge and expertise**

  Researchers in the social sciences and humanities supply essential information on cultural, social and economic developments. Their work analyses major transformations-unprecedented demographic changes, the globalisation of the economy and its multiple impacts on employment, the adaptation of youth to the new economy and society, the changing place of Canada in the world, and the impacts of global warming on social, human and economic resources.

  The demand for knowledge and expertise to be developed in these areas, has significantly increased in recent years, as governments and organisations within communities attempt to design policies and interventions that will effectively respond to emerging social challenges. As the major funder of university research in the social sciences and humanities, SSHRC is increasingly solicited to help generate policy-relevant knowledge and expertise to meet national objectives and contribute to the sustainable development of Canadian communities.

  A strong demand for highly qualified personnel in the social sciences and humanities is also foreseeable in coming years. Recent studies show that social sciences and humanities graduates are among the most in demand in the labour market as Canada moves into the new emerging economy. In addition, it is estimated that in the first decade of this century, more than 20,000 of the country's 33,000 faculty will have retired or left their university positions. This will be a major challenge for Canadian universities. SSHRC, in this context, needs to reinforce its commitment to the training of social scientists and humanists to ensure that the pool of researchers and faculty members at Canadian universities is replenished.



- **Enhancing momentum and innovation capacity within Canadian universities**

In the past few years, the federal government has taken important steps to restore capacity in universities and strengthen the contribution of research to the country's social and economic future. New investments include the Canada Foundation for Innovation (CFI), the Networks of Centres of Excellence, increased budgets for the granting councils, the 21st Century Research Chairs program, and the establishment of the Canadian Institutes for Health Research (CIHR). These investments have created a very favourable context for science and technology innovation in Canada. There is an emerging strong consensus (with respect to areas such as genomics, health and informatics) that research in the social sciences and the humanities is required to maximise the potential for success of these initiatives in social, economic and cultural terms. SSHRC needs to ensure that the social sciences and humanities are fully integrated into these initiatives and take complete advantage of opportunities for research development in these fields.

Recent increases in funding to SSHRC has enabled it to begin building momentum in the social sciences and humanities research community and address pressing needs in its fields. SSHRC has begun to implement its Innovation Scenario, a strategic action plan for research and training in the social sciences and humanities, by:

- addressing knowledge gaps in key areas through the launching of three new strategic themes on social cohesion, health and the knowledge-based economy, and many joint initiatives with external partners (see list on page 11);

- developing policy-relevant knowledge through the 22 recently launched Community University Research Alliances (CURA) which encourage active partnerships between universities and organisations in communities to build knowledge and expertise in key areas and improve the lives of Canadians;

- mobilising the health-relevant social sciences and humanities community to contribute fully to achieving the new, broader objective set for the Canadian Institutes for Health Research;

- reinforcing Canada's innovation capacity and re-mobilising the research community through increased support for fundamental research;

- assisting the renewal of the research expertise in the social sciences and humanities by increasing support to the most promising PhD students and postdoctoral fellows.

However, in allocating its funds, SSHRC must always make sure that a balance is reached between the high level of demand for research and training in its fields, the increasing costs of conducting research, and the vast research needs of a broad university community. While SSHRC must meet the needs of 55% of faculty at Canadian universities, its budget represents a modest proportion --12%-- of funds allocated for research through the three granting councils.

- **Building Better Bridges**

The complexity and horizontal nature of contemporary problems facing society increasingly calls for partnerships and knowledge-sharing between researchers and users of research. Through its strategic programs, SSHRC continues to promote the strong involvement of research users and stakeholders in the production and dissemination of knowledge. Over the years, SSHRC has supported over 30 targeted research programs promoting these partnerships. We will continue to expand these partnerships in key areas.

SSHRC is also striving to raise awareness among decision-makers and the Canadian public about the important role the social sciences and humanities play in our country's socio-economic growth and development, and about the knowledge available as a result of SSHRC-funded research.

In the last year, SSHRC has:

- continued to be a central partner in the Federal Policy Research Initiative aimed at enhancing the policy research capacity in federal departments through strengthening the knowledge base;

- organised a major Research Showcase on Parliament Hill that demonstrated to MPs, Senators, senior federal officials and the media how graduate students contribute to major research projects in the social sciences and humanities;

- launched the first McConnell Foundation Awards for Excellence in Public Communication of Research;

- participated in the organisation of the "Innovation Canada Conference" with CFI, NSERC and MRC, a national event regrouping key stakeholders from the research, public and private sectors to showcase Canadian innovation.

Building strong linkages internationally is also critical to sustain a world-class research capacity. In the last year, SSHRC has:

- organized a major OECD international workshop with the CFI and the U.S. National Science Foundation, to explore new technologies and large-scale infrastructure needs for the social sciences;
- strengthened links with U.S. foundations and funding agencies to promote avenues for collaboration in our fields.

16 Current Joint Initiatives at SSHRC

Programs	Partners
► Chairs in the Management of Technological Change	NSERC
► Immigration & the Metropolis	Citizenship & Immigration; seven other partners
► Innovation Systems Research Network	NSERC & NRC
► Graduate Supplements	Canadian Forest Service
► Forest Research Partnerships	Canadian Forest Service, NSERC, private sector
► Project on Trends	Policy Research Secretariat
► Federalism & Federations	Intergovernmental Affairs
► Relationships in Transition	Law Commission of Canada
► Canada in the World – Graduate & Research Grants Supplements	International Development Research Centre
► Health Institutes Design Grants	Canadian Health Service Research Foundation
► Valuing Literacy in Canada	National Literacy Secretariat & HRDC
► Canadian Tobacco Research Initiative	National Cancer Institute of Canada, four other partners
► Electronic Publishing	Industry Canada
► Social Statistics Training Schools	Statistics Canada
► Health Career Awards	CIHR, Health Canada
► Society, Culture & the Health of Canadians	Health Canada

D. Planned Spending

Table 2.1: Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 1999-2000	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Budgetary Main Estimates (gross)	106.7	**121.7**	121.2	102.2
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	-	-	-	-
Total Main Estimates	106.7	**121.7**	121.2	102.2
Adjustments**	19.0	**24.1**	36.1	59.4
Net Planned Spending	125.7 *	**145.8**	157.3	161.6
Less: Non-respendable revenue	0.7	**0.7**	0.7	0.7
Plus: Cost of services received without charge	1.5	**1.5**	1.5	1.5
Net cost of Program	126.5	**146.6**	158.1	162.4
Full Time Equivalents	123	**126**	126	126

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include Budget initiatives.

Note: Planned Spending 2002-2003 does not include the portion for the Networks Centres of Excellence (NCE) program flowing through SSHRC.

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective

In broad terms, SSHRC's objectives are :

- to support high-quality research and research training that help us understand the evolving nature of the society we live in and address emerging challenges and opportunities more effectively, and

- to help put the benefits of research to work by promoting the transfer of knowledge among researchers, research partners, policy makers and other stakeholders within Canadian society.

B. Business Line Description

Support of Research and Scholarship
Research grants to individual or teams of researchers or universities to support the basic research in the social sciences and humanities, and collaborative and targeted research on issues of national importance, fellowships to doctoral and postdoctoral fellows, grants to support research communication and the related administrative support.

C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

The key result of SSHRC's business line is to provide Canadians with significant advances in knowledge and expertise in the social sciences and humanities and with strong leadership to help shape the development of a first-class Canadian research capacity for the benefit of Canadian society. Long-term benefits for Canadians include:

- a strong, effective human research capacity competitive with that of the most advanced nations in the world;

- a continually renewed pool of leading-edge researchers at Canadian universities to teach, educate and train the next generation;

- the knowledge and expertise needed to sustain a strong culture and social fabric and to address complex social, cultural and economic problems.

Key Results Commitment	Planned Results	Related Activities	Resources ($ millions)
A world-class Canadian research capacity providing social benefits from advances in knowledge, and science policy leadership in the social sciences and humanities.	♦ Renewing the next generation of researchers and highly skilled professionals to meet the needs of Canadian universities and the public and private sectors (section 3.1 below)	♦ Support for doctoral students and postdoctoral fellowships at the level currently in place	$ 33 M
	♦ Knowledge that contributes to our understanding of, and to problem solving on, social, cultural, intellectual and economic issues ♦ Evidence-based research results on key issues (section 3.2 below)	♦ Support for 2 to 3 new joint initiatives with partners from the public, private or non-governmental organization sectors, ♦ Support new Community University Research Alliances	$ 18 M
	♦ Broad-ranging research activities to advance knowledge, fuel innovation and remobilize the talents of the social sciences and humanities researchers (section 3.3 below)	♦ Supporting research in the Research Grants and the Major Collaborative Research Initiatives programs	$ 43 M
	♦ Research Promotion (section 3.4 below)	♦ Communication and transfer of knowledge ♦ Major conference on the future of the humanities	$ 1.3 M

3.1 Focus on the Future – Increase training in the social sciences and humanities

SSHRC allocates 30% of its budget to the training of highly qualified personnel in the social sciences and humanities through its doctoral and postdoctoral fellowships programs. In 2000-2001, it plans to:

- maintain its support in this area to continue to meet the needs of employers in the academic, government and business sectors;
- enhance training opportunities in interdisciplinary settings through three new themes introduced in 1999;
- provide innovative and interactive training opportunities for undergraduate and graduate students through the Community University Research Alliances program in order to develop research expertise as well as know-how and work-force skills conducive to employability.

3.2 Enhance research collaboration, partnerships and alliances with the private public and voluntary sectors

SSHRC will continue to expand its partnerships with stakeholder organizations to co-develop, and whenever feasible co-fund research on important social, cultural and economic issues. More specifically, SSHRC plans to:

- launch eight new Community University Research Alliances to address the unprecedented demand for partnership development between organisations in communities and universities.

Discussions are also on-going for new funding partnerships on housing and on northern communities.

3.3 Sustain a strong innovation capacity

To sustain the critical mass of expertise and research momentum that are basic underpinnings for innovation, SSHRC has to adequately support the human sciences research base. Support for basic research comprises the single largest proportion of SSHRC grant funds, and will be maintained. The Council's current budget level enables it to support, on an annual basis, about 15% of full-time Canadian university teachers and 5% of full-time Canadian graduate students in its fields.

In the past, SSHRC has supported national and international research collaborations as well as knowledge structuring, transfer and integration activities, on an ad hoc basis through the Council's Presidential Fund for Innovation and Development. Such activities are vital to the development of innovative, world-class research. SSHRC will therefore continue to maintain the Research Development Initiatives (RDI) program to provide for the support of such activities through an ongoing peer-reviewed program.

3.4 Communications and knowledge brokering

SSHRC is committed to enhancing effective communication and transfer of knowledge, which are an essential part of the research process. To this end, SSHRC will:

- continue to build on its partnership programs and research alliances to foster an increased transfer of knowledge between the researchers it funds and various user groups in government, the community, and the private sector;
- look for new ways to play a knowledge-brokering role between the producers and consumers of social sciences and humanities research;
- reorganize its Communications Division, enhancing the Public Affairs and Knowledge Transfer aspect of the Division's activities;
- continue to develop strategies to enhance the Council's links with parliamentary audiences and the federal policy sector.

New Initiatives

As part of its role to further develop and chart innovative directions for research and research applications, SSHRC is planning a major conference on the future of the humanities.

A major endeavour for SSHRC in the coming year will also be to ensure an effective implementation of the newly announced 21st Century Research Chairs Program.

Future plans at SSHRC also include the following:

- launch a new strategic theme on *Redefining Productivity* to draw upon the full range of tools in the social, cognitive and educational sciences and the humanities to investigate what productivity means in our society, how productivity contributes to social development and economic well-being, and what cultural and social factors are crucial to a productive economy;
- introduce a new Masters Scholarships program to expand the range of training it supports and help supply the labour market with well-qualified social scientists and humanists;
- launch the Canadian Initiative on Social Statistics (CISS) in partnership with Statistics Canada to maximise the use of social statistics for better policy and planning on key national issues;
- increase the value and the number of doctoral fellowships to eventually meet the objectives of supporting 15 % of full-time Canadian graduate students in the social sciences and humanities;
- substantially increase the number of Community University Research Alliances; and
- introduce new strategic research themes on important social, economic and cultural issues.

Section IV: Financial Information

Table 4.1: Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Grants				
Social Sciences and Humanities Research Council				
Support of Research and Scholarship in Social Sciences and Humanities	115.0	**136.1**	147.7	152.0
Total grants	115.0	**136.1**	147.7	152.0
Contributions	-	-	-	
Total contributions	-	-	-	-
Other Transfer Payments	-	-	-	-
Total other transfer payments	-	-	-	-
Total Grants, Contributions And Other Transfer Payments	115.0	**136.1**	147.7	152.0

* Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.
Note: Planned Spending 2002-2003 does not include the portion for the Networks Centres of Excellence (NCE) program flowing through SSHRC.

Table 4.2: Source of Non-Respendable Revenue

Non-respendable Revenue ($ millions)	Forecast Revenue 1999-2000*	**Planned Revenue 2000-2001**	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
Social Sciences and Humanities Research Council				
Support of Research and Scholarship in Social Sciences and Humanities	0.7	**0.7**	0.7	0.7
Total of Non-respendable Revenue	0.7	**0.7**	0.7	0.7

Table 4.3: Net Cost of Program for 2000-2001

($ millions)	Social Sciences and Humanities Research Council Program	Total
Net Planned Spending	145.8	**145.8**
Plus: *Services Received without Charge*		
- Accomodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	1.2	**1.2**
- Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS ($5.6 million x 5.6%)	0.3	**0.3**
- Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	-	**-**
- Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	-	**-**
	1.5	**1.5**
Less: Non-respendable Revenue	0.7	**0.7**
2000-2001 Net cost of Program	146.6	**146.6**

INDEX

A Closer Look. SSHRC and Research in the Social Sciences and Humanities, Communications Division of the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

A Vision for the Future. A five-year Strategy from the Social Sciences and Humanities Research Council, Cat. no. CR22-6/1990; ISBN 0-622-57960-7; 25 pages.

Canadian Initiative on Social Statistics, Social Sciences and Humanities Research Council of Canada and Statistics Canada, Cat. No. CR22-34/1999, ISBN No. 0-662-64434-4, 12 pages

Education and Technological Revolutions: The Role of the Social Sciences and the Humanities in the Knowledge Based Economy, Robert C. Allen, November 1999, 34 pages

Guidelines for the Preparation of the 2000-2001 Report on Plans and Priorities, Treasury Board of Canada, Secretariat, http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estimE.html

Leading-Edge Research for a Cohesive Society and a Competitive Economy. An Innovation Scenario for the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, January 1998, 20 pages.

Leading-Edge Knowledge and Skills for a Changing World. Update on SSHRC's Innovation Scenario, October 1998, 11 pages

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada 1999-00 Estimates Part III - Report on Plans and Priorities, Cat. no. BT31-2/2000-III-8, ISBN 0-660-60796-4, 38 pages

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada Performance Report for the period ending March 31, 1999, Cat. no. BT31-4/73-1999, ISBN 0-660-61085-X, 36 pages

SSHRC Fellowships Guide, http://www.sshrc.ca

SSHRC Grants Guide, http://www.sshrc.ca

Striking the Balance: A Five-Year Strategy for the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada, 1996-2001, Cat. no. CR22-33/1997, ISBN 0-662-62927-2, December 1996, 20 pages

The Employability of University Graduates in Humanities, Social Sciences and Education: Recent Statistical Evidence, Robert C. Allen, August 1998, 28 pages

Trends, The Canadian University in Profile, Association of Universities and Colleges of Canada, ISBN 0-88876-199-6, 96 pages

INDEX

De plus près. Le CRSH et la recherche en sciences humaines, Division des communications du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1998.

Regard sur l'avenir. La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines, n° de cat. CR22-6/1990; ISBN 0-662-57960-7; 28 pages.

L'Initiative canadienne sur les statistiques sociales, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et Statistique Canada, n°de cat. CR22-34/1999, ISBN n° 0-662-64434-4, 12 pages.

L'éducation et la révolution technologique : Le rôle des sciences humaines dans l'économie du savoir, Robert C. Allen, novembre 1999, 36 pages.

Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et priorités 2000-2001, Conseil du Trésor du Canada, Secrétariat, http:// www.tbs-sct.gc.ca/tb/estimate/estimF.html

Une recherche à la fine pointe du progrès pour une meilleure cohésion sociale et une économie compétitive. Scénario d'innovation pour le Conseil de recherches en sciences du Canada, janvier 1998, 20 pages.

Des connaissances et des compétences à la fine pointe du progrès pour un monde en pleine mutation, décembre 1998, 11 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Budget des dépenses 1999-2000 Partie III Plan de dépenses, n° de cat. BT31-2/2000-III-8, ISBN 0-660-60796-4, 39 pages.

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada — Rapport sur le rendement pour la période se terminant le 31 mars 1999, n° de cat. BT31-4/73-1999, ISBN 0-660-61085-X, 39 pages.

Guide des bourses du CRSH , **http://www.sshrc.ca**

Guide des subventions du CRSH, **http://www.sshrc.ca**

Le défi du juste milieu : La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1996-2001, n° de cat. CR22-33/1997, ISBN 0-662-62927-2, décembre 1996, 20 pages.

L'employabilité des diplômés universitaires en sciences humaines et en éducation : Données statistiques récentes, Robert C. Allen, août 1998, 28 pages.

Orientations : Portrait de l'université au Canada, Association des universités et collèges du Canada, ISBN 0-88876-199-6, 96 pages.

Tableau 4.3 - Coût net du programme pour 2000-2001

(en millions de dollars)	Programme du Conseil de recherches en sciences humaines	Total
Dépenses prévues nettes	145,8	145,8
Plus : *Services reçus sans frais*		
▪ Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,2	1,2
▪ Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le SCT (5,6 % de 5,6 millions $)	0,3	0,3
▪ Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	-	-
▪ Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice Canada	-	-
	1,5	1,5
Moins : Recettes non-disponibles	0,7	0,7
Coût net du programme pour 2000-2001	146,6	146,6

Tableau 4.2 - Source des recettes non disponibles

Recettes non disponibles (en millions de dollars)	Prévisions de recettes 1999-2000*	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Conseil de recherches en sciences humaines				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	0,7	**0,7**	0,7	0,7
Total des recettes non disponibles	0,7	**0,7**	0,7	0,7

Section IV : Renseignements financiers

Tableau 4.1 - Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
Conseil de recherches en sciences humaines				
Soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines	115,0	**136,1**	147,7	152,0
Total des subventions	115,0	**136,1**	147,7	152,0
Contributions	-	**-**	-	-
Total des contributions	-	**-**	-	-
Autres paiements de transfert	-	**-**	-	-
Total des autres paiements de transfert	-	**-**	-	-
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	115,0	**136,1**	147,7	152,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

Note : Dépenses prévues 2002-2003 n'incluent pas la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE), payée par le CRSH.

- le lancement d'un nouveau programme de bourses de maîtrise, afin d'élargir son appui à la formation avancée et de contribuer à apporter au marché du travail du personnel qualifié ayant une formation en sciences humaines;

- le lancement de l'Initiative canadienne sur les statistiques sociales (ICSS), en partenariat avec Statistique Canada, afin d'optimiser l'utilisation des statistiques sociales et de mieux planifier les politiques relatives à de grands enjeux nationaux;

- une augmentation de la valeur et du nombre de bourses de doctorat, afin d'atteindre l'objectif consistant à appuyer 15 p. 100 des étudiants canadiens à plein temps des cycles supérieurs en sciences humaines;

- une augmentation substantielle du nombre d'Alliances de recherche universités-communautés;

- le lancement de nouveaux thèmes de recherche stratégique sur d'importantes questions sociales, économiques et culturelles.

Dans le passé, le CRSH a appuyé des collaborations nationales et internationales, ainsi que des activités de structuration, de transfert et d'intégration des connaissances, sur une base ponctuelle, au moyen de son Fonds présidentiel pour l'innovation et le développement. Ces activités sont essentielles au développement de la recherche novatrice de calibre international. Le CRSH poursuivra donc son programme d'Initiatives de développement de la recherche (IDR) pour fournir le soutien nécessaire à ces activités dans le cadre d'un programme continu fondé sur l'évaluation par les pairs.

3.4 Communications et transfert des connaissances

Le CRSH est déterminé à accroître la communication et le transfert efficaces des connaissances, qui constituent un élément essentiel du processus de recherche. À cette fin, le CRSH :

- poursuivra ses programmes de partenariats et ses alliances de recherche afin de favoriser un meilleur transfert des connaissances entre les chercheurs qu'il subventionne et les différents groupes d'utilisateurs au sein du gouvernement, dans la communauté et dans le secteur privé;

- explorera également de nouvelles façons de servir d'intermédiaire entre les producteurs et les utilisateurs de la recherche en sciences humaines;

- réorganisera sa Division des communications, afin d'accentuer dans les activités de la division l'aspect du transfert des connaissances et des relations publiques;

- continuera d'élaborer des stratégies pour renforcer les liens du Conseil avec les parlementaires et le secteur des politiques fédérales.

Nouvelles initiatives

Dans le cadre de son rôle consistant à préciser et à orienter la recherche et les applications de la recherche dans des directions novatrices, le CRSH a l'intention d'organiser une grande conférence sur l'avenir des humanités.

Une grande activité du CRSH l'an prochain consistera également à assurer une mise en œuvre efficace du programme des chaires d'excellence en recherche du XXI^{e} siècle, dont la création a été annoncée récemment.

Les plans futurs du CRSH incluent aussi :

- le lancement d'un nouveau thème stratégique intitulé *Redéfinir la productivité* afin de tirer parti de toute la gamme des outils qui existent en sciences sociales, en science cognitive, en sciences de l'éducation et dans les humanités pour s'interroger sur le sens de la productivité dans notre société, étudier comment la productivité contribue au développement social et au mieux-être économique et découvrir quels facteurs culturels et sociaux sont essentiels à une économie productive;

3.1 Cap sur l'avenir – Accroître la formation en sciences humaines

Le CRSH consacre 30 p. 100 de son budget à la formation avancée de personnel qualifié dans le domaine des sciences humaines, par l'entremise de ses programmes de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. En 2000-2001, il a l'intention :

- de maintenir son appui dans ce domaine afin de continuer à répondre aux besoins des employeurs du milieu universitaire, du gouvernement et du secteur privé;
- d'accroître les possibilités de formation avancée dans un cadre interdisciplinaire, grâce aux trois nouveaux thèmes lancés en 1999;
- d'offrir des possibilités de formation novatrices et interactives aux étudiants du baccalauréat et des cycles supérieurs, grâce au programme des Alliances de recherche universités-communautés, qui devrait donner à ces étudiants l'occasion d'acquérir des compétences de recherche, de même qu'un savoir-faire et des aptitudes utiles sur le marché du travail, et de trouver plus facilement un emploi.

3.2 Accroître la collaboration, les partenariats et les alliances de recherche avec les secteurs public, privé et bénévole

Le CRSH continuera à élargir ses partenariats avec les organisations intéressées, afin d'élaborer ensemble et, dans la mesure du possible, de financer conjointement des recherches sur les grandes questions sociales, culturelles et économiques. Plus précisément, le CRSH a l'intention :

- de lancer huit nouvelles Alliances de recherche universités-communautés afin de répondre à la demande sans précédent de partenariat entre les organisations de la communauté et les universités.

Des pourparlers sont en cours au sujet de nouveaux partenariats financiers sur le logement et les collectivités du Nord.

3.3 Maintenir une forte capacité d'innovation

Afin d'appuyer la masse critique de compétences et de recherche qui constitue les assises de l'innovation, le CRSH doit appuyer de façon adéquate la recherche en sciences humaines. Le pourcentage le plus élevé des fonds que le CRSH consacre aux subventions va à la recherche fondamentale, et cet appui sera maintenu. Le budget actuel du Conseil lui permet d'accorder une aide financière, sur une base annuelle, à environ 15 p. 100 des professeurs à plein temps dans les universités canadiennes et à quelque 5 p. 100 des étudiants canadiens des cycles supérieurs, dans les domaines de sa compétence.

Engagement clé en matière de résultats	Résultats prévus	Activités connexes	Ressources ($ millions)
Une capacité canadienne de recherche de calibre mondial qui apporte des retombées sociales en faisant avancer les connaissances et un leadership dans l'élaboration des politiques qui touchent aux sciences humaines.	♦ Renouveler la prochaine génération de chercheurs et de professionnels hautement qualifiés afin de répondre aux besoins des universités canadiennes ainsi que des secteurs public et privé (section 3.1 ci-dessous)	♦ Appui sous forme de bourses de doctorat et bourses postdoctorales aux niveaux actuels	33 M$
	♦ Connaissances qui contribuent à la compréhension et à la résolution des problèmes sociaux, culturels, intellectuels et économiques ♦ Résultats fondés sur des données probantes de recherches sur les questions importantes (section 3.2 ci-dessous)	♦ Appui à 2 ou 3 nouvelles initiatives conjointes avec des partenaires des secteurs public, privé et non gouvernemental ♦ Appui à de nouvelles Alliances de recherche universités-communautés	18 M$
	♦ Vastes activités de recherche pour faire avancer les connaissances, stimuler l'innovation et mobiliser de nouveau les chercheurs en sciences humaines (section 3.3 ci-dessous)	♦ Appui à la recherche dans le cadre des Subventions de recherche et des Grands travaux de recherche concertée	43 M$
	♦ Promotion de la recherche (section 3.4 ci-dessous)	♦ Communications et transfert des connaissances ♦ Grande conférence sur l'avenir des humanités	1.3 M$

Section III : Plans, résultats et ressources

A. Objectifs du secteur d'activité

Les objectifs principaux du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation avancée de qualité pour nous aider à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous;

- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, les industries, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

B. Description du secteur d'activité

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition
Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Le résultat clé du secteur d'activité du CRSH consiste à faire avancer considérablement les connaissances et les compétences en sciences humaines et à assurer un leadership important pour façonner le développement d'une capacité de recherche de premier plan au Canada au profit de la société canadienne. Les retombées à long terme pour les Canadiens comprennent :

- une capacité de recherche humaine forte et efficace, qui peut concurrencer celle des pays les plus avancés au monde;

- un réservoir sans cesse renouvelé de chercheurs de pointe dans les universités canadiennes, pour y enseigner et former la prochaine génération;

- les connaissances et les compétences nécessaires pour soutenir une culture et un tissu social solides ainsi que pour résoudre des problèmes sociaux, culturels et économiques complexes.

D. Dépenses prévues

Tableau 2.1 - Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	106,7	**121,7**	121,2	102,2
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	-	**-**	-	-
Total du Budget principal des dépenses	106,7	**121,7**	121,2	102,2
Rajustements **	19,0	**24,1**	36,1	59,4
Dépenses prévues nettes	125,7 *	**145,8**	157,3	161,6
Moins : Recettes non disponibles	0,7	**0,7**	0,7	0,7
Plus : Coût des services reçus sans frais	1,5	**1,5**	1,5	1,5
Coût net du programme	126,5	**146,6**	158,1	162,4
Équivalents temps plein	123	**126**	126	126

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues nettes à la fin de l'exercice courant

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et des initiatives du budget.

Note : Dépenses prévues 2002-2003 n'incluent pas la portion du financement du programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) payée par le CRSH.

16 initiatives conjointes en vigueur au CRSH

Programmes	Partenaires
► Chaires en gestion du changement technologique	CRSNG
► L'immigration & les métropoles	Citoyenneté et Immigration et sept autres partenaires
► Réseaux de recherche sur les systèmes d'innovation	CRSNG & CNR
► Suppléments aux bourses d'études supérieures	Service canadien des forêts
► Partenariat de recherche en foresterie	Service canadien des forêts, CRSNG, secteur privé
► Projet sur les tendances	Secrétariat de recherche sur les politiques
► Le fédéralisme et les fédérations	Affaires intergouvernementales
► Les rapports en évolution	Commission du droit du Canada
► Le Canada dans le monde – Suppléments aux bourses d'études supérieures et aux subventions de recherche	Centre de recherches pour le développement international
► Subventions pour la conception d'instituts de santé	Fondation canadienne de recherche sur les services de santé
► Valoriser l'alphabétisation au Canada	Secrétariat national à l'alphabétisation et DRHC
► Initiative canadienne de recherche sur le tabagisme	Institut national du cancer du Canada, quatre autres partenaires
► Publication électronique	Industrie Canada
► Cours d'analyse statistique	Statistique Canada
► Bourse de carrière en santé	IRSC, Santé Canada
► La société, la culture & la santé des Canadiens	Santé Canada

Le CRSH s'efforce également de sensibiliser les décideurs et le public canadiens au rôle important que jouent les sciences humaines dans la croissance et le développement socio-économiques du pays, et aux connaissances qui existent grâce aux travaux de recherche appuyés par le CRSH.

L'an dernier, le CRSH :

- a continué à être un partenaire essentiel du Projet de recherche sur les politiques, un programme fédéral visant à accroître la capacité de recherche sur les politiques dans les ministères fédéraux en renforçant la base des connaissances;

- a organisé un important Salon de la recherche sur la Colline du Parlement, qui a démontré aux députés, aux sénateurs, aux hauts fonctionnaires fédéraux et aux médias comment des étudiants des cycles supérieurs contribuent à d'importants projets de recherche en sciences humaines;

- a lancé les premiers prix McConnell d'excellence en communication de la recherche;

- a participé, en partenariat avec la FCI, le CRSNG et le CRM, à l'organisation de la conférence « Innovation Canada », une conférence nationale regroupant les principaux intervenants de la communauté des chercheurs ainsi que des secteurs public et privé afin de mettre en évidence l'innovation canadienne.

Renforcer les liens à l'échelle internationale est également essentiel pour maintenir une capacité de recherche de calibre mondial. Au cours de la dernière année, le CRSH :

- a organisé, en partenariat avec la FCI et la National Science Foundation des États-Unis, un important atelier international de l'OCDE visant à explorer les technologies et les besoins d'infrastructure à grande échelle pour les sciences sociales;

- a renforcé les liens avec les fondations et les organismes subventionnaires américains, afin de promouvoir la collaboration dans nos domaines.

Les récentes augmentations de budget au CRSH lui ont permis de redonner un nouvel essor à la recherche en sciences humaines et de répondre à des besoins pressants dans ses disciplines. Le CRSH a commencé à mettre en œuvre son Scénario d'innovation, un plan d'action stratégique pour la recherche et la formation en sciences humaines. Ce plan d'action vise à :

- combler les lacunes de nos connaissances dans des domaines clés, grâce à trois nouveaux thèmes stratégiques sur la cohésion sociale, la santé et l'économie du savoir, ainsi que de nombreuses initiatives conjointes avec des partenaires externes (voir liste page 12);

- développer les connaissances axées sur les politiques, grâce à 22 Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), un programme créé récemment pour encourager des partenariats actifs entre les universités et les organisations de la communauté qui permettront d'acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles compétences dans des domaines clés et d'améliorer la qualité de vie des Canadiens;

- mobiliser la communauté des chercheurs en sciences humaines qui s'intéressent à la santé afin qu'elle contribue pleinement au nouvel objectif élargi fixé pour les Instituts de recherche en santé du Canada;

- renforcer la capacité d'innovation du Canada et mobiliser de nouveau la communauté des chercheurs grâce à un soutien accru à la recherche fondamentale;

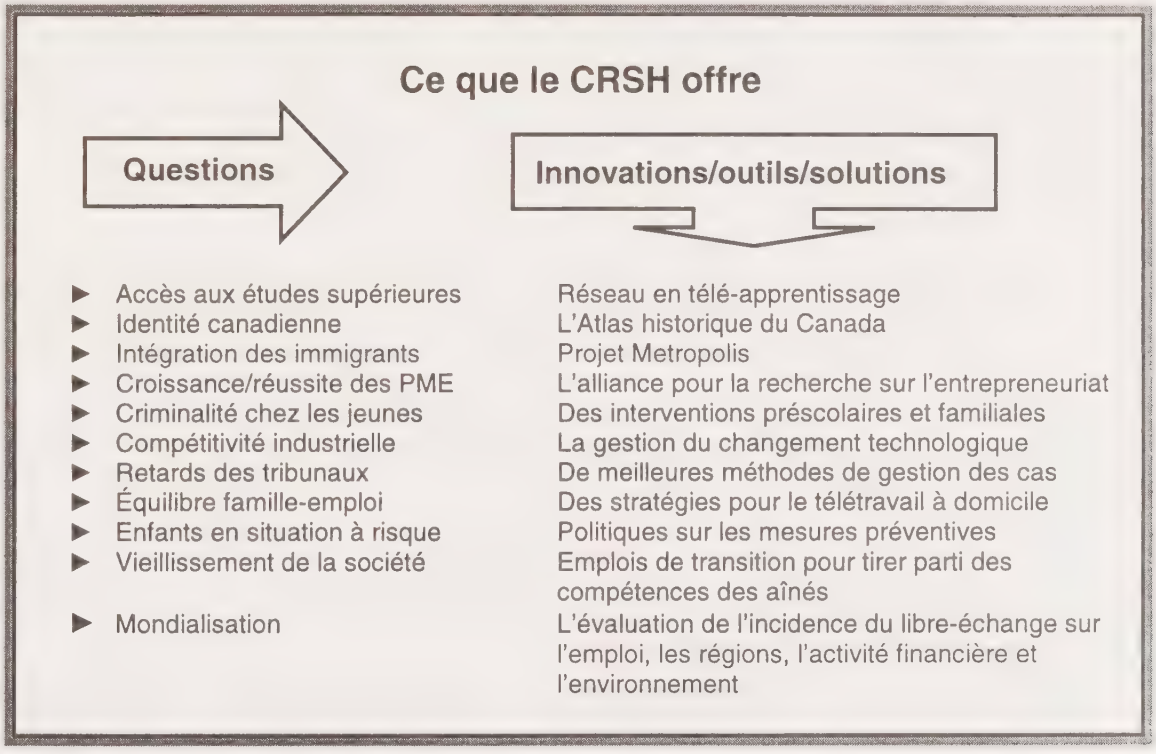
- contribuer au renouvellement des compétences de recherche en sciences humaines en accroissant l'appui aux étudiants du doctorat et aux détenteurs de bourses postdoctorales les plus prometteurs.

Toutefois, en répartissant ses fonds, le CRSH doit toujours s'assurer qu'il maintient un équilibre entre la demande élevée qui lui est formulée quant à la recherche et à la formation avancée dans les domaines qui le concernent, les coûts croissants de la recherche, et les besoins énormes de recherche dans une vaste communauté universitaire. Le CRSH doit répondre aux besoins de 55 p. 100 des professeurs des universités canadiennes, mais son budget ne représente que 12 p. 100 des fonds qui sont consacrés à la recherche par l'entremise des trois conseils subventionnaires.

- **Construire des ponts plus solides**

La complexité et la nature horizontale des problèmes auxquels la société est confrontée exigent de plus en plus de partenariats et d'échange de connaissances entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche. Grâce à ses programmes stratégiques, le CRSH continue à promouvoir une forte participation des utilisateurs de la recherche et des groupes intéressés dans la production et la diffusion des connaissances. Au fil des ans, le CRSH a appuyé plus de 30 programmes de recherche ciblée favorisant ces partenariats. Nous continuerons à élargir ces partenariats dans les domaines clés.

Une forte demande de personnel hautement qualifié en sciences humaines est également à prévoir dans les années qui viennent. Des études récentes montrent que les diplômés en sciences humaines comptent parmi ceux pour qui la demande est la plus élevée sur le marché du travail, au moment où le Canada entre dans la nouvelle économie du savoir. On évalue en outre que, durant la première décennie du nouveau siècle, plus de 20 000 des 33 000 professeurs d'université du pays auront pris leur retraite ou quitté leur poste. Les universités canadiennes auront donc un problème de taille à résoudre. Dans ce contexte, le CRSH doit renforcer son appui à la formation avancée en sciences humaines, afin de renouveler les effectifs de chercheurs et de professeurs dans les universités canadiennes.



- **Renforcer l'élan et la capacité d'innovation dans les universités canadiennes**

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a pris des mesures importantes pour rétablir la capacité dans les universités canadiennes et renforcer l'apport de la recherche au progrès social et économique futur du pays. Les nouveaux investissements comprennent la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), les réseaux de centres d'excellence, les budgets accrus des conseils subventionnaires, le programme de chaires d'excellence en recherche du XXI^{e} siècle, et la création des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ces investissements ont créé un contexte très favorable à l'innovation scientifique et technologique au Canada. Il devient de plus en plus évident (dans des domaines comme la génomique, la santé et l'informatique) qu'il faut des recherches solides en sciences humaines pour optimiser les possibilités de succès de ces initiatives du point de vue social, économique et culturel. Le CRSH doit s'assurer que les sciences humaines sont pleinement intégrées à ces initiatives et tirent pleinement parti des possibilités de la recherche dans ces domaines.

B. Objectifs

Les objectifs principaux du CRSH sont :

- d'appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous;

- de contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration des politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

C. Facteurs externes influant sur le CRSH

Un défi continu pour le CRSH consiste à trouver des façons équilibrées et efficaces de répondre aux besoins de sa clientèle nombreuse et variée. Ces besoins vont des demandes de financement présentées par les chercheurs jusqu'aux demandes concernant des applications de la recherche et du personnel hautement qualifié présentées par les gouvernements, des groupes communautaires et le secteur privé.

Les principaux facteurs environnementaux qui influent sur les opérations du CRSH sont :

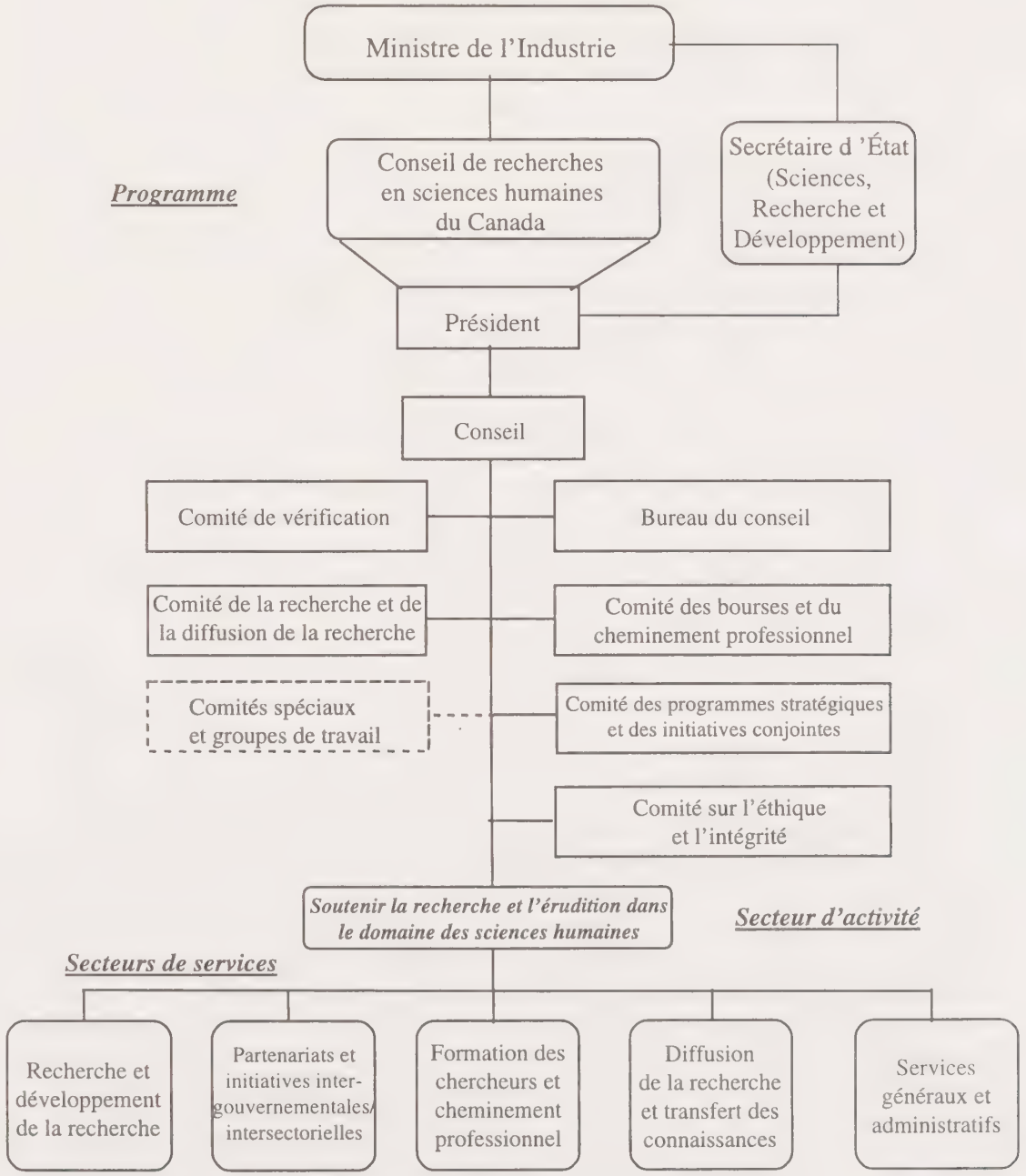
- **Une demande croissante de connaissances et de compétences en sciences humaines**

  Les chercheurs en sciences humaines fournissent des renseignements essentiels sur l'évolution culturelle, sociale et économique. Ils analysent les grandes transformations — des changements démographiques sans précédent, la mondialisation de l'économie et ses multiples conséquences sur l'emploi, l'adaptation des jeunes à la nouvelle économie et à la société, le rôle changeant du Canada dans le monde et les incidences du réchauffement de la planète sur les ressources sociales, économiques et humaines.

  La demande de connaissances et de compétences à acquérir dans ces domaines s'est accrue considérablement ces dernières années, vu que les gouvernements et les organisations communautaires tentent de concevoir des politiques et des interventions qui permettent de relever efficacement les nouveaux défis sociaux. En tant que principal organisme de financement de la recherche universitaire en sciences humaines, le CRSH est sollicité de plus en plus pour aider à produire des connaissances et des compétences axées sur les politiques, qui permettront d'atteindre les objectifs nationaux et de contribuer au développement durable des collectivités canadiennes.

Le CRSH rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie et est dirigé par un conseil d'administration de 22 membres nommés par le gouverneur en conseil afin de représenter les intérêts du milieu universitaire et des secteurs public et privé.

Conseil de recherches en sciences humaines
Secteurs d'activité et de services



Le CRSH accorde ses bourses et ses subventions par voie de concours indépendants et très concurrentiels fondés sur une évaluation par les pairs, afin de ne subventionner que les meilleurs projets de recherche et les meilleurs candidats.

Le CRSH joue également un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques de recherche et un rôle de catalyseur au sein de la communauté des chercheurs en sciences humaines. Il tente :

- de consolider et de structurer l'entreprise nationale de recherche en sciences humaines,
- de favoriser l'accroissement des connaissances et l'innovation,
- de répondre efficacement aux besoins changeants des secteurs public, privé et communautaire et de la société canadienne.

L'objectif du CRSH dans les années qui viennent consiste à continuer à orienter la recherche dans des directions qui favorisent l'excellence, l'innovation, la productivité et la pertinence sociale et économique.

Le CRSH finance la recherche et la formation en :

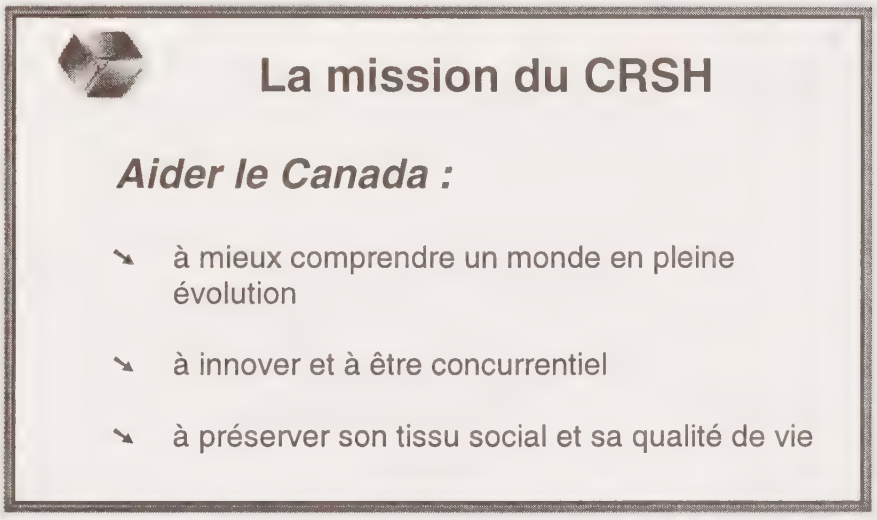
- ✔ anthropologie
- ✔ archéologie
- ✔ beaux-arts
- ✔ communications & études des média
- ✔ criminologie
- ✔ droit
- ✔ éducation
- ✔ éthique
- ✔ études autochtones
- ✔ études classiques
- ✔ études médiévales
- ✔ études environnementales
- ✔ études pluridisciplinaires
- ✔ études religieuses
- ✔ études sur les femmes
- ✔ géographie
- ✔ gestion des affaires
- ✔ histoire
- ✔ langues modernes
- ✔ linguistique
- ✔ littératures
- ✔ philosophie
- ✔ psychologie
- ✔ relations industrielles
- ✔ sciences administratives & commerce
- ✔ sciences économiques
- ✔ sciences politiques
- ✔ sociologie
- ✔ travail social
- ✔ urbanisme & aménagement régional

Section II : Vue d'ensemble du CRSH

A. Mandat, rôles et responsabilités

Le **mandat** du Conseil, qui repose sur les pouvoirs et les responsabilités qui lui ont été délégués en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines (1976-1977, c. 24, a. 2),* consiste à :

- promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines;
- conseiller le ministre de l'Industrie sur les aspects de cette recherche que ce dernier lui demande d'examiner.



Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est un organisme fédéral qui aide le Canada à acquérir les compétences et les connaissances dont il a besoin pour réussir dans une économie mondiale du savoir. Le CRSH appuie la recherche universitaire en sciences humaines et la formation avancée dans ces disciplines. Sa clientèle représente 54 p. 100 de tous les chercheurs universitaires à plein temps au Canada et environ 61 p. 100 de tous les étudiants des cycles supérieurs à plein temps dans les universités canadiennes. Le CRSH collabore également avec un grand nombre d'organisations des secteurs public, privé et communautaire qui sont des partenaires actifs dans ses initiatives de politique et ses programmes.

Le CRSH appuie la recherche portant sur divers thèmes interdisciplinaires comme l'incidence du libre-échange sur l'emploi et les régions, la gestion des changements technologiques dans les PME, la prestation des soins de santé, le patrimoine culturel du Canada et l'environnement durable.

C. Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et priorités de 2000-2001

Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités de 2000-2001 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

À ma connaissance, les renseignements :

- décrivent fidèlement le mandat, les plans, les priorités, les stratégies et les résultats escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*.
- sont complets et exacts.
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.



Marc Renaud, Président

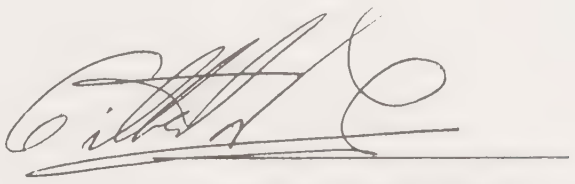
Date

B. Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)

Le savoir et les compétences – deux ressources virtuellement inépuisables – sont au cœur de la réussite du Canada et de son avantage comparatif au cours du nouveau millénaire. Il est essentiel d'investir dans le savoir et les compétences pour tirer le meilleur parti des occasions nouvelles à saisir dans une économie mondiale de plus en plus branchée et dans les milieux canadiens de la création et des affaires. C'est le gage même d'une économie florissante et d'un environnement sain pour l'ensemble de la population canadienne.

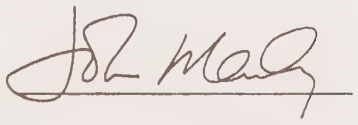
La quête du savoir – la découverte de nouvelles connaissances et une meilleure compréhension du monde qui nous entoure – voilà la raison d'être des sciences, de la recherche et du développement. Elle touche tous les aspects de notre vie : la santé, les sciences humaines, l'éducation, l'environnement, les affaires et l'économie. Le gouvernement continue de stimuler l'avancement, la diffusion et la commercialisation des connaissances, ainsi que la création d'emplois et la prospérité économique. Il met tout en œuvre pour consolider la compétitivité du pays, améliorer la qualité de vie de chaque membre de la population et faire fond sur la réputation du Canada en sa qualité de société véritablement novatrice, qui sait reconnaître l'importance des travailleurs qui contribuent à agrandir le champ des connaissances. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada joue un rôle essentiel pour aider les particuliers et les entreprises du Canada à innover grâce aux sciences, à la recherche et au développement.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* de 2000-2001 montre à quel point le gouvernement fédéral sait tirer parti des sciences et de la technologie pour offrir un avenir meilleur à tous les Canadiens et Canadiennes. Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada encourage la création de partenariats plus étroits afin d'améliorer la situation de l'emploi et la qualité de vie au pays et d'enrichir le monde des connaissances. En mettant l'accent sur la recherche et l'innovation, il souscrit au grand principe suivant : l'avenir appartient aux pays bénéficiant d'une économie saine, dont les populations jouissent d'une bonne santé, dont les enfants possèdent les acquis nécessaires et qui investissent dans le savoir, les compétences et l'esprit d'innovation de leur peuple.



L'honorable Gilbert Normand

L'avenir nous oblige à définir l'excellence selon des normes mondiales. Durant la prochaine décennie, l'innovation, les sciences, la recherche-développement et la connectivité modifieront profondément le monde. Pour maintenir et améliorer leur qualité de vie, les Canadiens devront se démarquer sur la scène mondiale, être plus compétents, plus productifs, plus novateurs et être plus audacieux en affaires, ce qu'ils sauront certainement devenir.



L'honorable John Manley

Section I : Messages

A. Message du Ministre pour le portefeuille

Dans l'économie mondiale, l'innovation est un facteur déterminant pour la croissance économique à long terme, l'accroissement de la productivité et, en définitive, la qualité de vie de la population. Préparer les Canadiens à entrer dans le monde de l'économie du savoir demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement au cours des années à venir. Les organismes membres de mon portefeuille cherchent à stimuler l'essor économique du Canada et à aider les citoyens à profiter des avantages qu'offre l'économie mondiale du savoir. Ils en ont jeté les bases grâce aux investissements soutenus qu'ils ont faits dans le savoir et l'innovation.

Les membres du Portefeuille de l'Industrie

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

** N'est pas tenu de soumetre un rapport sur les plans et les priorités*

L'initiative Un Canada branché, qui a pour but de faire du Canada le pays le plus branché du monde, est, tant sur le plan économique que social, un élément essentiel de la croissance fondée sur le savoir. Les applications de pointe qui en découlent favoriseront la création d'emplois, l'essor économique et la croissance de la productivité. Un Canada branché permettra aussi au gouvernement de joindre tous les citoyens et de leur offrir des services améliorés, en plus de resserrer ses liens avec la population canadienne.

C'est avec plaisir que je présente le Rapport sur les plans et les priorités au nom du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), qui renseigne la population canadienne sur les activités, les priorités et les ressources prévues pour les trois prochaines années. Le rapport montre de quelle façon le CRSH a contribué à l'édification d'une économie dynamique au Canada.

Dans les années à venir, le Conseil de recherches en sciences humaines continuera à produire les connaissances et à bâtir les compétences dont le Canada a besoin pour conserver sa capacité d'innover, demeurer concurrentiel et préserver sa qualité de vie. Plus précisément, le CRSH se fondera sur ses programmes de bourses et de subventions pour appuyer des recherches qui nous aident à comprendre la nature de la société en pleine mutation dans laquelle nous vivons ainsi qu'à faire face aux nouveaux défis d'ordre culturel, social et économique. Il formera des experts hautement qualifiés qui se destinent à des carrières en recherche dans les universités et les organismes publics et privés. Il créera des partenariats de recherche afin de combler les lacunes dans nos connaissances stratégiques et d'appuyer un processus de prise de décisions fondé sur des faits scientifiques. Finalement, le CRSH encouragera de meilleurs mécanismes d'échange des connaissances avec les utilisateurs de la recherche et le grand public.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : MESSAGES

A. Message du Ministre pour le portefeuille 1

B. Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement) 3

C. Déclaration de la direction 4

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DU CRSH

A. Mandat, rôles et responsabilités 5

B. Objectifs 8

C. Facteurs externes influant sur le CRSH 8

D. Dépenses prévues (Tableau 2.1) 13

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES

A. Objectifs du secteur d'activité 15

B. Description du secteur d'activité 15

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes 15

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 4.1: Sommaire des paiements de transfert 21

Tableau 4.2 : Source des recettes non disponibles 22

Tableau 4.3 : Coût net du programme pour 2000-2001 23

INDEX 25

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses 2000-2001

Un rapport sur les plans et priorités

John Manley
Ministre de l'Industrie

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-8

ISBN 0-660-61148-1

BUDGET DES DÉPENSES

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
E77

ESTIMATES

Government
Publications

Solicitor General Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

MAY

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-43

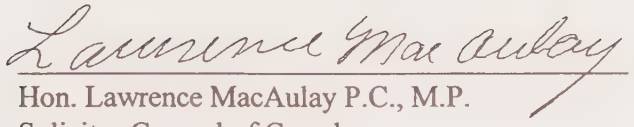
ISBN 0-660-61175-9

Solicitor General Canada

2000-2001 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved



Hon. Lawrence MacAulay P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Table of Contents

SECTION I: MINISTER'S MESSAGE ---------- 1

SECTION II: MINISTRY OVERVIEW ---------- 5

SECTION III: DEPARTMENTAL OVERVIEW ---------- 9

A. Roles & Responsibilities ---------- 9

B. Organization ---------- 11

C. External Factors Influencing the Department ---------- 11

D. Departmental Planned Spending ---------- 14

SECTION IV: PLANS, RESULTS AND RESOURCES ---------- 15

Advice to the Solicitor General ---------- 17

First Nations Policing Program ---------- 24

Office of the Inspector General, CSIS ---------- 27

Executive Services and Corporate Support ---------- 28

SECTION V: HORIZONTAL INITIATIVES ---------- 31

SECTION VI: FINANCIAL INFORMATION ---------- 33

SECTION VII: OTHER INFORMATION ---------- 35

INDEX ---------- 37

Section I: The Minister's Message

I am pleased to present the *Report on Plans and Priorities* of the Department of the Solicitor General. This report covers key plans, priorities and expected results for the period 2000/2001 - 2002/2003. As Solicitor General, I look to the Department to provide me with portfolio-wide strategic policy advice to advance the Ministry's mission of public safety and to support my responsibilities.

The Department is part of the Ministry of the Solicitor General, which includes the RCMP, the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada, the National Parole Board and three review bodies. The Ministry's mission is to protect the public and maintain a just, peaceful and safe society. With a budget of $3.1 billion and over 34,000 employees, the Ministry is a key partner in Canada's criminal justice system, working closely with other federal departments such as the Department of Justice, Citizenship and Immigration Canada, Department of Finance, Privy Council Office, Foreign Affairs and International Trade as well as provincial and territorial governments.

Public safety is at the heart of the Government's mandate and it is the mission of my Ministry. In keeping with the commitments set out in the 1999 Speech from the Throne to ensure that our communities continue to be safe, the Ministry will focus on the following four priorities: *combating organized crime, promoting effective corrections, integrating justice information systems and encouraging citizen engagement.*

The fight against *organized crime* is a key priority of this Ministry. Organized criminal activity is becoming increasingly global in scope and is not restricted by boundaries or borders. As well, with the rapid pace of technological advancements, it is important to not only tackle the challenges presented to us today but to watch the horizon for new emerging threats. Canada will work very closely with both our domestic and international partners to continue to tackle the pervasive problem of organized crime in a concerted manner. The National DNA Data Bank, that will become operational in June of 2000, is the result of close cooperation among our partners and will provide a powerful new tool to help solve crime. Some other key areas that will be addressed in the coming years include: the illicit drug trade, high-tech crime, fraud and other economic crimes, money laundering and reinvesting in our National Police Services.

Emerging technologies present challenges to public safety and security and the Ministry recognizes that measures are required to maintain the lawful access capabilities to gather evidence and intelligence against criminals and threats to our security. The Department is working on developing the best possible options, including measures against the funding of terrorists.

Effective corrections is about distinguishing between offenders who need to be separated from society from those who could be better managed in the community. A focus under this priority will be the development of the infrastructure and programs to support the

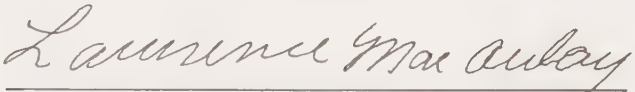
safe and timely reintegration of offenders back into the communities where they can be safely managed. The range of programs will include enhanced counselling and treatment programming for substance abusers and expanded community residential facilities.

Over the next three years another focus will be on expanding the range of programs and services for Aboriginal peoples whom are vastly over-represented in our correctional system. It is disturbing that three per cent of our total population accounts for 16 per cent of all incarcerated federal offenders. This over-representation will continue unless we develop culturally sensitive, community-based alternatives.

Every component of the criminal justice system relies on information to maintain public safety. My Department has been leading a *federal Integrated Justice Information initiative* that will ultimately create a Trans-Canada highway of criminal justice information to improve the sharing of offender and crime-related information among all our partners in Canada. As a first and major step in this process, the government is investing $115 million over the next several years to completely renew the Canadian Police Information Centre (CPIC).

If we are going to be successful in implementing our plans and priorities to enhance public safety for all Canadians, as outlined in this document, we will have to increase public understanding and participation in Canada's criminal justice system. Increasing our focus on public information and consultation will help to ensure that Canadians' voices are heard.

We welcome your comments and suggestions. On page 36, you can find a list of departmental contacts and our Internet address where you can obtain further information. You should note that each of the Ministry Agencies prepares its own report to Parliament (with the exception of the Canadian Security Intelligence Service, which, however, produces a Public Report each year that is tabled in Parliament). For further details please consult their documents.



Hon. Lawrence MacAulay P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Management Representation Statement

MANAGEMENT REPRESENTATION

Report on Plans and Priorities 2000 - 2001

I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP) for Solicitor General Canada.

To the best of my knowledge, the information:

- Accurately portrays the department's mandate, priorities, strategies and expected key results of the organization.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name/Nom: Eva Plunkett

Date: February 28, 2000

Section II: Ministry Overview

Roles, and Responsibilities of the Ministry of the Solicitor General

The Ministry of the Solicitor General is responsible within the Government of Canada for policing and law enforcement (including Aboriginal policing), national security, corrections and conditional release.

The Portfolio is comprised of the Department and four Agencies: the Royal Canadian Mounted Police (RCMP), the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada (CSC) and the National Parole Board (NPB). There are also three review bodies: the RCMP External Review Committee, the RCMP Public Complaints Commission and the Office of the Correctional Investigator. Together, these organizations have a combined budget of over 3.1 billion and over 34,000 employees. Each Ministry Agency, with the exception of CSIS, prepares an individual Report on Plans and Priorities outlining their individual accomplishments and key results.

The Department, Ministry Agencies and Review Bodies each contribute, specifically and collectively, to the protection of the public and to the maintenance of a just, peaceful and safe society.

- The **Department** provides advice and support to the Solicitor General with respect to his responsibility for the provision of direction to the Agencies; enhancement of policy cohesion and coordination within the Portfolio; his accountability to Parliament for the Agencies; for his national leadership role in the federal activities in policing, national security, corrections and conditional release; and in his role as the Minister responsible for Aboriginal policing.

- The **Royal Canadian Mounted Police** enforces Canadian laws, prevents crime and maintains peace, order and security. The RCMP has responsibility to: prevent, detect and investigate offences against federal statutes; maintain law and order, and prevent, detect and investigate crime in the provinces/territories and municipalities where the Force has a policing contract; provide investigative and protective services to other federal departments and agencies; and provide all Canadian law enforcement agencies with specialized police training and research, forensic laboratory services, identification services and informatics technology.

- The **Canadian Security Intelligence Service** provides security intelligence to the Government. CSIS collects, analyzes and retains information and intelligence on activities that may be suspected of constituting threats to the security of Canada; reports to and advises the Government in relation to these threats; and provides security assessments.

- The **Correctional Service of Canada** administers sentences of convicted offenders sentenced to imprisonment for two years or more. It also prepares offenders for their return as useful citizens to the community. CSC provides services across the country to offenders within correctional institutions and in the community.

- The **National Parole Board** is an independent administrative body that grants, denies and controls the conditional release of inmates from federal penitentiaries, and recommends the exercise of the Royal Prerogative of Mercy and the granting of pardons. In addition, NPB exercises the same powers and responsibilities, with the exception of the granting of temporary absences, for provincial inmates in provinces and territories without their own parole boards.

- The **RCMP External Review Committee** reviews certain types of grievances, formal disciplinary and discharge and demotion appeals referred by the RCMP. This Committee, which reports annually to Parliament, is a neutral third party providing an independent and impartial review of cases. The Committee may institute hearings, summon witnesses, administer oaths and receive and accept such evidence or other information as the Committee sees fit. The findings and recommendations of either the Chairman or Committee, are sent to the parties and to the Commissioner of the RCMP.

- The **RCMP Public Complaints Commission** reviews public complaints regarding the conduct of the RCMP in an open, independent and objective manner. The Commission provides information to the public regarding its mandate and services, reviews and investigates complaints regarding the conduct of RCMP members, holds public hearings, prepares reports, including findings and recommendations, and conducts research and policy development to improve the public complaints process.

- The **Office of the Correctional Investigator** conducts investigations into decisions, recommendations, acts or omissions of the Commissioner of Corrections or any person under the control and management of, or performing services on behalf of the Commissioner, that affect offenders, either individually or as a group. The Office of the Correctional Investigator is independent of the CSC and may initiate an investigation on receipt of a complaint by or on behalf of an offender, at the request of the Minister or on its own initiative.

The Ministry of the Solicitor General



Ministry Resource Summary
2000-2001 to 2002-2003

(millions of dollars)	Net Planned Spending 2000-2001	Net Planned Spending 2001-2002	Net Planned Spending 2002-2003
Department	83.8	84.4	84.6
RCMP	1,446.9	1,426.9	1,427.6
NPB	27.1	27.1	27.2
CSC	1,364.3	1,358.8	1,363.6
CSIS	174.6	171.6	169.8
RCMP - PCC	4.1	3.8	3.8
RCMP - ERC	.8	.8	.8
OCI	1.8	1.8	1.8
Sub-Total	3,103.4	3,075.2	3,079.2
Budget 2000 initiatives not yet allocated:			
Effective Corrections	5.0	10.0	11.0
Lawful Access	26.0	34.0	38.0
Canada Public Safety Information Network	10.0	18.0	13.0
TOTAL	**3,144.4**	**3,137.2**	**3,141.2**

Section III: Departmental Overview

A. Roles and Responsibilities

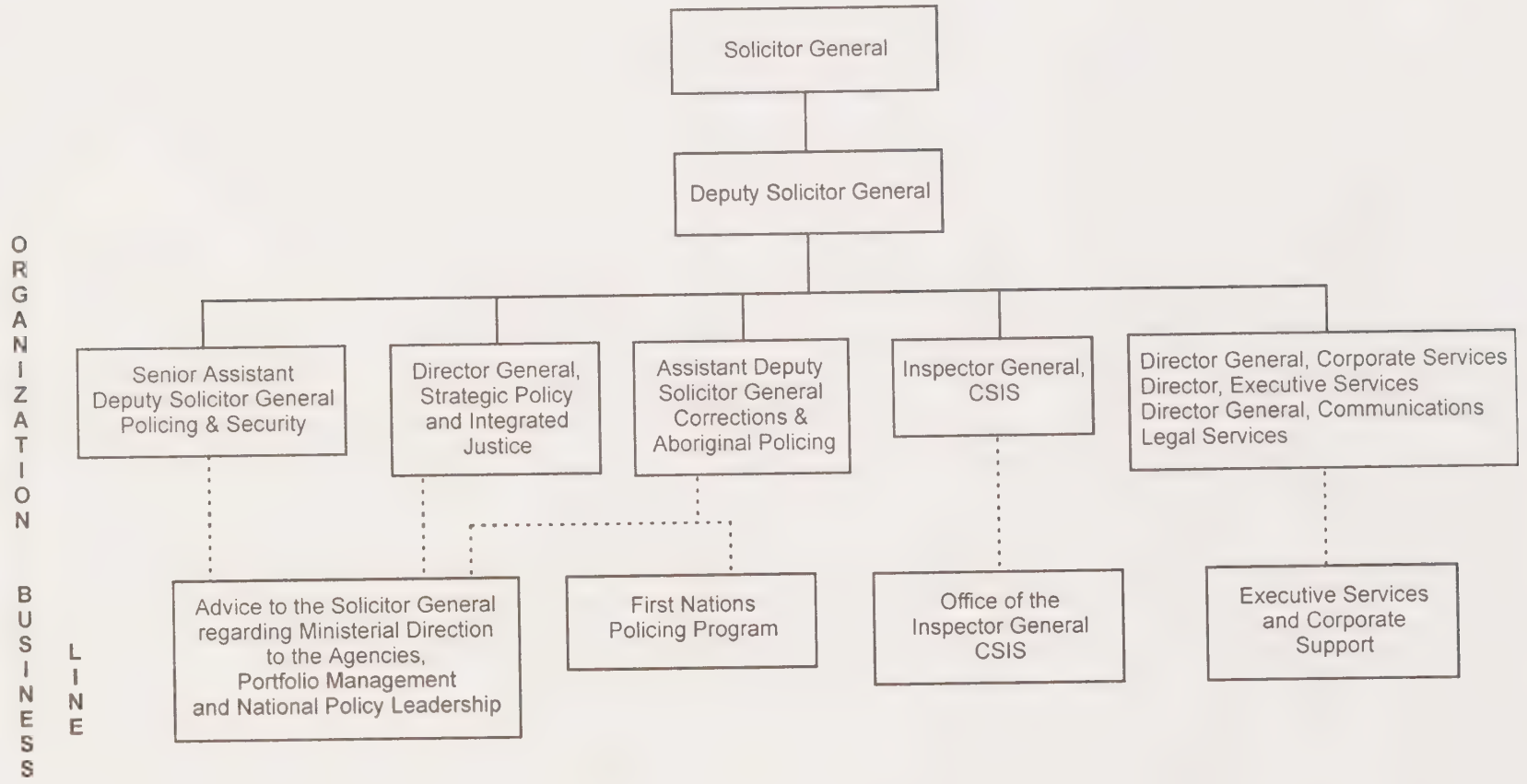
The *Government Organization Act* (1966) established the Department of the Solicitor General. *The Department of the Solicitor General Act* provides for the appointment of a Solicitor General with responsibilities for the management of the Department. In addition, the *Act* stipulates that the Solicitor General's powers, duties and functions extend to and include all matters over which Parliament has jurisdiction, and that are not assigned to any other department, relating to: a) reformatories, prisons and penitentiaries; b) parole, remissions, statutory release and long term supervision, within the meaning of the *Corrections and Conditional Release Act*; c) the Royal Canadian Mounted Police; and d) the Canadian Security Intelligence Service.

The primary objective of the Department is to contribute to the public safety of Canadians through the promotion and maintenance of a just, peaceful and safe society.

To this end, the Department advises and assists the Solicitor General in:

- providing effective direction to the Ministry Agencies;
- enhancing policy cohesion and coordination within the Portfolio;
- exercising strategic, long-term, national leadership in policing and law enforcement, national security, corrections and conditional release;
- implementing the First Nations Policing Policy through the negotiation, administration, maintenance and evaluation of tripartite policing agreements with provincial, territorial and First Nations governments; and
- answering in Parliament for the Ministry.

ORGANIZATION CHART AND BUSINESS LINE



B. Organization

The Department of the Solicitor General is a small, strategic and policy-focused centre. Its primary role is to support the Solicitor General with strategic policy advice in the areas of policing, national security, corrections and parole. It also has continuing responsibility for First Nations policing. While the Ministry Agencies offer operational expertise, the Department develops strategic policy and provides leadership and facilitation from an overall government perspective.

The Department is headed by the Deputy Solicitor General (DSG) and its roles and responsibilities derive from the Deputy's responsibility to provide advice, support and information to the Solicitor General on all aspects of his mandate, including the management of the Portfolio. The Deputy Solicitor General is the principal policy advisor to the Minister. In 2000/2001 the Department will have approximately 219 employees and a budget of approximately $84 million of which $61 million is devoted to Aboriginal policing.

The Department also provides administrative and management support services to the three Ministry Review Agencies: the RCMP External Review Committee, the RCMP Public Complaints Commission and the Office of the Correctional Investigator.

In support of its mandate and to achieve the results expected, the Department of the Solicitor General has established four business lines:

- ***Advice to the Solicitor General Regarding Ministerial Direction to the Agencies, Portfolio Management and National Policy Leadership***
- ***First Nations Policing Program***
- ***Office of the Inspector General, CSIS***
- ***Executive Services and Corporate Support***

C. External Factors Influencing the Department

The Department's priorities support the Ministry's mission of public safety and the Government's commitment to building safer communities. The Department works in close collaboration with the Ministry Agencies, and its priorities also support and complement the policy agendas of our partners in the criminal justice system.

The criminal justice and national security environment is enormously complex and is likely to become even more so. The Department must continue to develop innovative policy approaches to meet the safety and security needs of all Canadians.

The Social Union Framework Agreement signed by the federal government and nine

provinces in February 1999 has created new obligations for departments involved in the social sector. Its key commitments include:

- strengthening accountability to Canadians through reporting on the performance of social programs;
- expanding opportunities for citizen engagement;
- removing barriers to mobility; and
- promoting collaborative practices among governments.

The collaborative spirit of these commitments is already embodied in the policies and programs of this Ministry. The Department engages all levels of government, Canadians at large and the voluntary sector in the policy making process. It has developed best practices in consultation, analysis, priority setting, planning and implementation of a citizen focused agenda.

Promoting safer communities is a key factor in enhancing the quality of life for Canadians. The government pledged in the 1999 Speech from the Throne to ensure that all communities continue to be safe and identified this among its priorities for the second half of the current mandate. In keeping with the commitments set out in the Speech from the Throne to ensure Canada remains the best place in the world in which to live, the Department will play a strategic role in pursuing initiatives in the areas of:

- transnational crime and terrorism
- strengthening the capacity of the RCMP
- focusing attention on new and emerging threats
- working closely with the United States to modernize our shared border for the 21st century

The Department, working closely with Ministry Agencies, other federal departments and provincial and territorial governments, is faced with many opportunities and challenges it pursues initiatives to build safer communities, including:

Organized crime has a pervasive and serious impact on Canadians' health and safety. Advancements in technology and communications, in addition to increased global trade and travel, have facilitated the operation of complex, transnational criminal undertakings. There is an ongoing need to forge relationships with national and international partners to co-ordinate multilateral initiatives to address the harms caused by the proliferation of organized criminal activities that do not respect boundaries. Canada along with provincial and territorial governments and its international partners need to strengthen the overall capacity to combat organized crime. Fostering national and international cooperation and collaborative efforts are the cornerstones of the organized crime strategy. The following have been identified as priorities: combating the illicit drug trade, addressing high-tech crime, fraud and other economic crimes, money laundering and developing new legislative and regulatory tools to assist law enforcement agencies. Improvements such as the modernization of the Canadian Police Information Centre (CPIC), an integral part of the national public safety network, and the implementation of the national DNA data bank are currently underway. .

The Solicitor General's Annual Statement on National Security on December 16, 1999, presented a comprehensive government response to the Report of the Special Senate Committee on Security and Intelligence. The response focused on continuing work to maintain and improve Canada's counter-terrorism arrangements and capabilities, such as in the field of nuclear, biological and chemical terrorism.

Terrorism continues to be the focus of international forums such as the G-8 and the Untied Nations. As with organized crime, terrorism is evolving, aided by changing or eroding borders, the increasing pace of globalization in trade and ease of travel and the rapid evolution of technology. Complex technologies such as those developed to maximize the speed, volume and security of communications are rendering conventional **lawful access** methods increasingly ineffective. There is a need to design technological solutions to maintain the lawful access capability for Canada's national law enforcement and security agencies. The evolving nature of threats to national security requires a continuous monitoring of the security environment as well as the legislative, policy and operational posture of the government. Canada's ability to respond to these current and emerging threats depends not only on a strong security intelligence capability and law enforcement readiness but also strong cooperation with our national and international partners.

The key focus under the **effective corrections** priority is the rate of incarceration of Aboriginal people and the safe and timely reintegration of offenders back into the community. Currently, Aboriginal people represent approximately three per cent of the Canadian population but they account for 16% of all federal offenders. In some western provinces they represent over 50% of the inmate population. Aboriginal people are currently incarcerated at eight times the rate on non-Aboriginal Canadians nationally. This situation could negatively impact on social cohesion in First Nations communities and the Department will be working to reduce this overrepresentation through culturally sensitive correctional initiatives.

Because the majority of offenders will someday return to the community after sentence expiry, the best way for corrections to contribute to public safety is through the gradual, controlled release of offenders into the community. Safe and timely reintegration however, requires community infrastructures and partnerships to provide residential and other community support, enhanced research, training and evaluation, and targeted treatment programs to address drug and alcohol problems that contribute to criminal behaviour. Partnerships and cooperation with the provinces/territories and First Nations Communities are an essential element of the effective corrections strategy.

Every component of Canada's criminal justice system relies on information. Whether it's information collected by police to investigate crimes, information used by prosecutors and the courts, or information about an offender, his crimes, and his rehabilitation, it is information that is vital to those in the criminal justice system who protect Canadians from harm.

The Department is working on improving the sharing of information among the various components of the criminal justice system. Under the heading of **integrated justice information,** the objective is a process that works better, faster, and smarter to ensure that all jurisdictions and agencies can access all the required offender and crime-related information to support their decision-making. This initiative involves improved linking of federal/provincial/territorial criminal justice systems. Further progress in this area will considerably improve the efficiency and effectiveness of the administration of Canada's criminal justice system. As mentioned above, the modernization of the Canadian Police Information Centre (CPIC) is a first step toward improving the sharing of information.

A major challenge in implementing change in the criminal justice system is enhancing public confidence and raising the understanding of Canadians. As the Department responds to these challenges and opportunities, it will continue to engage Canadians in public discussion on ways to improve the system and strengthen the policy process.

D. Departmental Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 1999-00*	**Planned Spending 2000-01**	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03
Budgetary Main Estimates (gross)	81,307.1	**82,746.9**	83,286.9	83,507.9
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Less: Respendable revenue	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Total Main Estimates	81,307.1	**82,746.9**	83,286.9	83,507.9
Adjustments	1,905.8	**1,100.0**	1,100.0	1,100.0
Net Planned Spending	83,212.9	**83,846.9**	84,386.9	84,607.9
Less: Non-respendable revenue	0.0	**0.0**	0.0	0.0
Plus: Cost of services received without charge	2,489.5	**2,455.0**	2,463.6	2,475.7
Net Cost of the Program	85,702.4	**86,301.9**	86,850.5	87,083.6
Full Time Equivalents	219	**219**	218	218

* Reflects changes included in the In-Year Update.

Note: Forecast Spending in 1999-00 includes a reprofiling of $ 1.5 million in First Nations Policing Policy funds to future years.

Section IV: Plans, Results and Resources

Summary of Priorities and Expected Results

The following table summarizes the key results commitments for the Department. Details of the Department's priorities for the next three years can be found under each business line.

The Department's strategic priorities directly support the Ministry's four key priorities - combating organized crime, promoting effective corrections, integrating justice information systems and encouraging citizen engagement.

While the Department provides strategic advice and support to the Solicitor General, it must also play an active role in portfolio management within the Ministry. In addition, the Department must work closely with the Department of Justice, which has the primary responsibility for criminal justice policy at the federal level. Some of our other key federal partners include Citizenship and Immigration, Foreign Affairs and International Trade, Department of Finance, Canada Customs and Revenue Agency, Privy Council Office and Treasury Board Secretariat. The Department and Ministry Agencies also have extensive dealings with provincial and territorial governments, as well as the voluntary and private sectors. Through its partnership approach, the Department has been able to achieve greater policy cohesion and Ministry-wide agreement on its current plans and priorities.

Key Results Commitments

Solicitor General Canada is committed	
To provide Canadians with:	**to be demonstrated by:**
A strategic and legislative policy framework in support of the Government's priority of "Building Safer Communities"	• Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and changing crime patterns • Measures to advance effective corrections in the interests of public safety • Counter-terrorism initiatives to strengthen domestic preparedness and to improve cross-border and overseas collaboration against terrorists and other criminals • Strengthened partnerships across the criminal justice system to enhance the sharing of offender and crime-related information • Effective engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development
First Nations policing and corrections policy contributing to the improvement of social order, public security, personal safety and justice in First Nations Communities	• Enhanced governance and accountability in First Nations police services and police governing authorities • Tripartite policing agreements with First Nations Communities • Innovative approaches in First Nations policing strategies in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime • Policy models that support agreements and arrangements for Aboriginal control of corrections within Aboriginal communities

Details by Business Line

Business Line 1: Advice to the Solicitor General Regarding Ministerial Direction to the Agencies Portfolio Management and National Policy Leadership

A. Planned Spending ($ Thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$12,344.4	$12,305.2	$12,145.2	$12,145.2
81	81	80	80

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objectives

- To advise and support the Minister with respect to his responsibilities to give direction to the Agencies to ensure that they, individually and collectively, function: in accordance with overall government policies and priorities; with full respect for the fundamental rights and freedoms of Canadians and the laws of Canada; and efficiently and effectively through the Department's support of the Minister in the provision of sound direction to the Agencies.

- To contribute toward a peaceful, safe and just society, through sustaining a comprehensive policy and legislative framework for policing and law enforcement, national security and corrections and conditional release.

C. Business Line Description

The Department develops, provides and coordinates timely, responsive, integrated and comprehensive policy advice to the Minister in support of his responsibilities to: a) give direction to, and answer in Parliament for, the Ministry Agencies; b) enhance policy cohesion and coordination within the Portfolio; and c) exercise national policy leadership in policing and law enforcement, national security and corrections and conditional release.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Key Results Commitment

Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and changing crime patterns.

Planned Results

The investment of efforts and resources in this commitment will enhance a strategic and legislative policy framework in support of the Government's public safety agenda. The results of these undertakings will include:

- Developing and implementing a national strategy on organized crime in close cooperation with Ministry agencies, other departments, the provinces and territories, the police and other stakeholders and ensuring that national and international activities are coordinated and consistent;

- Implementing, in collaboration with Central Agencies and the RCMP, the recommendations of the RCMP Resource and Management Review.

- Advancing the Government's strategy against the growing international illicit drug trade and the drug-related criminal activity, in partnership with other key government departments, such as Health, Justice and Foreign Affairs and International Trade, and with our other national and international partners;

- Implementing the national DNA data bank;

- Identifying areas of improvement yielding mutual benefits in the current federal/provincial/territorial/municipal policing service agreements in conjunction with the RCMP and the contracting partners; and

- Developing community-based and supported crime prevention initiatives.

Related Activities

Organized Crime and Money Laundering:

- Consult with provincial/territorial governments to develop collaborative approaches to combat organized crime, including working with the police and through the National and Regional Coordinating Committees on Organized Crime.

- Collaborate closely with Canadian and American agencies and departments through the Canada-United States Cross-Border Crime Forum, to enhance joint action against organized and other cross-border crimes.

- Work with the Department of Finance in the implementation of new legislation and the development of regulations for reporting requirements for financial institutions and intermediaries regarding suspicious transactions; for the cross-border movement of currency; and for a new federal authority to manage reported information to support proceeds of crime and related enforcement.

- Undertake evaluations of the Integrated Proceeds of Crime (IPOC) initiative and the Anti-Smuggling Initiative (ASI), which began in 1997 and are key initiatives in the Government's ongoing overall effort against organized crime.

- Coordinate policy research with other federal departments dealing with transnational crime issues.

RCMP Resource and Management Review:

- Assist in the implementation of the government's decisions based on the RCMP Resource and Management Review in conjunction with Central Agencies and the RCMP.

Drugs:

- With criminal justice partners and Health Canada:
  - develop measures to stem the supply of illicit drugs and precursor chemicals used to manufacture illicit drugs;
  - explore new and innovative means of dealing with drug users; and
  - reduce the demand for drugs.

- Support the Inter-American Drug Abuse Control Commission's (CICAD) evaluation of national and international drug strategies of members of the Organization of American States.

DNA:

- Prepare for the implementation of the national DNA data bank.

- Finalize agreements with all provinces and territories for sharing the costs of biology casework analysis.

- Support the RCMP in the management and monitoring of the national DNA data bank.

- Monitor, with the Department of Justice, the use of the DNA warrant legislation.

- Finalize regulations in relation to the national DNA Data Bank Advisory Committee and the *DNA Identification Act*.

- Manage new legislation to include DNA profiles of convicted military offenders in the national DNA data bank.

Contract Policing:

- Prepare for the five-year review of the RCMP policing agreements which will be completed by March 31, 2002.

Crime Prevention

- Collaborate with the Department of Justice in the development of initiatives under Phase II of the National Strategy on Community Safety and Crime Prevention in partnership with the National Crime Prevention Centre, provinces and territories, police and other partners.

- Partner with the RCMP, the Canadian Association of Chiefs of Police and other partners to promote police involvement in crime prevention through seminars, pilot projects and the development of tools.

Resources $3,224.4

Key Results Commitment

Strategies to advance effective corrections in the interests of public safety.

Planned Results

A strategic and legislative policy framework in support of the Government's public safety agenda that will contribute to:

- Amending the *Corrections and Conditional Release Act* and associated regulations and policies that support effective operations for corrections and conditional release;

- Strengthening partnerships with the provinces/territories, the private and voluntary sectors and communities resulting in less reliance on incarceration and more emphasis on prevention, restorative justice, rehabilitation and meeting the needs of victims;

- Improving the National Screening system for volunteers that incorporates amendments to the *Criminal Records Act*; and

- Modernizing the *Transfer of Offenders Act* that allows Canada to fulfil commitments with respect to the transfer of offenders adjudicated by foreign and domestic courts.

Related Activities

- Develop legislative and policy responses to issues that arise from the parliamentary five- year review of the *Corrections and Conditional Release Act*.

- Amend current policy and legislation regarding the *Transfer of Offenders Act* and implement amendments to the *Criminal Records Act*, in collaboration with key partners.

- Advance partnerships with provinces/territories to strengthen collaboration and improve the overall delivery of correctional services by building on the success of the federal/provincial corrections agreement with New Brunswick. Consultations are currently underway with another province to achieve efficiencies through expanded cooperation.

- Promote public education through initiatives such as the ongoing National Education Campaign regarding screening for volunteers and employees seeking child-sensitive positions.

Resources $2,081.2

Key Results Commitment

Policy models that support agreements and arrangements for Aboriginal control of corrections within Aboriginal communities.

Planned Results

Strengthened First Nations corrections policy to support the development of community and institutional corrections initiatives that are designed for and with Aboriginals.

Related Activities

- Promote policy initiatives aimed at greater Aboriginal involvement in corrections in their communities as part of the "Aboriginal Community Corrections Initiative".

- Develop and disseminate models for corrections in Aboriginal communities.

- Evaluate progress and determine potential future development of the "Aboriginal Community Corrections Initiative".

Resources $305.0

Key Results Commitment

Counter-terrorism initiatives to strengthen domestic preparedness and to improve cross-border and overseas collaboration against terrorists and other criminals

Planned Results

A strategic and legislative policy framework in support of the Government's public safety agenda that will contribute to and/or support:

- Providing advice on issues related to national security system;
- Application of the *CSIS Act* powers consistent with the law, democratic values and Ministerial accountability;
- Introducing the new streamlined set of Ministerial Directions;
- Completing the revised National Counter-Terrorism Plan (NCTP), including consultations with provinces and approval of the NCTP;
- Examining Canada's international counter-terrorism obligations to identify any areas that require addressing and to develop options to address areas of concern;
- Identifying and developing effective legislative and regulatory tools required to curb terrorist fund raising; and
- Undertaking a comprehensive review of existing legislation and available legislative or other options vis-à-vis developing technologies in order to help maintain a lawful access capability for law enforcement and national security agencies in cooperation with the Department of Justice, Industry Canada and the private sector.

Related Activities

- Review and streamline Ministerial directions to CSIS consistent with Ministerial accountability, operational requirements and the effective and efficient functioning of the control and review framework established under the *CSIS Act*.

- Enhance national counter-terrorism arrangements through building domestic and international cooperation.
- Raise awareness of Canada's counter-terrorism arrangements and the threat of chemical and biological terrorism.
- Monitor and provide advice on responses for dealing with threats to public safety and security emerging from new communications technologies.

Resources $1,263.1

Key Results Commitment

Strengthened partnerships across the criminal justice system to enhance the sharing of offender and crime-related information

Planned Results

Increased capacity to disseminate and exchange offender and crime-related information to ensure public safety.

Related Activities

- Commence work to modernize the Canadian Police Information Centre, the national crime information system that supports and links Canada's law enforcement agencies.
- Further develop federal/provincial/territorial partnerships that will provide the foundation for a national strategy for sharing of information across the criminal justice system.

Resources $1,100.0

Key Results Commitment

Effective engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.

Planned Results

- Comprehensive information from key partners to assist the Department in setting priorities and in identifying and analyzing policy choices.
- Fulfilled obligations under the Social Union Framework Agreement with respect to:
  - Engaging citizens
  - Developing an accountability framework
  - Strengthening collaborative practices
- Coordinated action by the Department, the Ministry Agencies and other federal partners in order to meet the Speech from the Throne commitments related to promoting safer communities.

Related Activities

- Strengthen collaborative relationships with partners – including the Ministry agencies, federal departments, the provinces/territories, and other national and international governments and organizations – in order to advance the Government's public safety priorities as set out in the 1999 Speech from the Throne.
- Form early linkages with other departments to address social and economic trends through participation in horizontal policy research initiatives.
- Engage Canadians in the exchange of ideas on criminal justice policy issues through the development of processes for public information and consultation, including the expanded use of information technology.

Resources $3,523.9

Business Line 2: First Nations Policing Program

A. Planned Spending ($ Thousand) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$58,857.6	$60,909.0	$61,609.0	$61,829.0
29	29	29	29

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objective

To contribute to the improvement of social order, public security and personal safety in First Nations and Inuit communities through the implementation of the First Nations Policing Policy (FNPP).

C. Business Line Description

The implementation of the First Nations Policing Policy provides practical ways to improve the administration of justice for First Nations through the establishment and maintenance of policing services that are professional, effective, and responsive to the particular needs of First Nations and Inuit communities.

The Aboriginal Policing Directorate is responsible for the implementation, maintenance and development of the First Nations Policing Program within the framework of the First Nations Policing Policy.

An integrated program of research, experimentation, development, evaluation, operational policy development and off reserve initiatives is undertaken to support the program.

Since 1992, 123 policing agreements have been concluded, involving 314 communities and representing a population of 228,000.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Key Results Commitment

Enhanced governance and accountability in First Nations police services and police governing authorities

Planned Results

Strengthened capacity building, governance and financial controls in First Nations police services and police governing authorities to ensure the successful implementation of policing agreements.

In partnership with First Nations and the provinces, enhanced accountability and capacity to measure the effectiveness and impact of policing agreements in First Nations communities.

Related Activities

- Implement training programs for police chiefs and police governing authorities.
- Enhance overall financial controls for policing agreements in addition to mandatory annual audited financial statements, specifically ensuring that all self-administered agreements are audited by Consulting and Audit Canada at least once every five years.
- Over the longer term, work with First Nations and the provinces on effectiveness and results measures, to identify impact of policing agreements in First Nations communities, including community satisfaction.

Key Results Commitment

Tripartite policing agreements with First Nations Communities

Planned Results

Access by First Nations to effective, professional and culturally responsive First Nations policing arrangements is maximized within available program resources through the negotiation and renewal of tripartite agreements that are consistent with the policy principles and with program priorities. In 2000-01, 28 existing agreements will have to be renewed, 9 in 2001-02 and 13 in 2002-03.

Related Activities

- Negotiate new tripartite policing agreements and renew or extend existing policing agreements under the First Nations Policing Policy.
- Assess the demand for access to new First Nations policing arrangements.

Key Results Commitment

Innovative approaches in First Nations policing strategies in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime

Planned Results

Implementation of innovative approaches within First Nations policing strategies, particularly in the areas of improved public safety and quality of life, crime prevention and family violence.

Integration of relevant and responsive First Nations Policing Policy into the broader Aboriginal and Criminal Justice policy context.

Related Activities

- Support First Nations communities to develop policing approaches that are responsive to their needs and which increase their capacity to address problems of crime, personal safety and public security;

- Encourage linkages between First Nations and provinces/territories, municipalities and police forces to promote best practices and effective policing services for Aboriginal peoples on and off-reserve; and

- Participate in negotiations that support the federal policy on the Inherent Right and the Negotiation of Self-Government.

Business Line 3: Office of the Inspector General, CSIS

A. Planned Spending ($ Thousand) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$901.5	$896.0	$896.0	$896.0
9	9	9	9

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objectives

To ensure that the Minister is well equipped to discharge his overall accountability for the Canadian Security Intelligence Service.
To provide the Minister with an independent means of assurance that the operational activities of the Service reviewed by the IG comply with the *CSIS Act*, ministerial directions and CSIS operational policy.

C. Business Line Description

The office of the Inspector General of CSIS is established by the *Canadian Security Intelligence Service Act*. The Inspector General has right of access to CSIS information and serves as the Solicitor General's internal auditor for CSIS operational activities. The office of the Inspector General regularly monitors the Service's compliance with its

operational policies; reviews CSIS operational activities for compliance with law, other authorities, controls and standards governing the performance of these operational activities; and provides classified reports in support of the Inspector General's advice and a statutorily required Certificate to the Minister regarding these matters. Special reviews may also be conducted at the direction of the Minister, Security Intelligence Review Committee (SIRC), or on the Inspector General's own initiative.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities, and Resources

Planned Results

Provision of independent assurance to the Minister that CSIS' operational activities have been carried out within the parameters of its legislative framework consistent with the respect for the rule of law, democratic institutions and fundamental freedoms.

Related Activities

- Monitor and review CSIS' operational activities in order to support the Minister in providing guidance to CSIS on any significant general or specific issues relevant to CSIS carrying out its mandate in a rapidly changing world.

Business Line 4: Executive Services and Corporate Support

A. Planned Spending ($ Thousands) and Full Time Equivalents (FTE)

Forecast Spending 1999-2000*	Planned Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$11,109.4	$9,736.7	$9,736.7	$9,737.7
100	100	100	100

* Reflects changes included in the In-Year Update.

B. Business Line Objectives

To support the Deputy Solicitor General in his responsibility to advise and support the Solicitor General in the management and control of the Department and the Ministry of the Solicitor General and in his responsibilities in Parliament, Cabinet and those defined by law.

To provide services which support the internal management and operations of the Department and three Ministry review agencies (RCMP External Review Committee Rev, RCMP Public Complaints Commission and the Office of the Correctional Investigator) in meeting their goals and objectives efficiently and effectively.

To continue to further public education and awareness on Ministerial and Portfolio issues.

C. Business Line Description

This business line is composed of Executive Services, the Communications Group, Corporate Services and the Legal Services Unit. These organizations support the Deputy Solicitor General in advising and supporting the Solicitor General on Ministry-wide issues ranging from communications, corporate management, legal issues, parliamentary business, Cabinet liaison, Ministerial correspondence, Access to Information and Privacy as well as Ministerial briefings.

D. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

Planned Results

Assistance to the Solicitor General in the discharge of his responsibilities in Parliament; Cabinet and those defined by law.

Increased public awareness and creating a more informed public environment.

Implementation within the Department of the government's Universal Classification System.

Development of a response to the Department's 1998 Healthy Workplace Survey and the 1999 Public Service-wide employee survey with a particular focus on what the response rates regarding discrimination and harassment mean and what can be done to address these concerns.

Implementation of a new departmental three-year Human Resource Plan for 2000-2003.

Completion of the initial and follow-up audits and evaluations identified in the departmental Long-Range Review Plan.

Modified departmental financial systems and processes in accordance with the government's Financial Information Strategy.

Enhanced Employment Equity Plan that will assist the Department in maintaining a representative workforce.

Creation of a new work environment for employees, in conjunction with PWGSC, in keeping with the government's strategy for space optimization.

Strengthened coordination of Ministry's response to central agencies' initiatives, requests and reporting requirements related to corporate planning and human resource management.

Related Activities

- Provide and coordinate plans, analyses and support to assist the Solicitor General in discharging his responsibilities in Parliament, Cabinet and those defined by law for the Department and the Solicitor General Portfolio.

- Support the Deputy Solicitor General through the provision of legal services.

- Raise public awareness about Canada's criminal justice system.

- Implement the Universal Classification System and revise the supporting Human Resources framework to support the new system specifically in the areas of classification, staff training on the new standards, delegation of authorities and staff relations.

- Implement the Department's human resources management framework through the initiatives identified in the Department's Human Resource Plan for 1997/2000.

- Develop the 2000/2003 departmental Human Resource Plan taking into account the results of the recent Departmental and Public Service-wide surveys.

- Maintain and update on a regular basis the departmental Long-Range Review Plan.

- Undertake an Employment Systems Review to identify any significant barriers to a representative workforce in the Department.

Section V: Horizontal Initiatives

Sustainable Development

The Department's first three-year sustainable development strategy was tabled in Parliament in December 1997. The strategy focused on the environmental impact of the Solicitor General's operations. Building on this, the Department in developing its December 2000 strategy will expand the scope to consider social implications relevant to the Department's mandate and roles and responsibilities.

The following chart provides a summary of the current targets established by the Department with respect to sustainable development.

ISSUE	GOAL	TARGETS
Solid Waste	To minimize solid waste from the Department's operations.	1. 75% of solid waste being recycled by March 1, 2000. 2. Promote recycling in the Department by ensuring awareness of the program on an on-going basis.
Building Energy	To minimize energy use by the Department.	1. 50% of all office equipment purchased being energy efficient by March 1, 2002.
Transportation Energy	Reduce use of petroleum-based fuels for transportation by departmental employees.	1. Promote use of car pools by providing extra points for car-poolers in the parking allocation evaluations for each fiscal year. 2. Promote use of bicycles by providing bicycle racks in underground parking for bicyclists each year. 3. Use alternative-fuelled vehicles as per Alternative Fuels Act.
Ozone-Depleting Substances	Minimize ozone-depleting substance emissions by the Department.	1. Reduce amount of equipment with CFC's by 50% by April, 2001.
Procurement	Maintain high performance of environmental	1. 75% of all goods purchased are"green" products, on a fiscal year basis.

	procurement.	
Training & Awareness	Maximize staff and stakeholders awareness in sustainable development.	1. Maintain the Department's Intranet "green" site on an on-going basis. 2. Establish Departmental Sustainable Development Committee by January 2000.
Departmental Commitment	Secure departmental commitment to sustainable development.	1. Participate in the Interdepartmental Network on Sustainable Development. 2. Environmental Management System completed by March 31, 2000.
Environmental Crime	Target environmental issues impacted upon by organized crime.	1. Ongoing consultations with Environment Canada and other departments on possible enforcement and government related initiatives to address organized crime involvement in the environmental sector. 2. Policy research dealing with the threats posed by transnational organized crime, including environmental crimes, and on alternatives/options available to combat it. 3. Work with G-8 partners in the Senior Experts Group on Transnational Organized Crime, under Foreign Affairs and International Trade lead, on possible strategies to combat environmental crime, and on law enforcement threat assessments or projects in this area.
First Nations Policing Agreements	To establish and maintain policing services that are professional, effective and responsive to the particular needs of First Nations and Inuit communities.	1. Provide police service to 75-80% of the First Nations and Inuit communities by 2002.

Section VI: Financial Information

Table 6.1: Summary of Transfer Payments

(dollars)	Forecast Spending 1999-00	**Planned Spending 2000-01**	Planned Spending 2001-02	Planned Spending 2002-03
Grants				
Advice to the Solicitor General	1,796,144	**1,796,144**	1,796,144	1,796,144
National Voluntary Organizations active in the criminal justice sector				
Total Grants	1,796,144	**1,796,144**	1,796,144	1,796,144
Contributions				
Advice to the Solicitor General	1,162,056	**1,162,056**	1,162,056	1,162,056
Payments to the provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General				
First Nations Policing Program	55,540,000	**57,600,000**	58,300,000	58,520,000
Payments to the provinces, territories, municipalities, Indian band councils and recognized authorities representing Indians on-reserve, Indian communities on Crown land and Inuit communities for the First Nations Policing Program				
Total Contributions	56,702,056	**58,762,056**	59,462,056	59,682,056
Other Transfer Payments				
Total grants and contributions	58,498,200	**60,558,200**	61,258,200	61,478,200

Table 6.2 - Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	Total
Net Planned Spending	**83,846.9**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**1,397.2**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**717.6**
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	**72.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**268.2**
	2,455.0
Less: Non-respendable Revenue	**0**
2000-2001 Net cost of Program	**86,301.9**

Section VII: Other Information

Legislation Administered by the Department of the Solicitor General

The Solicitor General has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Canadian Security Intelligence Service Act	R.S., c. C-23, as amended
Corrections and Conditional Release Act	S.C., 1992, c. 20, as amended
Criminal Records Act	R.S., c. C-47, as amended
Department of the Solicitor General Act	R.S., c. S-13, as amended
Prisons and Reformatories Act	R.S., c. P-20, as amended
Royal Canadian Mounted Police Act	R.S., c. R-10, as amended
Royal Canadian Mounted Police Pension Continuation Act	R.S.C., 1970, c. R-10, as amended
Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act	R.S., c. R-11, as amended
Transfer of Offenders Act	R.S., c. T-15, as amended
Witness Protection Program Act	S.C., 1996, c. 15

The Solicitor General shares responsibility to Parliament for the following Acts:

Citizenship Act (s. 19.3)	R.S., c. C-29, as amended
Controlled Drugs and Substances Act (s. 55(2), 57)	S.C., 1996, c. 19
Criminal Code (ss. 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 760)	R.S., c.C-46, as amended
Excise Act (s. 66)	R.S., c. E-14, as amended
Firearms Act (ss. 82, 93)	S.C., 1995, c. 39
Immigration Act (ss. 9, 39, 39.2, 39.3, 40.1, 81, 81.3)	R.S., c. I-2, as amended
Security Offences Act (ss. 6)	R.S., c. S-7
Statistics Act (s. 29)	R.S., c. S-19, as amended

Contacts for Further Information

Name	Title	Tel. No.	Fax No.
Jean T. Fournier	Deputy Solicitor General	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Senior Assistant Deputy Solicitor General, Policing and Security	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Kristine Burr	Assistant Deputy Solicitor General, Corrections and Aboriginal Policing	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Yvette Aloisi	Director General, Policing & Law Enforcement	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Director General, National Security	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Director General, Corrections	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Director General, Aboriginal Policing	(613) 990-2666	(613)991-0961
Greg Wright	Director General, Strategic Policy & Integrated Justice	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Maurice Archdeacon	Inspector General (CSIS)	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	A/Director General, Communications	(613) 991-2799	(613) 993-7062
Eva Plunkett	Director General, Corporate Services	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Janis Gardiner	Director, Executive Services	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Paul Dubrule	Legal Services	(613) 991-2883	(613) 990-8307
Departmental Address: 340 Laurier Avenue West Ottawa, Ontario K1A 0P8			
Departmental Home Page Address: http://www.sgc.gc.ca			
Library and Reference Centre: (613) 991-2787			

INDEX

A

Aboriginal Community Corrections Initiative, 21, 22

C

Canadian Police Information Centre, 2, 12, 14, 23
Canadian Security Intelligence Service, 1, 2, 5, 9, 27, 35
citizen engagement, 1, 12, 15
Contract Policing, 20
Correctional Service of Canada, 1, 5, 6
Corrections and Conditional Release Act, 9, 20, 21, 35
counter-terrorism, 13, 22, 23
crime prevention, 16, 18, 20, 26
, 20
Criminal Records Act, 20, 21, 35
CSIS Act, 22, 27

D

DNA, 1, 12, 18, 19, 20
drugs, 19
Drugs, 19, 35

E

effective corrections, 1, 13, 15, 16, 20

F

First Nations Policing Policy, 9, 14, 25, 26

I

Integrated Justice Information, 2

L

lawful access, 1, 13, 22

M

money laundering, 1, 12

N

National Parole Board, 1, 5, 6
National Police Services, 1

O

Office of the Correctional Investigator, 5, 6, 11, 29
organized crime, 1, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 32

R

RCMP, 1, 5, 6, 8, 11, 12, 18, 19, 20, 28
RCMP External Review Committee, 5, 6, 28
RCMP Public Complaints Commission, 6

S

Social Union Framework Agreement, 11, 24

T

Transfer of Offenders Act, 21, 35

INDEX

A

accès licite, 2, 13, 25
approche correctionnelle judicieuse, 1, 2, 13, 17, 18, 22

B

blanchiment d'argent, 1, 13, 20
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 5, 6, 11, 31

C

Centre d'information de la police canadienne, 2, 13, 14, 26
Comité externe d'examen de la GRC, 5, 6, 11, 31
Commission des plaintes du public contre la GRC, 5, 6, 11, 31
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1, 5, 6
crime organisé, 1, 12, 13, 17, 18, 20, 21, 35

D

données génétiques, 1, 13, 20, 21, 22
drogues, 1, 13, 20, 21, 39

E

engagement des citoyens, 1, 12, 17, 26
entente-cadre sur l'union sociale, 12, 26

G

GRC, 1, 5, 6, 8, 12, 20, 21, 22

I

information de justice intégrée, 2, 14
Initiative sur les services correctionnels, 24
Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones, 24

L

Loi sur le casier judiciaire, 23
Loi sur le SCRS, 24, 25, 30
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 9, 22, 23
Loi sur le transfèrement des délinquants, 23, 39
lutte contre le terrorisme, 18, 24, 25

P

Politique sur la police des Premières nations, 9, 15, 27, 29
prévention du crime, 20, 22, 29

S

Service canadien du renseignement de sécurité, 1, 2, 5, 9, 30
Service correctionnel du Canada, 1, 5, 6
Services de police à contrat, 22
services nationaux de police, 1

Personnes-ressources à qui s'adresser pour obtenir des renseignements additionnels

Nom	Titre	Téléphone	Télécopieur
Jean T. Fournier	Sous-solliciteur général	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Sous-solliciteur général adjoint principal, Police et sécurité	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Kristine Burr	Sous-solliciteur général adjoint, Affaires correctionnelles et police des Autochtones	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Yvette Aloisi	Directrice générale, Police et application de la loi	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Directeur général, Sécurité nationale	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Directeur général, Affaires correctionnelles	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Directeur général, Police des Autochtones	(613) 990-2666	(613)991-0961
Greg Wright	Directeur général, Politiques stratégiques et justice intégrée	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Maurice Archdeacon	Inspecteur général (SCRS)	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Directeur général par intérim, Communications	(613) 991-2799	(613) 993-7062
Eva Plunkett	Directrice générale, Services ministériels	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Janis Gardiner	Directrice, Services exécutifs	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Paul Dubrule	Services juridiques	(613) 991-2883	(613) 990-8307
Adresse du Ministère : 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8			
Page d'accueil du Ministère : http://www.sgc.gc.ca			
Bibliothèque et centre de référence : (613) 991-2787			

Section VII : Renseignements complémentaires

Lois appliquées par le ministère du Solliciteur général

Le solliciteur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité	L.R., c. C-23, dans sa version modifiée
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	L.C., 1992, c. 20, dans sa version modifiée
Loi sur le casier judiciaire	L.R., c. C-47, dans sa version modifiée
Loi sur le ministère du Solliciteur général	L.R., c. S-13, dans sa version modifiée
Loi sur les prisons et maisons de correction	L.R., c. P-20, dans sa version modifiée
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada	L.R., c. R-10, dans sa version modifiée
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	L.R., 1970, c. R-10, dans sa version modifiée
Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	L.R., c. R-11, dans sa version modifiée
Loi sur le transfèrement des délinquants	L.R., c. T-15, dans sa version modifiée
Loi sur le programme de protection des témoins	L.C., 1996, c. 15

Le solliciteur général partage la responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur la citoyenneté (art. 19.3)	L.R., c. C-29, dans sa version modifiée
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (par. 55(2), art. 57)	L.C., 1996, c. 19
Code criminel (art. 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 760)	L.R., c. C-46, dans sa version modifiée
Loi sur l'accise (art. 66)	L.R., c. E-14, dans sa version modifiée
Loi sur les armes à feu (art. 82, 93)	L.C., 1995, c. 39
Loi sur l'immigration (art. 9, 39, 39.2, 39.3, 40.1, 81, 81.3)	L.R., c. I-2, dans sa version modifiée
Loi sur les infractions en matière de sécurité (art. 6)	L.R., c. S-7
Loi sur la statistique (art. 29)	L.R., c. S-19, dans sa version modifiée

Tableau 6.2 - Coût net du programme pour 2000-2001

(en milliers de dollars)	**Total**
Dépenses prévues nettes	**83 846,9**
Plus : Services reçus sans frais	
Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**1 397,2**
Cotisations visant la part des employeurs des primes d'assurance et les dépenses payées par le SCT	**717,6**
Contributions au régime des accidents du travail fournies par Développement des ressources humaines Canada	**72,0**
Traitements et dépenses connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	**268,2**
	2 455,0
Moins : Recettes non disponibles	**0**
Coût net du programme pour 2000-2001	**86 301,9**

Section VI : Information financière

Tableau 6.1 : Sommaire des paiements de transfert

(dollars)	Prévision 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Subventions				
Conseils au solliciteur général	1 796 144	**1 796 144**	1 796 144	1 796 144
Organismes nationaux de bénévolat œuvrant dans le secteur de la justice pénale				
Total des subventions	1 796 144	**1 796 144**	1 796 144	1 796 144
Contributions				
Conseils au solliciteur général	1 162 056	**1 162 056**	1 162 056	1 162 056
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés dont les activités complètent celles du solliciteur général				
Programme des services de Police des Premières nations	55 540 000	**57 600 000**	58 300 000	58 520 000
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux conseils des bandes indiennes et aux autorités compétentes représentant les Indiens dans les réserves, aux collectivités indiennes sur les terres de la Couronne et aux collectivités inuites pour l'application du Programme des services de police des Premières nations				
Total des contributions	56 702 056	**58 762 056**	59 462 056	59 682 056
Autres paiements de transfert				
Total des subventions et contributions	58 498 200	**60 558 200**	61 258 200	61 478 200

Approvisionnement	Maintenir à un niveau élevé les achats de produits écologiques.	1. Veiller à ce que 75 % de tous les produits achetés au cours d'un exercice soient des produits écologiques.
Formation et sensibilisation	Sensibiliser au maximum le personnel et les interlocuteurs au développement durable.	1. Assurer la permanence du site " vert " du Ministère sur l'intranet. 2. Créer le Comité de développement durable du Ministère d'ici janvier 2000.
Engagement	S'assurer que le développement durable tient à cœur au Ministère.	1. Participer au Réseau interministériel sur le développement durable. 2. Mettre en place le Système de gestion environnementale d'ici le 31 mars 2000.
Crime contre l'environnement	Cibler les problèmes environnementaux sur lesquels le crime organisé a un impact.	1. Consulter Environnement Canada et d'autres ministères quant à la possibilité d'adopter des mesures de répression et des mesures gouvernementales pour lutter contre l'intervention du crime organisé dans le secteur de l'environnement. 2. Effectuer des recherches stratégiques sur les menaces que présente le crime organisé transnational, y compris la criminalité environnementale, et sur des solutions de rechange et des options pour le combattre. 3. Collaborer avec les partenaires du G-8 dans le cadre du Groupe d'experts à haut niveau sur la criminalité transfrontalière organisée, sous la direction d'Affaires étrangères et Commerce international Canada, en ce qui concerne des stratégies possibles pour lutter contre la criminalité environnementale et des évaluations des menaces à l'application de la loi ou de projets dans ce domaine.
Ententes sur les services de police aux Autochtones	Établir et maintenir des services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins des collectivités des Premières nations et des Inuits.	1. Fournir des services de police à 75 à 80 % des Premières nations et des Inuits d'ici 2002.

Section V : Initiatives horizontales

Développement durable

Le Ministère a déposé au Parlement sa stratégie de développement durable pour les trois premières années en décembre 1997. Cette stratégie était axée sur l'impact environnemental des activités de Solliciteur général Canada. Fort de cette expérience, le Ministère élargira la portée de sa stratégie en décembre 2000 pour examiner les répercussions sociales de son mandat, de son rôle et de ses responsabilités.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des objectifs actuels fixés par le Ministère en matière de développement durable.

QUESTION	BUT	OBJECTIFS
Déchets solides	Réduire au minimum les déchets solides résultant des activités du Ministère.	1. Recycler 75 % des déchets solides d'ici le 1er mars 2000. 2. Promouvoir le recyclage au Ministère en sensibilisant le personnel au programme.
Rendement énergétique de l'immeuble	Réduire au minimum la consommation d'énergie par le Ministère.	1. Parvenir à ce que 50 % de tout l'équipement de bureau acheté soit éconergétique d'ici le 1er mars 2002.
Énergie reliée aux transports	Réduire la consommation de carburants à base de pétrole dans le transport des employés du Ministère.	1. Favoriser le covoiturage en attribuant des points additionnels à ceux qui véhiculent d'autres personnes, pour l'attribution des places de stationnement pour chaque exercice. 2. Promouvoir l'utilisation de la bicyclette en offrant chaque année des supports pour vélos dans le stationnement souterrain. 3. Employer des véhicules qui utilisent des carburants de remplacement conformément à la *Loi sur les carburants de remplacement*.
Substances appauvrissant la couche d'ozone	Réduire au minimum les émissions, par le Ministère, de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.	1. Réduire de 50 % la quantité de matériel contenant des CFC, d'ici avril 2001.

Activités connexes

- Fournir et coordonner des services de planification, d'analyse et de soutien afin d'aider le solliciteur général à rendre compte de ses activités au Parlement, au Cabinet et à d'autres, selon les dispositions des lois applicables au ministère et au portefeuille du Solliciteur général.

- Appuyer le sous-solliciteur général au moyen de services juridiques.

- Sensibiliser le public au système de justice pénale du Canada.

- Mettre en œuvre la Norme générale de classification et réviser le cadre des ressources humaines connexe pour appuyer l'application de la Norme, en particulier dans les domaines de la classification, de la formation du personnel à l'égard des nouvelles normes, de la délégation des pouvoirs et des relations de travail.

- Mettre en œuvre le cadre de gestion des ressources humaines grâce aux initiatives décrites dans le Plan des ressources humaines du Ministère pour la période 1997-2000.

- Élaborer le Plan des ressources humaines du Ministère pour la période 2000-2003 en tenant compte des résultats des sondages menés récemment au sein du Ministère et dans l'ensemble de la fonction publique.

- Maintenir et tenir à jour le Plan d'examen à long terme du Ministère.

- Procéder à un examen des systèmes d'emploi pour déceler les obstacles importants à une main-d'œuvre représentative au sein du Ministère.

le Cabinet, la correspondance ministérielle, l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels ainsi que le breffage du ministre.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Résultats escomptés

Aide fournie au solliciteur général pour qu'il puisse s'acquitter de ses responsabilités à l'endroit du Parlement et du Cabinet, ainsi que des autres responsabilités qui lui incombent en vertu de la loi.

Sensibilisation accrue du public et opinion publique mieux informée.

Implantation au sein du Ministère de la Norme générale de classification du gouvernement.

Élaboration d'une réponse au sondage ministériel de 1998 sur la santé de l'organisation et au Sondage de 1999 auprès des fonctionnaires fédéraux en mettant tout particulièrement l'accent sur la signification des taux de réponse touchant la discrimination et le harcèlement et sur ce qui peut être fait pour régler ces problèmes.

Mise en œuvre d'un nouveau plan ministériel triennal des ressources humaines pour la période allant de 2000 à 2003.

Mise en œuvre des vérifications et des évaluations initiales et de suivi précisées dans le Plan d'examen à long terme du Ministère.

Modification des méthodes et des systèmes financiers ministériels conformément à la Stratégie d'information financière du gouvernement.

Amélioration du Plan d'équité en matière d'emploi qui aidera le Ministère à maintenir un effectif représentatif.

De concert avec TPSGC, création d'un nouveau milieu de travail en conformité avec la stratégie du gouvernement relative à l'optimisation des locaux.

Coordination accrue des mesures prises par le Portefeuille pour donner suite aux initiatives, aux demandes et aux exigences en matière de rapports des organismes centraux pour ce qui est de la planification organisationnelle et de la gestion des ressources humaines.

Activités connexes

- Surveiller et examiner les activités opérationnelles du SCRS afin d'aider le ministre à conseiller le SCRS au sujet de toute question importante, tant d'ordre général que d'ordre spécifique, qui influe sur la capacité du Service de remplir son mandat dans un monde en évolution rapide.

Quatrième secteur d'activité : Les Services exécutifs et le soutien ministériel

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
11 109,4 $	9 736,7 $	9 736,7 $	9 737,7 $
100	100	100	100

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectifs

Aider le sous-solliciteur général à conseiller et à appuyer le solliciteur général dans la gestion et le contrôle du ministère et du portefeuille du Solliciteur général, ainsi que dans son obligation de rendre des comptes au Parlement, au Cabinet et à d'autres, selon les exigences de la loi.

Fournir des services pour appuyer la gestion interne et pour aider le Ministère et les trois organismes de surveillance du Portefeuille (le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel) à atteindre leurs buts et leurs objectifs avec efficacité et efficience.

Continuer à sensibiliser la population aux enjeux relevant du Ministère et du Portefeuille.

C. Description

Ce secteur d'activité comprend les Services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des Services ministériels et les Services juridiques. Ces organisations aident le sous-solliciteur général à conseiller et à appuyer le solliciteur général dans les domaines qui touchent l'ensemble du Portefeuille, à savoir : les communications, la gestion ministérielle, les questions juridiques, les affaires parlementaires, la liaison avec

Troisième secteur d'activité : Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
901,5 $	896,0 $	896,0 $	896,0 $
9	9	9	9

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectifs

Veiller à ce que le ministre dispose de tout ce dont il a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités à l'égard du Service canadien du renseignement de sécurité.

Fournir au ministre un mécanisme indépendant lui garantissant que les activités du Service examinées par l'inspecteur général sont conformes à la *Loi sur le SCRS*, aux instructions du ministre et à la politique opérationnelle du SCRS.

C. Description

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit à l'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la loi. Le ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent aussi ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Résultats escomptés

Un mécanisme indépendant garantissant au ministre que les activités opérationnelles du SCRS sont exécutées en conformité avec les paramètres de son cadre législatif, dans le respect de la règle de droit, des institutions démocratiques et des libertés fondamentales.

tripartites conformes aux principes stratégiques et aux priorités du programme. En 2000-2001, 28 ententes devront être renouvelées, en 2001-2002, 9, et en 2002-2003, 13.

Activités connexes

- Négocier de nouvelles ententes tripartites sur les services de police ainsi que renouveler ou prolonger les ententes existantes à cet effet dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

- Évaluer la demande pour de nouvelles ententes sur les services de police des Premières nations.

Principal engagement à l'égard des résultats

Des mesures novatrices respectant les stratégies policières des Premières nations dans les secteurs de la prévention de la criminalité, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes.

Résultats escomptés

La mise en œuvre de nouvelles façons de concevoir les stratégies policières des Premières nations, particulièrement dans le but d'améliorer la sécurité publique et la qualité de vie et dans les domaines de la prévention du crime et de la violence familiale.

L'intégration de la Politique sur la police des Premières nations, qui est à la fois pertinente et adaptée à la réalité culturelle, au contexte stratégique plus large de la justice pénale et de la justice applicable aux Autochtones.

Activités connexes

- Aider les collectivités des Premières nations à élaborer des mesures policières qui répondent à leurs besoins et qui augmentent leur capacité de résoudre les problèmes de criminalité ainsi que les problèmes de sécurité du public et des particuliers.

- Encourager la création de liens entre les Premières nations et les provinces, les territoires, les municipalités et les corps de police pour promouvoir les pratiques exemplaires et les services de police efficaces destinés aux Autochtones à l'intérieur comme à l'extérieur des réserves.

- Participer aux négociations qui appuient la politique fédérale sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale et sur la négociation de celle-ci.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Principal engagement à l'égard des résultats

Le raffermissement de l'exercice de l'autorité et de la responsabilisation à l'intérieur des services de police et des organes directeurs de la police des Premières nations.

Résultats escomptés

Le raffermissement de la capacité, de l'exercice de l'autorité et des contrôles financiers à l'intérieur des services de police et des organes directeurs de la police des Premières nations pour assurer la mise en œuvre efficace des accords sur les services de police.

En partenariat avec les Premières nations et les provinces, l'amélioration de la responsabilisation et de la capacité de mesurer l'efficacité et l'incidence des accords sur les services de police dans les collectivités des Premières nations.

Activités connexes

- Mettre en œuvre des programmes de formation destinés aux chefs de police et aux organes directeurs de la police.
- Améliorer les contrôles financiers des accords sur les services de police qui viennent s'ajouter à l'obligation de procéder à une vérification financière annuelle, notamment pour s'assurer que toutes les ententes autoadministrées sont vérifiées par Conseils et Vérification Canada au moins une fois tous les cinq ans.
- À plus long terme, travailler avec les Premières nations et les provinces à l'élaboration de méthodes servant à mesurer l'efficacité et les résultats pour déterminer l'incidence des accords sur les services de police sur les collectivités des Premières nations, notamment sur le plan de la satisfaction de la population.

Principal engagement à l'égard des résultats

Des accords tripartites en matière de police avec les collectivités des Premières nations.

Résultats escomptés

La maximisation de l'accès, par les Premières nations, à des accords sur des services de police efficaces, professionnels et adaptés à la culture autochtone, à l'intérieur des ressources disponibles et au moyen de la négociation et du renouvellement d'ententes

- Amener les Canadiens à échanger des idées sur des questions stratégiques de justice pénale en élaborant des méthodes d'information et de consultation publiques, comme le recours accru à la technologie de l'information.

Ressources : 3 523,9 $

Deuxième secteur d'activité : Programme des services de police des Premières nations

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
58 857,6 $	60 909,0 $	61 609,0 $	61 829,0 $
29	29	29	29

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectif

Contribuer à améliorer l'ordre social et la sécurité du public et des particuliers dans les collectivités des Premières nations et des Inuits grâce à la mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations (PPPN).

C. Description

La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques d'améliorer l'administration de la justice applicable aux Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en oeuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

Pour appuyer cette politique, on a mis en œuvre un programme intégré de recherche, d'expérimentation, d'élaboration et d'évaluation de politiques opérationnelles auquel se greffent des projets de services hors réserves.

Depuis 1992, on a conclu 123 ententes sur les services de police qui visent 314 collectivités représentant une population de 228 000 habitants.

Activités connexes

- Amorcer la modernisation du Centre d'information de la police canadienne, système national d'information sur le crime qui appuie les organismes d'application de la loi du Canada et les relie entre eux.

- Renforcer les partenariats entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires sur lesquels reposera la stratégie nationale de communication de l'information dans l'ensemble du système de justice pénale.

Ressources : 1 100,0 $

Principal engagement à l'égard des résultats

L'engagement efficace des citoyens, de tous les paliers de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques sur la justice pénale.

Résultats escomptés

- L'obtention de renseignements détaillés auprès de partenaires clés pour aider le Ministère à établir ses priorités et à déterminer et analyser ses choix stratégiques.
- L'acquittement des obligations prévues dans l'entente-cadre sur l'union sociale en ce qui concerne :
  - l'engagement des citoyens;
  - l'élaboration d'un cadre de reddition de comptes;
  - le renforcement des méthodes de collaboration.

- La coordination des mesures prises par le Ministère, les organismes du Portefeuille et d'autres partenaires fédéraux en vue de remplir les engagements pris dans le discours du Trône et visant la promotion de collectivités plus sûres.

Activités connexes

- Resserrer la collaboration avec les partenaires - notamment les organismes du Portefeuille, d'autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires et d'autres gouvernements et organismes nationaux et internationaux - de manière à faire progresser les priorités du gouvernement en matière de sécurité publique fixées dans le discours du Trône de 1999.

- Établir des liens avec d'autres ministères afin de composer avec les tendances socio-économiques en participant à des initiatives horizontales de recherches stratégiques.

- l'examen des obligations internationales du Canada dans la lutte contre le terrorisme, lesquelles comportent le repérage des secteurs sur lesquels il faut se pencher et l'élaboration de moyens pour les aborder;

- le repérage et l'élaboration d'instruments législatifs et réglementaires efficaces pour enrayer le financement de groupes terroristes;

- l'examen complet des dispositions législatives pertinentes, des options législatives ou d'autres options relativement aux nouvelles technologies pour aider à maintenir la capacité d'accès licite des organismes responsables de l'application de la loi et de la sécurité nationale, en collaboration avec Justice Canada, Industrie Canada et le secteur privé.

Activités connexes

- Examiner et simplifier les instructions du ministre au SCRS afin de s'assurer qu'elles correspondent aux responsabilités ministérielles et aux besoins opérationnels, et qu'elles permettent le fonctionnement efficace et efficient des mécanismes de contrôle et d'examen établis en vertu de la *Loi sur le SCRS*.

- Améliorer les mécanismes nationaux de lutte contre le terrorisme en favorisant la coopération à l'échelle nationale et internationale.

- Sensibiliser davantage la population aux arrangements pris par le Canada pour lutter contre le terrorisme et à la menace que présente le terrorisme chimique et biologique.

- Surveiller les menaces à la sécurité publique issues des nouvelles technologies des communications et recommander des mesures pour les contrer.

Ressources : 1 263,1 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des partenariats renforcés entre les composantes du système de justice pénale pour améliorer la mise en commun des renseignements sur les délinquants et la criminalité.

Résultats escomptés

Le renforcement de la capacité de diffuser et d'échanger des renseignements relatifs aux délinquants et aux crimes pour assurer la sécurité du public.

Résultats escomptés

Une politique renforcée en matière de services correctionnels destinés aux Premières nations qui favorise la création d'initiatives correctionnelles, en établissement et dans la collectivité, conçues à l'intention des Autochtones et avec leur collaboration.

Activités connexes

- Promouvoir des initiatives stratégiques qui favorisent une plus grande participation des Autochtones aux services correctionnels offerts dans leur collectivité, dans le cadre de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones.

- Élaborer des modèles de services correctionnels et les faire connaître aux collectivités autochtones.

- Évaluer les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones et déterminer ce qui pourrait être fait pour l'amener plus loin.

Ressources : 305,0 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des initiatives de lutte contre le terrorisme pour améliorer l'état de préparation au pays et pour resserrer la collaboration transfrontalière et outre-mer afin de faire échec aux terroristes et à d'autres criminels.

Résultats escomptés

Un cadre d'action stratégique et législatif destiné à soutenir le programme du gouvernement en matière de sécurité du public, qui appuiera :

- la prestation de conseils sur des questions ayant trait à l'appareil national de sécurité;

- l'exercice des pouvoirs conférés en vertu de la *Loi sur le SCRS*, en accord avec la loi, les valeurs démocratiques et les responsabilités ministérielles;

- la mise en place de la nouvelle série simplifiée des instructions du ministre;

- l'achèvement de la révision du Plan national de lutte contre le terrorisme, ce qui comprend des consultations avec les provinces et l'approbation du Plan;

- un resserrement des partenariats avec les provinces, les territoires, les secteurs privé et bénévole de même qu'avec les collectivités, lequel permettra de réduire le recours à l'incarcération et de mettre davantage l'accent sur la prévention, la justice réparatrice, la réinsertion sociale et la satisfaction des besoins des victimes;

- l'amélioration du système national de filtrage des bénévoles qui intègre des modifications apportées à la *Loi sur le casier judiciaire*;

- la modernisation de la *Loi sur le transfèrement des délinquants*, ce qui permettra au Canada de respecter ses engagements en ce qui concerne le transfèrement des délinquants à la suite de décisions rendues par les tribunaux canadiens et étrangers.

Activités connexes

- Concevoir des réponses, sur le plan des lois et des politiques, aux questions qui découlent de l'examen après cinq ans de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* par le Parlement.

- Modifier des dispositions législatives et des politiques actuelles touchant la *Loi sur le transfèrement des délinquants* et mettre en œuvre des modifications à la *Loi sur le casier judiciaire*, en collaboration avec des partenaires clés.

- Consolider les partenariats avec les provinces et les territoires, afin de renforcer la collaboration et d'améliorer la prestation des services correctionnels dans leur ensemble en prenant appui sur l'entente fructueuse en matière de services correctionnels conclue entre le gouvernement fédéral et le Nouveau-Brunswick. Des consultations sont en cours avec une autre province en vue d'accroître l'efficience grâce à une meilleure coopération.

- Promouvoir des initiatives de sensibilisation du public telles que la Campagne de sensibilisation nationale en cours qui porte sur le filtrage des bénévoles et des employés qui sollicitent des postes comportant des responsabilités auprès d'enfants.

Ressources : 2 081,2 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des modèles de politique qui appuient les accords et les dispositions visant la prise en charge par les Autochtones des services correctionnels destinés aux délinquants de leurs collectivités.

- Aider la GRC à gérer et à contrôler la banque nationale de données génétiques.

- De concert avec Justice Canada, surveiller le recours aux mandats autorisant les prélèvements pour analyse génétique.

- Mettre la dernière main aux dispositions réglementaires relatives au Comité consultatif sur la banque nationale de données génétiques et au règlement d'application de la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques*.

- Gérer les nouvelles dispositions législatives prévoyant le versement, dans la banque nationale de données génétiques, des profils génétiques de délinquants militaires condamnés.

Services de police à contrat

- Se préparer en vue de l'examen après cinq ans des accords sur les services de police de la GRC, lequel doit être achevé avant le 31 mars 2002.

Prévention du crime

- Collaborer avec le ministère de la Justice à l'élaboration d'initiatives dans le cadre de la phase II de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, de concert avec le Conseil national de prévention du crime, les provinces et les territoires, la police et d'autres partenaires.

- Collaborer avec la GRC, l'Association canadienne des chefs de police et d'autres partenaires pour promouvoir la participation de la police à la prévention du crime au moyen de colloques, de projets pilotes et de nouveaux instruments.

Ressources : 3 224,4 $

Principal engagement à l'égard des résultats

Des stratégies qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse, dans l'intérêt de la sécurité publique.

Résultats escomptés

Un cadre d'action stratégique et législatif destiné à soutenir le programme du gouvernement en matière de sécurité du public, qui appuiera :

- des modifications à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et à des règlements et politiques connexes qui favoriseront une gestion efficace des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition;

- Travailler en étroite collaboration avec des organismes et des ministères canadiens et américains dans le cadre du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis pour favoriser une action conjointe contre le crime organisé et les autres crimes transfrontaliers.

- Travailler avec le ministère des Finances à la mise en application de nouvelles dispositions législatives et à l'élaboration de dispositions réglementaires obligeant les institutions financières et les intermédiaires à déclarer les transactions suspectes, concernant le mouvement transfrontalier de devises et relativement à un nouvel organisme fédéral chargé de gérer les renseignements déclarés afin de faire appliquer la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et les mesures connexes.

- Évaluer l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité et l'Initiative anticontrebande, entreprises en 1997, qui constituent des projets clés de la lutte permanente du gouvernement contre le crime organisé.

- Coordonner la recherche stratégique avec d'autres ministères fédéraux en matière de lutte contre la criminalité transnationale.

Examen des ressources et de la gestion de la GRC

- Participer à l'application des décisions du gouvernement fondées sur l'Examen des ressources et de la gestion de la GRC, de concert avec des organismes centraux et la GRC.

Drogues

- En collaboration avec des partenaires du système de justice pénale et Santé Canada,
  - élaborer des mesures pour enrayer l'approvisionnement en drogues illicites et en précurseurs utilisés pour la fabrication de drogues illicites;
  - examiner des façons nouvelles et novatrices de composer avec les usagers de drogues;
  - réduire la demande en drogues.

- Aider la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues (CICAD) à évaluer les stratégies nationales et internationales de lutte antidrogue des membres de l'Organisation des États américains.

Identification par les empreintes génétiques

- Préparer l'implantation de la banque nationale de données génétiques.

- Conclure des accords avec les dix provinces et les trois territoires pour le partage des coûts des analyses biologiques.

D. Principaux engagements à l'égard des résultats, résultats escomptés, activités connexes et ressources

Principal engagement à l'égard des résultats

Des stratégies novatrices et de meilleurs outils pour les organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent lutter contre le crime organisé et réagir aux nouvelles tendances de la criminalité.

Résultats escomptés

L'investissement d'efforts et de ressources dans la réalisation de cet engagement permettra d'améliorer le cadre d'action stratégique et législatif destiné à soutenir le programme du gouvernement en matière de sécurité du public. Au nombre des mesures qui seront mises en œuvre, mentionnons les suivantes :

- élaborer et appliquer une stratégie nationale sur le crime organisé, en étroite collaboration avec les organismes du Portefeuille, d'autres ministères, les provinces et les territoires, la police et d'autres intervenants, et s'assurer que les activités nationales et internationales sont coordonnées et uniformes;

- donner suite, en collaboration avec des organismes centraux et la GRC, aux recommandations de l'Examen des ressources et de la gestion de la GRC;

- promouvoir la stratégie du gouvernement contre le trafic international croissant des drogues illicites et l'activité criminelle liée aux drogues, de concert avec d'autres ministères clés, comme Santé Canada, Justice Canada et Affaires étrangères et Commerce international Canada, ainsi qu'avec d'autres partenaires nationaux et internationaux;

- implanter la banque nationale de données génétiques;

- déterminer les secteurs où des améliorations profiteraient à tous les intéressés dans les accords actuels sur les services de police fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux, de concert avec la GRC et les parties contractantes;

- élaborer des initiatives communautaires et concertées de prévention du crime.

Activités connexes

Crime organisé et blanchiment d'argent

- Consulter les provinces et les territoires en vue d'élaborer des approches concertées pour combattre le crime organisé, notamment en travaillant avec la police et les comités national et régionaux de coordination sur le crime organisé.

Renseignements détaillés par secteur d'activité

Premier secteur d'activité : Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques

A. Dépenses prévues (en milliers de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévision 1999-2000*	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
12 344,4 $	12 305,2 $	12 145,2 $	12 145,2 $
81	81	80	80

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

B. Objectifs

- Conseiller et aider le ministre dans son rôle d'orientation des organismes afin que ceux-ci puissent fonctionner efficacement, individuellement et collectivement, conformément aux politiques et aux priorités générales du gouvernement, dans le respect des libertés et des droits fondamentaux des Canadiens ainsi que des lois du pays, et afin qu'ils puissent fonctionner efficacement grâce à la prestation, par le ministre, de directives solides.

- Contribuer au maintien d'une société paisible, juste et sûre par la mise en œuvre d'un cadre global de lois et de politiques touchant la police, l'application de la loi, la sécurité nationale, les services correctionnels et la mise en liberté sous condition.

C. Description

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le ministre à remplir ses fonctions consistant : a) à orienter les organismes du Portefeuille et à en répondre devant le Parlement, b) à accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du Portefeuille, c) à exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Principaux engagements à l'égard des résultats

Solliciteur général Canada s'engage	
à assurer aux Canadiens :	**comme en témoigneront :**
Un cadre d'action stratégique et législatif à l'appui de la priorité du gouvernement concernant le programme " Vivre en sécurité dans nos collectivités "	• Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis pour les organismes d'application de la loi afin qu'ils puissent lutter contre le crime organisé et réagir aux nouvelles tendances de la criminalité • Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse, dans l'intérêt de la sécurité publique • Des initiatives de lutte contre le terrorisme pour améliorer l'état de préparation au pays et pour resserrer la collaboration transfrontalière et outre-mer pour faire échec aux terroristes et à d'autres criminels • Des partenariats renforcés entre les composantes du système de justice pénale pour améliorer la mise en commun des renseignements sur les délinquants et la criminalité • L'engagement efficace des citoyens, de tous les paliers de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques sur la justice pénale
Contribution à l'amélioration de l'ordre social et de la sécurité du public et des particuliers dans les collectivités des Premières nations grâce à la mise en œuvre de la politique sur les services correctionnels et la police des Premières nations	• Le raffermissement de l'exercice de l'autorité et de la responsabilisation à l'intérieur des services de police et des organes directeurs de la police des Premières nations • Des accords tripartites en matière de police avec les collectivités des Premières nations • Des mesures novatrices respectant les stratégies policières des Premières nations dans les secteurs de la prévention de la criminalité, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes • Des modèles de politique qui appuient les accords et les dispositions visant la prise en charge par les Autochtones des services correctionnels destinés aux délinquants de leurs collectivités

Section IV : Plans, résultats et ressources

A. Résumé des priorités et des résultats escomptés

Le tableau qui suit résume les principaux engagements à l'égard des résultats du Ministère. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les priorités du Ministère pour les trois prochaines années, il faut consulter les sections réservées à chacun des secteurs d'activité.

Les priorités stratégiques du Ministère appuient directement les quatre principales priorités du Portefeuille, à savoir : lutter contre le crime organisé, promouvoir une approche correctionnelle judicieuse, intégrer les systèmes d'information de justice, et encourager l'engagement des citoyens.

Tout en fournissant des conseils et un appui stratégiques au solliciteur général, le Ministère doit jouer un rôle actif dans la gestion du Portefeuille. Il doit travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Justice, principal responsable de la politique fédérale en matière de justice pénale. Parmi les autres partenaires importants au niveau fédéral, mentionnons Citoyenneté et Immigration Canada, Affaires étrangères et Commerce international Canada, Finances Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, le Bureau du Conseil privé et le Secrétariat du Conseil du Trésor. Le Ministère et les organismes du Portefeuille sont également appelés à traiter régulièrement avec les administrations provinciales et territoriales, de même qu'avec les secteurs bénévole et privé. Grâce à cette approche axée sur le partenariat, le Ministère a réussi à accroître la cohérence de ses politiques et à obtenir des différents organes du Portefeuille un consensus sur les priorités et les plans courants.

D. Dépenses prévues du Ministère

(en milliers de dollars)	Prévision 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Dépenses budgétaires - Budget principal des dépenses (brutes)	81 307,1	**82 746,9**	83 286,9	83 507,9
Dépenses non budgétaires - Budget principal des dépenses (brutes)	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Moins : Recettes disponibles	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Total - Budget principal des dépenses	81 307,1	**82 746,9**	83 286,9	83 507,9
Ajustements	1 905,8	**1 100,0**	1 100,0	1 100,0
Dépenses nettes prévues	83 212,9	**83 846,9**	84 386,9	84 607,9
Moins : Recettes non disponibles	0,0	**0,0**	0,0	0,0
Plus : Coût des services reçus sans frais	2 489,5	**2 455,0**	2 463,6	2 475,7
Coût net du programme	85 702,4	**86 301,9**	86 850,5	87 083,6

Équivalents temps plein	219	**219**	218	218

* Tient compte des changements figurant dans la Mise à jour en cours d'exercice.

Nota : La prévision pour 1999-2000 comprend un report de 1,5 million de dollars au titre de la Politique sur la police des Premières nations pour les années futures.

situation pourrait nuire à la cohésion sociale des collectivités des Premières nations, et le Ministère s'emploiera à réduire la surreprésentation des Autochtones au moyen d'initiatives correctionnelles adaptées aux différences culturelles.

Comme la majorité des détenus réintégreront la collectivité à l'expiration de leur peine, la meilleure façon pour les services correctionnels de contribuer à la sécurité du public, c'est d'assurer la mise en liberté graduelle de ces délinquants, dans le cadre d'un programme de surveillance approprié. La réinsertion sociale nécessite toutefois des infrastructures et des partenariats communautaires pour offrir des possibilités d'hébergement et d'autres mécanismes de soutien, pour accroître la recherche, la formation et l'évaluation, ainsi que pour axer les programmes de traitement sur les problèmes de drogue et d'alcool qui contribuent au comportement criminel. Les partenariats et la coopération avec les provinces, les territoires et les collectivités des Premières nations sont des éléments essentiels de la stratégie correctionnelle judicieuse.

Chaque composante du système canadien de justice pénale repose sur l'information, qu'il s'agisse de renseignements recueillis par la police pour enquêter sur des crimes, de renseignements utilisés par les procureurs et les tribunaux, ou encore de renseignements sur les délinquants, leurs crimes et leur réadaptation. La mise en commun de cette information est cruciale pour les responsables du système de justice pénale dont la mission est d'assurer la protection des Canadiens.

Le Ministère s'emploie à améliorer l'échange de renseignements entre les diverses composantes du système de justice pénale. Dans le domaine de l'**information de justice intégrée**, l'objectif consiste à mettre en place un processus plus efficace, plus rapide et plus pertinent qui permettra à toutes les administrations et à tous les organismes d'avoir accès aux renseignements nécessaires sur les délinquants et la criminalité pour étayer leurs décisions. Pour ce faire, il faut améliorer les liens entre les composantes fédérales, provinciales et territoriales de justice pénale. Les progrès dans ce domaine auront une incidence importante sur l'administration efficace et efficiente du système de justice pénale au Canada. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la modernisation du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) est la première étape en vue d'améliorer la mise en commun des renseignements.

Un des principaux défis que soulève l'adaptation au changement dans le système de justice pénale, c'est d'accroître la confiance du public et de faire mieux comprendre aux Canadiens la situation. En relevant ces défis et en saisissant les occasions, le Ministère continuera d'encourager les Canadiens à participer à des débats publics sur les façons d'améliorer le système et de renforcer le processus d'élaboration des politiques.

d'envergure transnationale. Il faut s'associer à des partenaires, tant au pays qu'à l'étranger, pour coordonner les initiatives multilatérales qui visent à réparer les torts causés par la prolifération des activités du crime organisé qui ne connaissent pas de frontières. Avec l'aide des administrations provinciales et territoriales et de ses partenaires internationaux, le Canada doit renforcer la capacité générale de lutter contre le crime organisé. La promotion de la collaboration et de la coopération nationales et internationales est la pierre angulaire de la stratégie de lutte contre le crime organisé. Les priorités suivantes ont été établies : lutter contre le commerce illicite des drogues, la criminalité technologique, la fraude et les autres crimes économiques, ainsi que le blanchiment d'argent, et mettre au point de nouveaux instruments législatifs et réglementaires pour aider les organismes d'application de la loi. Des améliorations sont en cours, notamment la modernisation du Centre d'information de la police canadienne (CIPC), qui fait partie intégrante du réseau national de sécurité publique, et l'implantation de la banque nationale de données génétiques.

Dans sa déclaration annuelle sur la sécurité nationale faite le 16 décembre 1999, le solliciteur général a présenté la réponse détaillée du gouvernement au rapport du Comité spécial du Sénat sur la sécurité et les services de renseignement. Cette réponse était axée sur la poursuite des efforts visant à maintenir et à améliorer les arrangements et les capacités antiterroristes du Canada, notamment dans le domaine du terrorisme nucléaire, biologique et chimique.

Le terrorisme continue de retenir l'attention de tribunes internationales comme le G-8 et les Nations Unies. Comme dans le cas du crime organisé, le terrorisme évolue constamment, aidé en cela par la modification et l'érosion des frontières, la mondialisation croissante des échanges commerciaux, la facilité des déplacements et l'évolution rapide de la technologie. Des technologies complexes, comme celles mises au point pour optimiser la rapidité, le volume et la sécurité des communications, rendent de plus en plus inefficaces les méthodes conventionnelles d'**accès licite**. Il est nécessaire d'élaborer des solutions technologiques pour maintenir la capacité d'accès licite des organismes nationaux d'application de la loi et de sécurité du Canada. En raison de l'évolution des menaces à la sécurité nationale, il faut surveiller constamment l'environnement de sécurité, ainsi que la position législative, stratégique et opérationnelle du gouvernement. La faculté du gouvernement de réagir aux menaces qui existent ou qui se dessinent repose non seulement sur la capacité solide des services de renseignements de sécurité et sur l'état de préparation des organismes d'application de la loi, mais aussi sur une étroite collaboration avec nos partenaires au pays et à l'étranger.

Dans le cadre de la priorité touchant l'**approche correctionnelle judicieuse**, l'accent doit être mis avant tout sur le taux d'incarcération des Autochtones et la réinsertion sociale des délinquants, au moment opportun et sans risque pour la collectivité. À l'heure actuelle, les Autochtones constituent environ 3 % de la population du Canada, mais 16 % de tous les délinquants sous responsabilité fédérale. Dans certaines provinces de l'Ouest, ils représentent plus de la moitié de la population carcérale. Le taux d'incarcération des Autochtones est huit fois plus grand que celui des non-Autochtones au pays. Cette

Le milieu de la justice pénale et de la sécurité nationale est extrêmement complexe et devrait le devenir encore davantage. Le Ministère doit donc continuer d'élaborer des approches stratégiques novatrices pour répondre aux besoins de tous les Canadiens en matière de sécurité.

L'entente-cadre sur l'union sociale qui a été signée par le gouvernement fédéral et neuf provinces en février 1999 a imposé de nouvelles obligations aux ministères responsables du secteur social. Voici les principaux engagements qu'elle renferme :

renforcer l'obligation de rendre des comptes à la population canadienne au moyen de rapports sur le rendement des programmes sociaux;

- accroître les possibilités d'engagement des citoyens;
- aplanir les obstacles à la mobilité;
- promouvoir la collaboration entre les gouvernements.

L'esprit de collaboration qui caractérise ces engagements est déjà présent dans les politiques et les programmes du Portefeuille. Le Ministère fait participer tous les paliers de gouvernement, l'ensemble de la population canadienne et le secteur du bénévolat au processus d'élaboration de politiques. Il a conçu des pratiques exemplaires dans les domaines de la consultation, de l'analyse, de l'établissement des priorités, de la planification et de la mise en œuvre d'un programme axé sur les citoyens.

La promotion de collectivités plus sûres est l'un des principaux facteurs qui permettent d'améliorer la qualité de vie des Canadiens. Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que toutes les collectivités continuent d'être sûres et en a fait l'une de ses priorités pour la deuxième moitié de son mandat en cours. Conformément aux engagements pris dans le discours du Trône qui visent à veiller à ce que le Canada continue d'occuper la première place mondiale quant à la qualité de vie, le Ministère jouera un rôle stratégique dans la réalisation d'initiatives dans les domaines suivants :

- lutte contre le crime transnational et le terrorisme;
- renforcement de la capacité de la GRC;
- ciblage de nouvelles menaces;
- étroite collaboration avec les États-Unis pour adapter notre frontière commune aux réalités du XXI^{e} siècle.

De concert avec les organismes du Portefeuille, d'autres ministères fédéraux et les administrations provinciales et territoriales, le Ministère doit saisir de nombreuses occasions et relever de multiples défis dans la réalisation d'initiatives visant à accroître la sécurité des collectivités, notamment dans les domaines suivants :

Le **crime organisé** a une influence pernicieuse et de graves répercussions sur le bien-être et la sécurité des Canadiens. Les percées dans les domaines de la technologie et des communications, ainsi que les échanges commerciaux et les déplacements accrus à l'échelle mondiale, ont pour effet de faciliter certaines activités criminelles complexes

B. Organisation

Le ministère du Solliciteur général est une organisation stratégique de petite taille qui s'occupe essentiellement de politiques. Son premier rôle consiste à appuyer le solliciteur général en le conseillant sur les politiques et stratégies à appliquer en matière de police, de sécurité nationale, de services correctionnels et de mise en liberté sous condition. En outre, il est chargé en permanence des services de police des Premières nations. Alors que les organismes du Portefeuille détiennent des compétences sur le plan opérationnel, le Ministère élabore des politiques stratégiques et assure un soutien du point de vue de l'ensemble de l'administration publique fédérale.

Le Ministère relève du sous-solliciteur général, et ses rôles et responsabilités découlent de la responsabilité du sous-solliciteur, qui consiste à conseiller et à soutenir le solliciteur général dans tous les aspects de son mandat, y compris la gestion du Portefeuille. Le sous-solliciteur général est le principal conseiller du ministre en ce qui concerne les politiques. En 2000-2001, le Ministère comptera environ 219 employés et ses dépenses s'élèveront à quelque 84 millions de dollars, dont 61 seront consacrés à la police des Autochtones.

Le Ministère fournit aussi des services de soutien administratif et de gestion aux trois organes de surveillance du Portefeuille, soit : le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel.

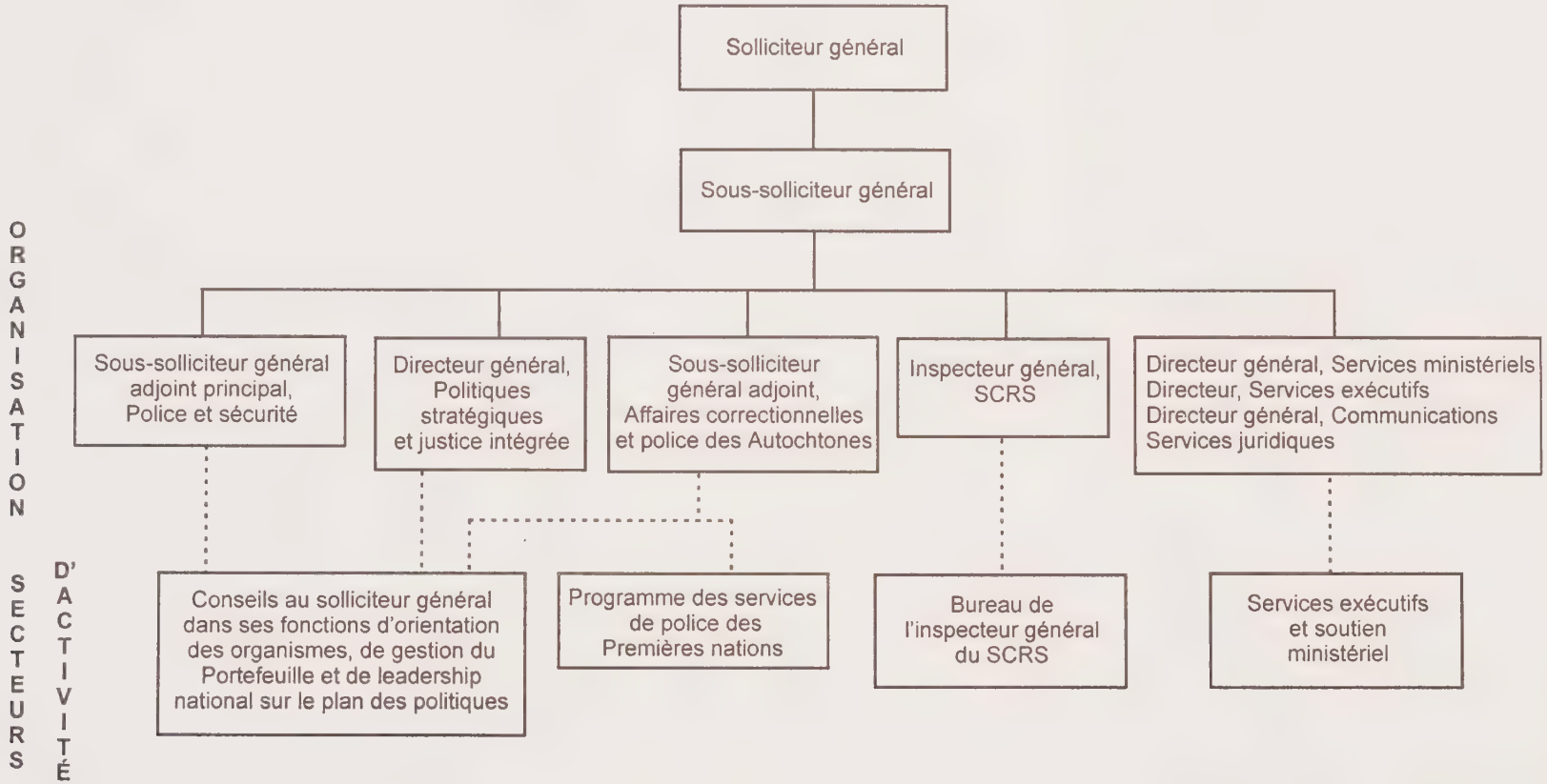
Afin de réaliser son mandat et d'obtenir les résultats escomptés, le Ministère a établi les quatre secteurs d'activité suivants :

- ***Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques***
- ***Programme des services de police des Premières nations***
- ***Bureau de l'inspecteur général du SCRS***
- ***Services exécutifs et de soutien ministériel***

C. Facteurs externes qui influent sur le Ministère

En respectant ses priorités, le Ministère aide le Portefeuille à s'acquitter de sa mission en matière de sécurité du public et il appuie le gouvernement dans la résolution qu'il a prise de faire en sorte que les Canadiens puissent vivre en sécurité dans leurs collectivités. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec les organismes du Portefeuille et, en respectant ses priorités, il aide aussi ses partenaires du système de justice pénale à mener à bonne fin leurs programmes d'action.

ORGANIGRAMME ET SECTEURS D'ACTIVITÉ



Section III : Aperçu du Ministère

A. Rôles et responsabilités

Le ministère du Solliciteur général a été créé en application de la *Loi de 1966 sur l'organisation du gouvernement.* La *Loi sur le ministère du Solliciteur général* prévoit que le solliciteur général remplit des fonctions de gestion du Ministère. La Loi précise aussi que les pouvoirs et les fonctions du solliciteur général s'étendent d'une façon générale à tous les domaines de compétence du Parlement non attribués de droit à d'autres ministères fédéraux et liés : a) aux maisons de correction, prisons et pénitenciers; b) aux libérations conditionnelles, réductions de peine, libérations d'office et surveillances de longue durée, au sens de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*; c) à la Gendarmerie royale du Canada; d) au Service canadien du renseignement de sécurité.

L'objectif premier du Ministère est de contribuer à la sécurité des Canadiens par la promotion et le maintien d'une société juste, paisible et sûre.

À cette fin, le Ministère conseille le solliciteur général et l'aide :

- à donner une orientation efficace aux organismes du Portefeuille;
- à accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du Portefeuille;
- à exercer un leadership national stratégique à long terme dans les domaines de la police, de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des affaires correctionnelles et de la mise en liberté sous condition;
- à mettre en œuvre la Politique sur la police des Premières nations en négociant, en administrant, en actualisant et en évaluant les accords tripartites en matière de police conclus avec les administrations des provinces, des territoires et des Premières nations;
- à répondre du Portefeuille devant le Parlement.

Sommaire des ressources du Portefeuille de 2000-2001 à 2002-2003

(en millions de dollars)	Dépenses nettes prévues 2000-2001	Dépenses nettes prévues 2001-2002	Dépenses nettes prévues 2002-2003
Ministère	83,8	84,4	84,6
GRC	1 446,9	1 426,9	1 427,6
CNLC	27,1	27,1	27,2
SCC	1 364,3	1 358,8	1 363,6
SCRS	174,6	171,6	169,8
CPP - GRC	4,1	3,8	3,8
CEE - GRC	,8	,8	,8
BEC	1,8	1,8	1,8
Sous Total	3 103,4	3 075,2	3 079,2
Initiatives du budget 2000 non affectées :			
Approche correctionnelle judicieuse	5,0	10,0	11,0
Accès légale	26,0	34,0	38,0
Réseau canadien d'information sur la sécurité publique	10,0	18,0	13,0
TOTAL	**3 144,4**	**3 137,2**	**3 141,2**

Le portefeuille du Solliciteur général



informations sur des activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement au sujet de ces menaces; il effectue aussi des évaluations de sécurité.

- Le **Service correctionnel du Canada** gère les peines des délinquants condamnés à deux ans d'emprisonnement ou plus et prépare ces derniers à se réinsérer dans la collectivité et à y jouer un rôle utile. Il fournit des services dans tout le pays, non seulement au sein des établissements correctionnels, mais aussi dans la collectivité.

- La **Commission nationale des libérations conditionnelles** est un organisme administratif indépendant qui accorde, refuse et contrôle la mise en liberté sous condition des délinquants incarcérés dans des pénitenciers fédéraux, et fait des recommandations au sujet de l'exercice de la prérogative royale de clémence et de l'octroi de la réhabilitation. En outre, la CNLC exerce les mêmes pouvoirs et responsabilités, sauf en ce qui concerne l'octroi des permissions de sortir, à l'égard des détenus sous responsabilité provinciale lorsque la province ou le territoire n'a pas sa propre commission de libérations conditionnelles.

- Le **Comité externe d'examen de la GRC** examine certains types de griefs qui lui sont soumis par la GRC, ainsi que des appels faisant suite au renvoi ou à la rétrogradation de membres de la GRC ou à l'imposition de mesures disciplinaires graves. Le Comité, qui dépose tous les ans un rapport au Parlement, est un tiers neutre qui effectue un examen indépendant et impartial des cas qui lui sont soumis. Il peut, s'il le juge bon, ordonner des audiences, convoquer des témoins, faire prêter serment et recevoir des éléments de preuve ou des informations. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties et au commissaire de la GRC.

- La **Commission des plaintes du public contre la GRC** assure un examen transparent, impartial et objectif des plaintes formulées par le public à l'égard de la conduite de membres de la GRC. La CPP donne des informations au public sur son mandat et ses services, examine les plaintes concernant la conduite de membres de la GRC, effectue des enquêtes, convoque des audiences publiques, établit des rapports dans lesquels elle énonce ses constatations et ses recommandations, fait des recherches et élabore des principes directeurs pour améliorer le processus de traitement des plaintes.

- Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel** enquête sur des décisions, recommandations, actes ou omissions du commissaire du Service correctionnel, ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom, qui touchent les délinquants individuellement ou en groupe. Le Bureau de l'enquêteur correctionnel est indépendant du SCC et peut instituer une enquête à la réception d'une plainte émanant d'un délinquant ou présentée en son nom, à la demande du ministre ou de sa propre initiative.

Section II : Aperçu du Portefeuille

Rôles et responsabilités du portefeuille du Solliciteur général

Au sein du gouvernement du Canada, le portefeuille du Solliciteur général est responsable des services de police et de l'application de la loi (y compris la police des Autochtones), de la sécurité nationale, des services correctionnels et du régime de mise en liberté sous condition.

Le Portefeuille se compose du Ministère et des quatre organismes suivants : la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC) et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). Il compte également trois organes de surveillance, soit : le Comité externe d'examen de la GRC, la Commission des plaintes du public contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel. Ensemble, ces organismes disposent d'un budget de plus de 3,1 milliards de dollars et comptent plus de 34 000 employés. Chaque organisme du Portefeuille, le SCRS excepté, prépare un rapport sur les plans et les priorités indiquant ses réalisations et principaux résultats.

Le Ministère, les organismes du Portefeuille et les organes de surveillance sont appelés, de façon collective et individuelle, à contribuer à la protection de la société et au maintien de la justice, de la paix et de la sécurité.

- Le **Ministère** aide et conseille le solliciteur général dans la tâche qui lui incombe de donner une orientation aux organismes, d'accroître la cohérence des politiques, d'assurer la coordination au sein du Portefeuille et de rendre des comptes au Parlement relativement à ces organismes, dans son rôle de chef de file national pour les activités du gouvernement fédéral dans les domaines de la police, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition et dans son rôle de ministre responsable de la police des Autochtones.

- La **Gendarmerie royale du Canada** est chargée de faire observer les lois canadiennes, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC remplit les fonctions suivantes : prévenir et déceler les infractions aux lois fédérales et faire les enquêtes appropriées; assurer le respect de la loi et le maintien de l'ordre ainsi que prévenir et déceler les crimes dans les provinces, les municipalités et les territoires avec lesquels des contrats de services ont été conclus et faire les enquêtes appropriées; fournir des services d'enquête et de protection à d'autres ministères et organismes fédéraux; aider tous les organismes canadiens d'application de la loi en assurant une formation policière spécialisée, ainsi que des services de recherche, de laboratoire médico-légal, d'identification et d'informatique.

- Le **Service canadien du renseignement de sécurité** mène des activités de renseignement de sécurité pour le gouvernement. Il recueille, analyse et conserve des

Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

2000-2001 Un rapport sur les plans et les priorités

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2000-2001 de Solliciteur général Canada.

À ma connaissance, les renseignements:

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies et les résultats clés escomptés de l'organisation;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités*;
- sont complets et exacts.
- sont fondés sur de bons systèmes ministériels d'information et de gestion sous-jacents.

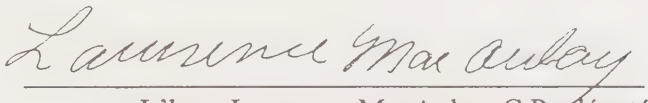
Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : Lorna Numbers

Date : February 28, 2000

un rapport public qui est déposé chaque année au Parlement). Le lecteur est invité à consulter ces documents pour obtenir plus de détails.



L'hon. Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Les nouvelles technologies présentent des défis en matière de sécurité publique, et le Portefeuille reconnaît que des mesures s'imposent pour maintenir les capacités d'accès licite permettant de recueillir des éléments de preuve et des renseignements pour inculper les criminels et enrayer les menaces à la sécurité nationale. Le Ministère travaille à l'élaboration des meilleures options possibles, dont des mesures visant à lutter contre le financement des terroristes.

Une *approche correctionnelle judicieuse* consiste à établir une distinction entre les délinquants qu'il faut isoler de la société et ceux dont le cas pourrait être mieux géré dans la collectivité. Dans le cadre de cette priorité, nous mettrons l'accent sur l'élaboration de l'infrastructure et des programmes nécessaires pour appuyer la réintégration, au moment opportun, des délinquants dans la société où leur cas peut être géré sans risque pour la population. Les programmes comprendront des services accrus de counseling et de traitement pour les délinquants toxicomanes et des établissements résidentiels communautaires améliorés.

Au cours des trois prochaines années, nous axerons aussi nos efforts sur l'élargissement de la gamme de programmes et de services destinés aux Autochtones, qui sont largement surreprésentés dans notre système correctionnel. Il est troublant de constater que les Autochtones constituent 3 % de la population du Canada, mais 16 % des délinquants sous responsabilité fédérale. Cette situation ne changera pas, à moins que nous mettions au point des solutions de rechange communautaires, qui tiennent compte de la culture autochtone.

Chaque composante du système de justice pénale a besoin de renseignements pour assurer la sécurité du public. Le ministère que je dirige est responsable d'une *initiative fédérale d'information de justice intégrée* qui mènera à la création d'une autoroute transcanadienne de l'information permettant d'améliorer l'échange de renseignements sur les délinquants et le crime avec tous nos partenaires du système de justice pénale au pays. Comme première grande mesure, le gouvernement investira 115 millions de dollars au cours des trois prochaines années pour remanier entièrement le Centre d'information de la police canadienne (CIPC).

Pour parvenir à mettre en œuvre nos plans et nos priorités visant à assurer la sécurité de tous les Canadiens et décrits dans le présent document, nous devrons faire mieux comprendre au public le système de justice pénale du Canada et l'inciter à y participer davantage. En mettant plus l'accent sur l'information et la consultation du public, nous ferons en sorte que les Canadiens soient entendus.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions. À la page 40, vous trouverez une liste de personnes-ressources du Ministère ainsi que l'adresse de notre site Web où vous pouvez obtenir d'autres renseignements. Veuillez noter que les différents organismes du Portefeuille préparent leurs propres rapports au Parlement (à l'exception du Service canadien du renseignement de sécurité, lequel produit cependant

Section I : Le message du ministre

Je suis heureux de vous présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* du ministère du Solliciteur général. Le présent rapport porte sur les principaux plans et priorités du Ministère, ainsi que sur les résultats qu'il espère obtenir pour la période allant de 2000-2001 à 2002-2003. À titre de solliciteur général, je m'attends à ce que le Ministère me donne des conseils en matière de politiques stratégiques à l'échelle du Portefeuille afin que ce dernier puisse remplir sa mission dans le domaine de la sécurité publique et à ce qu'il puisse m'aider à m'acquitter de mes responsabilités.

Le Ministère fait partie du portefeuille du Solliciteur général, qui comprend la GRC, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles et trois organes de surveillance. Le Portefeuille a pour mission de protéger le public et de maintenir la justice, la paix et la sécurité au Canada. Doté d'un budget de 3,1 milliards de dollars et comptant plus de 34 000 employés, le Portefeuille est un partenaire clé dans le système de justice pénale au Canada et, à ce titre, il travaille en étroite collaboration avec d'autres ministères fédéraux, comme Justice, Citoyenneté et Immigration, Finances et Affaires étrangères et Commerce international, ainsi qu'avec le Bureau du Conseil privé et les diverses administrations provinciales et territoriales.

La sécurité du public est au cœur même du mandat du gouvernement et constitue la mission du portefeuille dont je suis responsable. Conformément aux engagements pris dans le discours du Trône de 1999 visant à continuer d'assurer la sécurité de nos collectivités, le Portefeuille se concentrera sur les quatre priorités suivantes : *lutter contre le crime organisé, promouvoir une approche correctionnelle judicieuse, intégrer les systèmes d'information de justice et encourager l'engagement des citoyens.*

La lutte contre le *crime organisé* est l'une des grandes priorités du Portefeuille. Les activités du crime organisé s'étendent de plus en plus à l'échelle mondiale et ne connaissent pas de frontières. Aussi, étant donné l'évolution rapide de la technologie, il est important non seulement de relever les défis qui se présentent à nous aujourd'hui, mais aussi d'être aux aguets pour déceler les menaces qui se dessinent. Le Canada travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires, tant au pays qu'à l'étranger, pour continuer de lutter d'une manière concertée contre le problème insidieux du crime organisé. La banque nationale de données génétiques, qui deviendra une réalité en juin 2000, est le fruit d'une collaboration étroite entre nos partenaires et représentera un nouvel outil puissant qui nous aidera à combattre la criminalité. Au cours des prochaines années, nous nous pencherons sur d'autres domaines clé, notamment : le commerce illicite des drogues, le crime technologique, la fraude et les autres crimes économiques, le blanchiment d'argent et le réinvestissement dans nos services nationaux de police.

Table des matières

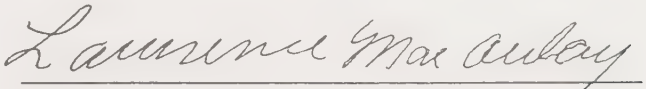
SECTION I : MESSAGE DU MINISTRE ---------- 1
SECTION II : APERÇU DU PORTEFEUILLE ---------- 5
SECTION III : APERÇU DU MINISTÈRE ---------- 9
A. Rôles et responsabilités ---------- 9
B. Organisation ---------- 11
C. Facteurs externes qui influent sur le Ministère ---------- 11
D. Dépenses prévues du Ministère ---------- 15
SECTION IV : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES ---------- 17
Conseils au solliciteur général ---------- 19
Programme des services de police des Premières nations ---------- 27
Bureau de l'inspecteur général, SCRS ---------- 30
Services exécutifs et soutien ministériel ---------- 31
SECTION V : INITIATIVES HORIZONTALES ---------- 35
SECTION VI : INFORMATION FINANCIÈRE ---------- 37
SECTION VII : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES ---------- 39
INDEX ---------- 41

Solliciteur général Canada

Budget des dépenses 2000-2001

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé



L'hon. Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-43

ISBN 0-660-61175-9

BUDGET DES DÉPENSES

Solliciteur général Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

ESTIMATES

Statistics Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-68

ISBN 0-660-61193-7

Statistics Canada
Statistique Canada

2000-2001
Estimates

A Report on Plans and Priorities

John Manley
Minister of Industry

Table of Contents

SECTION I: MESSAGE **3**

Minister's Portfolio Message 3

SECTION II: STATISTICS CANADA OVERVIEW **5**

A. Mandate, Roles and Responsibilities 5
B. Objectives 7
C. External Factors Influencing the Department 7
D. Statistics Canada – Planned Spending 9

SECTION III: PLANS, RESULTS AND RESOURCES **11**

Economic and Social Statistics Business Line 11
A. Net Planned Spending ($millions) and Full Time Equivalents (FTEs) *11*
B. Objective *11*
C. Description *11*
D. Key Results Commitments, Planned Results and Related Activities *12*
Census of Population Business Line 30
A. Net Planned Spending ($millions) and Full Time Equivalents (FTEs) *30*
B. Objective *30*
C. Description *30*
D. Key Results Commitments, Planned Results and Related Activities *31*

SECTION IV: FINANCIAL INFORMATION **33**

Source of Respendable and Non-respendable Revenue *33*
Net Cost of Program for the Estimates Year *34*

SECTION V: OTHER INFORMATION **35**

A. Legislated Requirements 35
B. Relevance, Stakeholders and Uses 36

INDEX **39**

SECTION I: MESSAGE

Minister's Portfolio Message

The Industry Portfolio is ...

Atlantic Canada Opportunities Agency
Business Development Bank of Canada*
Canadian Space Agency
Competition Tribunal
Copyright Board Canada
Canada Economic Development for Quebec Regions
Industry Canada
National Research Council Canada
Natural Sciences and Engineering Research Council of Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada
Standards Council of Canada*
Statistics Canada
Western Economic Diversification Canada

**Not required to submit Reports on Plans and Priorities*

In the global economy, innovation is an essential determinant of long-term economic growth, improved productivity and, ultimately, our quality of life. Preparing Canadians for the knowledge-based economy remains one of the government's top priorities in the years ahead. My portfolio of government organisations is promoting the growth of a strong, dynamic Canadian economy and helping Canadians take advantage of the opportunities offered by the global knowledge-based economy. We have laid a solid foundation through our continuing investments in knowledge and innovation.

An essential ingredient for our knowledge-based growth, both as an economy and as a society, is Connecting Canadians, an initiative designed to make Canada the most connected country in the world. Leading-edge applications will create jobs and growth, and strengthen productivity performance. Connecting Canadians also allows us to reach out to all citizens, and redefine and enhance how we provide services to, and interact with, Canadians.

I am pleased to present the Report on Plans and Priorities for Statistics Canada which sets out for Canadians the planned activities, priorities and resources over the course of the next three years. These plans illustrate how Statistics Canada is contributing to building a strong and dynamic Canadian economy. Statistics Canada provides Canadians with high quality information which covers a broad spectrum of issues such as the performance of the Canadian economy and its productivity, the knowledge-based economy, economic growth, global challenges , social cohesion and human development. This is achieved through the enhancement of statistical programs covering economic production, science and technology, the environment, trade income polarization and various social transitions to name a few.

As we look ahead we must define excellence by global standards. Innovation, science, research and development, and connectedness will profoundly change the world we face in the next decade. To maintain and improve our quality of life, we must be more skilled, more productive, more entrepreneurial and more innovative than any other country in the world and we can be all of these things.



The Honourable John Manley

SECTION II: STATISTICS CANADA OVERVIEW

A. Mandate, Roles and Responsibilities

Statistics Canada's mandate derives primarily from the Statistics Act. The Act requires the Agency, under the direction of the Minister, to collect, compile, analyze and publish statistical information on the economic, social and general conditions of the country and its citizens. This activity is fundamentally important to an open, democratic society as it provides objective information to Canadians and their elected representatives about the evolution of our society and economy. The Agency's information resources are also exploited by businesses, unions and non-profit organizations to make informed decisions.

Statistics Canada's mandate also provides for coordination and leadership of the country's statistical system. This has led Statistics Canada to form many partnerships at the federal and provincial levels. These partnerships have benefited Canadians in many ways. Improved data quality through more comparable survey methods, reduced response burden through the use of administrative records and data sharing and the exchange of best practices among all participants are a few examples.

In recent years, Agency data are increasingly used in a statutory or regulatory mode. Uses include distribution of federal funds to provinces (*Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act);* apportioning of federal-provincial collections (Harmonized Sales Tax); indexing federal payments to both beneficiaries and income tax credits *(Income Tax Act);* determining areas of eligibility for supplementary benefits *(Employment Insurance Act);* determining the distribution of parliamentary seats among provinces and defining federal electoral districts *(Electoral Boundaries Readjustment Act);* designating federal bilingual services areas *(Official Languages Act)* and measuring the prevalence of sub-populations which are the focus of the federal employment equity program *(Employment Equity Act).* Other federal legislation also requires Statistics Canada to produce data for specific purposes. (See Section V-A for a complete list of legislated requirements.)

Statistics Canada

2000-2001 Resources by Organization and Business Line

Minister of Industry

Chief Statistician

Business Line		ACS* Social, Institutions and Labour Statistics	ACS Business and Trade Statistics	ACS National Accounts and Analytical Studies	ACS Communications and Operations	ACS Informatics and Methodology	ACS Management Services	Sub-Total	Vote-Netted Revenues	**Total**
Economic and Social Statistics	($ millions)	55.7	73.5	30.5	73.2	52.4	103.0	388.3	75.6	**312.7**
	FTEs	521	1,114	439	840	701	867	4,482		**4,482**
Census of Population Statistics	($ millions)	46.2	0.0	0.0	59.6	25.9	2.5	134.2	12.3	**121.9**
	FTEs	338	0	0	363	308	86	1,095		**1,095**
Total Planned Spending	**($ millions)**	**101.9**	**73.5**	**30.5**	**132.8**	**78.3**	**105.5**	**522.5**	**87.9**	**434.6**
	FTEs	**859**	**1,114**	**439**	**1,203**	**1,009**	**953**	5,577		5,577

*ACS - Assistant Chief Statistician

B. Objectives

From Statistics Canada's mandate are derived two primary objectives:

- to provide statistical information and analysis of the economic and social structure and functioning of Canadian society as a basis for the development, operation and evaluation of public policies and programs, for public and private decision-making and for the general benefit of all Canadians; and
- to promote the quality, coherence, and international comparability of Canada's statistics through collaboration with other federal departments and agencies, with the provinces and territories and in accordance with sound scientific standards and practices.

C. External Factors Influencing the Department

New information needs

Internet – Connecting Canadians

Other Technological Changes

Partnerships

The Agency's *raison d'être* lies in the production of high quality statistical information. The effectiveness of Statistics Canada depends on its credibility, the relevance of its information, the quality and accessibility of its products and services, the attainment of high professional standards, and the control of the burden on survey respondents.

The gathering of information involves a partnership with all Canadians. In this partnership, Canadians both contribute and benefit. Information is provided to Statistics Canada through surveys and access to administrative records, while Statistics Canada, after compiling and analyzing this information, provides feedback through a myriad of information products.

New information needs

Historically, Statistics Canada's program has been structured to provide information on the macro-economy, the micro-economy and the socio-demographic structure of Canada. Statistical information also has been provided on public institutions and programs. Such information continues to be relevant. This constitutes the Agency's core program (more information can be found in the business lines descriptions). However, emerging issues means the Agency has to be capable of reacting to these complex requirements. New federal-provincial fiscal arrangements, the health of Canadians and the systems that support it, the factors affecting economic performance in the new knowledge-based economy, economic growth, the micro-economic factors affecting competitiveness, social cohesion, human development, global opportunities and challenges as well as the outcomes of social programs are some of the areas requiring more information and

analysis to assist public and private decision makers in understanding the issues they face. Maintaining the relevance[1] of the Statistics Canada program by meeting such information needs and maintaining the integrity of the core program continues to be a primary goal for the Agency.

Internet – Connecting Canadians

Connecting Canadians is a Federal Government commitment to make information and knowledge accessible to all Canadians. The internet potentially offers individuals, institutions, small and large businesses, all communities, and all levels of government with new opportunities for learning, interacting, transacting business and developing their social and economic potential. Mindful of this commitment, the Agency continuously evaluates its dissemination strategy to ensure that the needs of the Canadian public are met in a rapidly evolving environment.

The Internet is changing how information is accessed by society. It has become a key element in the Agency's dissemination strategy providing the latest as well as historical information.

Other technological changes

Evolving social, economic and technological dynamics within Canadian society have placed a significant obligation on Statistics Canada to produce new types of information that keep apace of the nation's information needs. Over the late 1980's and throughout the 1990's, new technologies have been instrumental in providing these new types of information while reducing the burden placed on respondents providing information.

Partnerships

As is the case for many other federal institutions, partnerships and cost-sharing with other departments, and in some cases with provincial bodies, have become regularized over the past three to four years. Contributions from partners demonstrate a need for the data, relevance, confidence and the willingness to cooperate, and these relationships have gradually evolved to be an integral part of the development of business plans. Statistics Canada will continue to foster such arrangements over the planning period as they have proven to well serve not only the needs of the stakeholders but also the needs of the national statistical system and the Canadian research community.

[1] Relevance is further discussed in section V-B of this report

D. Statistics Canada – Planned Spending

($ millions)	Forecast Spending 1999-2000[1]	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Budgetary Main Estimates (gross)	383.1	**497.7**	571.7	407.8
Less: Respendable Revenue	74.0	**87.9**	69.2	69.2
Total Main Estimates	309.1	**409.8**	502.5	338.6
Adjustments[2]	42.6	**24.8**	28.4	3.9
Net Planned Spending	351.7	**434.6**	530.9	342.5
Less: Non-respendable Revenue	0.8	**2.5**	0.8	0.8
Plus: Cost of Services received without charge	37.4	**39.3**	39.5	37.3
Net Cost of Program	388.3	**471.4**	569.6	379.0
Full Time Equivalents	5,039	**5,577**	5,819	5,032

[1] Reflects best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.
[2] Adjustments are to accomodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include Budget initiatives.

SECTION III: PLANS, RESULTS AND RESOURCES

Economic and Social Statistics Business Line

A. Net Planned Spending ($millions) and Full Time Equivalents (FTEs)

Forecast Spending 1999-2000[1]	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$315.1	**$312.7**	$327.5	$304.6
4,321 FTE	**4,482 FTE**	4,499 FTE	4,419 FTE

[1] Reflects the best forecast of planned spending to the end of the fiscal year.

B. Objective

The objective of this Business Line is twofold:

- to provide statistical information and analysis relating to the measurement of the international and domestic components of Canadian economic performance; and
- to provide statistical information on the social, economic and physical well-being of individuals and families and on the public systems and institutions which serve them.

C. Description

Measuring Canadian Economic Performance

The Economic Statistics component of this business line provides information and analysis on the entire spectrum of Canadian economic activity, both domestic and international, through a set of macro-economic statistics. The organization of economic statistics is guided, in large measure, by frameworks which constitute the Canadian System of National Accounts. The system makes it possible to measure both the current performance and the structural make-up of the Canadian economy by type of economic transaction and by sector. This set of accounts is designed to provide structural and current information on the Canadian economy in direct support of fiscal, monetary, human resource, industrial and international economic policy formulation and adjustment. The System of National Accounts also serves as a framework within which individual statistical series are compared to assess their reliability and as an analytic tool to identify shifts in the economic importance of various sectors.

Another component of Economic Statistics focuses on the business, trade and tourism sectors of the Canadian economy. Information produced includes measures of the value of production, cost structures, commodities produced and consumed, the flows and stocks

of fixed capital assets employed in the economy, the degree of capacity utilization, estimates of planned annual capital expenditure of businesses and governments, and measures of price changes for industrial goods, capital expenditures and construction.

Information on Canadians and the systems funded to meet their needs

The Household Statistics component of this business line provides information on the economic and social characteristics of individuals, families and households in Canada, and on the major factors which can contribute to their well-being. It includes measures of household income and expenditure; of employment, unemployment, their associated costs and benefits, labour income and factors affecting labour supply; and information on topics of specific social policy concern.

The Institutions Statistics component of this business line provides information on the facilities, agencies and systems which are publicly funded to meet the socio-economic and physical needs of Canadians, and on the outcomes of the services which they provide. It encompasses the justice, health care and education systems as well as cultural institutions and industries, in terms of the nature and extent of their services, and operations, the characteristics of the individual Canadians and families whom they serve, and their impacts on Canadian society. Increasingly, the Agency is attempting to go beyond the institutional orientation of this component, and to portray the impacts on Canadians of the activities of the health, education and justice systems.

D. Key Results Commitments, Planned Results and Related Activities

In 1998-99 Statistics Canada defined the quality assurance framework that it uses for managing data quality within its statistical programs. The framework embraces six dimensions of quality (relevance, accuracy, timeliness, accessibility, interpretability and coherence) which formed the basis for reporting on quality in Statistics Canada's Performance Report for the period ending March 1999.

The projects highlighted in the following table under the heading "Planned Results" will be subject to review and reporting according to the framework.

Key Results Commitments, Planned Results and Related Activities

To provide Canadians with:	Planned Results:	Related Activities:	Activities Reported On Page
Objective and non-partisan statistics that provide measures of various aspects of Canada's economy and society which are: • relevant to policy formulation and decision making; • responsive to emerging issues; • of high quality. And which contribute to: • the fulfillment of legal requirements; • informing Canadians about current and emerging economic and social issues; • the maintenance of a national statistical knowledge infrastructure.	Information to support federal-provincial sales tax harmonization. Information needed to meet policy challenges in the areas of: • performance of the Canadian economy and its competitiveness; • the knowledge-based economy; • economic growth; • social cohesion; • human development; • global challenges and opportunities.	The development of the Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES). The development of the Survey Reseach Program in response to information needs to meet policy challenges in the areas of: • science and technology; • service industries; • education; • justice; • labour market dynamics; • the environment; • youth; • small business; • international trade and its promotion. The development of the Health Roadmap Initiative.	14 15 25
	The maintenance of a national statistical knowledge infrastructure: • controlled respondent burden; • maximum use of administrative data; • use of modern methods & technologies; • skilled & responsive staff.	Controlling response burden: • The development of the Unified Enterprise Survey; • The development of new administrative data.	26

The following provides an overview of the major initiatives to be undertaken over the next three years.

1. Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES)

Statistics Canada launched a large and important project to improve provincial economic statistics during 1996-97. The approved ongoing budget of $42.9 million per annum was reached in 1998-99.

The project is the outcome of discussions in 1996 between the governments of Canada, New Brunswick, Newfoundland and Labrador and Nova Scotia on sales tax harmonization resulting in the decision to use a revenue allocation formula based on aggregate statistics. To minimize the burden on business, this approach was adopted rather than one that attempts to track every business transaction involving the payment or rebate of sales taxes. It was recognized that for this revenue allocation method to be used, substantial improvements in the quality of provincial economic statistics would be necessary. As a consequence, Statistics Canada is strengthening its provincial economic statistics.

Improved provincial economic statistics triggered by sales tax harmonization

Objectives of the Project to Improve Provincial Economic Statistics

In broad terms, the goal is to improve the quality of Canadian provincial economic statistics. This means the development of a tightly integrated and reliable system of provincial economic accounts centered on inter-provincial input-output accounts and income and expenditure accounts, both prepared annually.

The structure of Canada's economy is complex and highly interrelated. Large companies, accounting for over half of total Canadian business sector output, are involved in many provinces and their production and sales transactions frequently cross provincial and territorial boundaries. Small companies are also involved in inter-provincial trade. For this reason, it would not be feasible to confine the improvements to the three affected provinces. The scope of the project must capture production and sales for all provinces as they affect the Harmonized Sales Tax (HST) of the three signatory provinces.

Expected Results

From 1997 to 1999, the outputs associated with these improvements were used by federal and provincial finance department officials to prepare preliminary and interim estimates of the Harmonized Sales Tax revenue shares. By the fourth year, 2000, the statistical outputs will have reached a stage of completeness to permit them to be used to produce annual provincial and territorial Input-Output Accounts and Provincial Economic

Accounts. These accounts will, in turn, be used by federal and provincial finance departments to calculate the final revenue shares.

In addition to their role in the HST revenue allocation formula, the new data produced as a result of this initiative will be useful in a variety of other applications ranging from intergovernmental transfer arrangements and regional development policy formulation to business investment, marketing and cost analysis.

Major Accomplishments to date

A set of "pilot" provincial and territorial input-output tables were produced for reference year 1996. The publication of these tables and their integration with Statistics Canada's existing Provincial Economic Accounts represents a very important milestone in the development of Canada's statistical system.

Three important household surveys, the Survey of Household Spending, the Homeowner Repair and Renovation Survey and the Canadian Travel Survey, have been successfully conducted for reference years 1997 and 1998. Data have also been released for three pilot 1997 Unified Enterprise Surveys which, together, provided a strong proof of concept. In addition, the infrastructure for Statistics Canada's business statistics program has been expanded and improved in a number of ways, thereby bringing significant quality improvements to a wide range of existing surveys.

2. The Development of the Survey Research Program in response to information needs to meet policy challenges – Data Gaps II

In response to the Policy Research Initiative, issues identified out of this process will be a key focus of Statistics Canada over the next year. The Agency will consolidate, develop and implement, in conjunction with lead departments, a survey research program which will respond to the information demands in the areas of the ***knowledge-based economy, economic growth, social cohesion, human development and global challenges and opportunities***.

Knowledge-based economy

Economic growth

Social cohesion

Human development

Global challenges and opportunities

A short status report is given for each project to indicate the progress towards the stated objectives.

Activities in support of Knowledge-Based Economy and Society information needs

In response to the need for new information on the role of knowledge and higher level skills and their impact on the labour market and among firms, the following programs have been approved:

- Workplace and Employee Survey (WES)

  Policy research on workers and the workplace has been incomplete because of two missing elements:

  - a lack of basic information on the demand for labour;
  - the inability to link such demand side information to the supply side of the labour market, i.e. the inability to link company decisions to impact on workers.

  The aim of the Workplace and Employee Survey is to eliminate this data gap through collecting information on the workplace, how it is changing and its impact on workers.

  Status report

  The initial survey was completed in November 1999. The data will be ready for analysis in early summer 2000. A newsletter will be circulated to respondents coincident with the start of the second survey cycle of WES that will be conducted in April 2000. The full publication for the employer and employee data sets will be available in the Fall of 2000. The WES Steering Committee developed a Research Agenda and presented it to the Advisory Committee in October 1999. The Agenda identifies a number of long term priorities.

  Access to WES data is proceeding on several fronts. WES has been included in the plans for Data Research Centres in a number of Canadian universities and other possibilities are being examined.

- Access to and Use of Information Communication Technology

  The objective of this project is to measure the extent to which Canadians have access to these technologies, how often they are used, and the purpose of their use. The survey will provide information such as:

  - the equipment and communications services to which people currently have access;
  - the use made of equipment/services;
  - time spent on these activities;
  - demographics of users/non-users;
  - the factors influencing people's decision not to use this equipment/these services;
  - the history/flow of access to computers;
  - the impact of technology on people's lives; and
  - the adequacy of Canadian content in on-line services.

Status report
The pilot test for this survey was successfully completed in the Fall of 1999 permitting us to continue with the launch of a full survey reading in January 2000.

- An Index of Total Labour Compensation
  The purpose of the project is to develop a new labour cost index (LCI). This index will assist policy makers in their assessment of current developments on labour markets – an essential ingredient in implementing stabilization policies. The new series will also permit new or better research on topics such as:
  - the role of labour-cost pressures in the inflation process and the business cycle;
  - how particular labour markets adjust to changes in the demand and supply of labour;
  - the role of non-wage benefits and pay 'at risk' in overall compensation and in promoting wage flexibility; and
  - the relationship between wage flexibility and employment adjustment.

  Status report
  The LCI is constructed on the basis of detailed survey data through the use of a model to extrapolate the index. Following consultations, a preliminary model was developed and is presently being tested.

Activities in support of Economic Growth information needs

Economic growth is central to both wealth and job creation, yet many aspects of growth are not clearly understood, particularly in such areas as the determinants of productivity growth and the productivity slowdown, reasons for the strong growth in the U.S. in the 1990s but not in Canada and the association between the environment and growth. Projects planned to fill data gaps in this domain comprise:

- Science and Technology Redesign Project: Information System for Science and Technology
  Science and technology activities are central to the creation of jobs and economic growth, to the improvement of the quality of life and to the advancement of knowledge. Although effective exploitation of science and technology is fundamental to individual and societal well being, many questions relating to this issue could not be answered with the statistical information available a number of years ago.

Information system for science and technology

Objective

The development of an information system for science and technology was launched three years ago to address the information gaps in this area. The project is intended to provide information, in an integrated manner, on three aspects of science and technology in Canada: the basic performance of science and technology, including research, development and innovation, in all sectors of the economy; the economic and social impacts of technological innovation; and the diffusion of technologies and ideas in a knowledge-based economy.

Expected Results

The project aims at developing three sets of measurements under the headings of science and technology, innovation, and diffusion and appropriation. These measurements will serve to provide a coherent picture of the Canadian system of innovation and its relation to the knowledge-based economy.

As a result of this initiative, existing surveys have been improved, new surveys have been conducted and new analytical work undertaken. Activities have focused on:

- industrial research and development;
- federal science and technology activity;
- innovation;
- technology diffusion;
- knowledge flows;
- economic performance.

Status report
To date, these activities have yielded new information on biotechnology such as the federal expenditure on biotechnology (both R&D and related scientific activities), the use and planned use of biotechnology and the characteristics of firms which have biotechnology as their principal activity. The results from the survey of commercialization of intellectual property in universities have been used by the Expert Panel of the Prime Minister's Advisory Committee on Science and Technology and recommendations of the Panel have been incorporated in a second survey. New results on innovation in construction and related industries have also been released.

- Socio-Economic Indicators of "Connectedness"
  This project will provide information on what factors influence Canada's ability to achieve its objective to make the knowledge infrastructure accessible to all

Canadians. This project will also serve to determine the use or planned use of information and communication technologies by households and other sectors of the economy and their readiness to engage in electronic commerce. Measuring electronic commerce is a key part of the Project.

Status report
Statistics Canada recognizes the importance of providing information on *electronic commerce* which reflect the changing way Canadians carry out business. The Agency has established a working group to develop a comprehensive approach to dealing with e-commerce measurement.

A cross-economy survey of electronic commerce has been launched as part of an Industry Canada sponsored project to develop socio-economic indicators of 'connectedness'. This survey takes advantage of existing survey infrastructure and a comprehensive picture of Internet-based electronic commerce in 1999 is planned for the first half of the year 2000. Repetition of this fast turnaround survey will provide trend information on how and where electronic commerce is growing in the economy.

As part of the same project, questions on electronic commerce have been added to the 1999 household Internet survey to provide information on the electronic purchases of households using the Internet. Results from this activity are also expected for the first half of the year 2000.

- Environment Statistics Program

  The Program's objective is to provide Canadians with consistent, comprehensive and pertinent information with which to study the relationship between the environment and human activities. The mandate is carried out through two main activities:

  - integration of environmental information with Statistics Canada's socio-economic data; and
  - collection of data on environmental protection directly from businesses, households and governments through several surveys on the production and consumption of environmental goods and services.

  Status report
  The following activities contribute to the overall program:
  - The publication *Human Activity and the Environment 2000 (HAE)* will be released at the beginning of year 2000. HAE is a quinquennial statistical compendium on the human-environment relationship developed for a general audience and for use in the classroom setting.
  - A user-friendly integrated database and mapping tool have been developed to facilitate the analysis of integrated environmental, social and economic data.
  - Four environmental surveys were successfully conducted. As a result, more comprehensive, detailed and timely information is now available on environmental protection activities (e.g. the use of environmental

technologies), the waste management industry, and businesses that supply environmental goods and services.

- In the area of climate change, the existing Environmental Accounts data on greenhouse gas emissions will be produced for each Canadian province. This information will allow the analysis of various policy options for achieving Canada's commitment to greenhouse gas reduction.
- Three multi-year projects related to the environment were launched: evaluation and testing of the approaches to develop statistics on recycling activities (in collaboration with Natural Resources Canada and Industry Canada); evaluation and testing of the means of assessing and valuing water resources (in collaboration with Environment Canada); and, measurement of the use of innovative advanced technologies in the natural resource industries (in collaboration with Natural Resources Canada).

Activities in support of Social Cohesion information needs

Among the challenges in the area of Social Cohesion are issues related to polarization and Canadian identity. A research framework has been developed and while there is a broad range of information from existing surveys, major information gaps still exist. A multi-faceted strategy is proposed, combining specific initiatives to meet short term data needs and the development of flexible data collection and analysis vehicles to address new questions which emerge from the ongoing research program. Areas to be covered by this initiative are:

- General Social Survey (GSS)

  The aim of this project is to redesign and expand the GSS to provide data to support research initiatives, particularly in the areas of social cohesion and human development. In the year 2000, it is proposed to conduct the survey on Access to and Use of Information Communication Technology which also provides linkage to Knowledge-Based Economy and Society information.

  Status report

  Over the past year, efforts have concentrated on program redesign and expansion. A survey on crime and victimization has been carried out. Plans call for a survey on *Families, Social Support and Caregiving* in the year 2001, and a number of potential new topics related to *Aging, Volunteering, Giving and Participation* and *Time Use* in future years.

- Hate Crime and Other Diversity Issues in the Justice System

  Hate-motivated crime and the perceived inequality of treatment of different groups by the justice system can polarize society along racial or ethnic lines. Hate-motivated crime has been identified as a major information gap. This project will provide information to support the development of effective policy in response to the social and economic impacts of hate-motivated activity.

Status report

Work has been undertaken to examine available data sources within Statistics Canada that describe the diversity of Canadians, as well as the experiences of various population groups as victims, offenders and employees in the justice system. Work in subsequent years will focus on testing data collection methods and establishing ongoing data collection mechanisms.

- Longitudinal Survey of Immigrants to Canada

  The Longitudinal Survey of Immigrants to Canada is designed to improve our understanding of how immigrants adjust to life in Canada. The survey will interview the same respondent at three points in time after arriving in Canada: six months (Wave 1), two years (Wave 2) and four years (Wave 3). This design will facilitate detailed analysis of the factors influencing changes in the life of the immigrants over time. The study will focus only on issues related to short-term adjustments and integration. The results of this survey will guide the determination of which services are most effective in helping newcomers settle into Canadian society and will provide information on how new immigrants use the resources available to them. The target population of the survey is permanent residents 15 years of age and older arriving from outside Canada over a specified period of time. The primary unit of analysis for the survey is the individual immigrant, not the family.

  Status report

  Consultations with provincial and federal government representatives began in November 1999. Interviews for this survey are scheduled to begin in October 2000 and will be conducted in 15 languages, including English and French. As this is a longitudinal survey, project plans provide for three survey waves to be conducted over time. A feasibility study is currently underway to determine the best methodology for locating survey respondents. The questionnaire content and development is nearing completion and preliminary specifications for the collection of information have been developed.

Activities in support of Human Development information needs

Human Development covers numerous aspects of the human experience: childhood, work, learning, aging, caring for others and participation in the community. The following statistical projects are proposed to meet the needs identified as gaps by the Human Development Network initiative over the first several years of its research agenda.

- Post-Secondary Transition Surveys

  The Post-Secondary Transition Survey will provide information to better understand factors affecting the transition of Canada's young people in moving between post-secondary education and the world of work. This will help in the

development of youth policies and programs to achieve successful transitions into the labour market. Results will also identify concerns about social integration and social disenfranchisement. The survey will reveal if there are major inefficiencies in the early stages of post-secondary education, and if "leavers" might benefit from alternative educational pathways. Information is critically needed to assess the magnitude of persons leaving the country upon graduation in order to understand the factors involved and to develop policies on the issue of the "brain-drain" - a growing policy concern relating to Canada's competitiveness in the global economy.

Status report
Over the last year, activities concentrated on the development of the 2001 National Graduates Survey which aims at tracking individuals who graduated in 1999. In this same light, preparations are well advanced on the follow-up survey of the 1995 graduates which will be held in the year 2000. A discussion paper is being analyzed to determine options for the conduct of surveys of selected post-secondary non-completers.

- Life Skills Survey

  As Canada's economy and society change to become more knowledge-based, Canadians will face a new set of transition and adjustment challenges. The purpose of the International Life Skills Survey (ILSS) is to directly assess, via cognitive measures, the performance of adults aged 16 to 65 in the skill domains of *prose literacy*, *document literacy, numeracy,* and *problem solving*. The results will establish the level of skills among Canada's working age population and will enable international comparisons. The project will be developed jointly with the OECD, thereby permitting the design and calibration of a series of generic tests to measure the aforementioned skills.

  Status report
  On the international component of this project, the survey questions as well as the questionnaire design are proceeding on target, and it is expected that they will be completed by June 2000. At the national level, 16 countries, including Canada, are drafting national planning reports that outline the nature and extent of their proposed participation in the study. These reports will be reviewed by Statistics Canada to ensure compliance to design specifications by June 2000. A pilot survey is scheduled for the first quarter of 2001.

- Changing Life Paths and Time Allocation

  One of the major gaps in federal policy research identified by the federal Policy Research Initiative (PRI) concerns the life path and time allocation patterns of Canadians, how these patterns have been changing and what the impacts of these changes are. In particular, the PRI noted that "The way Canadians allocate their time to key life activities affects current and future production, the quality of care provided to children, the quality of life of individuals and families and the strength of local communities. The consequences of family 'time crunch' and the

changing nature of the world of work need to be monitored and better understood. More needs to be known about family preferences in balancing work, learning, leisure and caring activities."

Status report
The "LifePaths" project will address these gaps in our knowledge and understanding by:

- applying new analytical methods to integrate both existing and new data to provide a better description of trends;
- undertaking new research to shed light on the reasons why various changes are occurring; and
- developing a simulation and projection methodology to allow for different scenarios with respect to life path and time allocation patterns.

This coming year, the main outputs of the LifePaths component are analytical reports plus a software framework (i.e. a systematic set of empirically derived statistical relationships plus simulation capacity). This software framework, the LifePaths model, will be documented and made generally available to interested users.

This coming year, the main activities will be to upgrade core components of the model (e.g. labour market dynamics), and to focus on the activity patterns of very young children.

- Information on Aging

  The growth in the number of seniors over the next several decades raises issues related to the effect they will have on health care, pensions and the labour force. Although most household surveys provide some information relevant to issues of an aging population, the Aging and Independence Survey conducted in 1991 was the last survey entirely focussed on such issues.

  Status report
  Consultations are currently being carried out to assess data needs related to Canada's aging population. Alternatives that are currently being evaluated for providing data would include using, and perhaps extending, existing surveys; repeating the Aging and Independence Survey; or developing a new survey to meet the emerging needs.

  Research on the best vehicle for conducting such a survey is continuing with a view to co-ordinating and optimizing the collection of seniors' data.

- Survey of Financial Security

  The Survey of Financial Security will provide information on the net worth of Canadians, that is, the value of our assets less our debts. In particular, this project will enable a better understanding of:

- the types of assets and debts held by Canadian individuals and families;
- the manner in which wealth is distributed among the Canadian population;
- the profile of Canadians holding different types of assets and debts;
- the changes in asset and debt holdings over the life-cycle;
- future consumption capabilities of Canadians and their potential financial vulnerability, particularly if facing unforeseen events such as a reduction in income;
- the extent to which individuals' current assets will provide them with an income in retirement;
- the relationship between income and wealth;
- the extent to which assets are being, or could be, transferred from one generation to the next; and
- the impact of student loans on students and their families.

Status report
The survey was conducted from May to July of 1999. The information collected is presently being processed and the first of many data releases is scheduled for September 2000.

- Enhanced Student Information System (ESIS)
  The project consists of establishing a national database of individual student records at all levels of education, kindergarten through post-secondary, public and private. Such information will provide for the analysis of student mobility and pathways over time, from one level of education to another, across institutions and jurisdictions as well as more in depth analysis of factors associated with education and labour market outcomes.

  Status report
  Over the last year, activities concentrated on ensuring that post-secondary students were entered on the national data base. The goal is to have 90% of all post-secondary students entered on the database by January 2001. This will permit the sample for the 2001 Survey of 1999 Graduates to be drawn from the ESIS files.

Activities in support of Global Challenges and Opportunities information needs

The projects which fall under this heading are of a more global nature and thus are not readily classifiable in any of the preceding headings:

- International Merchandise Trade Data Reconciliation and Improvement
  Two factors in the development of Canada's trade policy that require a better understanding are reconciliations with major trading partners and the characteristics of our exporting community. Mutually-agreed trade data are a prerequisite for trade negotiations. This project will consist of reconciling, with Canada's major trading partners, the bilateral trade flows on an annual basis. In

addition, a population of exporters will be developed and maintained over time. This will allow analysis, over time, of our exporters; who they are, where and what do they export. Such information is a key component to monitor and focus trade promotion activities.

Status report
In the past year, reconciliation work was undertaken with Mexico (jointly with the U.S.) and the European Union. Individual commodities were also analyzed. In the case of Mexico, preliminary results were simultaneously released in the three NAFTA countries at the end of 1999.

Results for the 1993 to 1997 period on the exporting community will be released next year. The stakeholders have contributed towards the development of an exporter register. In this coming year, work will begin on the establishment of an on-going program to maintain the currency of the register and a demographic analysis of our exporters will be undertaken.

3. *The Development of the Health Roadmap Initiative*

The Health Roadmap Initiative is a collaborative effort between the Canadian Institute for Health Information (CIHI), Statistics Canada, Health Canada and a number of groups within the health community. The outcome of this initiative aims to:

- better track information on major current and emerging health issues;
- address problems of fragmented or incomplete data;
- improve the analysis of health information being captured; and
- more broadly disseminate health information to realize its potential for improving the health of Canadians and their health care system.

Expected results
It is expected that this initiative will contribute to the establishment of new databases or the expansion of existing information to better understand emerging issues in health care. The project will also result in better data and technical standards for gathering information and ensuring privacy as well as obtaining consensus on the indicators and determinants of good health. Such an undertaking will involve collaborative efforts with key stakeholders at the local, regional, provincial/territorial and national levels.

Projects include:

- the development of person-oriented datasets which integrate health care data with information on health status and the outcomes of medical treatment;
- the implementation of the Canadian Community Health Survey which will provide cross-sectional estimates of health determinants, health status and health system utilization in community health regions across Canada;

- the enhancement of the Canadian Cancer Registry to accept additional data (diagnoses, medical, surgical and therapeutic interventions, as well as associated costs and outcomes) to support analysis of survival; and
- the further development of Vital Statistics to improve the accuracy, timeliness and quality of the data and enhance the capability to use birth and mortality data in the development of health outcome information.

More information on these projects as well as on others can be found in the "Roadmap Initiative" publication released by the Health Statistics Division of Statistics Canada.

4. Controlling Response Burden

Statistics Canada is continuously mindful that its demands for information result in the expenditure of time and effort on the part of respondents. The following initiatives are examples of the Agency's efforts to control the burden it places on respondents through the use of alternative means of data collection.

The development of the Unified Enterprise Survey

Statistics Canada is redesigning its entire framework for conducting business surveys. To avoid duplication of survey activities, most annual business surveys will be integrated into a single master survey program called the Unified Enterprise Survey (UES). Moreover, the UES will collect more industry and commodity detail at the provincial level than was previously possible and will avoid overlap between different survey questionnaires.

The three core objectives of the UES are:

- methodologies and procedures must be highly sensitive to the burden they impose on respondents, small and large;
- business statistics must have good quality, and that quality must be roughly equal for each province and territory; and
- statistical coverage must be broadly comprehensive, in terms of industries and commodities.

The UES is closely related to the Project to Improve Provincial Economic Statistics (PIPES) that was discussed earlier in this section. The last two of the objectives mentioned above are discussed in the PIPES description. The first objective, dealing with the response burden issue, is the focus here.

Status report

In the area of response burden the Agency will monitor and limit the amount of survey burden it places on businesses, especially the smallest businesses, and make it as simple, as flexible and as low-cost as possible for businesses to provide the information that is required.

To further ensure that the reporting burden of UES questionnaires is as low as possible, a working group is reviewing business survey strategies. This working group is currently addressing such issues as reviewing survey questionnaires to eliminate any duplicate or low priority questions, finding means of further using alternative information sources (see Development of new administrative data, below), and ensuring that questionnaires are using terminology and concepts that are consistent with the way businesses keep their books. Other working group activities focus on reviewing sampling and estimation procedures in business surveys aiming to apply improved statistical techniques in managing and limiting the reporting burden of business surveys.

The development of new administrative data

Another way to ease response burden is to use administrative data that have already been compiled from other sources. Often, these data come from other federal agencies or departments, or other levels of government, who must gather the information for their own program requirements.

Status report
Statistics Canada is aggressively pursuing new sources of administrative data and is being proactive in establishing agreements to share such information in an effort to offset the need to conduct more surveys. Some sources, such as the Generalized Index of Financial Information (GIFI) and the Goods and Services Tax (GST) file have been identified, analyzed and will be integrated in the statistical system. The new Customs Blueprint offers a potential source for trade, transportation and travel statistics. The Agency plans to analyze this source in the coming year. In future years, Statistics Canada will continue to search for administrative sources to fill its information needs.

5. Other Business Line Initiatives

- ***Census of Agriculture***

  The content for the 2001 Census of Agriculture is ready for approval. The timing of this approval will allow the printing of the questionnaires as well as the development of the processing systems, manuals and procedures to begin. The processing system will include a new automated mapping system to assist in identifying the location of farming operations.

  The 1996 Census of Agriculture developed a digital imaging, storage and retrieval system for completed questionnaires. In the coming year, testing will be done to determine the feasibility of augmenting this system with an Intelligent Character Recognition (ICR) data capture system.

  The 1996 Census output program was completed in December of 1999 with the release of the flagship publication, Canadian Agriculture at a Glance. This

publication is a compendium of articles outlining current issues concerning farm operators and their families as well as the industry as a whole. A Teachers' Kit will be developed in conjunction with the publication to facilitate the usefulness in the education sector, the prime market.

- ***Aboriginal Peoples' Survey***

  In December 1997, approval was obtained for the Government's response to the final Report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples: Canada's National Aboriginal Strategy, and incremental funding was provided for in the February, 1998 budget. As a partner in this initiative, Statistics Canada will be conducting an Aboriginal Peoples' Survey and creating a statistical training program for 30 to 40 Aboriginal people per year. Gathering Strength – Canada's Aboriginal Action Plan is an initiative that has an approved four-year horizon, from 1998-99 through 2001-02.

- ***Justice***

  The Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) will continue to ensure that its products and activities are responsive to the evolving needs of its partners in the "National Justice Statistics Initiative" and the broader user community through:
  - regular contacts with members of the Initiative and other data users;
  - participation in meetings of justice-related committees and organizations (e.g. federal-provincial-territorial committees, interdepartmental working groups); and
  - scheduled review and revision of survey operations, data content and output products and services.

  A review and revision of the Initiative's strategic plan, conducted every three to five years, will be completed in 2000-01. Extensive consultation will have been conducted with members of the Initiative. A key addition to this strategic plan will be performance measures to assess the extent to which the objectives of the Initiative are met.

  As funding allows, special projects are undertaken to respond to emerging data needs and to explore possibilities for new data collection. Topics expected to be of ongoing interest include recidivism, alternatives to incarceration, youth justice, and maintenance of enforcement programs.

  With funding from Justice Canada, over a five-year period, critical support to the implementation of the new Youth Criminal Justice Act will be provided.

  Activities this year in support of the Federal Family Violence Initiative include: modules on spousal assault and senior abuse added to the 1999 General Social Survey on Victimization; a national survey of transition homes; and, an annual publication designed to monitor trends in the nature and extent of family violence in Canada.

- ***Canadian Initiative on Social Statistics***

  The Canadian Initiative on Social Statistics (CISS) is a co-operative project of Social Sciences and Humanities Research Council of Canada (SSHRC) and Statistics Canada.

  Statistics Canada possesses comprehensive data sets that provide the country with an excellent statistical base of information on critical social and socio-economic issues. These include, among others, an exploration of the factors that determine child development, survey results that shed light on the accumulating pension rights of Canadians, the impact of competitive business practices on employees, the factors that determine the health of Canadians, and the incidence of crime and its impact on victims and society. The three key objectives of this project are:
  - promote research and training that make extensive use of social statistics;
  - facilitate access to Statistics Canada's detailed micro-data (but where confidentiality will be maintained in accord with the Statistics Act) through the implementation of data centres across Canada; and
  - maximize the research and public policy interface.

- ***Future of the Canadian Financial Services Sector***

  Following the recommendations of the Task Force on the Future of the Canadian Financial Services Sector (Mackay Task Force), Statistics Canada was asked to undertake surveys to provide:
  - new data relating to the "supply" or availability of all forms of finance, including debt and equity, for small businesses and businesses in the knowledge-based industries; and
  - data relating to the sources of financing and borrower satisfaction with the availability thereof.

Census of Population Business Line

A. Net Planned Spending[2] ($millions) and Full Time Equivalents (FTEs)

Forecast Spending 1999-2000[1]	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
$36.6	**$121.9**	$203.4	$37.9
718 FTE	**1,095 FTE**	1,320 FTE	613 FTE

[1] Reflects the best forecast of planned spending to the end of the fiscal year.
[2] The Census, by law (the Statistics Act), must be taken every five years. The decennial Census of Population is required by the Constitution as well as by the Statistics Act in every year ending in the number one, such as 2001. An entire cycle of activities for the Censuses of Population, from developing content and questionnaires to collecting, processing, and disseminating data, takes eight years to complete. Thus, the census cycles and funding requirements overlap each other, the completion of one census program taking place simultaneously with the development and consultation activities of the next.

B. Objective

The objective of this business line is to provide statistical information on the Canadian population, its demographic characteristics and conditions, and their changes over time.

C. Description

This business line provides statistical information from the quinquennial Census of Population. The Census provides benchmark information on the structure of the Canadian population and its demographic, social and economic conditions. It provides the detailed information on subgroups of the population and for small geographic areas, which cannot be generated through sample surveys. Estimates of the size of the population and its demographic structure between Censuses, as well as population projections, are dependent on Census information.

Population counts and estimates are required to determine electoral boundaries, the distribution of federal transfer payments, and the transfer and allocation of funds among regional and municipal governments, school boards and other local agencies within provinces.

Population Counts to determine:

- ***electoral boundaries***
- ***transfer payments***
- ***municipal allocation of funds***

D. Key Results Commitments, Planned Results and Related Activities

To provide Canadians with:	Planned Results:	Related Activities:	Activities Reported On Page
Objective and non-partisan statistics that provide measures of various aspects of Canada's economy and society which are: • relevant to policy formulation and decision making; • responsive to emerging issues; • of high quality. And which contribute to: • the fulfillment of legal requirements; • informing Canadians about current and emerging economic and social issues; • the maintenance of a national statistical knowledge infrastructure.	Demographic information on Canada's population.	Planning, consultation and preparation for the 2001 census. Initial Planning for the 2006 census.	32 32

2001 Census

The content for the 2001 Census of Population questionnaire is ready for approval. Over the next year, the agency will conduct the final preparations leading up to the Census day, May 14, 2001. These preparations focus mainly on the following activities in 2000-01:

- production of all 2001 Census collection and processing systems and materials, including questionnaire packages and maps;
- middle-level field staff will be hired and trained, and space will be acquired for regional activities;
- the 2001 Census products and services line will be determined based on the evaluation of the 1996 Census experience;
- the definition of market sector profiles, as well as the establishment of pricing strategy for products and services; and
- the recruitment and training of collection staff will be completed in time for census day.

Starting in the spring of 2002 the first results from the census will be published. The release of census information takes place over a period of three years beginning with the first release in April 2002.

2006 Census

Developmental activities for the 2006 Census of Population will begin in 2002. It is expected that research will center around collection and processing methodologies and the development of work plans.

SECTION IV: FINANCIAL INFORMATION

Table 4.1:

Statistics Canada

Source of Respendable and Non-respendable Revenue

Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 1999-2000	**Planned Revenue 2000-2001**	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
Economic and Social Statistics	58.5	**75.6**	55.9	55.9
Census of Population Statistics	15.5	**12.3**	13.3	13.3
Total Respendable	74.0	**87.9**	69.2	69.2

Non-respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 1999-2000	**Planned Revenue 2000-2001**	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
Economic and Social Statistics Special statistical services	0.8	**2.5**	0.8	0.8
Total Non-respendable Revenue	0.8	**2.5**	0.8	0.8
Total Respendable and Non-respendable Revenue	74.8	**90.4**	70.0	70.0

Table 4.2.

Statistics Canada

Net Cost of Program for the Estimates Year

($ millions)	**Planned Spending 2000-2001**
Net Planned Spending	434.6
Plus: Services Received without Charge	
• Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	22.1
• Contributions covering employers' share of insurance premiums and costs paid by Treasury Board Secretariat (TBS)	16.8
• Workman's compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	0.3
• Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada	0.1
	39.3
Less: Non-respendable Revenue	2.5
2000-2001 Net Cost of Program	**471.4**

SECTION V: OTHER INFORMATION

A. Legislated Requirements

In addition to the Statistics Act, the following Federal Acts give the Chief Statistician or Statistics Canada responsibility for the collection or provision of specific information:

Banks and Banking Law Revision Act, 1980

Canada Council Act

Canada Elections Act

Canada Pension Plan Act

Canada Student Loans Act

Children's of Deceased Veterans Education Assistance Act

Children's Special Allowances Act

Competition Act

Constitution Act

Corporations Returns Act

Electoral Boundaries Readjustment Act

Excise Tax Act

Federal-Provincial Fiscal Arrangements and Federal Post-Secondary Education and Health Contributions Act, 1977

Employment Equity Act

Income Tax Act

Judges Act

Municipal Grants Act

Official Languages Act

Old Age Security Act

Pension Act

Parliament of Canada Act

Railway Relocation and Crossing Act

Salaries Act

Supplementary Retirement Benefits Act

B. Relevance, Stakeholders and Uses

B.1 Relevance

Statistics Canada relies on many ongoing mechanisms which contribute to the assessment of the Agency's overall program. Given their nature and the breadth of their review, the impact of the advice received in the course of time affects virtually all Statistics Canada's programs. Consultation and advice is provided by the following mechanisms.

The National Statistics Council
The National Statistics Council advises the Chief Statistician of Canada on the full range of Statistics Canada's activities, particularly on overall program priorities.

Professional Advisory Committees
A network of Professional Advisory Committees in major subject areas ensures the continuous review of the Agency's statistical outputs and helps set priorities and foster program relevance.

Ensuring relevance through consultation

Bilateral Relationships with Key Federal Departments
Statistics Canada maintains, on a continuing basis, a close bilateral relationship with key federal departments and agencies, including Industry, Health, Human Resources Development, Environment, Agriculture and Agri-Food, Transport, the Canadian Transportation Agency, Canada Customs and Revenue Agency, Heritage, Canada Housing and Mortgage Corporation, Citizenship and Immigration and Justice. These bilateral relationships foster an awareness of each department's needs and their information priorities.

Federal-Provincial-Territorial Consultative Council on Statistical Policy (and its subcommittees)
This Council and its subcommittees comprise a network of 13 provincial/territorial official representatives, who collaborate with Statistics Canada to determine data requirements, consult on current statistical activities and coordinate the dissemination of Statistics Canada products to provincial and territorial governments.

In the last instance, three special initiatives in the areas of health, education and justice statistics warrant mention.

> ***Health***: Statistics Canada priorities are developed with the assistance of the Board of Directors of the Canadian Institute for Health Information. The Board comprises senior federal, provincial and private sector representatives including the Chief Statistician.
>
> ***Education***: the Canadian Education Statistics Council is a joint creation of Statistics Canada and the Council of Ministers of Education, Canada. The Council, comprising the Chief Statistician and Provincial/Territorial Deputy

Ministers of Education, advises the Chief Statistician on the Education Statistics Program at Statistics Canada.

***Justice*:** The Justice Information Council comprises federal and provincial Deputy Ministers responsible for justice policies and programs and the Chief Statistician, and provides advice to the Chief Statistician on the Justice Statistics Program at the Canadian Centre for Justice Statistics within Statistics Canada.

In addition to these consultation mechanisms, the Agency conducts special program reviews (featuring focus groups or special consultations during program re-designs) to monitor the continued relevance of its products and to enhance its understanding of client needs.

B.2 Stakeholders and Uses

Stakeholders : The operations and priorities of Statistics Canada must satisfy a very broad range of interests – key federal and provincial users, a multiplicity of other users, respondents, and other agencies whose administrative data are a major information source. The Agency's specific stakeholders include the following groups.

- **Public and Media:** Statistics Canada's basic information on Canadian society – economic growth, employment, inflation, balance of payments, population, family income, health, education, justice, and a host of other subjects – is communicated to the public largely through the media.

- **Government:** Most federal departments and agencies are major users of Statistics Canada data and several are also important suppliers of administrative data to the Agency. Intensive bilateral arrangements are in place to ensure an effective flow of information. Provincial and territorial governments, like the federal government, are heavily dependent on Statistics Canada data over the entire range of subjects covered by the Agency; they are also major suppliers of data on health, education and justice.

- **Businesses and Labour Unions:** Businesses and labour unions are important sources and users of the Agency's information. The burden of surveys on the business community continues to be an important factor in the design of statistical programs. A multiplicity of communication channels is maintained with this sector, including close collaboration with small businesses.

- **Academic Sector:** For both research and pedagogical purposes, the academic sector is a significant user of Statistics Canada data and is also a prime source of advice to the Agency.

- **Foreign and International Bodies:** Statistics Canada maintains extensive contacts with international, scientific and intergovernmental organizations, to share professional expertise and to promote common concepts, standards and practices. Canada's membership in international organizations, such as the United Nations and

the Organization for Economic Cooperation and Development, requires that the program's outputs meet international standards to ensure that Canadian data continues to be comparable with those of other countries.

- **Other client groups:** There are many other users of Statistics Canada's data whose interests have to be borne in mind; for example, regional and local governments, public libraries, professional associations, research institutes and special interest groups.

Uses: The relevance of the Agency's statistical information to stakeholders is demonstrated by the uses made of it. Information is used to:

- **analyze** economic performance;
- **develop** fiscal, monetary, and foreign exchange policies;
- **shape** international tariffs and trade negotiations;
- **develop** policies and programs to assist small businesses;
- **support** policy development and evaluate government programs on economic and social well-being;
- **improve** allocation of government program funding by determining their social and economic effects;
- **support** the regulatory and legislative requirements of government;
- **draw** electoral boundaries;
- **determine** equalization payments and other federal-provincial fiscal transfers;
- **adjust** inflation-indexed contracts and entitlements;
- **develop** programs to promote domestic and international competitiveness;
- **support** immigration policies and programs;
- **support** tourism strategies and programs;
- **assess** the cost-effectiveness of health care and education programs; and
- **monitor** the justice system's effectiveness and efficiency.

INDEX

A

Aboriginal Peoples, 28
administrative records, 5, 7
agriculture, 27, 36

C

Census of Population, 30, 32, 33
competitiveness, 7, 13, 22, 38
connectedness, 4, 18, 19

E

economic growth, 3, 7, 13, 15, 17, 37
environment, 3, 8, 13, 17, 19, 36

G

global opportunities, 7

H

health, 7, 12, 13, 23, 25, 26, 29, 35, 36, 37, 38
human development, 3, 7, 13, 15, 20, 21

I

infrastructure, 13, 15, 18, 19, 31

J

justice, 12, 13, 20, 28, 36, 37, 38

K

knowledge-based, 3, 7, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 22, 29

M

mandate, 5, 7, 19

O

objectives, 7, 14, 15, 26, 28, 29
outcomes, 7, 12, 24, 25, 26

P

Project to Improve Provincial Economic Statistics, 13, 14, 26

Q

quality, 3, 4, 5, 7, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 22, 26, 31

R

relevance, 7, 8, 12, 36, 37, 38
response burden, 5, 13, 26, 27

S

science and technology, 3, 13, 17, 18
social cohesion, 3, 7, 13, 15, 20
stakeholders, 8, 25, 36, 37, 38
standards, 4, 7, 25, 37, 38
strategies, 27, 38

INDEX

A

agriculture, 31, 42

C

cohésion sociale, 3, 8, 14, 18, 23
compétitivité, 8, 14, 25, 42
connectivité, 4, 21, 22
croissance économique, 3, 8, 14, 18, 20, 43

D

développement humain, 24
documents administratifs, 5, 7

E

environnement, 3, 8, 14, 20, 22, 40

F

fardeau du répondant, 5, 15, 30, 31
fondé sur le savoir, 3, 8, 14, 18, 20, 21, 23, 25, 33

I

infrastructure, 14, 15, 17, 21, 22, 35

J

justice, 12, 14, 23, 24, 32, 40, 41, 43

M

mandat, 5, 7, 22

N

normes, 4, 7, 29, 42

O

objectifs, 7, 16, 18, 30, 32, 33

P

partenaires, 8, 28, 40, 41, 42
pertinence, 7, 8, 13, 40, 41, 42
peuples autochtones, 32
possibilités à l'échelle mondiale, 8
Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales, 14, 16, 30

Q

qualité, 3, 4, 5, 7, 13, 14, 16, 17, 20, 26, 29, 35

R

Recensement de la population, 34, 35, 37
ressources humaines, 3, 8, 14, 18, 23, 24
résultats, 8, 12, 27, 29

S

santé, 7, 12, 14, 26, 29, 33, 39, 40, 41, 43
sciences et technologie, 3, 14, 20, 21
stratégies, 30, 43

- **appuyer** les stratégies et programmes de tourisme;
- **évaluer** la rentabilité des programmes de soins de santé et d'éducation; ainsi que
- **déterminer** l'efficacité du système juridique.

de l'organisme. Le fardeau imposé au monde des affaires, soit celui de répondre aux enquêtes, continue d'être un facteur important dans la conception des programmes statistiques. L'organisme se sert d'une multitude de canaux de communication pour rejoindre ce secteur, notamment en collaborant étroitement avec les petites entreprises.

- **Le secteur universitaire :** Le secteur universitaire constitue un important utilisateur des données de Statistique Canada. Il s'en sert tant à des fins de recherche que d'enseignement. Une partie importante des conseils que reçoit l'organisme provient de ce secteur.

- **Les organismes étrangers et internationaux :** Statistique Canada entretient des relations étroites avec des organismes internationaux, scientifiques et intergouvernementaux dans le but d'échanger du savoir-faire professionnel et de promouvoir l'application de notions, de normes et de pratiques communes. Du fait de l'adhésion du Canada à des organisations internationales, comme les Nations Unies et l'Organisation de coopération et de développement économiques, les produits du programme doivent répondre à des normes internationales de sorte que les données canadiennes puissent continuer à être comparées avec celles d'autres pays.

- **Les autres groupes de clients :** Il faut tenir compte des intérêts de nombreux autres utilisateurs des données de Statistique Canada, comme les administrations régionales et locales, les bibliothèques publiques, les associations professionnelles, les instituts de recherche et les groupes d'intérêt.

Utilisations : La pertinence des renseignements statistiques que l'organisme fournit à ses partenaires ressort des utilisations suivantes qui en sont faites. Ainsi, on les utilise pour :

- **analyser** le rendement économique;
- **élaborer** les politiques budgétaire et monétaire et la politique de change;
- **orienter** les négociations tarifaires et commerciales internationales;
- **élaborer** des politiques et des programmes d'aide aux petites entreprises;
- **contribuer** à l'élaboration des politiques et évaluer les programmes gouvernementaux de bien-être économique et social;
- **améliorer** l'affectation des fonds destinés aux programmes gouvernementaux en déterminant leurs effets économiques et sociaux;
- **appuyer** la réglementation et les prescriptions législatives du gouvernement;
- **délimiter** les circonscriptions électorales;
- **déterminer** les paiements de péréquation et les autres transferts budgétaires fédéraux-provinciaux;
- **rajuster** les contrats et les droits en fonction de l'inflation;
- **élaborer** des programmes visant à promouvoir la compétitivité intérieure et internationale;
- **appuyer** des programmes et des politiques en matière d'immigration;

comprend notamment des hauts représentants des administrations fédérale et provinciales ainsi que du secteur privé, incluant le statisticien en chef du Canada.

Éducation **:** Le Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation est une création commune de Statistique Canada et du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada. Ce groupe, qui est composé du statisticien en chef et des sous-ministres provinciaux et territoriaux de l'Éducation, conseille le statisticien en chef au sujet du Programme de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

Justice **:** Le Conseil de l'information juridique, composé des sous-ministres fédéraux et provinciaux responsables des politiques et des programmes de justice et du statisticien en chef, conseille ce dernier au sujet du Programme de la statistique juridique du Centre canadien de la statistique juridique de Statistique Canada.

Outre ces mécanismes de consultation, Statistique Canada procède à des examens spéciaux de ses programmes (notamment en réunissant des groupes de discussion ou en tenant des consultations spéciales dans le cadre du réaménagement de ses programmes) pour assurer la pertinence de ses produits et mieux cerner les besoins de ses clients.

B.2 Partenaires de Statistique Canada et utilisations des données

Partenaires : Dans ses opérations et ses priorités, Statistique Canada doit tenir compte d'une très vaste gamme de groupes d'intérêt — les grands utilisateurs fédéraux et provinciaux, une multitude d'autres utilisateurs, les répondants et d'autres organismes dont les données administratives constituent une source importante de renseignements. Les principaux partenaires de l'organisme sont les suivants :

- **Le public et les médias :** C'est surtout par l'intermédiaire des médias que sont communiqués au public les renseignements de base sur la société canadienne — la croissance économique, l'emploi, l'inflation, la balance des paiements, la population, le revenu des familles, la santé, l'éducation, la justice et divers autres sujets.

- **L'administration publique :** La plupart des ministères et organismes fédéraux sont de grands utilisateurs des données de Statistique Canada et plusieurs sont également d'importants fournisseurs de données administratives. Des ententes bilatérales complexes existent afin d'assurer le bon échange de renseignements. Les administrations provinciales et territoriales, tout comme l'administration fédérale, comptent beaucoup sur les données de Statistique Canada pour toute la gamme des domaines couverts par l'organisme; elles sont aussi d'importants fournisseurs de données sur la santé, l'éducation et la justice.

- **Les entreprises et les syndicats :** Les entreprises et les syndicats sont à la fois d'importants fournisseurs de données et d'importants utilisateurs des renseignements

B. Pertinence, partenaires de Statistique Canada et utilisations des données

B.1 Pertinence

Statistique Canada compte sur un grand nombre de mécanismes permanents qui contribuent à l'évaluation du programme global de l'organisme. En raison de la nature de ces mécanismes et de la portée de leur examen, les conseils dont Statistique Canada bénéficie finissent par toucher pratiquement tous ses programmes. Les mécanismes suivants fournissent conseils et rétroaction à l'organisme.

Conseil national de la statistique
Le Conseil national de la statistique conseille le statisticien en chef du Canada sur toutes les activités de Statistique Canada, en particulier sur les priorités du programme dans son ensemble.

Comités consultatifs professionnels
Dans les grands domaines statistiques, un réseau de comités consultatifs professionnels examine constamment les produits statistiques de l'organisme et l'aide à fixer ses priorités et à accroître la pertinence de ses programmes.

S'assurer de la pertinence au moyen de la consultation

Relations bilatérales avec des ministères fédéraux importants
Statistique Canada entretient des relations bilatérales constantes et étroites avec des ministères et des organismes fédéraux importants, dont les ministères de l'Industrie, de la Santé, du Développement des ressources humaines, de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, des Transports, du Patrimoine, de la Citoyenneté et de l'Immigration, de la Justice, ainsi qu'avec Revenu Canada (Impôt et Douanes), l'Office des transports du Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Grâce à ces relations bilatérales, l'organisme peut mieux cerner les besoins de chacun des ministères et leurs priorités en matière d'information.

Conseil consultatif fédéral-provincial-territorial de la politique statistique (et ses sous-comités)
Ce conseil et ses sous-comités forment un réseau composé de 13 représentants officiels des provinces et des territoires qui, de concert avec Statistique Canada, s'emploient à cerner les besoins en matière de données, à échanger sur les activités statistiques en cours et à coordonner la diffusion des produits de Statistique Canada dans les diverses administrations provinciales et territoriales.

Enfin, il y a trois initiatives spéciales dans les domaines de la statistique de la santé, de l'éducation et de la justice qui méritent d'être signalées :

> ***Santé*** **:** Les priorités de Statistique Canada sont établies avec le concours du Conseil d'administration de l'Institut canadien d'information sur la santé, qui

PARTIE V : AUTRES RENSEIGNEMENTS

A. Mandat législatif

Voici une liste des lois fédérales qui, au même titre que la *Loi sur la statistique*, accordent au statisticien en chef ou à Statistique Canada la responsabilité de la collecte ou de la fourniture de données précises :

Loi canadienne sur les prêts aux étudiants

Loi constitutionnelle

Loi de l'impôt sur le revenu

Loi de 1977 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement postsecondaire et de santé

Loi de 1980 remaniant la législation bancaire

Loi électorale du Canada

Loi sur l'aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés

Loi sur l'équité en matière d'emploi

Loi sur la concurrence

Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales

Loi sur la sécurité de la vieillesse

Loi sur la taxe d'accise

Loi sur le Conseil des Arts du Canada

Loi sur le déplacement des lignes de chemin de fer et des croisements de chemin de fer

Loi sur le Parlement du Canada

Loi sur les allocations spéciales pour enfants

Loi sur les déclarations des personnes morales

Loi sur les juges

Loi sur les langues officielles

Loi sur les pensions

Loi sur les prestations de retraite supplémentaires

Loi sur les subventions aux municipalités

Loi sur les traitements

Régime de pensions du Canada

Tableau 4.2

Statistique Canada

Coût net du programme pour l'exercice du Budget des dépenses

(en millions de dollars)	**Dépenses prévues 2000-2001**
Dépenses prévues nettes	434,6
Plus : Services reçus sans frais	
• Locaux fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	22,1
• Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)	16,8
• Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	0,3
• Traitements et coûts connexes liés aux services juridiques fournis par Justice Canada	0,1
	39,3
Moins : Recettes non disponibles	2,5
Coût net du programme pour 2000-2001	**471,4**

PARTIE IV : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 4.1

Statistique Canada

Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles

Recettes disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 1999-2000	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Statistique économique et sociale	58,5	**75,6**	55,9	55,9
Statistique du Recensement de la population	15,5	**12,3**	13,3	13,3
Total des recettes disponibles	74,0	**87,9**	69,2	69,2

Recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions des recettes 1999-2000	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Statistique économique et sociale Services statistiques spéciaux	0,8	**2,5**	0,8	0,8
Total des recettes non disponibles	0,8	**2,5**	0,8	0,8
Total des recettes disponibles et des recettes non disponibles	74,8	**90,4**	70,0	70,0

Recensement de 2001

Le contenu du questionnaire du Recensement de la population de 2001 est prêt à être approuvé. Au cours de la prochaine année, l'organisme effectuera les préparatifs finaux en vue de la journée du recensement, le 14 mai 2001. Ces préparatifs comprennent principalement les activités suivantes en 2000-2001 :

- la production de tous les systèmes et les documents pour la collecte et le traitement du Recensement de 2001, y compris les trousses de questionnaires et les plans;
- des cadres extérieurs intermédiaires seront embauchés et entraînés, et la superficie requise pour les activités régionales sera réservée;
- les produits et services du Recensement de 2001 seront déterminés à partir de l'évaluation de l'expérience du Recensement de 1996;
- les profils du secteur des entreprises soumises à l'économie de marché seront définis et la stratégie d'établissement des prix pour les produits et services sera établie; ainsi que
- le recrutement et la formation du personnel affecté à la collecte de données seront terminés avant la journée du recensement.

La publication des premiers résultats du recensement commencera au printemps 2002. La publication des renseignements sur le recensement se produit sur une période de trois ans à compter de la première parution en avril 2002.

Recensement de 2006

Quant au Recensement de la population de 2006, les activités de développement commenceront en 2002. On prévoit que la recherche portera surtout sur les méthodes de collecte et de rassemblement des données et sur l'élaboration de plans de travail.

D. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés et activités connexes

Information à fournir aux Canadiens :	Résultats escomptés :	Activités connexes :	Activités indiquées à la page
Fournir des statistiques objectives et non partisanes permettant d'évaluer divers aspects de l'économie et de la société canadiennes qui sont : • applicables à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions; • sensibles aux problèmes nouveaux; • de grande qualité. Et qui permettent de : • répondre aux exigences légales; • renseigner les Canadiens sur les problèmes économiques et sociaux courants et émergents; • maintenir une infrastructure nationale d'information statistique.	Information démographique sur le Canada	Planification, consultation et préparation en vue du Recensement de 2001 Planification initiale en vue du Recensement de 2006	36 36

Statistique du Recensement de la population

A. Dépenses prévues nettes[1] (en millions de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévisions des dépenses 1999-2000[2]	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
36,6 $	**121,9 $**	203,4 $	37,9 $
718 ETP	**1 095 ETP**	1 320 ETP	613 ETP

[1] La *Loi sur la statistique* exige qu'il y ait un recensement tous les cinq ans. La Constitution ainsi que la *Loi sur la statistique* exigent la tenue d'un recensement décennal toutes les années se terminant par le chiffre 1, comme 2001. Il faut huit ans pour mener à terme un cycle complet d'activités pour le Recensement de la population, à partir de l'élaboration du contenu et des questionnaires jusqu'à la collecte, au traitement et à la diffusion des données. Par conséquent, les cycles des recensements et les ressources financières nécessaires se chevauchent, la fin d'un programme de recensement se produisant en même temps que l'élaboration du prochain recensement et les consultations préparatoires.

[2] Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

B. Objectifs

Ce secteur d'activité vise à fournir des renseignements statistiques sur la population canadienne ainsi que sur ses caractéristiques et conditions démographiques et leur évolution dans le temps.

C. Description

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la taille de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transferts fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

Les chiffres de population permettent d'établir :

- ***les limites des circonscriptions électorales***
- ***les paiements de transfert***
- ***la répartition des fonds municipaux***

mauvais traitement des aînés ajoutés à l'Enquête sociale générale de 1999 sur la victimisation; une enquête nationale auprès des maisons de transition; et une publication annuelle visant à surveiller les tendances relatives à la nature et à l'ampleur de la violence familiale au Canada.

- ***Initiative canadienne sur les statistiques sociales***

  L'Initiative canadienne sur les statistiques sociales (ICSS) est un projet de collaboration du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de Statistique Canada.

  Statistique Canada possède des ensembles de données complets qui constituent pour le pays une excellente base statistique de renseignements sur les questions sociales et socioéconomiques importantes. Ces renseignements comprennent, entre autres, les facteurs qui déterminent le développement de l'enfant, les résultats d'enquête qui mettent en lumière les droits des Canadiens d'accumuler une pension, l'incidence des pratiques concurrentielles commerciales sur les employés, les facteurs qui déterminent la santé des Canadiens et l'incidence du crime et ses répercussions sur les victimes et sur la société. Voici les trois principaux objectifs du projet :

  - promouvoir la recherche et la formation dans le cadre desquelles on utilise pleinement les statistiques sociales;
  - faciliter l'accès aux microdonnées détaillées de Statistique Canada (tout en gardant la confidentialité des données conformément à la *Loi sur la statistique*) en mettant en place des centres de données partout au Canada;
  - maximiser l'interface entre la recherche et la politique gouvernementale.

- ***L'avenir du secteur des services financiers canadiens***

  À la suite des recommandations du Groupe de travail sur l'avenir du secteur des services financiers canadien (Groupe de travail Mackay), on a demandé à Statistique Canada de mener des enquêtes pour fournir :

  - de nouvelles données relatives à « l'offre » ou à la disponibilité de toutes les formes de fonds, y compris le passif et l'actif, pour les petites entreprises et les entreprises œuvrant dans les industries fondées sur le savoir;
  - des renseignements concernant les sources de financement et la satisfaction de l'emprunteur quant à la disponibilité de fonds.

pour accompagner cette publication afin d'en faciliter l'utilisation dans le secteur de l'éducation, le principal marché.

- ***Enquête auprès des peuples autochtones***
  En décembre 1997, la réponse du gouvernement au *Rapport final de la Commission royale sur les peuples autochtones : Stratégie nationale pour les Autochtones* a été approuvée. Le budget de février 1998 comprenait d'ailleurs des fonds supplémentaires pour ce projet. En tant que partenaire de cette initiative, Statistique Canada procédera à une enquête auprès des peuples autochtones et créera un programme de formation en statistiques à l'intention des Autochtones, pour environ 30 à 40 d'entre eux par année. Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones est une initiative qui a été approuvée pour une période de quatre ans, à savoir de 1998-1999 à 2001-2002.

- ***Justice***
  Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) continuera de s'assurer que ses produits et activités répondent aux besoins en perpétuelle évolution de ses partenaires de l'Entreprise nationale relative à la statistique juridique et du bassin plus large d'utilisateurs grâce à :
  - des contacts réguliers avec les membres de l'Entreprise et les autres utilisateurs de données;
  - la participation à des réunions de comités et d'organisations concernés par la justice (par exemple des comités fédéraux-provinciaux-territoriaux, des groupes de travail interministériels); ainsi que
  - l'examen et la révision prévus des opérations d'enquête, du contenu des données et des produits et services résultants.

  En 2000-2001, on aura terminé un examen et une révision du plan stratégique de l'Entreprise, qui a lieu tous les trois à cinq ans. On aura consulté amplement les membres de l'Entreprise. Acquisition clé de ce plan stratégique, les mesures de la performance permettront d'évaluer jusqu'à quel point les objectifs de l'Entreprise sont atteints.

  Dans la mesure où leur financement est assuré, des projets spéciaux sont entrepris afin de répondre aux besoins émergents en matière de données et pour envisager des possibilités de collecte de nouvelles données. On s'attend à ce qu'au nombre des sujets suscitant un intérêt soutenu figurent la récidive, les avenues autres que l'incarcération, la justice pour la jeunesse et le maintien des programmes d'exécution de la loi.

  Grâce au financement de Justice Canada sur une période de cinq ans, un appui essentiel sera accordé à l'application de la nouvelle *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.

  Voici les activités qui ont eu cours cette année à l'appui de l'Initiative fédérale en matière de violence familiale : des modules sur la violence conjugale et sur le

entreprises afin d'appliquer des techniques statistiques améliorées pour gérer et limiter le fardeau du répondant à ces enquêtes.

L'élaboration de nouvelles données administratives

Une autre façon d'alléger le fardeau du répondant est l'utilisation de données administratives qui ont déjà été compilées d'autres sources. Souvent ces données proviennent d'autres organismes ou ministères fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement qui doivent recueillir des renseignements pour répondre aux exigences de leurs propres programmes.

Rapport de la situation
Statistique Canada recherche activement de nouvelles sources de données administratives et prend les devants en concluant des ententes pour partager de telles données afin d'éviter la nécessité de mener d'autres enquêtes. Certaines sources, comme l'Index général des renseignements financiers (IGRF) et le dossier de la taxe sur les produits et services (TPS), ont été identifiées, analysées et elles seront intégrées dans le système statistique. Le nouveau document provisoire sur les douanes présente une source possible pour les statistiques sur le commerce, le transport et les déplacements. Statistique Canada prévoit analyser cette source au cours de la prochaine année. Dans les années subséquentes, l'organisme continuera de chercher des sources de données administratives qui combleront ses besoins en matière de renseignements.

5. *Autres initiatives liées au secteur d'activité*

- ***Recensement de l'agriculture***

  Le contenu du Recensement de l'agriculture de 2001 est prêt à être approuvé, ce qui laissera suffisamment de temps pour commencer l'impression des questionnaires et l'élaboration des systèmes de traitement, des manuels et des procédures. Le système de traitement comprendra un nouveau système de cartographie informatique qui permettra de repérer plus facilement l'emplacement des travaux agricoles.

  Le Recensement de l'agriculture de 1996 s'accompagnait d'un système d'imagerie numérique, de stockage et de récupération pour les questionnaires remplis. Au cours de la prochaine année, des essais seront effectués pour déterminer la faisabilité d'ajouter un système de saisie des données par reconnaissance intelligente de caractères.

  Le programme des produits du Recensement de 1996 s'est terminé en décembre 1999 avec la parution de la publication vedette *Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne*. Cette publication est un recueil d'articles mettant en relief les questions du jour concernant les exploitants agricoles et leurs familles et l'industrie dans son ensemble. Une trousse pour les enseignants sera élaborée

4. *Contrôle du fardeau des répondants*

À Statistique Canada, on est toujours conscient du temps et de l'effort qu'exigent des répondants les demandes d'information. Les initiatives suivantes constituent des exemples des efforts menés par l'organisme pour contrôler le fardeau imposé aux répondants par l'intermédiaire d'autres moyens de collecte de données.

L'élaboration de l'Enquête unifiée sur les entreprises

Statistique Canada remodèle l'ensemble de son cadre de travail pour mener des enquêtes sur les entreprises. Afin d'éviter de reproduire les activités d'enquête, la plupart des enquêtes annuelles sur les entreprises seront intégrées dans un seul programme d'enquête principal appelé l'Enquête unifiée sur les entreprises (EUE). De plus, l'EUE permettra de recueillir plus de détails sur l'industrie et sur les marchandises à l'échelle provinciale qu'il n'était possible de le faire auparavant et d'éviter les recoupements entre les divers questionnaires d'enquête.

Voici les trois principaux objectifs de l'EUE :

- les méthodes et les procédures doivent tenir compte dans une large mesure du fardeau, de moindre ou de grande importance, imposé aux répondants;
- les statistiques sur les entreprises doivent être de bonne qualité, et cette qualité doit être à peu près la même pour chaque province et territoire; ainsi que
- le champ statistique doit être complet en ce qui concerne les industries et les marchandises.

L'EUE se rapproche beaucoup du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) dont il a déjà été question. Les deux derniers objectifs précités font partie de la description du PASEP. Nous traiterons ci-après du premier objectif ayant trait au fardeau du répondant.

Rapport de la situation
À ce chapitre, Statistique Canada surveillera et limitera le fardeau d'enquête qu'il impose aux entreprises, particulièrement les plus petites entreprises, et il rendra l'exercice visant à ce que les entreprises lui donnent les renseignements dont il a besoin le plus simple, le plus souple et le plus économique possible.

Pour faire en sorte que le fardeau du répondant aux questionnaires de l'EUE soit le plus léger possible, un groupe de travail examine les stratégies d'enquête auprès des entreprises. Il se penche notamment sur l'examen des questionnaires d'enquête pour éliminer les questions qui se recoupent ou les questions non prioritaires, trouvant ainsi des façons d'utiliser davantage d'autres sources de renseignements (voir L'élaboration de nouvelles données administratives ci-dessous) et il s'assure que la terminologie et les concepts utilisés dans les questionnaires correspondent à la façon dont les entreprises tiennent leurs livres. D'autres activités du groupe de travail portent surtout sur l'examen des procédures d'échantillonnage et d'estimation dans les enquêtes auprès des

3. *Élaboration de l'initiative Carnet de route sur la santé*

L'initiative Carnet de route sur la santé est un travail de collaboration de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), de Statistique Canada, de Santé Canada et de plusieurs groupes œuvrant dans le domaine de la santé. Cette initiative vise en bout de ligne à :

- mieux repérer l'information sur les grandes questions actuelles et nouvelles en matière de santé;
- répondre aux problèmes des données fragmentées ou incomplètes;
- améliorer l'analyse de l'information sur la santé qui est saisie; ainsi que
- diffuser plus largement l'information sur la santé afin d'atteindre son potentiel pour améliorer la santé des Canadiens et leur système de santé.

Résultats attendus

On croit que cette initiative contribuera à l'établissement de nouvelles bases de données ou à l'élargissement de la base d'information actuelle, permettant ainsi de mieux comprendre les nouvelles questions relatives aux soins de santé. Cette initiative contribuera également à l'établissement de meilleures données et normes techniques pour recueillir des renseignements, assurer la protection des renseignements personnels et obtenir un consensus sur les indicateurs et les déterminants d'une bonne santé. Une telle entreprise sera possible grâce au travail de collaboration des partenaires clés aux échelons local, régional, provincial et territorial.

Les projets comprennent :

- l'élaboration d'ensembles de données axés sur la personne qui incorporent les données sur les soins de santé aux renseignements sur la santé des Canadiens et aux résultats des soins médicaux;
- la mise en œuvre de l'Enquête sur la santé des communautés canadiennes qui fournira des estimations transversales des déterminants de la santé, de l'état de santé et de l'utilisation du système de santé dans les régions de santé communautaire à l'échelle du Canada;
- l'amélioration du Registre canadien du cancer pour qu'il accepte des données supplémentaires (diagnostiques, interventions médicales, chirurgicales et thérapeutiques, ainsi que les coûts et les résultats connexes) afin de favoriser l'analyse de la survie; ainsi que
- le développement des statistiques de l'état civil afin d'améliorer l'exactitude, la rapidité et la qualité des données et d'accroître la capacité d'utiliser les données sur la naissance et sur la mortalité pour établir l'information relative aux effets sur la santé.

Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur ces projets et bien d'autres dans la publication sur « l'initiative Carnet de route sur la santé » de la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada.

Rapport de la situation
Au cours de la dernière année, les activités ont surtout porté sur le fait de s'assurer que les élèves aux études postsecondaires soient entrés dans la base de données nationale. L'objectif est d'avoir 90 % de tous les élèves aux études postsecondaires dans la base de données d'ici janvier 2001. Cela permettra de tirer l'échantillon de l'Enquête nationale de 2001 auprès des diplômés de 1999 des fichiers du SIAE.

Activités à l'appui des besoins en information liés aux défis et aux possibilités à l'échelle mondiale

Puisque les projets de la présente section sont de portée internationale, on ne peut les classer parmi les titres précédents :

- Rapprochement et amélioration des données sur le commerce international de marchandises

  Il existe deux facteurs touchant l'élaboration de la politique commerciale du Canada qui nécessitent une meilleure compréhension. Il s'agit des rapprochements avec les principaux partenaires commerciaux et des caractéristiques des exportateurs canadiens. Des données sur le commerce approuvées par toutes les parties concernées sont à la base des négociations commerciales. Ce projet consistera à procéder, avec les partenaires commerciaux principaux du Canada, au rapprochement des échanges commerciaux bilatéraux sur une base annuelle. Par ailleurs, on établira une population d'exportateurs que l'on tiendra à jour au fil des ans. Cela nous permettra d'analyser les caractéristiques de nos exportateurs, c'est-à-dire, qui ils sont, ce qu'ils exportent et vers quel pays. Ces renseignements constituent une composante clé pour contrôler et mettre au point des activités de promotion commerciale.

  Rapport de la situation
  Durant la dernière année, des travaux de rapprochement ont été entrepris entre le Mexique (conjointement avec les É.-U.) et l'Union européenne. Statistique Canada a également analysé des marchandises individuelles. Dans le cas du Mexique, les résultats préliminaires ont été publiés simultanément dans les trois pays de l'ALENA à la fin de 1999.

  Pour la période de 1993 à 1997, les résultats sur la communauté exportatrice seront publiés l'année prochaine. Les partenaires ont contribué à l'élaboration d'un registre d'exportateurs. Au cours de l'année qui vient, le travail commencera par l'établissement d'un programme permanent afin de maintenir le registre à jour, et une analyse démographique de nos exportateurs sera effectuée.

population, l'Enquête sur le vieillissement et l'autonomie menée en 1991 est la dernière qui était axée sur de telles questions.

Rapport de la situation
Des consultations sont actuellement en cours pour évaluer les besoins de données liés au vieillissement de la population du Canada. Les possibilités qui sont présentement évaluées pour la fourniture de données comprennent l'utilisation, et peut-être l'élargissement, des enquêtes existantes; la tenue d'une nouvelle enquête sur le vieillissement et l'autonomie; ou l'élaboration d'une nouvelle enquête qui tienne compte des nouveaux besoins.

La recherche sur le meilleur moyen de tenir une enquête est continuelle et elle vise à coordonner et à optimiser la collecte de données sur les aînés.

- Enquête sur la sécurité financière (ESF)

  L'ESF permettra de recueillir des données sur la valeur nette des Canadiens, c'est-à-dire la valeur de leur actif moins leur passif. Ce projet permettra de mieux comprendre :

  - les types d'actif et de passif détenus par les particuliers et les familles au Canada;
  - la façon dont la richesse est répartie au sein de la population canadienne;
  - le profil des Canadiens qui détiennent divers types d'actif et de passif;
  - les changements qui touchent l'actif et le passif au cours du cycle de vie;
  - les capacités futures de consommation des Canadiens et leur vulnérabilité financière possible, particulièrement lorsque surviennent des événements imprévus comme une réduction du revenu;
  - la mesure dans laquelle l'actif actuel des personnes leur permettra de toucher un revenu à la retraite;
  - le lien entre le revenu et la richesse;
  - la portée du transfert d'actifs d'une génération à l'autre; ainsi que
  - les répercussions des prêts aux étudiants sur les étudiants et leurs familles.

  Rapport de la situation
  Statistique Canada a mené l'enquête de mai à juillet 1999. Les données recueillies sont présentement en traitement et la première diffusion des données est prévue pour septembre 2000.

- Système d'information amélioré sur l'éducation (SIAE)

  Ce projet consiste à établir une base de données nationale comportant des dossiers scolaires d'élèves de tous les ordres d'enseignement, de la maternelle à l'enseignement postsecondaire, des établissements publics et privés. Ces renseignements permettront d'analyser la mobilité et le cheminement des élèves au fil des ans, d'un ordre d'enseignement à un autre, d'un établissement d'enseignement ou d'un secteur de compétence à un autre, ainsi que d'étudier de façon plus approfondie les facteurs liés aux résultats de l'éducation et aux résultats sur le marché du travail.

s'assurer qu'ils sont conformes aux spécifications d'ici juin 2000. On prévoit mener une enquête-pilote au cours du premier trimestre de 2001.

- Changements touchant les cheminements de vie et l'emploi du temps

  L'une des principales lacunes du point de vue de la recherche en matière de politiques fédérales déterminées par l'Initiative fédérale de recherche sur les politiques (IRP) a trait aux cheminements de vie et aux modèles d'emploi du temps des Canadiens, à la façon dont ces modèles se modifient et aux répercussions qu'ont ces changements. En particulier, l'IRP fait valoir ce qui suit : « La façon dont les Canadiens consacrent leur temps aux activités principales influence la production actuelle et future, la qualité des soins fournis aux enfants, la qualité de vie des particuliers et des familles ainsi que la force des collectivités locales. Les conséquences liées aux horaires surchargés des familles et à la nature changeante du monde du travail doivent être contrôlées et mieux comprises. Nous avons encore beaucoup à apprendre sur les préférences des familles pour ce qui est de concilier le travail, l'apprentissage, les loisirs et les activités de garde. »

  Rapport de la situation

  Le projet des « cheminements de vie » abordera ces lacunes de notre savoir et de notre compréhension en :

  - appliquant de nouvelles méthodes analytiques afin d'intégrer tant les données actuelles que les données nouvelles pour fournir une meilleure description des tendances;
  - entreprenant une nouvelle recherche pour faire la lumière sur les raisons pour lesquelles divers changements se produisent;
  - élaborant une simulation et une projection méthodologique pour permettre la réalisation de différents scénarios en ce qui concerne les tendances ayant trait au cheminement de vie et à l'emploi du temps.

  Pour l'année qui vient, les principaux produits de la composante des cheminements de vie seront des rapports d'analyse ainsi qu'une structure de logiciel (c'est-à-dire un ensemble systématique de liens statistiques calculés de façon empirique et une fonction de simulation). Cette structure de logiciel — le modèle de cheminement de vie — sera documentée et généralement offerte aux utilisateurs intéressés.

  Pour l'année qui vient, les activités principales consisteront à améliorer les composantes de base du modèle (par exemple la dynamique du marché du travail) et à mettre l'accent sur les formes d'activité des jeunes enfants.

- Information sur le vieillissement

  L'augmentation du nombre de personnes âgées au cours des prochaines décennies est source de préoccupations en ce qui a trait aux effets sur les soins de santé, les pensions et la main-d'œuvre. Bien que la plupart des enquêtes-ménages donnent des renseignements pertinents sur les questions relatives au vieillissement de la

- Enquête sur les transitions aux études postsecondaires

  L'Enquête sur les transitions aux études postsecondaires permettra de recueillir des données pour mieux comprendre les facteurs qui touchent la transition que doivent faire les jeunes Canadiens entre les études postsecondaires et le monde du travail. Cela aidera à l'élaboration de politiques et de programmes destinés aux jeunes pour qu'ils réussissent ces transitions. Les résultats permettront aussi de définir les préoccupations au sujet de l'intégration sociale et du désengagement de la personne face à la société. L'enquête révélera s'il existe des lacunes majeures dans les premières étapes des études postsecondaires et si les jeunes qui abandonnent leurs études pourraient profiter d'autres cheminements dans le domaine de l'éducation. On a un besoin criant de renseignements pour évaluer le nombre de personnes qui quittent le pays après avoir obtenu leur diplôme, afin de comprendre les facteurs qui interviennent et d'élaborer des politiques sur la question de l'exode des cerveaux — une préoccupation grandissante sur le plan des politiques qui est liée à la compétitivité du Canada au sein de l'économie mondiale.

  Rapport de la situation

  Au cours de la dernière année, les activités ont surtout porté sur l'élaboration de l'Enquête nationale de 2001 auprès des diplômés, qui vise à suivre des personnes ayant obtenu leur diplôme en 1999. Dans le même ordre d'idées, les préparatifs de l'Enquête de suivi auprès des diplômés de 1995, qui se tiendra à l'an 2000, sont bien avancés. Un document de discussion est en cours d'analyse pour dégager les options relatives à la tenue d'enquêtes auprès des personnes qui n'ont pas terminé leurs études postsecondaires.

- Enquête internationale sur les compétences utiles à la vie courante (EICUVC)

  Au fur et à mesure que la société et l'économie canadiennes évoluent vers un accent plus marqué sur le savoir, les Canadiens doivent relever un nouvel ensemble de défis du point de vue de la transition et de l'adaptation. L'EICUVC vise à évaluer directement, par la voie de mesures cognitives, la performance d'adultes de 16 à 65 ans dans les domaines suivants : *la compréhension de textes suivis, la compréhension de textes schématiques, les capacités de calcul et la résolution de problèmes*. Les résultats permettront d'établir le profil des compétences de la population canadienne en âge de travailler de façon à pouvoir effectuer des comparaisons à l'échelle internationale. Le projet sera élaboré de concert avec l'OCDE, ce qui permettra la conception et l'étalonnage d'une série de tests génériques servant à mesurer les compétences précitées.

  Rapport de la situation

  À l'échelle internationale, les questions de l'enquête ainsi que l'élaboration du questionnaire se déroulent comme prévu et elles devraient se terminer en juin 2000. À l'échelle nationale, 16 pays, y compris le Canada, ébauchent des rapports de planification nationaux qui mettent en relief la nature et l'ampleur de leur participation à l'étude. Statistique Canada examinera ces rapports pour

appuyer l'élaboration d'une politique efficace en réponse aux répercussions sociales et économiques des activités à caractère haineux.

Rapport de la situation
Statistique Canada a déjà entrepris de repérer les sources de données disponibles qui décrivent la diversité des Canadiens ainsi que les expériences des divers ensembles de population en tant que victimes, contrevenants ou employés du système de justice. Au cours des prochaines années, le travail sera centré sur la mise à l'épreuve des méthodes de collecte de données et sur l'établissement de mécanismes permanents de collecte de données.

- Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada

  L'Enquête longitudinale auprès des immigrants au Canada vise à nous aider à mieux comprendre comment les immigrants s'ajustent à la vie au Canada. L'enquête permettra d'interviewer le même répondant à trois reprises après son arrivée au Canada : six mois (cycle 1), deux ans (cycle 2) et quatre ans (cycle 3). Ce concept facilitera l'analyse détaillée des facteurs qui influencent les changements dans la vie des immigrants avec le temps. L'enquête ne portera que sur les questions liées aux adaptations et à l'intégration à court terme. Les résultats de cette enquête permettront de déterminer les services qui sont les plus efficaces pour aider les nouveaux arrivants à s'établir au Canada, ainsi que la façon dont ces personnes utilisent les ressources qui sont mises à leur disposition. L'enquête vise les résidents permanents âgés de 15 ans et plus qui arrivent de l'extérieur du Canada au cours d'une période de temps donnée. L'unité primaire d'analyse de l'enquête est l'immigrant lui-même et non pas sa famille.

  Rapport de la situation
  Les consultations auprès des représentants gouvernementaux provinciaux et fédéraux ont débuté en novembre 1999. Les interviews pour cette enquête devraient commencer en octobre 2000 et seront menées dans 15 langues, y compris en français et en anglais. Compte tenu qu'il s'agit d'une enquête longitudinale, le projet prévoit que trois cycles d'enquêtes seront menés au fil du temps. Une étude de faisabilité en cours cherche à déterminer la meilleure méthode pour repérer les répondants. Le contenu du questionnaire et l'élaboration de celui-ci sont presque terminés, et les spécifications préliminaires pour la collecte de données ont été établies.

Activités à l'appui des besoins en information liés au développement des ressources humaines

Le développement humain couvre de nombreux aspects de l'expérience humaine : l'enfance, le travail, l'apprentissage, le vieillissement, les soins prodigués à autrui et la participation au sein de la collectivité. Les projets statistiques suivants sont proposés en vue de combler les lacunes relevées par le réseau du développement des ressources humaines au cours de ses premières années de recherche :

- Statistique Canada a lancé trois projets multi-annuels liés à l'environnement :
  - l'évaluation et la mise à l'essai des méthodes pour élaborer des statistiques sur les activités de recyclage (en collaboration avec Ressources naturelles Canada et Industrie Canada);
  - l'évaluation et la mise à l'essai des moyens d'évaluation et d'établissement de la valeur des ressources en eau (en collaboration avec Environnement Canada); ainsi que
  - la mesure de l'utilisation de technologies de pointe innovatrices dans les industries des ressources naturelles (en collaboration avec Ressources naturelles Canada).

Activités à l'appui des besoins en information liés à la cohésion sociale

L'examen de la polarisation sociétale et de l'identité canadienne compte parmi les principaux éléments relatifs à la cohésion sociale au Canada. Bien que l'on dispose d'une vaste gamme de données tirées des enquêtes existantes, des lacunes statistiques considérables subsistent. Une stratégie à plusieurs volets est proposée; celle-ci combine des initiatives particulières visant à répondre aux besoins à court terme en matière de données et l'élaboration d'instruments souples de collecte et d'analyse de données permettant d'aborder les nouvelles questions issues du programme permanent de recherche. Les domaines visés par cette initiative sont les suivants :

- Enquête sociale générale (ESG)

  Ce projet vise à remanier et à élargir l'ESG afin de recueillir des données à l'appui des initiatives de recherche, particulièrement dans les domaines de la cohésion sociale et du développement des ressources humaines. En l'an 2000, on se propose de tenir une enquête sur l'accès à la technologie de la communication de l'information et sur son utilisation, laquelle comportera en outre des liens avec les renseignements concernant la société et l'économie fondée sur le savoir.

  Rapport de la situation
  Au cours de la dernière année, Statistique Canada a concentré ses efforts sur le remaniement et l'élargissement du programme. Une enquête sur les crimes et la victimisation a été menée. Les plans prévoient une enquête sur *les familles, le soutien social* et *la prestation de soins* en 2001, ainsi qu'un certain nombre de nouveaux sujets liés *au vieillissement, au bénévolat, au don, à la participation et à l'emploi du temps* dans les années subséquentes.

- Crimes haineux et autres questions liées à la diversité à l'intérieur du système de justice

  Les crimes à caractère haineux et les inégalités perçues du point de vue du traitement de divers groupes par le système de justice peuvent entraîner la polarisation de la société en fonction de critères raciaux ou ethniques. Les crimes à caractère haineux font partie des domaines où il existe des lacunes importantes en matière d'information. Ce projet permettra de recueillir des données pour

indicateurs socioéconomiques de la « connectivité ». Comme cette enquête profite de l'infrastructure actuelle des enquêtes, l'organisme prévoit diffuser un portrait complet du commerce électronique par Internet pour l'année 1999 pendant la première moitié de l'an 2000. La répétition de cette enquête à éxécution rapide fournira de l'information relativement aux tendances sur le plan des formes et des points de croissance du commerce électronique dans l'économie.

Statistique Canada a ajouté, dans le cadre du même projet, des questions sur le commerce électronique à l'enquête Internet dans les ménages de 1999 afin de fournir de l'information sur les achats par voie électronique des ménages qui utilisent ce moyen de communication. Les résultats de cette activité devraient également être diffusés pendant la première moitié de l'an 2000.

- Programme de la statistique de l'environnement

  L'objectif de ce programme consiste à fournir aux Canadiens de l'information cohérente, complète et pertinente afin d'étudier la relation entre l'environnement et l'activité humaine. Le personnel du programme s'acquitte de son mandat principalement :

  - en intégrant l'information sur l'environnement aux données socioéconomiques de Statistique Canada; ainsi que
  - en recueillant des données sur la protection de l'environnement directement auprès des entreprises, des ménages et des gouvernements au moyen de plusieurs enquêtes sur la production et la consommation de produits et de services environnementaux.

  Rapport de la situation

  Les activités qui suivent contribuent à la réalisation de l'ensemble du programme :

  - La publication de *L'activité humaine et l'environnement 2000 (AHE)* paraîtra au début de l'an 2000. L'*AHE* est un compendium de statistiques quinquennales sur la relation entre l'activité humaine et l'environnement. L'ouvrage est destiné au grand public et à l'enseignement en classe.
  - Statistique Canada a mis au point une base de données et un outil de repérage intégrés et conviviaux pour faciliter l'analyse de données environnementales, sociales et économiques intégrées.
  - L'organisme a mené avec succès quatre enquêtes environnementales. En conséquence, il dispose maintenant d'une information plus complète, détaillée et opportune sur les activités de protection de l'environnement (comme l'utilisation de technologies environnementales), sur l'industrie de la gestion des déchets et sur les entreprises qui fournissent des produits et des services environnementaux.
  - Dans le domaine du changement climatique, Statistique Canada produira pour chaque province canadienne les données actuelles des Comptes environnementaux sur les émissions de gaz à effet de serre. Ces données permettront l'analyse de diverses possibilités d'action pour concrétiser l'engagement du Canada sur le plan de la réduction de ces gaz.

Résultats attendus

Le projet vise à définir trois ensembles de mesures regroupées sous les rubriques des sciences et de la technologie, de l'innovation, ainsi que de la diffusion et des crédits. Ces mesures serviront à brosser un tableau cohérent de l'innovation au Canada et de sa relation avec l'économie fondée sur le savoir.

En conséquence de cette initiative, les enquêtes existantes ont été améliorées, de nouvelles enquêtes ont été menées et un nouveau travail analytique a été entrepris. Les activités ont surtout porté sur :

- la recherche et le développement industriels;
- l'activité fédérale dans les domaines des sciences et de la technologie;
- l'innovation;
- la diffusion de la technologie;
- les flux de connaissances; ainsi que
- la performance économique.

Rapport de la situation
Jusqu'à maintenant, ces activités ont permis de recueillir de nouveaux renseignements sur la biotechnologie, comme les dépenses fédérales touchant la biotechnologie (tant les activités de recherche et développement que les activités scientifiques connexes), l'utilisation actuelle de la biotechnologie et l'utilisation qu'on prévoit faire de celle-ci ainsi que les caractéristiques des entreprises dont la biotechnologie constitue l'activité principale. Le groupe d'experts du Comité consultatif des sciences et de la technologie du Premier ministre a utilisé les résultats tirés de l'enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans les universités pour formuler des recommandations que Statistique Canada a intégrées à la deuxième enquête. L'organisme a également diffusé les résultats de nouvelles recherches sur l'innovation dans l'industrie de la construction et les industries qui y sont reliées.

- Indicateurs socioéconomiques de la « connectivité »
  Ce projet permettra de recueillir des données sur les facteurs qui influencent la capacité du pays d'atteindre son objectif de rendre l'infrastructure du savoir accessible à tous les Canadiens. Ce projet servira en outre à déterminer l'utilisation réelle que font ou prévoient faire les ménages et d'autres secteurs de l'économie des technologies de l'information et des communications, et à quel degré ces derniers sont prêts à se lancer dans le commerce électronique. La mesure du commerce électronique constitue une partie importante du projet.

  Rapport de la situation
  Statistique Canada reconnaît l'importance de fournir de l'information sur le *commerce électronique*, qui est en train de modifier la façon dont les Canadiens font des affaires. L'organisme a mis sur pied un groupe de travail pour concevoir une approche globale de la mesure du commerce électronique.

  Statistique Canada a lancé une enquête transéconomique du commerce électronique dans le cadre d'un projet parrainé par Industrie Canada afin de mettre au point des

- le rôle que jouent les avantages non salariaux et la rémunération « selon le risque » dans la rémunération totale et la promotion de la souplesse de la rémunération; ainsi que
- les liens entre la souplesse de la rémunération et l'adaptation de la main-d'œuvre.

Rapport de la situation
L'ICMO est élaboré à partir de données d'enquête détaillées en utilisant un modèle pour extrapoler l'indice. À la suite de consultations, l'organisme a produit un modèle provisoire qui est présentement en voie d'être testé.

Activités à l'appui des besoins en information liés à la croissance économique

La croissance économique est essentielle à la formation de la richesse et à la création d'emplois. Cependant, de nombreux aspects de la croissance ne sont pas bien compris, notamment en ce qui a trait aux facteurs déterminants de l'augmentation et du ralentissement de la productivité (raisons pour lesquelles les États-Unis ont connu une forte croissance dans les années 90, ce qui n'a pas été le cas pour le Canada), et à la relation entre l'environnement et la croissance. Les projets pour combler les lacunes statistiques dans ce domaine sont les suivants :

- Projet de remaniement des sciences et de la technologie : système d'information pour les sciences et la technologie
  Les activités relatives aux sciences et à la technologie sont cruciales pour la création d'emplois et la croissance économique, pour l'amélioration de la qualité de vie et pour l'avancement de la connaissance. Même si le bon usage des sciences et de la technologie est essentiel au bien-être des personnes et de la société, bon nombre de questions à ce sujet ne trouvaient pas de réponse avec les données statistiques disponibles il y a quelques années.

Un système d'information pour les sciences et la technologie

Objectifs

Le projet d'élaboration d'un système d'information pour les sciences et la technologie a été lancé, il y a trois ans, pour chercher à combler les lacunes en matière de renseignements dans ce domaine. Ce projet constitue un moyen de fournir des renseignements, sous une forme intégrée, sur trois aspects des sciences et de la technologie au Canada : le rendement de base des sciences et de la technologie (notamment la recherche, le développement et l'innovation) dans tous les secteurs de l'économie; les répercussions économiques et sociales de l'innovation technologique; et la diffusion des technologies et des idées dans une économie fondée sur le savoir.

Rapport de la situation
Statistique Canada a terminé la première enquête en novembre 1999. Les données seront prêtes à être analysées au début de l'été 2000. On distribuera aux répondants un bulletin pendant le lancement du deuxième cycle d'enquête de l'ELTE, qui sera mené en avril 2000. La publication intégrale des ensembles de données sur les employeurs et les employés sera disponible à l'automne 2000. Le comité directeur de l'ELTE a élaboré un calendrier de recherches et l'a présenté au comité consultatif en octobre 1999. Le calendrier identifie un certain nombre de priorités à long terme.

L'accès aux données de l'ELTE se fait sur plusieurs fronts. Les résultats de l'ELTE seront disponibles dans les centres de données pour la recherche de plusieurs universités canadiennes, et d'autres possibilités sont examinées.

- Accès à la technologie de la communication de l'information et utilisation de celle-ci
  L'objectif de ce projet est de déterminer dans quelle mesure les Canadiens ont accès à ces technologies, à quelle fréquence celles-ci sont utilisées et le but visé par cette utilisation. L'enquête permettra de recueillir des renseignements sur les aspects suivants :
  - l'équipement et les services de communications auxquels les gens ont actuellement accès;
  - l'utilisation qui est faite de cet équipement et de ces services;
  - le temps consacré à ces activités;
  - les caractéristiques démographiques des utilisateurs et des non-utilisateurs;
  - les facteurs qui influent sur la décision que prennent certaines personnes de ne pas utiliser cet équipement ou ces services;
  - l'historique et les modalités de l'accès aux ordinateurs;
  - les répercussions de la technologie sur la vie des gens; ainsi que
  - la pertinence du contenu canadien des services en direct.

  Rapport de la situation
  Statistique Canada a achevé avec succès le test-pilote de cette enquête à l'automne 1999, lui permettant ainsi de procéder au lancement de l'enquête intégrale en janvier 2000.

- Indice de la rémunération totale du travail
  Le but visé par ce projet est de mettre au point un nouvel indice du coût de la main-d'œuvre (ICMO). Celui-ci aidera les décideurs à évaluer les progrès actuels sur les marchés du travail — un élément essentiel de la mise en œuvre d'une politique de stabilisation. La nouvelle série de données permettra en outre d'effectuer de nouvelles recherches ou des recherches améliorées sur des sujets comme :
  - le rôle que jouent les pressions exercées par le coût de la main-d'œuvre dans le processus d'inflation et le cycle économique;
  - l'adaptation de marchés du travail particuliers aux changements touchant la demande et l'offre de main-d'œuvre;

2. ***Élaboration du Programme de recherche par enquêtes en réponse aux besoins en information en vue de relever les défis en matière de politiques — Lacunes statistiques II***

En réponse à l'Initiative fédérale de recherche sur les politiques, les questions définies découlant de ce processus seront un élément essentiel pour Statistique Canada au cours de l'année qui vient. L'organisme cherchera à consolider, à élaborer et à mettre à exécution, en collaboration avec des ministères directeurs, un programme de recherche par enquêtes pour répondre aux besoins en information exprimés dans les domaines suivants : ***l'économie fondée sur le savoir, la croissance économique, la cohésion sociale, le développement des ressources humaines ainsi que les défis et les possibilités à l'échelle mondiale.***

Économie fondée sur le savoir

Croissance économique

Cohésion sociale

Développement des ressources humaines

Défis et possibilités à l'échelle mondiale

On fournit un court rapport de la situation pour chaque projet afin d'indiquer l'avancement par rapport aux objectifs cités.

Activités à l'appui des besoins en information liés à l'économie et à la société fondées sur le savoir

Pour satisfaire les besoins de nouveaux renseignements sur le rôle des connaissances et des compétences spécialisées ainsi que sur l'incidence de celles-ci sur le marché du travail et au sein des entreprises, les programmes suivants ont été approuvés :

- Enquête sur le lieu de travail et les employés (ELTE)

  Les recherches sur les politiques pour les travailleurs et le milieu de travail sont incomplètes pour deux raisons :

  - le manque d'information de base sur la demande de main-d'œuvre;
  - l'incapacité de relier l'information relative à la demande à l'information relative à l'offre sur le marché du travail, c'est-à-dire l'incapacité de relier les décisions à l'intérieur des entreprises et leurs répercussions sur les travailleurs.

  L'ELTE vise à combler cette lacune statistique en recueillant de l'information sur le milieu de travail, son évolution actuelle et l'influence des changements sur les travailleurs.

Résultats attendus

De 1997 à 1999, les résultats associés à ces améliorations ont été utilisés par les fonctionnaires des ministères des Finances aux échelons fédéral et provincial pour la préparation des prévisions provisoires et intérimaires des parts de recettes de la TVH. Dans la quatrième année, soit en 2000, les produits statistiques seront à ce point complets qu'on pourra les utiliser pour produire des comptes d'entrée-sortie et des comptes économiques provinciaux annuels pour les provinces et les territoires. Ces comptes seront ensuite utilisés par les ministères des Finances aux échelons fédéral et provincial pour le calcul des parts de recettes définitives.

Outre leur rôle dans la formule d'attribution des recettes de la TVH, les nouvelles données produites dans le cadre de cette initiative seront utiles pour une vaste gamme d'autres applications, allant des ententes de transfert intergouvernementales et de la formulation des politiques de développement régional jusqu'à l'investissement par les entreprises, le marketing et l'analyse des coûts.

Principales réalisations jusqu'à maintenant

Statistique Canada a produit pour l'année de référence 1996 un ensemble de tableaux « pilotes » provinciaux et territoriaux des entrées-sorties. La publication de ces tableaux et leur intégration aux comptes économiques provinciaux actuels de l'organisme représentent un jalon très important dans le développement du système canadien de statistiques.

L'organisme a mené avec succès pour les années de référence 1997 et 1998 trois enquêtes-ménages importantes : l'Enquête sur les dépenses des ménages, l'Enquête sur les réparations et les rénovations effectuées par les propriétaires-occupants au Canada et l'Enquête sur les voyages des Canadiens. On a également diffusé des données sur trois enquêtes-pilotes unifiées auprès des entreprises qui ont été menées en 1997, lesquelles ont fourni conjointement une preuve convaincante de leur bien-fondé. De plus, l'infrastructure du programme de la statistique des entreprises de Statistique Canada a été élargi et amélioré à maints égards, ce qui a apporté d'énormes améliorations quant à la qualité d'une vaste gamme d'enquêtes actuelles.

Ci-après figure un aperçu des grandes initiatives à entreprendre au cours des trois prochaines années.

1. Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP)

Statistique Canada a lancé en 1996-1997 un vaste et important projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales. Le budget permanent autorisé de 42,9 millions de dollars par année a été atteint en 1998-1999.

Le projet est l'aboutissement de pourparlers tenus en 1996 entre les gouvernements du Canada, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Labrador et de la Nouvelle-Écosse sur l'harmonisation de la taxe de vente, à la suite desquels on a décidé d'utiliser une formule d'attribution des recettes fondées sur des statistiques globales. Cette dernière a été adoptée, plutôt qu'une formule exigeant le suivi de chaque opération commerciale comportant le paiement ou le remboursement de la taxe de vente, afin de minimiser le fardeau sur l'entreprise. On s'est toutefois rendu compte que, pour que cette méthode d'attribution des recettes soit utilisée, il fallait de beaucoup améliorer la qualité des statistiques économiques provinciales. Par conséquent, Statistique Canada est en voie de consolider ses statistiques économiques provinciales.

De meilleures statistiques économiques provinciales grâce à l'harmonisation de la taxe de vente

Objectifs du Projet pour l'amélioration des statistiques économiques provinciales

De façon générale, l'objectif est l'amélioration de la qualité des statistiques économiques provinciales au Canada. Il a donc fallu élaborer un système rigoureusement intégré et fiable de comptes économiques provinciaux centrés sur les comptes d'entrée-sortie interprovinciaux et sur les comptes de recettes et de dépenses, les deux préparés annuellement.

La structure de l'économie canadienne est complexe et fortement intégrée. Les grandes entreprises, qui représentent plus de la moitié de la production totale du secteur des entreprises du Canada, sont actives dans de nombreuses provinces, leur production et leurs opérations de vente franchissant souvent les frontières provinciales et territoriales. Les petites entreprises participent également au commerce interprovincial. Pour cette raison, il est impossible de confiner les améliorations aux trois provinces touchées. Le projet doit donc tenir compte de la production et des ventes dans toutes les provinces dans la mesure où ces éléments touchent la taxe de vente harmonisée (TVH) dans les trois provinces signataires.

Information à fournir aux Canadiens :	Résultats escomptés :	Activités connexes :	Activités signalées à la page
	Maintien d'une infrastructure nationale de renseignements statistiques grâce : • au contrôle du fardeau des répondants ; • à l'utilisation maximale des données administratives ; • à l'utilisation de méthodes et de technologies modernes ; • à l'emploi de personnel qui est compétent et qui réagit bien.	Contrôle du fardeau des répondants grâce : • à l'élaboration de l'Enquête unifiée sur les entreprises ; • à l'élaboration de nouvelles données administratives.	30

Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés et activités connexes

Information à fournir aux Canadiens :	Résultats escomptés :	Activités connexes :	Activités signalées à la page
Des statistiques objectives et non partisanes permettant d'évaluer divers aspects de l'économie et de la société canadienne qui sont : • applicables à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions; • sensibles aux problèmes nouveaux; • de grande qualité. Et qui permettent de : • répondre aux exigences légales; • renseigner les Canadiens sur les problèmes économiques et sociaux courants et émergents; • maintenir une infrastructure nationale d'information statistique.	Information visant à faciliter l'harmonisation de la taxe de vente fédérale-provinciale Information nécessaire pour relever les défis stratégiques dans les domaines suivants : • performance et compétitivité de l'économie canadienne; • économie fondée sur le savoir; • croissance économique; • cohésion sociale; • développement des ressources humaines; • défis et possibilités à l'échelle mondiale.	Élaboration du Projet d'amélioration des statistiques économiques provinciales (PASEP) Élaboration du Programme de recherche par enquêtes en réponse aux besoins d'information en vue de relever les défis en matière de politiques dans les domaines suivants : • sciences et technologie; • industries des services; • éducation; • justice; • dynamique du marché du travail; • environnement; • jeunesse; • petites entreprises; • commerce international et promotion. Élaboration de l'initiative Carnet de route de l'information sur la santé	16 18 29

D. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés et activités connexes

En 1998-1999, Statistique Canada a défini le cadre de l'assurance de la qualité qu'il utilise pour gérer la qualité des données des programmes statistiques. Le cadre comprend six critères pour évaluer la qualité (la pertinence, l'exactitude, l'actualité, l'accessibilité, l'intelligibilité et la cohérence), qui constituent le fondement de la déclaration sur la qualité contenue dans le *Rapport sur le rendement* de Statistique Canada pour la période se terminant en mars 1999.

Les projets mis au premier plan dans le tableau qui suit sous l'en-tête « Résultats prévus » devront être revus et déclarés selon le cadre de contrôle de la qualité.

la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

Renseignements sur les Canadiens et les systèmes subventionnés pour répondre à leurs besoins

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturels. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités, et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

PARTIE III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES

Statistique économique et sociale

A. Dépenses prévues nettes (en millions de dollars) et équivalents temps plein (ETP)

Prévisions de dépenses 1999-2000[1]	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
315,1 $	**312,7 $**	327,5 $	304,6 $
4 321 ETP	**4 482 ETP**	4 499 ETP	4 419 ETP

[1] Ce montant reflète les prévisions les plus justes des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

B. Objectifs

Ce secteur d'activité comporte deux volets:

- fournir des renseignements et des analyses statistiques ayant trait à la mesure de la performance économique du Canada à l'échelle nationale et à l'échelle internationale;
- fournir des renseignements statistiques sur le bien-être social, économique et physique des particuliers et des familles, ainsi que sur les systèmes publics et les établissements qui leur fournissent des services.

C. Description

Mesurer la performance de l'économie canadienne

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structuraux sur l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement des politiques economiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison entre des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements dans à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de

D. Statistique Canada — Dépenses prévues

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000[1]	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	383,1	**497,7**	571,7	407,8
Moins : Recettes disponibles	74,0	**87,9**	69,2	69,2
Total du Budget principal des dépenses	309,1	**409,8**	502,5	338,6
Rajustements[2]	42,6	**24,8**	28,4	3,9
Dépenses prévues nettes	351,7	**434,6**	530,9	342,5
Moins : Recettes non disponibles	0,8	**2,5**	0,8	0,8
Plus : Coût des services reçus sans frais	37,4	**39,3**	39,5	37,3
Coût net du programme	388,3	**471,4**	569,6	379,0
Équivalents temps plein	5 039	**5 577**	5 819	5 032

[1] Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

[2] Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et des initiatives du budget.

nouvelle économie fondée sur le savoir, la croissance économique, les facteurs microéconomiques influençant la compétitivité, la cohésion sociale, le développement des ressources humaines, les possibilités et les défis à l'échelle mondiale, de même que les résultats des programmes sociaux sont quelques-uns des aspects exigeant plus d'information et d'analyses destinées à aider les décideurs publics et privés à comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés. Maintenir la pertinence[1] du programme de Statistique Canada en répondant à ces besoins d'information et en gardant l'intégrité du programme de base demeure l'un des buts principaux de l'organisme.

Internet — Un Canada branché
« Un Canada branché » est un résultat de l'effort du gouvernement fédéral pour rendre l'information et les connaissances accessibles à tous les Canadiens. Le réseau Internet a le potentiel de fournir aux gens, aux institutions, aux petites et aux grandes entreprises, à toutes les collectivités et à tous les ordres de gouvernement de nouvelles possibilités d'apprentissage, d'interaction, de négociation d'affaires et de développement de leur potentiel socioéconomique. Toujours conscient de cet engagement, Statistique Canada évalue constamment sa stratégie de diffusion pour assurer la satisfaction des besoins de la population canadienne à l'intérieur d'un environnement qui évolue rapidement.

Internet est en train de modifier les modes d'accès à l'information par la société. Il est devenu un élément clé de la stratégie de diffusion de l'organisme puisqu'on peut y trouver l'information la plus récente ainsi que des données chronologiques.

Autres changements technologiques
L'évolution des dynamiques sociale, économique et technologique au sein de la société canadienne a forcé Statistique Canada à produire de nouveaux types de données qui permettent de demeurer au diapason des besoins d'information de la nation. À la fin des années 80 et au cours des années 90, de nouvelles technologies ont contribué à fournir ces nouveaux types de données, alors que le fardeau imposé aux répondants qui fournissent de l'information a diminué.

Partenariats
Comme dans le cas de beaucoup d'autres institutions fédérales, les partenariats et le partage des coûts avec d'autres ministères et, dans certains cas, avec des organismes provinciaux, sont devenus chose courante au cours des trois ou quatre dernières années. Les contributions des partenaires prouvent le besoin de données, la pertinence, la confiance et la volonté de coopérer, et ces relations ont graduellement évolué au point de devenir partie intégrante de l'élaboration de plans d'entreprise. Statistique Canada continuera à favoriser de tels accords au cours de la période de planification, étant donné qu'ils servent bien non seulement les besoins des partenaires, mais également les besoins du système de statistique national et du secteur de la recherche au Canada.

---

1. Dans la partie V-B. du présent rapport, nous traitons davantage de pertinence.

B. Objectifs

Les deux principaux objectifs de Statistique Canada découlent de son mandat :

- Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne afin d'étayer l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et des programmes publics, de faciliter la prise de décisions dans les secteurs public et privé et de servir l'intérêt général de tous les Canadiens.

- Promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité à l'échelle internationale des statistiques canadiennes en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux, ainsi qu'avec les provinces et les territoires, et en se conformant à des normes et pratiques scientifiques éprouvées.

C. Facteurs externes influençant Statistique Canada

Besoins nouveaux d'information

Internet — Un Canada branché

Autres changements technologiques

Partenariats

La raison d'être de l'organisme réside dans la production d'information statistique de grande qualité. L'efficacité de Statistique Canada repose sur sa crédibilité, la pertinence de son information, la qualité et l'accessibilité de ses produits et services, le respect de normes professionnelles élevées et le contrôle du fardeau des répondants aux enquêtes.

La collecte d'information suppose un partenariat avec tous les Canadiens. Les Canadiens contribuent à ce partenariat et en bénéficient. Les enquêtes et l'accès à des documents administratifs fournissent de l'information à Statistique Canada, qui, après l'avoir compilée et analysée, remet cette information à la disposition des Canadiens à l'aide d'une myriade de produits.

Besoins nouveaux d'information
Traditionnellement, le programme de base de Statistique Canada a été structuré pour fournir de l'information sur la macroéconomie, la microéconomie et la structure sociodémographique du Canada. Il a aussi fourni de l'information statistique sur les institutions et sur les programmes publics. Cette information demeure pertinente. Cela constitue le programme central de l'organisme (vous pouvez obtenir plus de renseignements dans les descriptions des secteurs d'activité). Cependant, de nouveaux enjeux signifient que l'organisme doit être capable de réagir à ces exigences complexes. Les nouveaux arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux, la santé des Canadiens et les systèmes qui l'appuient, les facteurs touchant la performance économique dans la

Ressources par organisation et par secteur d'activité pour 2000-2001

Ministre de l'Industrie

Statisticien en chef

Secteur d'activité		SCA* Statistique sociale, des institutions et du travail	SCA Statistique du commerce et des entreprises	SCA Études analytiques et comptes nationaux	SCA Communications et opérations	SCA Informatique et méthodologie	SCA Services de gestion	Sous-total	Recettes nettes en vertu d'un crédit	**Total**
Statistique économique et sociale	(en millions de dollars)	55,7	73,5	30,5	73,2	52,4	103,0	388,3	75,6	**312,7**
	ETP	521	1 114	439	840	701	867	4 482		**4 482**
Statistique du Recensement de la population	(en millions de dollars)	46,2	0,0	0,0	59,6	25,9	2,5	134,2	12,3	**121,9**
	ETP	338	0	0	363	308	86	1 095		**1 095**
Dépenses totales prévues	**(en millions de dollars)**	**101,9**	**73,5**	**30,5**	**132,8**	**78,3**	**105,5**	**522,5**	**87,9**	**434,6**
	ETP	**859**	**1 114**	**439**	**1 203**	**1 009**	**953**	**5 577**		**5 577**

* SCA — Statisticien en chef adjoint

PARTIE II : VUE D'ENSEMBLE DE STATISTIQUE CANADA

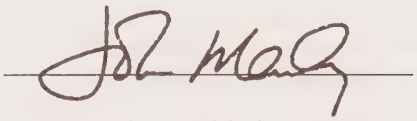
A. Mandat, rôles et responsabilités

Le mandat de Statistique Canada découle principalement de la *Loi sur la statistique*. En vertu de celle-ci, l'organisme, sous la direction du ministre, est chargé de recueillir, de dépouiller, d'analyser et de publier des renseignements statistiques sur les conditions économiques, sociales et générales du pays et de sa population. Cette activité revêt une importance fondamentale pour une démocratie ouverte sur le monde du fait qu'elle fournit à la population canadienne et à ses élus de l'information objective sur l'évolution de la société et de l'économie. Les entreprises, les syndicats et les organismes à but non lucratif se servent aussi de l'information recueillie par l'organisme pour prendre des décisions éclairées.

Le mandat de Statistique Canada comporte aussi la coordination et la direction du système statistique du pays. Cela amène le Bureau à former plusieurs partenariats aux échelles fédérale et provinciale. Ces partenariats profitent aux Canadiens de bien des façons. L'amélioration de la qualité des données grâce à des méthodes d'enquête plus comparables, l'allégement du fardeau de réponse grâce à l'utilisation de documents administratifs et du partage de données ainsi que l'échange de pratiques exemplaires entre tous les partenaires constituent quelques exemples.

Au cours des dernières années, on a utilisé de façon croissante les données de l'organisme à des fins législatives et de réglementation. Elles ont ainsi servi à la distribution des fonds fédéraux aux provinces (*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*); au partage des recettes fiscales fédérales-provinciales (*Taxe de vente harmonisée*); à l'indexation des prestations aux bénéficiaires et des crédits d'impôts du gouvernement fédéral (*Loi de l'impôt sur le revenu*); à l'établissement des domaines d'admissibilité aux prestations supplémentaires (*Loi sur l'assurance-emploi*); à la répartition des sièges parlementaires entre les provinces et à la délimitation des circonscriptions électorales fédérales (*Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*); à la désignation de régions fédérales où il y a prestation de services bilingues (*Loi sur les langues officielles*) et à l'évaluation de la fréquence des sous-populations faisant l'objet du programme fédéral d'équité en matière d'emploi (*Loi sur l'équité en matière d'emploi*). Statistique Canada, en vertu d'autres lois fédérales, doit également fournir des données à des fins particulières. (Voir la partie V-A. pour obtenir la liste complète des lois se rapportant au mandat législatif confié à Statistique Canada.)

L'avenir nous oblige à définir l'excellence selon des normes mondiales. Durant la prochaine décennie, l'innovation, les sciences, la recherche et le développement et la « connectivité » modifieront profondément le monde. Pour maintenir et améliorer leur qualité de vie, les Canadiens devront se démarquer sur la scène mondiale en étant plus compétents, plus productifs, plus novateurs et plus audacieux en affaires, ce qu'ils sauront certainement devenir.



L'honorable John Manley

PARTIE I : MESSAGE

Message du Ministre pour le Portefeuille

Le Portefeuille de l'Industrie est...

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

* N'est pas tenu de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

Dans l'économie mondiale, l'innovation représente un facteur déterminant pour la croissance économique à long terme, l'accroissement de la productivité et, en fin de compte, la qualité de vie de la population. Le fait de préparer les Canadiens et les Canadiennes à entrer dans le monde de l'économie fondée sur le savoir demeurera l'une des grandes priorités du gouvernement au cours des années à venir. Les organismes membres de mon portefeuille cherchent à stimuler la croissance d'une économie canadienne forte et dynamique et à aider les Canadiens et les Canadiennes à profiter des avantages qu'offre l'économie mondiale fondée sur le savoir. Ainsi, nous avons posé les fondements de cette économie grâce aux investissements soutenus que nous avons faits dans les domaines du savoir et de l'innovation.

L'initiative « Un Canada branché », qui a pour but de faire du Canada le pays le plus branché du monde, constitue, tant sur le plan économique que social, un élément essentiel de la croissance fondée sur le savoir. Les applications de pointe qui en découlent favoriseront la création d'emplois et la croissance économique, et elles contribueront à l'augmentation de la productivité. « Un Canada branché » nous permet également de joindre tous les citoyens et de leur offrir des services améliorés et redéfinis, en plus de resserrer nos liens avec la population canadienne.

Je suis fier de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de Statistique Canada. Ce rapport expose à l'intention des Canadiens les activités, les priorités et les ressources prévues pour les trois prochaines années. Ces plans illustrent comment Statistique Canada contribue à l'édification d'une économie canadienne forte et dynamique. Statistique Canada fournit aux Canadiens de l'information de grande qualité qui couvre un large éventail de questions telles que la performance de l'économie canadienne et sa productivité; l'économie fondée sur le savoir; la croissance économique; les défis à l'échelle mondiale; la cohésion sociale et le développement des ressources humaines. Pour ce faire, les programmes statistiques — ceux couvrant la production économique, les sciences et la technologie, l'environnement, la polarisation du revenu et diverses transitions sociales pour ne nommer que ceux-là — sont élargis et améliorés.

Table des matières

PARTIE I : MESSAGE **3**

Message du Ministre pour le Portefeuille 3

PARTIE II : VUE D'ENSEMBLE DE STATISTIQUE CANADA **5**

A. Mandat, rôles et responsabilités 5
B. Objectifs 7
C. Facteurs externes influençant Statistique Canada 7
D. Statistique Canada — Dépenses prévues 9

PARTIE III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES **11**

Statistique économique et sociale 11
A. Dépenses prévues nettes (en millions de dollars) et équivalents temps plein (ETP) *11*
B. Objectifs *11*
C. Description *11*
D. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés et activités connexes ... *13*
Statistique du Recensement de la population 34
A. Dépenses prévues nettes (en millions de dollars) et équivalents temps plein (ETP) *34*
B. Objectifs *34*
C. Description *34*
D. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés et activités connexes ... *35*

PARTIE IV : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS **37**

Source des recettes disponibles et des recettes non disponibles *37*
Coût net du programme pour l'exercice du Budget des dépenses *38*

PARTIE V : AUTRES RENSEIGNEMENTS **39**

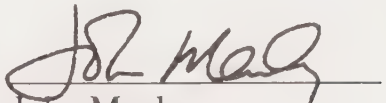
A. Mandat législatif 39
B. Pertinence, partenaires de Statistique Canada et utilisations des données 40

INDEX **45**

Statistics Canada
Statistique Canada

Budget des dépenses 2000-2001

Rapport sur les plans et les priorités



John Manley
Ministre de l'Industrie

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-68

ISBN 0-660-61193-7

BUDGET DES DÉPENSES

Statistique Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
E77

ESTIMATES

Status of Women Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

MAY

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-65

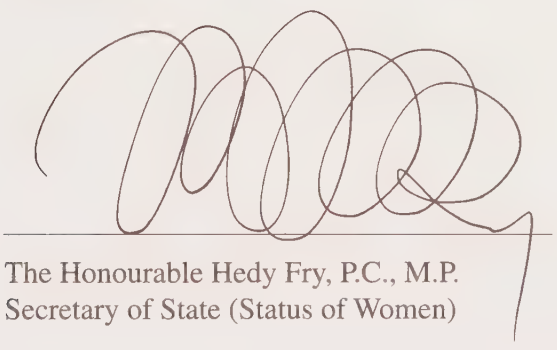
ISBN 0-660-61191-0

Status of Women Canada

2000-2001 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved



The Honourable Hedy Fry, P.C., M.P.
Secretary of State (Status of Women)

Table of Contents

I. Message from the Secretary of State (Status of Women) 1

II. Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities 3
B. Program Objective 4
C. External Factors Influencing the Department 6
D. Departmental Planned Spending 11

III. Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective 13
B. Business Line Description 13
C. Key Results Commitment, Planned Results, Related Activities and Resources 14

IV. Financial Information 19

V. Other Information

A. Highlights of Gender Data in Canada 22
B. What is Gender-based Analysis?... 25
C. Status of Women Canada Contacts 26
D. Reader Feedback Form 27

This report is available through the Status of Women Canada Web site at
http://www.swc-cfc.gc.ca

Section I: Message from the Secretary of State (Status of Women)

I am pleased to present the Status of Women Canada *Report on Plans and Priorities* for the 2000-2001 Estimates.

As we chart the course for a new century, it is the fundamental values that have shaped Canada as a nation that must guide us. It is those values that are uniquely ours — diversity, equality, dignity and fairness — that are our source of strength as we face the future. Only if every human being has the right to share equally and participate in social, economic, cultural and political life will we succeed.

Status of Women Canada is founded on these core values. It serves to reduce systemic barriers that prevent women from realizing their full potential. It works to create awareness and appreciation of the benefits of our differences. It strives to increase the capacity and the opportunity for women to shape their communities and our country. It is critical to Canada's future as we strive to build a stronger nation.

The Government of Canada has an important role to play if we are to draw on the potential of all Canadians. It must conduct research upon which to base good public policy that recognizes the links between socio-economic factors and a diverse population. It must lead by example, as a champion of equality. It must support the adaptation of public institutions to our growing diversity. It must help those who face barriers to develop the skills and tools to overcome them. And it must promote public understanding of the benefits of equality and engage citizens in its achievement.

This *Report on Plans and Priorities* focuses on areas that are strategically important to achieving these objectives over the next three years. Key among them are Status of Women Canada's research capacity, its partnerships with equality-seeking organizations, and its expertise and collaboration with other government departments in implementing a gender-based analysis of policy development.

In the 1999 Speech from the Throne, the Government articulated its vision for the future. The priorities of Status of Women Canada reflect this vision and will assist the Government of Canada in realizing its goals.

A cornerstone of the Speech from the Throne is building a dynamic economy. As 51 percent of Canada's population, 51 percent of our human resources and 51 percent of our creativity, women represent a significant economic force. Key to achieving the goal of a dynamic economy, therefore, is the advancement of women's economic autonomy.

For example, women predominate in the small and medium-sized business sector — the backbone of the Canadian economy. We must ensure that women can access the capital they need and expand into the global marketplace.

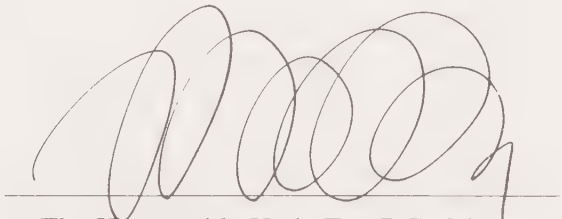
Only 16 percent of women are engaged in science, math and engineering. Reducing systemic barriers and attracting more women into these sectors will be pivotal to Canada's success in the knowledge-based economy.

Women's disproportionate share of unpaid caregiving work is another barrier to their full participation in the paid workforce. With an aging population, an over-burdened health care system and the competing pressures of work and family responsibilities, the challenge to balance paid and unpaid work is bound to escalate. Status of Women Canada's efforts to advance the measurement of unpaid work and the valuing of women's caregiving role in public policy will be critical to our economic and social well-being in the 21st century.

We will also focus on violence against women, an issue that is central to the Speech from the Throne themes of advancing human security, and building safer and stronger communities. Particular emphasis will be placed on addressing trafficking in women and child sexual exploitation. Importantly, the development of indicators will assist us in measuring our progress in eliminating violence against women in our society.

Finally, I am pleased to present the Status of Women Canada Strategic Plan in this *Report on Plans and Priorities* as the first of several initiatives underway to strengthen Status of Women Canada's strategic planning framework.

As we begin a new century, Status of Women Canada is committed to a way of doing business that is informed by the realities and perceptions of a diversity of stakeholders, fosters partnerships with those stakeholders to achieve common goals, and advances gender equality effectively, efficiently and for the benefit of all Canadians.



The Honourable Hedy Fry, P.C., M.P.
Secretary of State (Status of Women)

Section II: Departmental Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

Legal Mandate:
Status of Women Canada was established by the Government of Canada in 1976 to "co-ordinate policy with respect to the status of women and administer related programs." (Order in Council 1976-779)

Status of Women Canada's mandate is guided by *Setting The Stage for the Next Century: The Federal Plan for Gender Equality* (the Federal Plan) and strengthened by the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* (the Charter), as well as Canada's commitments under the United Nations' *Platform for Action (Beijing, 1995)* and the *Convention on the Elimination of all Forms of Discrimination Against Women.*

Vision:
Our vision is to play a key role in fulfilling the Government of Canada's commitment to building a society that is inclusive and respectful of all Canadians, by promoting gender equality, and the inclusion and participation of the full diversity of women and girls in Canada.

Mission:

To promote gender equality and the full participation of all women in the economic, social, cultural and political life of the country.

Diversity is a fundamental characteristic of Canadian society. Our approach to diversity is what makes Canada unique in the world. It enables us to promote human rights, while drawing upon the strengths of all people to contribute to our success as a nation. Canada's diversity is a key dimension of gender.

The Government of Canada's approach to advancing gender equality is based upon a recognition that the diversity of women needs to be taken into account in our social, economic, cultural and political systems — that women's unequal status has its genesis in and is perpetuated by systemic causes. The concept of gender equality recognizes that

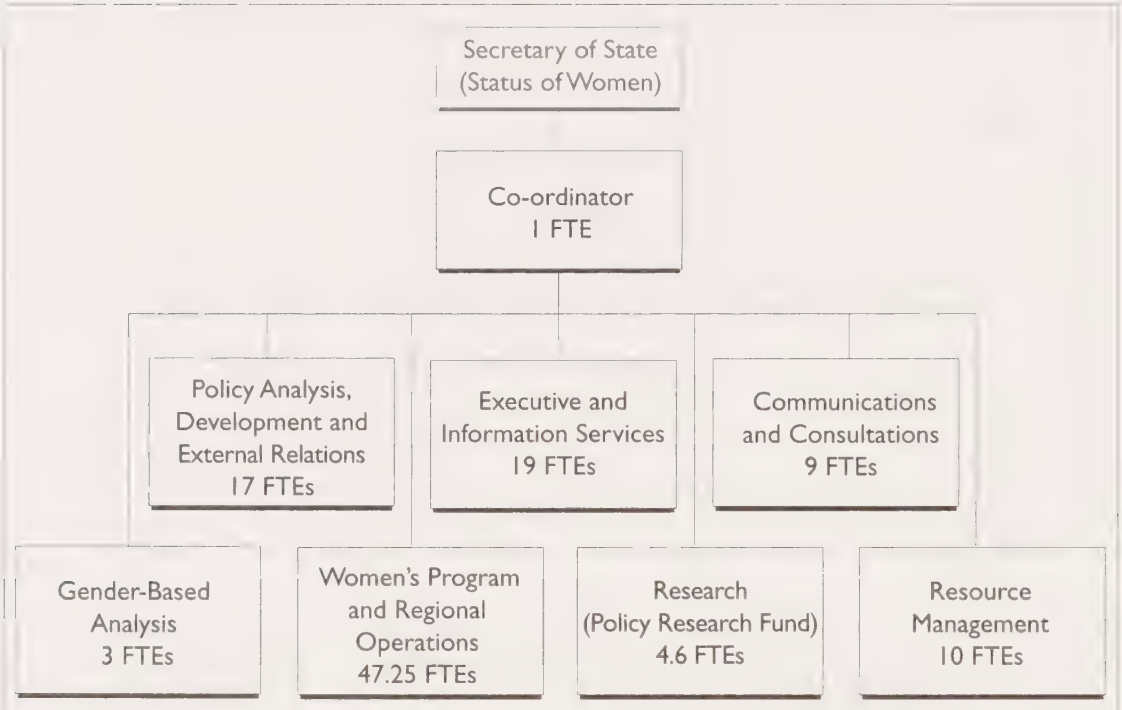
treating women and men identically will not necessarily ensure equality of outcomes, and it involves both women and men as partners in the quest for fairness and in the benefits of equality. It further recognizes that race, ethnicity, disability, sexual orientation, indigenous status and income also affect women's status.

It is this concept of equality that is embedded in the Charter, and supported by the Federal Plan.

B. Program Objective

The objective of the department is to promote equality of women in all spheres of Canadian life.

Status of Women Canada
Organizational Chart
110.85 FTEs*



* FTE = Full-Time Equivalent. Resources from all directorates contribute and/or support Status of Women Canada's business line and its key result commitments.

The following are further changes to Status of Women's organizational chart, in comparison to the 1999-2000 *Report on Plans and Priorities*:

- The renamed Policy Analysis, Development and International Relations Directorate now includes the SWC federal-provincial/territorial and the international components;

- The renamed Executive and Information Services Directorate now includes the SWC ministerial correspondence and translation services;

- The External Relations and Communications Directorate was renamed to Communications and Consultations;

- The Gender-based Analysis Directorate was created to accelerate gender-based analysis implementation across the federal government.

Organization and Program Delivery

The *Co-ordinator* of Status of Women Canada heads the department, reports legally to the Minister Responsible for the Status of Women, and reports on an ongoing basis to the Secretary of State (Status of Women).

The *Executive and Information Services Directorate* is responsible for planning and reporting co-ordination services and support to the Co-ordinator and the Secretary of State (Status of Women) including liaison and ministerial correspondence services. It also provides library services, records management, translation and distribution services, which support all aspects of the department's work.

The *Policy Analysis, Development and External Relations Directorate* reviews and conducts gender analysis of existing and proposed federal government policies, legislation, programs and initiatives. It develops recommendations and strategies and works in co-operation with other federal departments to promote gender equality. It addresses policy gaps on issues of concern to women. It also collaborates with provincial and territorial governments, international and multilateral organizations and other governments on policy-related activities. The International Relations Division advances and promotes Canadian policy and priorities on gender equality at the international level.

The *Gender-Based Analysis Directorate* assists other federal departments and agencies to set up their own processes to ensure that gender-based analysis is incorporated into all of their policy and program development activities.

The *Research Directorate* is responsible for implementing and administering the Policy Research Fund, which contracts out longer-term, forward-thinking policy research as well as urgent issues research on women's equality issues. The Directorate also provides input into policy analysis and development related to gender equality; provides information to women's groups, researchers and other constituents on ongoing and recent research; and co-operates with government departments, and domestic and international research organizations on policy research initiatives and projects.

The *Women's Program and Regional Operations Directorate* provides financial and technical assistance to women's and other voluntary organizations to advance equality for women at the community, regional and national levels. Regional staff at 16 points of service across the country, together with headquarters-based Women's Program officers, work extensively with women's groups and other community-based organizations, provincial and territorial governments and other sectors. They collaborate on policies and programs, strengthen the effectiveness of other stakeholders in contributing to women's equality and share input from "the front-line" with all other Status of Women Canada Directorates.

The *Communications and Consultations Directorate* informs women's organizations and the general public of federal priorities and programs relating to the status of women. It is the focal point for external communications, and for consultations advice and planning. It also carries out media relations and analysis, responds to queries from the public, produces publications and provides advice and communications products. It is developing a consultations function to better inform Status of Women Canada of the realities of its diverse stakeholder base.

The *Resource Management Directorate* ensures statutory accountability and delivers such services as financial and human resources management, informatics, telecommunications, security, material management and contract administration.

C. External Factors Influencing the Department

Progress towards gender equality is a key factor to Canada's success as a nation. Gender equality is an important element for ensuring that all Canadians participate in and contribute to the social and economic prosperity of the country. The efforts of individuals, governments and non-governmental organizations in the quest for gender equality have enabled Canada to reap many social and economic rewards. Women and women's organizations, in particular, have been instrumental to this progress. Despite gains made, however, sizeable and persistent gender gaps remain.

The complex and rapid changes to Canadian society brought on by increasing globalization present significant challenges to achieving gender equality. (Please refer to

Annex A for Highlights of the Operating Environment). The devolution of responsibility for some social programs from the federal to provincial and territorial governments has contributed to the growing complexity of the social policy environment and has increased the need for equality-seeking organizations to intervene for the protection of measures in place to ensure gender equality, or to advocate for their establishment. In pursuing such activities, groups which previously focussed on federal action related to certain programs must now also engage provincial and territorial governments. This complicates the assessment of policy for its impact on equality, and challenges efforts to create coherent and comparable social, health and welfare services across the country.

In this new century, demographic, social, economic, technological and political change at national and international levels will require new responses by governments, including renewed partnerships among governments, communities and stakeholders.

Status of Women Canada's mandate domestically and its role internationally enables it to respond to this need, as it continues to foster strong partnerships with other federal departments, agencies and community organizations, in order to integrate gender-based analysis into the policy development and planning process.

Many federal departments are working on various ways to introduce or integrate gender-based analysis (Please refer to Annex B for a definition). The development of enhanced and systematic processes as well as capacity building tools are required to further promote a comprehensive approach to gender-based analysis to those departments who have not embarked on the initiative, given the horizontal nature of the departmental mandate. In light of this and the experience it has gained, Status of Women Canada has reviewed its strategy in this regard and, given the limited amount of resources devoted to this renewed initiative, it will implement it over the mid-term.

In addition to Status of Women Canada's domestic mandate, the department is actively involved in a number of international multilateral organizations where it is responsible for promoting gender equality and improving the lives of women. Canada has a longstanding reputation for its international, multilateral efforts to promote gender equality. Regarded as a world leader for its comprehensive approach to advancing gender equality, Canada is increasingly being asked to share its expertise at various international fora.

At the United Nations, Status of Women Canada has the lead on promoting women's equality. Status of Women Canada is also actively involved in organizations such as the Commonwealth, La Francophonie, the Organization for Economic Cooperation and Development, the Council of Europe, and the Organization of American States and Asian-Pacific Economic Cooperation, which have all incorporated gender into their work and have reporting obligations and special events planned around the millennium.

International responsibilities related to gender equality have grown with the recognition that it is a factor in achieving other aims such as economic development, social cohesion and child poverty reduction. Gender is becoming the focus of work in the context of new trade alliances and on emerging issues such as the impact of globalization or new technologies on human rights and domestic labour markets. There are opportunities to apply Canadian expertise to the global dialogue on these issues and to use new fora, such as the first-ever Conférence des femmes de la Francophonie and the Hemispheric Women's Ministerial Conference, to demonstrate Canadian vision and leadership.

Canadian non-governmental organizations are increasingly using international fora to influence Canadian domestic policy. In the recent past, these non-governmental organizations have criticized Canadian domestic policy at the United Nations by using international instruments which Canada has ratified. They have also used international fora in their lobbying efforts.

An overarching theme of the 1999 Speech from the Throne is citizen engagement and the importance of collaboration given the growing complexity of our diverse society. Indeed, Status of Women Canada's stakeholders have articulated an increasing desire to participate more fully in the policy development process. Status of Women Canada has a number of consultative mechanisms in place which facilitate dialogue with its stakeholders and provides valuable civil society insight and experience on issues concerning women. These include Status of Women Canada's 16 points of service across the country, an outreach network that connects Status of Women Canada to grassroots concerns and realities; policy roundtables on specific topics such as the Federal Budget and unpaid caregiving work; and independent policy research on gender equality issues.

These mechanisms, among others, are the foundation of Status of Women Canada's continuing efforts to build processes for program and policy development, as well as strategic planning, that are informed by the realities of a diversity of stakeholders and that foster partnerships with Status of Women Canada to achieve common goals.

Over the past few years, initiatives such as: a strengthened *Employment Equity Act*; tax credit for dependant care providers; establishment of a new system for health research and information; student loans policy reform; and amendments to the *Criminal Code* have contributed to progress toward gender equality for women and men.

The Federal Government, through the 1999 Speech from the Throne, unveiled its blueprint for the second half of its mandate. The government is pursuing a comprehensive strategy to build on initiatives already taken in areas important to Canadian women and men which include:

- **Children and Youth**

  - extending and making more accessible Employment Insurance benefits for parental leave to help parents spend more time caring for their young children;

  - with provincial and territorial partners, working to reform family law and strengthen support to families to ensure that, in cases of separation or divorce, the needs and best interests of children come first;

- **Health and Quality Care for Canadians**

  - improving access to up-to-date information about health issues and treatment options;

- **Build Stronger Communities**

  - building partnerships with communities and renewing the Government of Canada's relationship with the voluntary organizations that serve them;

  - addressing the "root causes" of homelessness;

- **A Stronger Relationship with Canada's Aboriginal Peoples**

  - continuing to build on the strong foundation of reconciliation and renewal outlined in *Gathering Strength — Canada's Aboriginal Action Plan*;

- **Dynamic Economy**

  - forging partnerships with other governments, public and private sector organizations to establish a national action plan on skills and learning; and

- **Canada's Place in the World**

  - working to combat global organized crime, including the smuggling and trafficking of people.

Based on its expertise, its research and policy analysis capacity, its networks and the partnerships it has developed, Status of Women Canada is obviously well-positioned to assist the government in achieving these goals. The frequency and depth of its strategic involvement will depend largely on the resources made available to the department.

Internal Challenges

The department has committed itself to addressing issues raised in the Public Service Employee Survey and to devote resources to improving its strategic planning and evaluation process.

Demand for Status of Women Canada services is expected to continue to increase significantly:

- over the short-term, given the preparations for the Special Session of the United Nations General Assembly (Beijing+5) in June 2000 to review implementation of the Beijing Platform for Action adopted at the Fourth United Nations World Conference on Women in 1995. Status of Women Canada will need to continue to devote commensurate resources both human and financial to sustain the coordination and management of the Government of Canada's contribution, participation and appropriate follow-up regarding this major international event. There are also mounting pressures for Canadian action at other international multilateral conferences, mentioned in the previous section;

- particularly over the mid-term, there will be a demand for grant funding, as a result of the interest generated by government action at these international events, as outcomes of the renewed gender-based analysis initiative emerge, and as other sources of financial support for advocacy work have decreased;

- over the short-term, demand for research management and analysis will increase as a higher than average number of independent policy research reports will be released to the public in 2000-2001; and

- with the government's commitment to engaging civil society, increasingly women and non-governmental organizations are asking to become more involved in the policy development process.

As women's and other equality-seeking organizations become increasingly successful in gaining access to the public policy process and as other departments become more interested in gender-based analysis in order to respond to these interventions, there is pressure on Status of Women Canada to respond to a wider range of issues and to provide information, advice and assistance to a growing number of stakeholders. Given the internal and external challenges described, we will strategically select where we can be most effective.

D. Departmental Planned Spending

($ millions)	Forecast Expenditures 1999-2000[2]	**Planned Expenditures 2000-2001**	Planned Expenditures 2001-2002	Planned Expenditures 2002-2003
Budgetary Main Estimates	17.1	**17.6**	17.6	17.7
Non-Budgetary Main Estimates				
Less: Respendable Revenue				
Total Main Estimates	17.1	**17.6**	17.6	17.7
Adjustments to Planned Spending[1]	4.2	2.0	3.5	5.0
	21.3	**19.6**	21.1	22.7
Less: Non-Respendable Revenue				
Plus: Cost of Services Received Without Charge	1.4	**1.4**	1.4	1.4
Net Cost of Program	22.7	**21.0**	22.5	24.1
Full Time Equivalents	110.85	**110.85**	110.85	110.85

1 Adjustments are to accommodate approvals obtained since the 1999-2000 Annual Reference Level Update (ARLU) exercise. Adjustments to SWC's 1999-2000 Planned Spending confirmed by Treasury Board are in the amount of $4.2 million. The adjustments are for the preparation of the United Nations Special Session of the General Assembly entitled *Women 2000: Gender Equality, Development and Peace for the Twenty-First Century* taking place in June 2000, and other operating requirements. Planned expenditures are also reflecting adjustments to Planned Spending increases in fiscal years 2000-2001, 2001-2002 and 2002-2003. At the time of submitting this report, Status of Women Canada had not received confirmation of allocation between votes.

2 Reflects the best forecast of total net planned spending to the end of the fiscal year.

Status of Women Canada Business Line: Promoting gender equality.

A. Business Line Objective

Status of Women Canada has adopted one business line synonymous with its mission:

To promote equality of women in all spheres of Canadian life.

Three key result commitments and their related corporate planned results described below flow from this business line/mission.

B. Business Line Description

To promote gender equality and the full participation of women in the economic, social, cultural and political life of the country:

- *the promotion of the advancement of women in collaboration with federal government departments and agencies, local, provincial, and territorial governments, non-governmental organizations, industry and educational and health authorities;*
- *the provision of grants to support projects and the core operations of women's and other voluntary organizations working toward the equality of women;*
- *the provision of technical information and support to the public, client groups and organizations to increase awareness of and facilitate action at local, regional and national levels to advance women's equality; and*
- *the funding of independent research on public policies that affect women and their advancement toward equality; and*
- *collaboration with other countries and multinational organizations to advance public policy on gender equality.*

C. Key Results Commitment, Planned Results, Related Activities and Resources

Business Line: **To promote equality of women in all spheres of Canadian life**

Key Result Commitments (3-5 years)	Planned Results (1-3 years)
We will **1.** have influenced the development of fair and gender-equitable public policy	To have directed/led/driven the integration of gender-based analysis (GBA) in the policy and program development of selected federal departments and key institutions. To have worked in partnership with other policy actors to develop policies that will advance gender equality specifically in relation to women's economic autonomy, women's human rights, and systemic violence against women and children. To have developed gender equality indicators in selected areas. To have advanced Canadian gender equality objectives and experience in the international arena. To have increased the access of women and women's equality-seeking groups to the public policy development process domestically and internationally. To have strengthened the capacity of non-governmental actors and civil society to take action to advance gender equality issues. To have collaborated with NGOs to integrate GBA in public policy-making at national and regional levels.
2. have enlarged the knowledge base on, and enhanced awareness of, women's realities and gender equality issues	To have enhanced the knowledge base on, and enhanced public awareness of, selected issues through gender-based research, analysis, information and data dissemination. To have generated informed public dialogue on gender equality issues. To have enhanced the knowledge, skills and capacity of federal departments (including SWC), other governments, NGOs and the public at large to conduct GBA. To have influenced research agendas and methodologies of research organizations, OGDs and other governments in order that gender-based research and analysis can be carried out.

Key Result Commitments (3-5 years)	Planned Results (1-3 years)
We will **3.** have improved the department's effectiveness and efficiency	To have established a more participatory and integrated strategic planning and evaluation process. To have conducted an annual review of progress made regarding the department's effectiveness. To have fostered and maintained a highly- skilled and motivated workforce. To have fostered and maintained a fair, supportive and family-friendly work environment. To have addressed issues raised in the Public Service Employee survey. To have established and implemented service standards in selected areas. To have improved internal operations, infrastructure and communications by: – Strengthening cross-directorate collaboration – Modernizing the comptrollership function – Implementing SWC's Intranet

In November 1999, Status of Women Canada began a review of its corporate strategic planning and evaluation process, as well as an evaluation of the challenges and opportunities we face. All employees provided input into both this process and the resulting Strategic Plan which is attached. This report is based on such Plan. The complete list of key activities for the Department in fiscal year 2000-01, as well as resource allocation, are now being finalized and will be available to the public on our Web site in April 2000, as well as upon request in our Library.

1. We will have influenced the development of fair and gender-equitable public policy.

- **Planned Results and Key Activities:**

Status of Women Canada will continue to promote the practice of gender-based analysis across federal departments by sponsoring various training packages, developing a resource collection of gender-based analysis related information, sharing best practices with federal departments and other stakeholders, implementing pilot projects and creating an accountability framework.

2. ***We will have enlarged the knowledge base on, and enhanced awareness of, women's realities and gender equality issues.***

- **Planned Results and Key Activities:**

Over the next period, Status of Women Canada will strive to enlarge the knowledge base on, and enhance awareness of women's realities and selected gender equality issues through gender-based research, analysis, information and data dissemination. By providing increased support on gender-based analysis, Status of Women Canada will facilitate the achievement of these objectives among both the public at large and federal departments. The achievement of these goals will, in turn, have a direct impact on the range of informed stakeholders and on their effectiveness in influencing (or devising) public policy advancing gender equality.

3. We will have improved the department's effectiveness and efficiency.

- **Planned Results and Key Activities:**

Efforts related to improving Status of Women Canada's efficiency will focus on: allocating resources to targeted issues, facilitating the flow/exchange of knowledge amongst its personnel and making a more strategic use of its limited resources and its partnership potential. The planned results will endeavour to improve employee and client satisfaction through specific intradepartmental collaborative initiatives, as well as the implementation of new planning and evaluation frameworks.

Status of Women Canada is highly committed to improving the level of its employee satisfaction. Among other initiatives, management, employees and union representatives will collaborate to develop a plan of action within the next four to six months to address issues raised in the Public Service Employee Survey and other documents.

As announced in our latest Departmental Performance report, there are several initiatives underway (and resources dedicated) to strengthen Status of Women Canada's operational and strategic planning capabilities, and consequently, its reporting abilities:

- The Strategic Plan attached to this report will serve as the corporate goal post until a more in-depth environmental analysis is conducted. Thereafter, the Strategic Plan would be based in large part on priorities selected from those identified by our clients, as well as those recommended by our stakeholders. A corporate planning and reporting process established jointly with staff will also be implemented and reviewed over the period.

- Also based on the outcomes of a more in-depth environmental analysis (and a better understanding of our clients' expectations and perceptions of our value-add), we may also undertake over this period to modify our Planning, Reporting and Accountability Structure.

- Corporate performance indicators, once validated and tested, will form the basis of Status of Women Canada's corporate evaluation framework. The process for developing performance indicators and measurement tools is being developed as part of this framework, with a view to addressing both quantitative and qualitative aspects of departmental programs including Status of Women Canada's funding program supporting non-governmental organizations' efforts to advance women's equality. Both the process and the framework will support the accountability framework for program activities and, ultimately, for the longer-term impact of such activities. Once the evaluation framework has been completed by ensuring the integration of the

directorates' indicators, it will be made public. The framework will then be implemented and progress reported on.

- The evaluation framework of the Policy Research Fund will be developed in preparation for the program review anticipated in 2002-2003. Specific undertakings will include, but will not be limited to: testing and fine-tuning the client feedback questionnaire, developing a similar questionnaire for Status of Women Canada staff as a method of data collection regarding how and by whom these research publications are being used, and reviewing its communication strategy.

These initiatives will serve to create more of a learning environment within and outside the department.

Section IV: Financial Information

Table 4.1: Summary of Transfer Payments

($ millions)	Forecast Expenditures 1999-2000[1]	**Planned Expenditures 2000-2001**[1]	Planned Expenditures 2001-2002[1]	Planned Expenditures 2002-2003
Promoting Gender Equality Grants — Women's Program Funding and Technical Assistance	8.3	**8.3**	8.3	8.3
Total Grants	8.3	**8.3**	8.3	8.3

[1] The Status of Women Canada Women's Program Grant Vote is $8,250,000. This includes an additional $1,250,000 over five years ($0.25 million yearly) which began in 1997-98 as part of the federal government's *Family Violence Initiative.*

Table 4.2: Net Cost of Program for the Estimates Year

	Total ($ millions)
Net Planned Expenditures[1]	19.6
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	1.1
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	0.3
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	
	1.4
Less: Non-respendable Revenue	
2000-2001 Net cost of Program	**21.0**

Net Planned Expenditures includes an increase of $2.0 million for fiscal year 2000-2001. At the time of submitting this report, SWC had not received confirmation of allocation between votes.

Section V: Other Information

Annex A: **Highlights of Gender Data in Canada**

Annex B: **What is Gender-based Analysis?**

Annex C: **Status of Women Canada Contacts**

Annex D: **Reader Feedback Form**

Annex A: Highlights of Gender Data in Canada

The World of Work

On the surface, progress towards equality in the paid workplace is occurring. Women's participation rate is increasing while men's is declining. Women now represent almost half the paid labour force, but women also continue to perform the majority of unpaid work, making their total workload higher than men's. On average, women work an extra half-hour a day, adding up to five weeks per year.

Women are the major earners in 25% of families and women-led firms are now creating more jobs than the largest 100 companies combined. Women accounted for 20% of all senior managers hired within the Public Service in 1998, up from 11.71% in the previous year. According to a Catalyst report released in 2000, women continue to be under-represented in corporate governance. Women account for 12% of the corporate officer posts and only 3.4% of top management jobs such as Chief Executive Officer at Canada's 560 largest corporations. Almost half of these corporations have no women officers.

On average, between 1986 and 1995, gender gaps in earnings and income narrowed. Total after-tax income for women rose from 52% of men's after-tax income to 60%. Well-educated women with few family responsibilities, for example, are closing the gap with men in similar circumstances. However, not all women are gaining ground — an important consideration for policy-makers. Mothers with full-time employment, a spouse and a young child, for example, had a larger share of both paid work and child-oriented unpaid work in 1992 than in 1986. In addition, women who face additional barriers based on factors such as race, age, Aboriginal status, sexual orientation and disability, have work and income patterns that do not compare favourably to the average. For example, 24% of senior women have low incomes compared to 17.8% of women 18-64, and for senior women living alone, the rate is 49.1%

Generally, women still earn less everywhere. Female-dominated occupations such as secretaries, cashiers and child-care workers are still among the lowest paid. Moreover, women have more difficulty than men moving out of low-income jobs over time, a problem most severe among lone-parents, who have the highest rates of low income. Global trends in labour markets, such as an increase in non-standard work and demographic factors, such as an aging population, have different gender implications. The changing nature of both paid and unpaid caregiving work will continue to present challenges for women, men and their families in the future.

Education and Training

Women have made major gains in education. They have increased their representation among university graduates in both female-dominated (60% women) and male-dominated (60% men) disciplines. The graduation rates of several major disciplines such as agriculture, medicine and law have become gender neutral.

Still, much work remains. Women only account for about 28% of university students in mathematics and sciences, and for 18% of students in engineering and applied sciences. Women also tend to invest more of their own resources in job-related training than men but receive less support from employers.

Health and Well-Being

Women are physiologically and anatomically different in all aspects through their life cycle, making gender-based analysis essential in all areas of health care policy.

Female life expectancy in Canada remains high, but this positive indicator is offset by other realities: violence against women and the increasing care needs of an aging population. Together, these issues challenge individuals, families, communities and governments.

Gender-based violence permeates society. One in two Canadian women have experienced at least one incident of physical or sexual violence as defined under the *Criminal Code*. This violence has serious implications for the safety, health, economic security and public participation of women and their children over the long-term.

An aging population also presents challenges related to caregiving and disability. Disability at all ages affects women and men differently. Women's longer life span means they often spend their relatively healthy senior years caring for an older spouse/partner. Following the death of their spouse/partner, women face advanced age and increasing disability alone.

Gender Policy Development Environment

In recent years, major social and economic shifts, the loss of a number of federal funding programs, devolution, social service cutbacks at the provincial and municipal levels, and the growing complexity of the policy context have combined to place enormous pressures on voluntary organizations. The impact of these social and economic changes on women's voluntary organizations has been significant. As demand for their services grows, their financial resources shrink, resulting in additional pressures on Status of Women Canada. Our inability to fund direct services results in increased frustration for

the affected groups and more work for staff in trying to direct them to other sources of funding.

As the roles of governments are redefined in implementing the Social Union Agreement Framework, it will remain crucial to ensure that gender considerations are incorporated into social policy reform. As contributors to the maintenance of a strong voluntary sector in their communities, women also play an important role in building and renewing partnerships among governments, and the private and voluntary sectors that are a key element of social policy renewal.

Increasing the impact of our work on the larger policy environment continues to be a difficult challenge. The issues are still not well understood and women's realities are a long way from being integrated into the mainstream of economic and social thinking and planning within government and the private sector. With Canada's fiscal situation in order, there will be more scope in the future to apply our knowledge base and analytical tools to actual policy development.

Annex B: What is Gender-Based Analysis?

Gender-based analysis is a tool for understanding social processes and for responding with informed, effective and equitable options for policies, programs and legislation that address the needs of all Canadians.

When gender is explicitly considered as a category of analysis, information on the actual realities of women and men, girls and boys, is presented so that similarities and differences can be examined. In addition, information on the nature of relationships in the family, society and the economy is revealed.

Using gender-based analysis means taking into account this information in exploring how policy options could impact on individual women and men, and on societal structures. This contributes to an enhanced knowledge base for decision-makers.

Annex C: Status of Women Canada Contacts

1) List of Statutory and Departmental Reports

- *Status of Women Canada Main Estimates: A Report on Plans and Priorities*
- *Status of Women Canada Performance Report*

For other reports/documents, please visit the Status of Women Canada Web site at http://www.swc-cfc.gc.ca

2) Contact Persons

- For financial information, contact:
  Guylaine Métayer,
  Director of Resource Management and Informatics
  Telephone: (613) 947-1453
  Fax: (613) 947-6113
  E-mail: metayerg@swc-cfc.gc.ca

- For information concerning this report, contact:
  Donna McKeeby
  Director, Executive and Information Services
  Telephone: (613) 992-5399
  Fax: (613) 949-0449
  E-mail: mckeebyd@swc-cfc.gc.ca

or

Josiane Désilets
Corporate Planning and Reporting Initiative
(613) 995-3955
Fax: (613) 943-0449
E-Mail: desiletsj@swc-cfc.gc.ca

- For general enquiries:
  Telephone: (613) 995-7835
  Fax: (613) 957-3359

Status of Women Canada
Report on Plans and Priorities (RP&P) 2000-01 Reader Feedback Form

Thank you for taking the time to review our 2000-01 Report!

Your comments will be valuable to us in the preparation of both the Departmental Performance Report, which will be based on this document, and for future RP&Ps.

1. Is this your first exposure to Status of Women Canada's Report on Plans and Priorities?
No ❍ **Yes** ❍

2. Is there an improvement over our previous planning documents?
No ❍ **Yes** ❍

3. Would you recommend it to someone else?
No ❍ **Yes** ❍

Why? _____

4. In what capacity did you read our RP&P? *(Check one only)*
❍ Member of the House of Commons/Senate
❍ Political staff
❍ House of Commons/Senate staff
❍ Canadian NGO
❍ Federal/provincial/territorial Public Servant
❍ Canadian public
❍ Media
❍ International organization
❍ Foreign organization/government
❍ Other (Specify): _____

5. Why did you read our RP&P? *(Please check all boxes that apply)*
❍ As part of a Parliamentary Committee
❍ To increase your knowledge of Status of Women Canada's mandate and plans
❍ To better understand the challenges faced by the department
❍ To understand how resources are being allocated
❍ To develop partnership plans with Status of Women Canada
❍ Other (Please explain): _____

Thanks again! Please fax to:
Josiane Désilets, SWC Strategic Planning and Reporting Initiative
(613) 943-0449

Condition féminine Canada
Fiche d'évaluation de la lectrice/du lecteur

Merci d'avoir pris le temps de prendre connaissance de notre rapport de 2000-2001!

Vos commentaires nous seraient maintenant utiles pour la rédaction du *Rapport sur le rendement du Ministère*, qui s'inspirera du présent document, et nos futurs rapports.

1. Est-ce la première fois que vous prenez connaissance du Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de Condition féminine Canada? **Non** ❍ **Oui** ❍

2. Ce rapport présente-t-il une amélioration par rapport aux documents de planification des années précédentes? **Non** ❍ **Oui** ❍

3. En recommanderiez-vous la lecture à quelqu'un d'autre? **Non** ❍ **Oui** ❍

   Pourquoi? _____

4. À quel titre avez-vous lu le présent RPP? *(cocher une seule case)*
❍ Députée ou député / sénatrice ou sénateur
❍ Membre du personnel politique
❍ Membre du personnel de la Chambre des communes ou du Sénat
❍ Organisation non gouvernementale canadienne
❍ Fonctionnaire au niveau fédéral, provincial ou territorial
❍ Membre du public canadien
❍ Médias
❍ Organisation internationale
❍ Organisme ou gouvernement étranger
❍ Autre (préciser) : _____

5. Pourquoi avez-vous lu le présent RPP? *(cocher toutes les cases qui s'appliquent)*
❍ Dans le cadre d'un comité parlementaire
❍ Pour mieux connaître le mandat et les plans de Condition féminine Canada
❍ Pour mieux comprendre les enjeux du Ministère
❍ Pour en savoir davantage sur l'affectation des ressources
❍ Pour élaborer des plans de partenariat avec Condition féminine Canada
❍ Autre (expliquer) : _____

Merci de votre collaboration! Télécopier à :
Josiane Désilets, Initiative de planification et de rapports stratégiques du Ministère
(613) 943-0449

Annexe C : Rapports et personnes-ressources de Condition féminine Canada

1) Liste des rapports ministériels prévus par la loi

- *Budget principal des dépenses de Condition féminine Canada : Rapport sur les plans et les priorités*

- *Rapport sur le rendement du Ministère*

Pour consulter d'autres rapports ou documents, visiter le site Web de Condition féminine Canada à l'adresse http://www.swc-cfc.gc.ca.

2) Personnes-ressources

- Pour obtenir de l'information financière, communiquer avec :
  Guylaine Métayer
  Directrice, Gestion des ressources et Services de l'informatique
  Téléphone : (613) 947-1453
  Télécopieur : (613) 947-6113
  Courriel : metayerg@swc-cfc.gc.ca

- Pour de l'information au sujet du présent rapport, communiquer avec :
  Donna McKeeby
  Directrice, Services de l'exécutif et de l'information
  Téléphone : (613) 992-5399
  Télécopieur : (613) 943-0449
  Courriel : mckeebyd@swc-cfc.gc.ca

ou

- Josiane Désilets
  Initiative de planification et de rapports stratégiques du Ministère
  Téléphone : (613) 995-3955
  Télécopieur : (613) 943-0449
  Courriel : desiletsj@swc-cfc.gc.ca

- Pour des renseignements généraux :
  Téléphone : (613) 995-7835
  Télécopieur : (613) 957-3359

Annexe B : Qu'est-ce que l'analyse comparative entre les sexes?

L'analyse comparative entre les sexes est un outil qui permet de comprendre les processus sociaux et d'avancer des options éclairées, efficaces et équitables pour proposer des politiques, des programmes et des mesures législatives qui répondent aux besoins de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens.

Lorsque le sexe de la personne est explicitement considéré comme une catégorie d'analyse, l'information sur les réalités des femmes et des hommes ainsi que des filles et des garçons est présentée de manière à permettre l'examen des similitudes et des différences. On peut ainsi obtenir de l'information sur la nature des rapports au sein de la famille, de la société et de l'économie.

L'analyse comparative entre les sexes fait en sorte qu'on tient compte de cette information dans l'examen des répercussions éventuelles des possibilités d'action sur les femmes et sur les hommes, ainsi que sur les structures de la société. Les décisionnaires disposent ainsi d'une meilleure base de connaissances.

conjoint ou d'un partenaire plus âgé. Après le décès de leur conjoint ou partenaire, les femmes affrontent seules la vieillesse et l'incapacité croissante.

Contexte de l'élaboration de la politique sur l'égalité entre les sexes

Au cours des dernières années, d'importants changements sociaux et économiques, la perte d'un certain nombre de programmes de financement fédéraux, le transfert de responsabilités, les compressions dans les services sociaux aux niveaux provincial et municipal, ainsi que la complexité croissante du contexte politique, tous ces facteurs combinés ont exercé une pression énorme sur les organisations bénévoles. L'incidence de ces importants changements sociaux et économiques sur les groupes de femmes bénévoles a été marquante. Alors que la demande pour leurs services augmentent, leurs ressources financières diminuent, ce qui crée des pressions additionnelles sur Condition féminine Canada. Comme le Ministère ne peut financer de services directs, il en résulte une frustration accrue chez les groupes touchés et plus de travail pour le personnel qui tente de les orienter vers d'autres sources de financement.

Puisque les rôles des gouvernements sont redéfinis en fonction de l'Entente-cadre sur l'union sociale qui est mise en oeuvre, il demeure crucial de prendre en compte l'égalité entre les sexes dans la réforme des politiques sociales. Les femmes non seulement contribuent à assurer la vitalité du secteur bénévole dans leurs collectivités, mais encore jouent un rôle primordial pour bâtir et renouveler des partenariats entre les instances gouvernementales, et avec les secteurs privé et bénévole, élément clé du renouvellement des politiques sociales.

Condition féminine Canada a un défi de taille à relever : exercer par ses travaux une influence plus grande sur l'ensemble du contexte politique. Les enjeux ne sont pas encore bien compris et les réalités qui font partie de la vie des femmes sont loin d'être intégrées aux préoccupations économiques et sociales et aux efforts de planification des gouvernements et du secteur privé. La situation financière du Canada étant maintenant assainie, nous aurons dorénavant les coudées plus franches pour appliquer nos connaissances et nos outils d'analyse à l'élaboration de politiques concrètes.

facteurs démographiques, comme le vieillissement de la population, n'ont pas les mêmes répercussions sur les femmes que sur les hommes. La nature changeante du travail rémunéré et du travail non rémunéré à prendre soin des enfants continuera de poser des défis aux femmes, aux hommes et à leurs familles.

Éducation et formation

Les femmes ont fait des pas de géant en éducation. Parmi les diplômés universitaires, elles ont accru leur représentation dans les disciplines à prédominance féminine (60 p. 100 de femmes) comme dans celles à prédominance masculine (60 p. 100 d'hommes). Le nombre de diplômés est maintenant le même pour les femmes que pour les hommes dans plusieurs grandes disciplines telles que l'agriculture, la médecine et le droit.

Cependant, il y a encore beaucoup à faire. Les femmes ne représentent encore que 28 p. 100 des étudiants universitaires en mathématiques et en sciences et 18 p. 100 des étudiants en génie et en sciences appliquées. Les femmes ont aussi tendance à investir davantage de leurs propres ressources dans la formation liée à l'emploi que les hommes, mais elles reçoivent moins de soutien de la part de leurs employeurs.

Santé et bien-être

Sur les plans physiologique et anatomique, les femmes sont différentes en tout point et, cela, durant toutes les phases de leur vie, d'où la nécessité d'appliquer l'analyse comparative entre les sexes à toutes les politiques en matière de santé.

Les Canadiennes ont encore une grande espérance de vie, mais cet indicateur positif est contrecarré par d'autres réalités : la violence envers les femmes et le besoin de soins grandissant d'une population vieillissante. Ensemble, ces questions mettent à l'épreuve les individus, les familles, les communautés et les gouvernements.

La violence fondée sur les différences entre les sexes frappe l'ensemble de la société. Une Canadienne sur deux a été victime d'au moins un acte de violence physique ou sexuelle au sens du *Code criminel*. À long terme, cette violence est lourde de conséquences pour la sécurité, la santé, la sécurité économique et la participation à la vie publique des femmes et de leurs enfants.

Le vieillissement de la population s'accompagne également de défis en matière de soins et d'incapacités. Quel que soit l'âge, les incapacités touchent les femmes et les hommes de façon différente. En raison de leur plus grande espérance de vie, les femmes consacrent souvent les années d'une vieillesse relativement en santé à prendre soin d'un

Annexe A : Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada

Le monde du travail

À première vue, il se fait bel et bien du progrès vers l'égalité sur le marché du travail. Le taux d'activité des femmes augmente, alors que celui des hommes diminue. Les femmes représentent maintenant près de la moitié de la population active rémunérée, mais elles continuent également d'accomplir la majeure partie du travail non rémunéré, ce qui rend leur charge de travail plus lourde que celle des hommes. Elles travaillent en moyenne une demi-heure de plus par jour et jusqu'à cinq semaines de plus par année.

Les femmes sont le principal soutien économique de 25 p. 100 des familles et les entreprises qu'elles dirigent créent maintenant plus d'emplois que les 100 sociétés les plus importantes réunies. Les femmes représentaient 20 p. 100 de tous les gestionnaires supérieurs embauchés dans la fonction publique en 1998, ce qui traduit une hausse par rapport à l'année précédente (11,71 p. 100). D'après un rapport publié en 2000 par l'organisation de recherche Catalyst, les femmes continuent d'être sous-représentées aux niveaux supérieurs de la hiérarchie des entreprises. Les femmes occupent 12 p. 100 des postes d'agents supérieurs et seulement 3,4 p. 100 des postes de haute direction, comme ceux de premier dirigeant, des 560 sociétés les plus importantes au Canada. Presque la moitié de ces sociétés n'ont pas de femmes dans les postes d'agents supérieurs.

Dans l'ensemble, de 1986 à 1995, les écarts entre les gains et le revenu des femmes et des hommes se sont amenuisés. Le revenu total après impôt des femmes est passé de 52 à 60 p. 100 de celui des hommes. Les femmes instruites ayant peu d'obligations familiales, par exemple, sont en voie de rattraper les hommes qui se trouvent dans une situation semblable. Mais les femmes ne gagnent pas toutes du terrain — facteur important à considérer pour les décisionnaires. Les mères qui ont un emploi à temps plein, un conjoint et un jeune enfant, par exemple, assumaient une plus grande part du travail rémunéré et du travail non rémunéré à prendre soin des enfants en 1992 qu'en 1986. De plus, les femmes qui se butent à des obstacles additionnels fondés sur des facteurs tels que la race, l'âge, le statut d'autochtone, l'orientation sexuelle et les incapacités ne font pas aussi bonne figure sur les plans du travail et du revenu que la moyenne. Par exemple, on note de faibles revenus pour 24 p. 100 des femmes âgées, 17,8 p. 100 des femmes de 18 à 64 ans et 49,1 p. 100 des femmes âgées vivant seules.

En règle générale, les femmes gagnent toujours moins que les hommes dans tous les secteurs. Les emplois à prédominance féminine comme ceux de secrétaires, de caissières et travailleuses de services à l'enfance figurent toujours parmi les moins bien payés. Qui plus est, les femmes mettent plus de temps que les hommes à quitter les emplois à faible revenu, problème qui atteint son point culminant chez les parents seuls. Les tendances générales sur les marchés du travail, comme l'augmentation du travail atypique, et les

Section V : Autres renseignements

Annexe A : **Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada**

Annexe B : **Qu'est-ce que l'analyse comparative entre les sexes?**

Annexe C : **Rapports et personnes-ressources de Condition féminine Canada**

Annexe D : **Fiche d'évaluation de la lectrice/du lecteur**

Tableau 4.2: Coût net du programme pour l'année budgétaire

	Total (en millions de dollars)
Dépenses nettes prévues[1]	19,6
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,1
Cotisations aux régimes d'assurance des employé(e)s et coûts payés par le SCT	0,3
Protection des accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	
Traitements et coûts des services juridiques fournis par Justice Canada	
	1,4
Moins : Recettes non disponibles	
Coût net du programme pour 2000-2001	**21,0**

1 Les dépenses nettes prévues reflètent une augmentation de 2 millions de dollars pour l'exercice 2000-2001. Lorsque ce rapport a été soumis, Condition féminine Canada n'avait pas encore obtenu une confirmation de la répartition entre les crédits.

Tableau 4.1 : Sommaire des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Promotion de l'égalité entre les sexes				
Subventions — Aide financière et services professionnels offerts par le Programme de promotion de la femme	8,3	**8,3**	8,3	8,3
Total des subventions	8,3	**8,3**	8,3	8,3

(1) Le crédit pour subventions du Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada (8 250 000 $) inclut un montant additionnel de 1 250 000 $ sur cinq ans (250 000 $ par année) depuis 1997-1998, dans le cadre de l'*Initiative de lutte contre la violence familiale* du gouvernement fédéral.

cadre de responsabilisation pour les activités des programmes et, en fin de compte, serviront à mesurer l'impact à plus long terme de ces activités. Lorsque le cadre d'évaluation sera prêt et qu'il intégrera les indices de Directions, il sera rendu public. On l'appliquera ensuite et on fera rapport des progrès enregistrés.

- Le cadre d'évaluation du Fonds de recherche en matière de politiques sera dressé dans l'optique de l'examen des programmes prévu pour 2002-2003. Pour ce faire, on mettra entre autres à l'essai le formulaire pour recueillir les commentaires de la clientèle et on le peaufinera, puis on élaborera un questionnaire du même genre à l'intention du personnel de Condition féminine Canada afin de recueillir des données sur la manière dont ces publications sont utilisées, et sur les utilisatrices et utilisateurs. On passera également en revue la stratégie de communication.

Ces initiatives seront propices à l'épanouissement d'un climat d'apprentissage continu au sein et à l'extérieur du Ministère.

3. *Nous aurons amélioré l'efficacité et l'efficience du Ministère.*

❍ Résultats escomptés et principales activités

Par souci d'améliorer son efficience, Condition féminine Canada déploiera des efforts pour allouer les ressources aux enjeux visés, faciliter l'échange de connaissances entre les membres de son personnel, utiliser de manière plus stratégique ses ressources restreintes et miser sur le potentiel que représentent les partenariats. Les résultats escomptés seront axés sur l'amélioration de la satisfaction du personnel et de la clientèle grâce à des initiatives de collaboration interne, de même que sur la mise en place de nouveaux cadres de planification et d'évaluation.

Condition féminine Canada s'est engagé à rehausser le niveau de satisfaction de son effectif. Entre autres initiatives, les gestionnaires, les fonctionnaires, les représentantes et les représentants syndicaux uniront leurs efforts pour dresser un plan d'action au cours des quatre à six mois qui viennent, afin de régler les questions soulevées dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux et dans d'autres documents.

Comme il a été annoncé dans le dernier *Rapport sur le rendement du ministère*, diverses initiatives sont en cours (et des ressources leur sont allouées) pour améliorer les plans d'activités et les plans stratégiques de Condition féminine Canada et, par conséquent, les rapports connexes :

- Le plan stratégique annexé servira de jalon en attendant qu'une analyse environnementale plus en profondeur ait été menée. Par la suite, le plan stratégique devrait se fonder en grande partie sur les priorités retenues par la clientèle du Ministère et sur celles recommandées par les intervenantes et intervenants. Un processus de planification et de rapport élaboré avec le concours du personnel sera aussi mis en place et examiné au cours de la période.

- Selon les résultats de cette analyse environnementale (et d'une meilleure lecture des attentes et des perceptions de la clientèle du Ministère à l'égard de notre valeur ajoutée), il pourrait aussi être envisagé de modifier la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation du Ministère au cours de la période.

- Les indices de rendement du Ministère, validés et mis à l'essai, formeront la base du cadre d'évaluation de Condition féminine Canada. On est en train de mettre au point des indices de rendement et des outils de mesure associés à ce cadre, afin de tenir compte des aspects quantitatifs et qualitatifs des programmes de Condition féminine Canada, y compris le programme de financement des organisations non gouvernementales dont les efforts sont axés sur la promotion de l'égalité des femmes. Les indices de rendement, les outils de mesure et le cadre d'évaluation étayeront le

En novembre 1999, Condition féminine Canada a commencé à examiner son processus de planification et d'évaluation stratégiques, et à évaluer les défis et les possibilités qui l'attendaient. Tous ses fonctionnaires ont fait des observations sur le processus et le plan stratégique qui en a découlé et qui est partie du présent rapport. Le rapport s'inspire du plan, mais il nous reste à achever de dresser la liste complète des principales activités du Ministère ainsi que l'allocation des ressources en 2000-2001. Le public pourra les consulter sur le site Web du Ministère en avril 2000 et à sa bibliothèque, sur demande.

1. ***Nous aurons influencé l'élaboration d'une politique publique juste et équitable pour les femmes.***

- **Résultats escomptés et principales activités**

Condition féminine Canada continuera de promouvoir l'application de l'analyse comparative entre les sexes dans tous les ministères fédéraux en parrainant l'élaboration de diverses trousses de formation et la création d'une collection de renseignements sur l'analyse comparative entre les sexes, en faisant connaître les pratiques exemplaires aux autres ministères fédéraux et aux intervenantes et intervenants, en menant des projets pilotes et en mettant au point un cadre de responsabilisation.

2. ***Nous aurons accru notre base de connaissances sur les réalités qui font partie de la vie des femmes et sur les questions ayant trait à l'égalité entre les sexes, et haussé le niveau de sensibilisation à cet égard.***

- **Résultats escomptés et principales activités**

Au cours de la prochaine période, Condition féminine Canada tentera d'accroître sa base de connaissances sur les réalités qui font partie de la vie des femmes et sur les questions ayant trait à l'égalité entre les sexes, de même que hausser le niveau de sensibilisation à cet égard en menant des travaux de recherche et des analyses sur l'égalité entre les sexes, ainsi que des activités de diffusion de l'information et des données. En fournissant un soutien accru en analyse comparative entre les sexes, Condition féminine Canada favorisera également l'atteinte de ces objectifs dans le grand public et dans les ministères fédéraux. Une fois atteints, ces objectifs auront une incidence directe sur la gamme des intervenantes et des intervenants avisés et sur leur capacité d'influencer le processus d'élaboration, voire d'élaborer eux-mêmes, des politiques publiques pour promouvoir l'égalité entre les sexes.

Engagements touchant les résultats clés (3 à 5 ans)	Résultats escomptés (1 à 3 ans)
Nous aurons : **2.** accru la base de connaissances sur les questions relatives aux réalités vécues par les femmes et à l'égalité entre les sexes, et haussé le niveau de sensibilisation à cet égard	Avoir accru la base de connaissances sur des enjeux précis et haussé le niveau de sensibilisation du public à cet égard, grâce à des travauxde recherche en matière de politiques portant sur l'égalité entre les sexes, des analyses et la diffusion d'information et de données. Avoir établi un dialogue public informé sur les questions liées à l'égalité entre les sexes. Avoir accru les connaissances, l'habileté et la capacité des ministères fédéraux (y compris CFC), d'autres gouvernements, d'ONG et du grand public pour leur permettre de mener une ACS. Avoir influencé les programmes et les méthodes d'organisations de recherche, d'autres ministères et d'autres gouvernements pour que soient menées des recherches et des analyses comparatives entre les sexes.
3. amélioré l'efficacité et l'efficience du Ministère	Avoir mis en place un processus de planification stratégique et d'évaluation plus inclusif et intégré. Avoir révisé sur une base annuelle les progrès réalisés sur le plan de l'efficacité du Ministère. Avoir favorisé et maintenu une main-d'oeuvre hautement qualifiée et dynamique. Avoir favorisé et maintenu un milieu de travail équitable et compréhensif qui permet de concilier travail et famille. Avoir abordé des questions soulevées dans le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux. Avoir instauré et appliqué des normes de service dans certains domaines. Avoir amélioré le fonctionnement interne, l'infrastructure et les communications, grâce à : – la collaboration accrue entre les directions; – la modernisation de la fonction de contrôleur; – la mise en oeuvre de l'intranet à CFC.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

Secteur d'activité : **Promotion de l'égalité entre les sexes.**

Engagements touchant les résultats clés (3 à 5 ans)	Résultats escomptés (1 à 3 ans)
Nous aurons : **1.** influencé l'élaboration d'une politique publique juste et équitable pour les femmes	Avoir dirigé/mené l'intégration de l'analyse comparative entre les sexes (ACS) dans le processus d'élaboration des politiques et des programmes de certains ministères fédéraux et institutions clés. Avoir travaillé en partenariat avec d'autres décisionnaires à l'élaboration de politiques qui favorisent l'égalité entre les sexes, surtout dans les domaines de l'autonomie économique des femmes, des droits fondamentaux des femmes et de la réduction de la violence systémique envers les femmes et les enfants. Avoir élaboré des indices de l'égalité entre les sexes dans certains domaines. Avoir accompli des progrès en ce qui touche les objectifs du Canada et mis à profit son expérience sur le plan de l'égalité entre les sexes sur la scène internationale. Avoir accru l'accès des femmes et des groupes de femmes oeuvrant pour l'égalité au processus d'élaboration des politiques publiques, au plan national et international. Avoir accru la capacité des intervenantes et des intervenants non gouvernementaux et de la société civile à prendre des mesures afin de favoriser l'égalité entre les sexes. Avoir collaboré avec les ONG à l'intégration de l'ACS dans le processus d'élaboration des politiques publiques, tant au niveau national que régional.

Section III : Plans, résultats et ressources

Secteur d'activité de Condition féminine Canada : Promotion de l'égalité entre les sexes.

A. Objectif du secteur d'activité

Condition féminine Canada a adopté un secteur d'activité qui est synonyme de sa mission :

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Trois principaux engagements en matière de résultats et leurs résultats escomptés qui sont décrits par la suite découlent de ce secteur d'activité et de cette mission.

B. Description du secteur d'activité

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays :

- *promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé;*
- *fournir des subventions pour appuyer des projets et les principales activités des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui oeuvrent pour l'égalité des femmes;*
- *fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes;*
- *financer la recherche autonome sur les politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leur progrès vers l'égalité, et*
- *collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.*

d'intervenantes et d'intervenants. Vu les défis internes et externes décrits plus haut, le Ministère devra se concentrer sur les enjeux où ses interventions seront les plus efficaces.

D. Dépenses prévues

($ millions)	Prévisions de dépenses 1999-2000[2]	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses	17,1	**17,6**	17,6	17,7
Non-budgétaire du Budget principal des dépenses				
Moins : Recettes disponibles				
Total du Budget principal des dépenses	17,1	**17,6**	17,6	17,7
Rajustements des dépenses prévues[1]	4,2	2,0	3,5	5,0
	21,3	**19,6**	21,1	22,7
Moins : Recettes non disponibles				
Plus : Coût des services reçus sans frais	1,4	**1,4**	1,4	1,4
Total des dépenses prévues	22,7	**21,0**	22,5	24,1
Équivalents temps plein	110,85	**110,85**	110,85	110,85

(1) Les rajustements traduisent la mise à jour annuelle des niveaux de référence pour 1999-2000. Le Conseil du Trésor a approuvé pour 1999-2000 des rajustements de 4,2 millions de dollars pour Condition féminine Canada. Ces rajustements visent à permettre la préparation de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies qui aura lieu en juin 2000, intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle », ainsi qu'à satisfaire à d'autres besoins opérationnels. Les dépenses prévues reflètent également des rajustements concernant l'augmentation des dépenses prévues pendant les exercices 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003. Lorsque ce rapport a été soumis, Condition féminine Canada n'avait pas encore obtenu une confirmation de la répartition entre les crédits.

(2) Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues à la fin de l'exercice courant.

Défis internes

Le Ministère s'est engagé à résoudre les problèmes mis en lumière par le Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux, ainsi qu'à améliorer ses procédures de planification et d'évaluation stratégiques.

Condition féminine Canada s'attend à ce que la demande pour ses services continue d'augmenter de façon importante :

- Dans l'immédiat, il faut préparer la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (Beijing +5) qui aura lieu en juin 2000 et qui servira à évaluer la mise en oeuvre du *Programme d'action* de Beijing, adopté en 1995 à la Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes. Condition féminine Canada va devoir continuer à consacrer des ressources humaines et financières considérables pour coordonner la contribution et la participation du Canada à cet événement international d'envergure ainsi que pour assurer un suivi adéquat. Par ailleurs, une pression grandissante est exercée sur le Canada pour le convaincre de participer à d'autres conférences internationales et multilatérales, tel qu'il est mentionné dans la section précédente.

- À moyen terme, Condition féminine Canada s'attend à recevoir plus de demandes de subvention à cause, principalement, de trois facteurs, à savoir l'intérêt que ne manquera pas de susciter la participation du gouvernement aux événements internationaux susmentionnés, l'effet de l'initiative renouvelée d'analyse comparative entre les sexes et la diminution des autres sources d'aide financière pour le travail de défense des droits.

- À court terme, la demande pour les services d'analyse et de gestion de recherche augmentera également parce que le nombre de rapports indépendants à paraître en 2000-2001 sera supérieur à la moyenne.

- Enfin, depuis que le gouvernement a souscrit au principe de la participation des citoyennes et des citoyens, les groupes de femmes et les organisations non gouvernementales demandent à prendre part de manière plus active à l'élaboration des politiques.

Les groupes de femmes et les autres organisations oeuvrant pour l'égalité réussissent de plus en plus à participer au processus d'élaboration des politiques et, face à leurs interventions, les autres ministères fédéraux sont de plus en plus portés à se préoccuper de l'analyse comparative entre les sexes; cela a pour conséquence d'accroître la pression sur Condition féminine Canada, qui se retrouve devant une palette élargie de questions à considérer et qui est appelé à fournir information, conseils et aide à un nombre croissant

- la réforme du droit de la famille et l'amélioration du soutien aux familles de concert avec les partenaires provinciaux et territoriaux pour faire en sorte que, en cas de séparation ou de divorce, les besoins et les intérêts des enfants passent en premier;

❍ **Santé et qualité des soins aux Canadiennes et aux Canadiens**

- un accès amélioré à l'information récente sur les questions de santé et les options thérapeutiques;

❍ **Collectivités plus fortes**

- l'établissement de partenariats avec les collectivités et le renouvellement des rapports avec les organisations bénévoles qui les servent;

- la recherche de remèdes aux « causes profondes » de la situation des sans-abri;

❍ **Renforcement des relations avec les peuples autochtones du Canada**

- la poursuite de la démarche de réconciliation et de renouveau bien amorcée avec le document *Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones*;

❍ **Économie dynamique**

- l'établissement de partenariats avec d'autres gouvernements, des organisations publiques et des organisations privées en vue d'établir un plan d'action national en matière de compétences et d'apprentissage;

❍ **Rôle du Canada dans le monde**

- la lutte contre le crime organisé à l'échelle mondiale, y compris les réseaux criminels d'immigration illégale et la traite des personnes.

Vu son savoir-faire, ses capacités de recherche et d'analyse des politiques, ses réseaux et ses partenariats, Condition féminine Canada est, de toute évidence, particulièrement bien placé pour aider le gouvernement à atteindre ces objectifs. La fréquence d'intervention et l'ampleur de son apport stratégique dépendront toutefois dans une grande mesure des ressources qui seront mises à sa disposition.

Le thème de la participation des citoyennes et des citoyens ainsi que celui de l'importance de la collaboration dans notre société pluraliste, sans cesse plus complexe, imprégnaient tout le discours du Trône de 1999. De fait, les intervenantes et les intervenants de Condition féminine Canada ont exprimé le désir de participer plus activement à l'élaboration des politiques. Condition féminine Canada a déjà mis en place un certain nombre de mécanismes de consultation qui facilitent le dialogue avec l'ensemble de ses intervenantes et intervenants, ce qui lui permet de jeter un éclairage sur les motivations de la société civile liées aux enjeux qui intéressent les femmes et d'étendre ainsi son expérience. Au nombre de ces mesures, 16 points de service ont été établis d'un bout à l'autre du pays, lesquels forment un réseau précieux permettant au Ministère de rester « branché » sur les préoccupations et les réalités de la base. Parmi les autres mécanismes de consultation mis en place par Condition féminine Canada, mentionnons les tables rondes sur des sujets précis en matière de politiques, comme le budget fédéral et la prestation de soins non rémunérés, ainsi que les recherches indépendantes en matière de politiques portant sur les questions liées à l'égalité entre les sexes.

Ces exemples de mécanismes dénotent les efforts continus de Condition féminine Canada en vue d'établir des procédures de développement de programmes, d'élaboration de politiques et de planification stratégique qui, d'une part, tiennent compte de la diversité des intervenantes et des intervenants ainsi que des réalités vécues par ceux-ci et, d'autre part, favorisent les partenariats avec Condition féminine Canada pour atteindre des objectifs communs.

Plusieurs initiatives ont contribué au progrès vers l'égalité entre les femmes et les hommes au cours des dernières années, notamment : le renforcement de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les crédits d'impôt pour les dispensatrices et dispensateurs de soins aux personnes à leur charge, la création d'un nouveau système de recherche et d'information en matière de santé, la réforme de la politique sur les prêts aux étudiantes et aux étudiants, de même que la modification du *Code criminel*.

Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement fédéral a exposé le programme pour la seconde moitié de son mandat. La stratégie qu'il a élaborée complémente ou complète les initiatives déjà mises en oeuvre dans des domaines importants pour les Canadiennes et les Canadiens; elle inclut notamment :

- **Enfants et jeunes**

  - des congés parentaux plus longs et plus facilement accessibles dans le cadre du programme d'assurance-emploi, pour permettre aux parents de consacrer plus de temps à leurs enfants;

emboîté le pas étant donné la nature horizontale du mandat du Ministère. Compte tenu de ce contexte et de l'expérience acquise, Condition féminine Canada a révisé sa stratégie à cet égard et, considérant la quantité limitée de ressources disponibles pour cette initiative renouvelée, a décidé d'en faire la mise en oeuvre à moyen terme.

À ce mandat national s'ajoute le rôle actif joué par Condition féminine Canada dans diverses organisations multilatérales et internationales, où le Ministère fait la promotion de l'égalité entre les sexes et travaille à améliorer la vie des femmes. Les efforts internationaux et multilatéraux du Canada au chapitre de la promotion de l'égalité sont reconnus de longue date et son approche intégrée de promotion de l'égalité lui ont valu d'être considéré comme un chef de file. Le Canada est en outre invité de plus en plus souvent à partager son savoir-faire avec d'autres à l'occasion de divers forums internationaux.

Aux Nations Unies, Condition féminine Canada est le chef de file en ce qui a trait à la promotion de l'égalité. Le Ministère collabore aussi activement avec plusieurs autres organisations telles que le Commonwealth, la Francophonie, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Conseil de l'Europe, l'Organisation des États américains et l'Association de coopération économique Asie-Pacifique, qui ont toutes intégré la question des différences entre les sexes dans leurs travaux et ont prévu des rapports et des activités spéciales sur la question à l'occasion du passage aux années 2000.

La reconnaissance de l'égalité entre les sexes comme facteur influant sur l'atteinte d'autres objectifs, notamment le développement économique, la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté chez les enfants, a eu pour résultat d'accroître l'importance des responsabilités internationales s'y rapportant. La question des différences entre les sexes fait l'objet d'attention dans le contexte des nouvelles alliances commerciales et de l'étude des nouveaux enjeux, par exemple les répercussions de la mondialisation ou des nouvelles technologies sur les droits de la personne et les marchés nationaux de l'emploi. Le Canada a la chance de contribuer, par son savoir-faire, au dialogue mondial sur ces questions et de pouvoir tirer parti de nouvelles tribunes, dont la toute première Conférence des femmes de la Francophonie et la conférence des ministres de l'hémisphère sur les femmes, afin de montrer sa vision et son leadership.

Les organisations non gouvernementales canadiennes utilisent par ailleurs de plus en plus les tribunes internationales pour influencer les politiques nationales du Canada. Récemment, des organisations canadiennes ont contesté aux Nations Unies certaines des politiques du Canada en se servant d'instruments internationaux que le Canada avait lui-même ratifiés. Les organisations non gouvernementales profitent aussi des forums internationaux pour faire du lobbying.

C. Facteurs externes influant sur le Ministère

Les progrès du Canada vers l'égalité influenceront considérablement sa réussite comme nation. En effet, l'égalité entre les sexes contribue largement à garantir que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens peuvent contribuer et avoir part à la prospérité sociale et économique de pays. Le Canada a bénéficié des nombreuses retombées sociales et économiques des efforts déployés par les individus, les gouvernements et les organisations non gouvernementales dans la quête de l'égalité. Les femmes et, en particulier, les groupes de femmes ont été pour beaucoup dans les résultats obtenus. Malgré ces progrès, toutefois, des écarts importants continuent à séparer les sexes.

La complexité et la rapidité des changements sociaux résultant de la mondialisation croissante de l'économie pose de nouveaux défis à la réalisation de l'égalité entre les sexes. (Voir les « Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada » à l'annexe A). Le transfert de certains des programmes sociaux du gouvernement fédéral aux provinces et aux territoires a rendu le contexte des politiques sociales encore plus complexe, rendant plus nécessaire que jamais l'intervention des organisations oeuvrant pour l'égalité afin de protéger les mesures existantes visant à accroître l'égalité entre les sexes ou de convaincre les gouvernements d'en adopter de nouvelles. En outre, les groupes qui concentraient auparavant leur attention sur le gouvernement fédéral doivent maintenant également faire pression auprès des gouvernements provinciaux et territoriaux pour certains programmes. Cela complique d'autant l'évaluation de l'effet qu'ont les politiques sur l'égalité ainsi que les efforts en vue de créer une structure homogène de services sociaux, de services de santé et d'assistance sociale d'un bout à l'autre du pays.

En ce début de siècle, les changements démographiques, sociaux, économiques, technologiques et politiques à l'échelle nationale et internationale vont obliger les gouvernements à chercher de nouvelles solutions, notamment à renouveler les partenariats entre gouvernements, collectivités, intervenantes et intervenants.

Condition féminine Canada peut, grâce à son mandat national et à son rôle sur la scène internationale, répondre à ce besoin : le Ministère va continuer de travailler à établir de solides partenariats avec les autres ministères et organismes fédéraux ainsi que les organisations communautaires pour faire en sorte que l'analyse comparative entre les sexes devienne partie intégrante du processus de planification et d'élaboration des politiques.

De nombreux ministères fédéraux examinent actuellement différentes façons d'introduire ou d'intégrer l'analyse comparative entre les sexes (voir la définition à l'annexe B). Il est essentiel d'élaborer des procédures systématiques plus raffinées et des outils de renforcement des capacités afin de promouvoir l'implantation d'une approche globale en matière d'analyse comparative entre les sexes dans les ministères qui n'ont pas encore

comparative entre les sexes à l'ensemble de leurs activités d'élaboration de politiques et de programmes.

La *Direction de la recherche* administre le Fonds de recherche en matière de politiques, qui attribue des marchés pour des recherches prospectives à long terme en matière de politiques, ainsi que pour des recherches urgentes sur des enjeux liés à l'égalité des femmes. La Direction contribue en outre à l'analyse et à l'élaboration de politiques sur l'égalité des sexes, fournit de l'information aux groupes de femmes, aux chercheuses et aux chercheurs et à d'autres publics cibles sur des recherches courantes et récentes et collabore, avec des ministères gouvernementaux, des organismes de recherche canadiens et internationaux, à des initiatives et à des projets de recherche en matière de politiques.

La *Direction du Programme de promotion de la femme et des Opérations régionales* fournit de l'aide financière et des services professionnels à des groupes de femmes et à d'autres organisations bénévoles oeuvrant pour l'égalité des femmes au niveau communautaire, régional ou national. Le personnel des 16 points de service régionaux et les agentes du Programme de promotion de la femme de l'administration centrale collaborent étroitement avec les groupes de femmes, d'autres organisations communautaires, les gouvernements des provinces et des territoires ainsi que d'autres secteurs. Cette collaboration englobe les politiques et les programmes, et elle renforce la capacité des intervenantes et des intervenants à contribuer à l'égalité des femmes; l'information primaire recueillie est partagée avec les autres directions de Condition féminine Canada.

La *Direction des communications et des consultations* renseigne les groupes de femmes et le public sur les priorités et les programmes du gouvernement fédéral par rapport à la situation des femmes. Elle sert de point de contact pour les communications externes ainsi que les conseils et la planification touchant les consultations. Elle est aussi responsable de l'analyse des médias et des relations avec ceux-ci, répond aux demandes de renseignements du public, produit des publications et outils de communication et fournit des conseils. Elle travaille présentement à mettre sur pied une fonction de consultation pour être en mesure de mieux renseigner Condition féminine Canada sur les réalités vécues par les divers intervenants et intervenantes.

La *Direction de la gestion des ressources* est responsable des rapports prévus par la loi et fournit des services dans les domaines de la gestion des ressources humaines et financières, de l'informatique, des télécommunications, de la sécurité et de la gestion du matériel et des contrats.

Voici les changements apportés à l'organigramme de Condition féminine Canada par rapport à celui du *Rapport sur les plans et les priorités* de 1999-2000 :

- La direction qui a maintenant pour nom Analyse et élaboration des politiques et Relations extérieures englobe les relations fédérales-provinciales-territoriales et les relations internationales;

- La nouvelle Direction des services de l'exécutif et de l'information inclut les services de la correspondance ministérielle et de la traduction;

- Vu le changement susmentionné, la Direction des relations extérieures et des communications a été renommée Direction des communications et des consultations;

- La Direction de l'analyse comparative entre les sexes a été créée dans le but d'accélérer l'implantation de l'analyse comparative entre les sexes dans l'ensemble de l'administration fédérale.

Organisation et prestation du programme

La *coordonnatrice* de Condition féminine Canada dirige le Ministère et relève, sur le plan juridique, de la ministre responsable de la Condition féminine et, sur une base continue, de la Secrétaire d'État (Situation de la femme).

La *Direction des services de l'exécutif et de l'information* est responsable des services de planification et de rapport et assure des services de coordination et d'appui à la coordonnatrice et à la Secrétaire d'État (Situation de la femme), y compris des services de liaison et de correspondance ministérielles. Elle offre également des services de bibliothèque, de gestion des documents, de traduction et de distribution, qui appuient tous les aspects du travail du Ministère.

La *Direction de l'analyse et de l'élaboration des politiques et des relations extérieures* examine les politiques, mesures législatives, initiatives et programmes actuels et prévus du gouvernement fédéral et les soumet à une analyse comparative entre les sexes. Elle formule des recommandations et des stratégies et travaille en collaboration avec d'autres ministères fédéraux à la promotion de l'égalité entre les sexes. Elle s'attache à combler les lacunes des politiques relativement à des questions qui intéressent les femmes. Elle collabore en outre avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organisations internationales ou multilatérales et d'autres gouvernements dans le cadre d'activités liées aux politiques. La Division des relations internationales fait la promotion des politiques et des priorités du Canada en matière d'égalité à l'échelle internationale.

La *Direction de l'analyse comparative entre les sexes* aide d'autres ministères et organismes fédéraux à mettre en place des processus qui permettront d'intégrer l'analyse

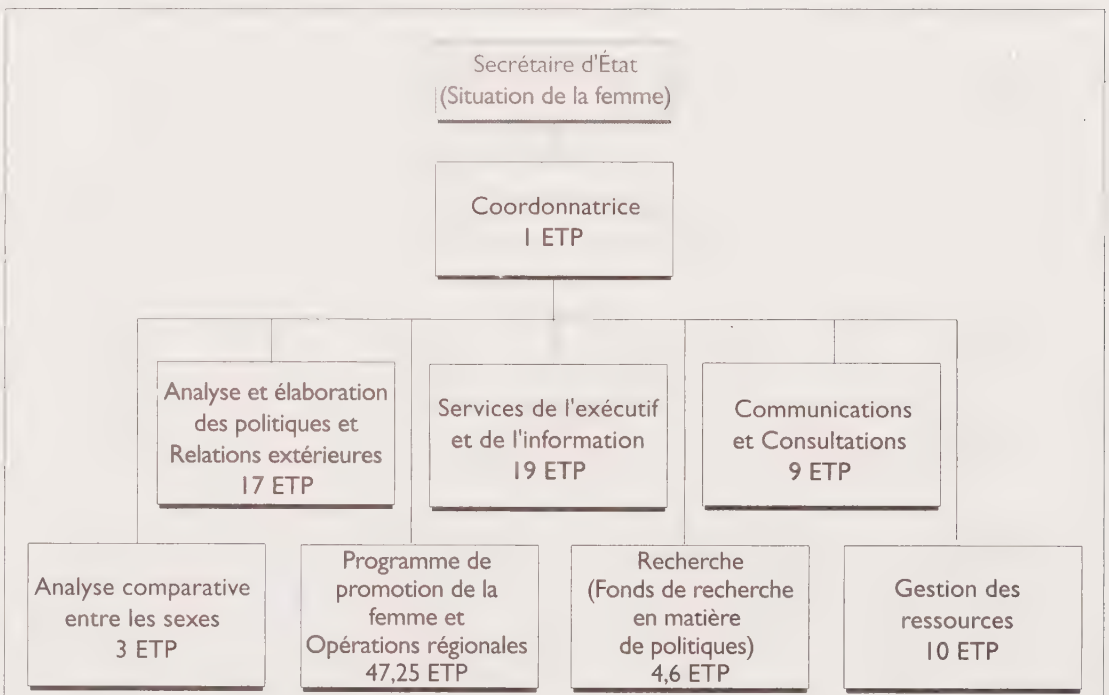
La démarche adoptée par le gouvernement du Canada afin de promouvoir l'égalité entre les sexes repose sur une constatation, à savoir que nos systèmes sociaux, économiques, culturels et politiques doivent prendre en considération la diversité des besoins des femmes — que des causes systémiques sont à l'origine de l'inégalité des femmes et la perpétuent. Le concept de l'égalité entre les sexes reconnaît qu'un traitement égal des femmes et des hommes n'est pas garant de résultats égaux et considère les deux comme parties prenantes de la quête d'équité et des avantages de l'égalité. Enfin, il tient compte du fait que la race, l'origine ethnique, les incapacités, l'orientation sexuelle, le statut d'autochtone et le revenu ont aussi une incidence sur la situation des femmes.

C'est ce concept de l'égalité qui est enchâssé dans la *Charte* et appuyé par le *Plan fédéral*.

B. Objectif du programme

L'objectif du programme est de promouvoir l'égalité entre les sexes dans toutes les sphères de la vie canadienne.

Condition féminine Canada
Organigramme
110,85 ETP*



* ETP = Équivalents temps plein. Les ressources de toutes les directions contribuent au secteur d'activité de Condition féminine Canada et à ses principaux engagements en matière de résultats.

Section II : Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités

Mandat

Condition féminine Canada a été créé par le gouvernement du Canada en 1976 afin de « coordonner les politiques relatives à la situation de la femme et de gérer les programmes qui s'y rapportent ». (Décret 1976-779)

La mise en oeuvre du mandat de Condition féminine Canada est orientée par le document intitulé *À l'aube du XXI^e siècle : Plan fédéral pour l'égalité entre les sexes* et renforcée par la *Charte des droits et libertés*, ainsi que par les engagements pris par le Canada dans le cadre du *Programme d'action* (Beijing, 1995) et de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies.

Vision

Le gouvernement du Canada s'est engagé à bâtir une société qui englobe et respecte l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens. Condition féminine Canada joue un rôle crucial dans le respect de cet engagement en faisant la promotion de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion et de la participation, au Canada, des femmes et des filles, dans toute leur diversité.

Mission

Promouvoir l'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays.

L'une des principales caractéristiques de la société canadienne est sa diversité. La façon dont nous envisageons la diversité, voilà ce qui nous rend unique au monde. C'est ce qui nous permet de promouvoir les droits de la personne, tandis que notre capacité à mettre à profit l'apport de tous les membres de la société contribue à notre succès comme nation. La diversité canadienne est une dimension importante des rapports sociaux entre les sexes.

Ainsi, les femmes sont particulièrement nombreuses dans les petites et moyennes entreprises — le pivot de l'économie canadienne. Nous devons par conséquent faire en sorte qu'elles aient accès aux capitaux dont elles ont besoin pour prendre la place qui leur revient sur le marché mondial.

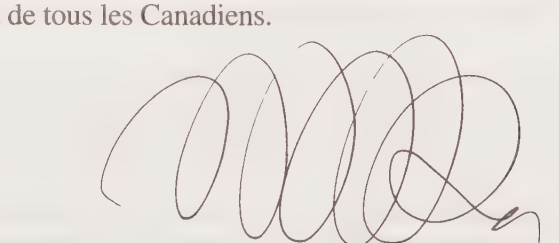
Seulement 16 p. 100 des femmes travaillent dans le domaine des sciences, des mathématiques ou du génie. La réussite du Canada dans l'économie axée sur le savoir dépendra donc largement de sa capacité à aplanir les obstacles systémiques pour attirer plus de femmes dans ces secteurs clés.

Une part démesurée des soins non rémunérés incombe aux femmes, et c'est là un obstacle additionnel à leur pleine participation au marché du travail. Le vieillissement de la population, la surcharge du système des soins de santé et les pressions issues du besoin de concilier responsabilités familiales et professionnelles vont, nécessairement, rendre encore plus difficile l'établissement d'un équilibre entre travail rémunéré et non rémunéré. Les efforts de Condition féminine Canada en vue de promouvoir l'évaluation du travail non rémunéré et de faire en sorte que les politiques publiques valorisent davantage la contribution des femmes comme dispensatrices de soins auront une incidence déterminante sur notre bien-être économique et social au XXI^{e} siècle.

Condition féminine Canada se penchera également sur le problème de la violence envers les femmes, enjeu qui se situe au coeur même de deux autres thèmes abordés dans le discours du Trône, à savoir la sécurité humaine et la promotion de mesures destinées à rendre les communautés plus sûres et plus fortes. Le Ministère s'efforcera tout spécialement de contrer la traite des femmes et l'exploitation sexuelle des enfants. L'élaboration d'indices sera particulièrement utile, puisqu'elle nous permettra de mesurer les progrès accomplis grâce à nos efforts pour éliminer la violence envers les femmes dans notre société.

Enfin, je suis heureuse de présenter le plan stratégique de Condition féminine Canada, inclus dans le présent rapport. Ce plan est la première d'une série d'initiatives visant à renforcer le cadre de planification stratégique du Ministère.

En ce début de siècle, Condition féminine Canada s'engage à gérer ses activités en prenant en considération les réalités et perceptions de toute une gamme d'intervenantes et d'intervenants, à rechercher les alliances avec des partenaires poursuivant des buts communs ainsi qu'à promouvoir l'égalité entre les sexes de manière efficace et efficiente, pour le bénéfice de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.



L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

Section I : Message de la Secrétaire d'État (Situation de la femme)

J'ai le plaisir de présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* de Condition féminine Canada pour le Budget des dépenses de 2000-2001.

Nos projets en ce siècle nouveau doivent être guidés par les valeurs fondamentales qui ont façonné le Canada. Ces valeurs — la diversité, l'égalité, la dignité et l'équité — sont intimement liées à notre identité comme nation et font notre force devant l'avenir. Car nous ne connaîtrons le succès que si chaque être humain a le droit de participer pleinement à la vie sociale, économique, culturelle et politique et d'en tirer les bienfaits qui en découlent.

Bâti sur ces valeurs fondamentales, Condition féminine Canada cherche à lever les obstacles systémiques qui empêchent les femmes de réaliser leur plein potentiel. Le Ministère s'efforce de faire comprendre nos différences et de faire valoir les avantages qui en découlent. Il travaille à renforcer les capacités des femmes et à créer des conditions propices pour qu'elles puissent influencer leurs collectivités et leur pays. L'avenir du Canada et sa force comme nation en dépendent.

Le gouvernement du Canada a un rôle important à jouer; en effet, sa participation est nécessaire pour mettre à profit le potentiel de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens. Il doit d'abord mener des recherches, lesquelles pourront servir de base à l'élaboration de politiques publiques avisées, tenant compte des liens entre les facteurs socioéconomiques et la diversité de la population. Le gouvernement doit donner l'exemple, être lui-même champion de l'égalité. Il doit encourager l'adaptation des institutions publiques à notre diversité croissante. Il doit aider les personnes en difficulté à acquérir les compétences et les outils qu'il leur faut pour surmonter les obstacles qui se dressent devant elles. Il doit aussi sensibiliser le public aux avantages de l'égalité et rallier l'ensemble des citoyennes et des citoyens autour de cet objectif.

Le présent *Rapport sur les plans et les priorités* fait ressortir les facteurs qui influenceront de manière déterminante nos progrès en ce sens au cours des trois prochaines années. En tête de ces facteurs figurent les capacités de recherche de Condition féminine Canada, ses partenariats avec les organisations oeuvrant pour l'égalité, son savoir-faire et sa collaboration avec les autres ministères de l'administration fédérale afin d'incorporer l'analyse comparative entre les sexes au processus d'élaboration des politiques publiques.

Dans le discours du Trône de 1999, le gouvernement a exposé sa vision de l'avenir. Les priorités de Condition féminine Canada sont en harmonie avec cette vision et, de fait, aideront le Canada à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés.

Une des pierres angulaires de ce discours, c'est la création d'une économie dynamique. Les femmes représentent plus de la moitié de la population, des ressources humaines et de notre potentiel créatif, bref, elles constituent une force capitale sur le plan économique. Il est donc de la plus haute importance de promouvoir leur autonomie économique pour atteindre cet objectif.

Table des matières

I. Message de la Secrétaire d'État (Situation de la femme) 1

II. Vue d'ensemble du Ministère

A. Mandat, rôles et responsabilités 3
B. Objectif du programme 4
C. Facteurs externes influant sur le Ministère 7
D. Dépenses prévues 12

III. Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activité 13
B. Description du secteur d'activité 13
C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes 14

IV. Renseignements financiers 19

V. Autres renseignements

A. Faits saillants des données sur l'égalité entre les sexes au Canada 22
B. Qu'est-ce que l'analyse comparative entre les sexes? 25
C. Rapports et personnes-ressources de Condition féminine Canada 26
D. Fiche d'évaluation de la lectrice/du lecteur 27

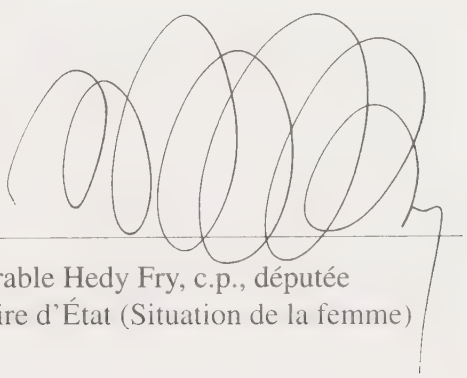
Ce rapport se trouve également sur le site Web de Condition féminine Canada :
http://www.swc-cfc.gc.ca

Condition féminine Canada

Budget des dépenses 2000-2001

Un rapport sur les plans et priorités

Accordé



L'honorable Hedy Fry, c.p., députée
Secrétaire d'État (Situation de la femme)

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-65

ISBN 0-660-61191-0

BUDGET DES DÉPENSES

Condition féminine Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

ESTIMATES

Supreme Court of Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-25

ISBN 0-660-61163-5

Supreme Court of Canada

2000-2001 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved



The Honourable A. McLellan
Minister of Justice and
Attorney General of Canada

Table of Contents

Section I: Registrar's Message 1

Section II: Agency Overview

A. Mandate, Roles, and Responsibilities 3
B. Program Objective 7
C. External Factors Influencing the Agency 7
D. Planned Spending 9

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective 11
B. Business Line Description 11
C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources . . . 11

Section IV: Financial Information 15

Section V: Other Information

A. Listing of Statutes and Regulations 19
B. References 19
C. Index 20

Section I: Registrar's Message

The plans and priorities of the Office of the Registrar of the Supreme Court of Canada are directly linked to the institution's objective, which is to provide a "general court of appeal" for Canada. Through its decisions, the Court settles disputes submitted to it by the parties, and in the process develops the nation's jurisprudence, which affects all Canadians. A strong and independent judiciary provides dispute settlement methods that enhance the democratic process.

The administration of the Court must therefore take the necessary steps to promote the independence of this institution within the framework of sound public management. It has an obligation to enhance access to the Court for the litigants and all the Canadian people, using traditional methods and appropriate technologies. It is committed to providing users with effective and efficient services, something which has a national and international impact, in keeping with the institution's high profile. It must respond to the need for Canadians to know the key institutions in their country.

The dawn of the 21st century marks the 125th anniversary of the creation of the Supreme Court of Canada and the 50th anniversary of the abolition of appeals to the Judicial Committee of the Privy Council in England. The administration of the Court must preserve the gains it has made in terms of effectiveness and modernity relying on the expertise of its loyal staff, and continue to develop, having regard for its environment, in order to serve the Canadian public.

Section II: Agency Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The Supreme Court of Canada's mandate is to "have and exercise an appellate, civil and criminal jurisdiction within and throughout Canada". The mission of the Office of the Registrar is "to provide the best possible decision-making environment for the Court".

The Court is the highest court of the land, and one of Canada's most important national institutions. As the final general court of appeal it is the last judicial resort for litigants, either individuals or governments. Its jurisdiction embraces both the civil law of the province of Québec and the common law of the other nine provinces and three territories.

The Court hears cases on appeal from the provincial and territorial courts of appeal, and from the Appeal Division of the Federal Court of Canada. In addition, the Court is required to give its opinion on any question referred to it by the Governor in Council. The importance of the Court's decisions for Canadian society is well recognized. The Court assures uniformity, consistency and correctness in the articulation, development and interpretation of legal principles throughout the Canadian judicial system.

1. The Supreme Court of Canada Appeal Process

The following brief description of the appeal process gives a context to the Court Program's activities. Figure 1 summarizes the steps of the appeal process.

The Court comprises the Chief Justice and eight Puisne Judges, all of whom are appointed by the Governor in Council. The Court hears appeals from three sources.

- In most cases permission to appeal must first be obtained. Such permission, or leave to appeal, is given by the Court if a case involves a question of public importance or if it raises an important issue of law (or a combination of law and fact) that warrants consideration by the Court.

- The Court also hears appeals for which leave to appeal is not required. For example, when in a criminal case a court of appeal reverses an acquittal or when a judge of that court dissents on a point of law, it is possible to appeal as of right to the Court.

- The third source is the referral power of the Governor in Council. The Court is required to give an opinion on constitutional or other questions when asked to do so.

Applications for leave to appeal are determined by a panel of three Judges, usually based on written submissions filed by the parties. The Court considers on average 600 of these applications in a year. An oral hearing may be held when so ordered by the Court. If leave is refused, it is the end of the case. If leave is granted, or when a case comes directly to the Court from one of the other sources, written legal arguments and other documentation are prepared and filed by the parties. A hearing of the appeal is then scheduled. Before an appeal reaches the hearing stage, numerous motions (such as those for intervener status or for extension of time for the filing of documents) may be brought by the parties. These are usually dealt with by a single Judge, or by the Registrar.

The Court sits only in Ottawa, and holds three sessions per year during which it hears approximately 120 appeals. The hearings are open to the public and are usually televised. Interpretation services are provided in the courtroom for all hearings. A quorum consists of five members for appeals, but most are heard by a panel of seven or nine Judges. As a general rule, the Court allows two hours for oral argument. The Court's weekly schedule of hearings, with summaries of cases, is published in the **Bulletin of Proceedings**. These and basic information about cases, including the list of documents filed and party information, are available on the Internet (http://www.scc-csc.gc.ca).

The decision of the Court is sometimes given immediately at the end of the oral argument, but more often it is reserved to enable the Judges to write reasons. When a reserved decision is ready to be delivered, the date for release is announced and the decisions are deposited with the Registrar. Reasons for judgment in both official languages are made available to the parties and to the public in printed form and to legal databases in electronic format. The decisions of the Court and the Bulletin are also made available on the Internet through a project undertaken with the University of Montréal. As required by its constitutive statute and the *Official Languages Act*, the Court publishes its decisions in both official languages in the **Supreme Court Reports**, which include all the reasons for judgment rendered by the Court in a given calendar year.

Figure 1: Supreme Court Appeal Process

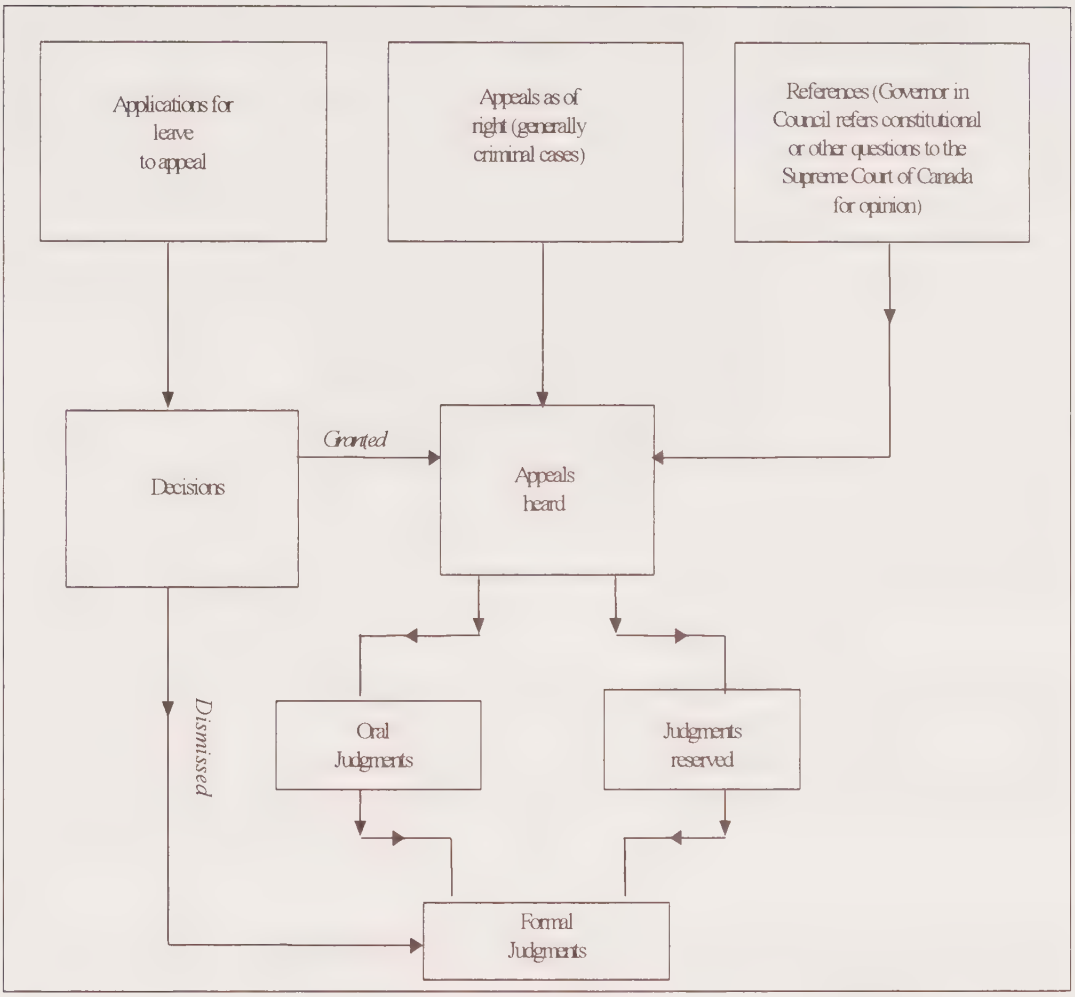
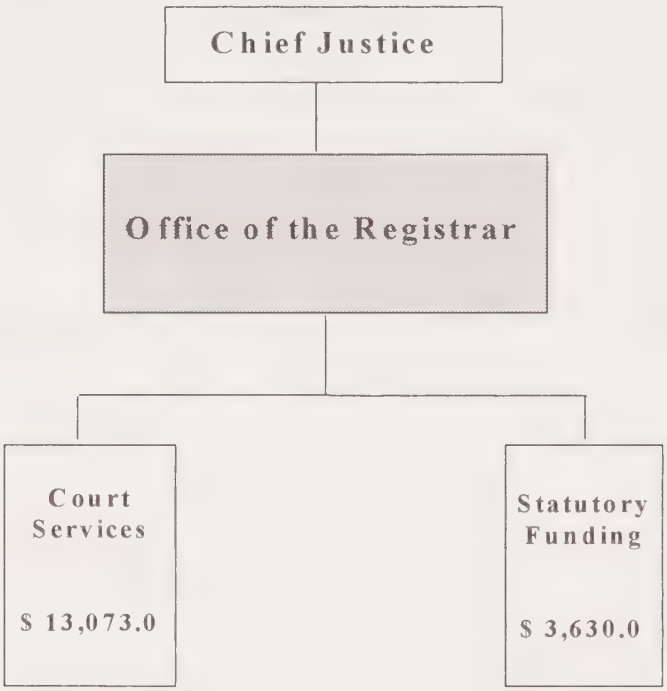


Figure 2: Organization Structure

The Supreme Court of Canada has a single business line - the Office of the Registrar - which exists to provide services the Court must have to render its decisions. The following figure shows the organization of the Court and the distribution of its resources for 2000-2001.



The Program total is $ 16,703,000 and 144 FTE which includes $ 3,630,000 for the statutory payments of Judges' salaries,allowances and annuities; annuities to spouses and children of Judges and lump sum payments to spouses of such Judges who die while in office.

B. Program Objective

To provide a general Court of Appeal for Canada.

C. External Factors Influencing the Agency

The Supreme Court of Canada accomplishments are influenced by the following external factors:

Workload: The volume and nature of work carried out under the Program is largely dictated by the activities of the Bench. These in turn depend mainly on the number and the nature of cases filed with the Court as well as the complexity of the issues raised in those cases, which are outside the Court's control.

Efforts by the Judges to render decisions without delay affect the workload of the Court's staff and of the Judges themselves. The Court is pursuing a policy of delivering judgments quickly, both on applications for leave to appeal determined by a panel of three Judges, usually based on written submissions filed by the parties, and on appeals when leave has been granted. The number of leave applications filed in the past year continues to be high. The combined effect of increasingly complex issues and fast delivery of judgments has put relentless pressure on the staff.

International: The Court's heightened role and visibility as a leader in such areas as Charter interpretation and Court management attract more and more foreign dignitaries and delegations. This new role of welcoming these continuing visits is creating extra work for the Court's limited resources.

Increased Interest of Foreign Judiciary

Legislative: The direction and nature of the Court Program is determined by the *Supreme Court Act* and other Acts of Parliament such as the *Criminal Code*, which confer jurisdiction on the Court. Therefore the introduction of amendments to any one of these statutes directly affects the Program. In addition, the enactment of, or substantive amendment to, any piece of legislation may eventually affect the Program because the Court — as the final arbiter of legal disputes — is often called on to settle legal issues that arise as a result of these enactments or amendments.

The *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, in particular, has had a persistent effect on the workload of the Court. Parties in cases that involve all areas of the law now often refer to the Charter as being a factor in their case. This requires a great deal of the Court's time in research, analysis and deliberation. The Court must stay abreast of developments, not only in Canada, but in other countries with similar Charters of Rights. Furthermore, because the Charter imposes a new perspective on the interpretation of all existing laws, the Court is dealing with more complex and time-consuming issues than ever before.

Leadership of the Court

The Charter has also thrust a new role on the judiciary. The Court is often called on to arbitrate complex social issues that affect many Canadians who are not in the courtroom. In addition to being experts in interpreting and applying the law, the Judges must be knowledgeable in many subject areas such as the social sciences. In this vital area of developing Charter issues, the lower courts rely upon the leadership of the Court.

Scrutiny by the Public

Social: The continuing increase in cases related to human rights and Canadians' increasing interest in high-profile cases have placed the Court more and more in the public eye. Decisions affect the ordinary citizen in numerous significant ways, making it incumbent on the Court to present itself clearly and accurately and to set an example as an effective, efficient and humane organization. To this end, most appeals are televised, and the Court's decisions are available on the Internet. Also, the Court pursues a policy of assisting litigants, particularly those who are unrepresented by counsel, to fully understand the procedural requirements of presenting a case properly.

Court at the Apex of the Judiciary, the "Third Branch" of Government.

Political: The *Constitution Act, 1867* and the *Supreme Court Act* establish the Court as the final arbiter in all judicial cases, including those that have serious implications for governments. As well, the Governor in Council may refer to the Court for hearing and consideration of important questions of law or fact concerning any matter. References, such as the Québec secession case, usually demand extraordinary work from the Bench and staff (for example, these hearings typically run much longer than the average appeal), additional resources (for example, tighter security) and invariably thrust the Court even more than usual in the public eye.

Current legislation establishes that, for administrative purposes, the Court is (and operates as) a department within the Government of Canada. However, the independence of the judiciary is a fundamental principle underlying the Canadian legal and governmental system. It is of paramount importance that every measure be taken to safeguard judicial independence within the framework of sound public administration. A delicate balance must be maintained between the Program's administrative and judicial functions to ensure that the Court's independence is enhanced. Amendments to the *Judges Act* impact upon the perception in this regard as well.

Economic: The Supreme Court, like all federal departments and agencies, is affected by budgetary issues. In response, the Court adjusted its administrative structure and activities to meet the budgetary environment while continuing to deliver a high quality of service.

Technological: Expectations of Canadians for fast, cost-effective access to the Court by the means of their choice require the Court to upgrade its information and computer systems and programs which enable its staff to provide expected services.

The broadening scope of the Court's information requirements, the development of a global electronic information infrastructure, and the need to preserve a body of law in the national interest coupled with rising information costs and fiscal restraint are having a profound effect on the Court's library. To provide up-to-date research materials from Canada and other countries, the collection must be supplemented by organized access to databases, global electronic information resources, and links to a network of complementary research collections, as part of the Court's Intranet and Web Site initiatives. Failure to provide this knowledge base could cause a loss of credibility on important and high-profile issues.

Professional: The Court is responsive to suggestions from the Bar on ways of expediting or otherwise improving the hearing of cases and processes before the Court. Courts and law offices across the country are being computerized; this will result in changes to the processes within the Court to meet these new requests and to meet the needs of the legal community for information on Court cases.

D. Planned Spending

($ thousands)	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Budgetary Main Estimates (gross)	15,720.0	**16,703.0**	16,084.0	16,138.0
Non-Budgetary Main Estimates (gross)	-	**-**	-	-
Less: Respendable revenue	-	**-**	-	-
Total Main Estimates	15,720.0	**16,703.0**	16,084.0	16,138.0
Adjustments**	2,854.2	**-**	-	-
Net Planned Spending	18,574.2	**16,703.0**	16,084.0	16,138.0
Less: Non respendable revenue	170.0	**165.0**	160.0	160.0
Plus: Cost of services received without charge	2,701.9	**2,722.0**	2,724.2	2,726.4
Net Cost of Program	21,106.1	**19,260.0**	18,648.2	18,704.4

Full Time Equivalents	155.0	**144.0**	144.0	144.0

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and to include Budget initiatives.

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective

The Supreme Court of Canada has one business line: the Office of the Registrar.

The objective is to provide the support needed to create the best possible decision-making environment for the Court, and to administer Statutory funding to the Judges and their dependants as authorized by the *Judges Act*.

B. Business Line Description

The Office of the Registrar provides a range of services to the Court including processing all documents filed by litigants and preparing cases for hearing and judgement; reporting and publishing the judgments of the Court; maintaining the information base required by the Court; providing information on the Court as well as maintaining and preserving the records and history of the Court. The Office also administers the following statutory payments: Judges' salaries, allowances, and annuities; annuities to spouses and children of Judges; and lump sum payments to spouses of Judges who die while in office.

C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

1. Key Results Commitment

   To provide Canadians with an independent, accessible final court of appeal.

2. Planned Results

   - An independent judiciary;
   - Improved access to the Court and its services; and
   - Cases processed without delay.

3. Related Activities

   An independent judiciary:

   - The Court will maintain a framework that ensures appropriate arms-length relationships with Parliament, the Department of Justice and the Central Agencies.

   - The Court will continue to exchange information on judicial systems required in a healthy democracy by receiving groups of officials from courts in other jurisdictions who are interested in learning how the Court operates. These visits to the Supreme Court of Canada from foreign judicial dignitaries offer the opportunity for many interesting exchanges on best practices from around the world.

- The Court will continue to participate in numerous international associations and enhance its awareness of international judicial developments.

Improved access to the Court and its services:

- The Court plans to redesign the Bulletin of Proceedings by September 2000 to provide timely information to the public leveraging technologies and seeking input from users.

- The virtual library initiative consisting of a core print and electronic collection supplemented by global information networks, databases and shared resources is continuing. The goal is to ensure the timeliness and integrity of Court research in an increasingly complex information environment while simultaneously containing costs. A feasibility study for the upgrading of the Library Management System is being planned. The study will focus on a system which conforms to technical standards for information sharing, enhanced accessibility and performance issues, with the flexibility in the future to incorporate electronic document delivery, seamless links to partners' catalogues, the Virtual Canadian Union Catalogue and other government-wide and national initiatives.

- The Court will celebrate its 125th anniversary in year 2000, increasing awareness to Canadians of the role of the Supreme Court of Canada.

- Work continues on Project 2000, a project to modernize the Rules in year 2000, which will mark 125th anniversary of the Court.

- The Court will undertake a feasibility for electronic filing. The study should address technical, operational as well as timing and funding considerations.

- The Court will explore the use of the Internet as a means for disseminating information, currently published in the Bulletin of proceedings, to its clients.

- The Court will continue to broaden its own Web Site, with the objective of adding options available to litigants and the public for accessing the Court and the cases before it. As well, emphasis will continue to be placed on the provision of personal service to Canadians seeking information on the Court and its processes, whether it be, for example, to unrepresented litigants who are unsure of the steps they must take to present their case to the Court, or to students who are seeking to know more about their judicial system.

- The new Case Management System, the ongoing project to microfilm all closed files, plans to enhance the archival quality of video tapes of Court proceedings and new methods for preserving electronic data will all contribute to the maintenance of a full information base.

Cases processed without delay

- The Court plans to develop enhancements to its new Case Management System. These will allow for easier and more comprehensive access to the Court's database of these cases before it. The enhancements will allow the Court to better monitor the processing of cases.

Table 4.1: Summary of Transfer Payments

($ thousands)	Forecast Spending 1999-2000	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Grants				
Office of the Registrar	-	-	-	-
Annuities under the Judges' Act	1,180.0	**1,279.0**	1,280.0	1,294.0
Total grants	1,180.0	**1,279.0**	1,280.0	1,294.0
Contributions				
Office of the Registrar	-	-	-	-
Total contributions	-	-	-	-
Other Transfer Payments				
Office of the Registrar	-	-	-	-
Total Other Transfer Payments	-	-	-	-
Total Grants, Contributions and Other Transfer Payments	1,180.0	**1,279.0**	1,280.0	1,294.0

Table 4.2: Source of Respendable and Non-Respendable Revenue

Respendable Revenue

($ thousands)	Forecast Revenue 1999-2000	**Planned Revenue 2000-2001**	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
Court Services	-	-	-	-
Statutory Funding	-	-	-	-
Total Respendable	-	-	-	-

Non-respendable Revenue

($ thousands)	Forecast Revenue 1999-2000	**Planned Revenue 2000-2001**	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
Court Services	170.0	**165.0**	160.0	160.0
Statutory Funding	-	-	-	-
Total Non-Respendable Revenue	170.0	**165.0**	160.0	160.0
Total Respendable and Non-respendable Revenue	170.0	**165.0**	160.0	160.0

Table 4.3: Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	Total
Net Planned Spending	**16,703.0**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**2,196.1**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**485.9**
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	**40.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**-**
	2,722.0
Less: Non-Respendable Revenue	**165.0**
	165.0
2000-2001 Net Cost of Program	**19,260.0**

Section V: Other Information

A. Listing of Statutes and Regulations

Statutes and Regulations Currently in Force

Supreme Court Act	R.S., 1985, as amended
Supreme Court Rules	SOR/83-74, as amended
Judges Act	R.S., 1985, as amended

B. References

Supreme Court of Canada Building 301 Wellington Street Ottawa, Ontario K1A 0J1 Telephone: (613) 995-4330 Fax: (613) 996-3063	General Enquiries
World Wide Web: http://www.scc-csc.gc.ca	Internet Access reception@scc-csc-gc.ca

C. Index

A

Access 1, 8, 9, 11, 12, 13, 19
Appeal Process 3, 4, 5

B

Business Line 6, 11

C

Case Management System 12, 13

E

Economic Factor 8

I

Independence of the Judiciary 1, 8
Information Base 9, 11, 12
International Factor 7
Internet 4, 8, 12, 19

J

Judges 3, 4, 6, 7, 8, 11
Judges Act 8, 11, 19
Judgments 4, 5, 7, 11

L

Legislative Factor 7

O

Objective 1, 7, 11, 12
Organization Structure 6

P

Political Factor 8
Professional Factor 9

R

Registrar 1, 3, 4, 6, 11

S

Social Factor 8
Supreme Court Act 7, 8, 19

T

Technological Factor 8
Transfer Payments 15

W

Web Site 9, 12, 19
Workload 7

Y

Year 2000 12

R

Registraire 1, 3, 4, 6

S

Secteur d'activité 6, 11
Structure organisationnelle 6
Système de gestion des dossiers judiciaires 13

W

Web 9, 12, 19

C. Index

A

Accès 1, 8, 9, 11, 12, 13
An 2000 12

C

Charge de travail 7

F

Facteur économique 9
Facteur international 7
Facteur législatif 7
Facteur politique 8
Facteur professionnel 9
Facteur social 8
Facteur technologique 9

I

Indépendance judiciaire 1, 11
Information 9, 11, 12
Internet 4, 8, 12, 19

J

Jugements 4, 5, 7, 11
Juges 3, 4, 6, 7, 8, 11

L

Loi sur les juges 9, 11, 15, 19
Loi sur la Cour suprême 4, 7, 8, 19

M

Mandat 3, 11

O

Objectif 1, 7, 11, 12

P

Paiements de transfert 15
Processus d'appel 3, 4, 5

Section V: Autres renseignements

A. Listes des lois et des règlements

Lois et règlements en vigueur

Loi sur la Cour suprême	L.R.C. (1985), modifiée
Règles de la Cour suprême	DORS/83-74, modifiée
Loi sur les juges	L.R.C. (1985), modifiée

B. Références

Édifice de la Cour suprême du Canada 301, rue Wellington Ottawa, Ontario K1A 0J1 Téléphone: (613) 995-4330 Télécopieur: (613) 996-3063	Renseignements généraux
World Wide Web: http://www.scc-csc.gc.ca	Adresse Internet réception@scc-csc.gc.ca

Tableau 4.3: Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses prévues nettes	**16 703,0**
Plus: Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**2 196,1**
Cotisations aux régimes d'assurance des employés coûts payés par le SCT	**485,9**
Protection des accidents de travail assurée par Développement des Ressources humaines Canada	**40,0**
Traitements et coûts des services juridiques connexes fournis par le ministère de la Justice Canada	-
	2 722,0
Moins:	
Recettes non-disponibles	**1650**
	1650
Coût net du programme pour 2000-2001	**19 260,0**

Tableau 4.2: Source des recettes disponibles et des recettes non-disponibles

Recettes disponibles

(en milliers de dollars)	Prévisions des recettes 1999-2000	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Services de la Cour	-	-	-	-
Financement prévu par la loi	-	-	-	-
Total des recettes disponibles	-	-	-	-

Recettes non-disponibles

(en milliers de dollars)	Forecast Revenue 1999-2000	**Planned Revenue 2000-2001**	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
Services de la Cour	170,0	**165,0**	160,0	160,0
Financement prévu par la loi	-	-	-	-
Total des recettes non-disponibles	1700	**1650**	1600	1600

Total des recettes disponibles et des recettes non-disponibles	1700	**1650**	1600	1600

Section IV: Renseignements financiers

Tableau 4.1: Sommaire des paiements de transfert

(En milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1999-2000	**Dépenses prévues 2000-2001**	**Dépenses prévues 2001-2002**	**Dépenses prévues 2002-2003**
Subventions				
Bureau du Registraire	-	-	-	-
Pensions selon la Loi sur les juges	1 180,0	**1 279,0**	**1 280,0**	**1 294,0**
Total des subventions	1 180,0	**1 279,0**	1 280,0	1 294,0
Contributions				
Bureau du Registraire	-	-	-	-
Total des contributions	-	-	-	-
Autres paiements de transfert				
Bureau du Registraire	-	-	-	-
Total des autres paiements de transfert	-	-	-	-
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	1 180,0	**1 279,0**	1 280,0	1 294,0

doivent prendre pour présenter leur affaire à la Cour ou à des étudiants qui cherchent à en connaître plus au sujet de leur système judiciaire.

- Le nouveau système de gestion des dossiers judiciaires, le projet permanent de conservation sur microfilm de tous les dossiers terminés, les plans d'amélioration de la qualité d'archivage des bandes magnétoscopiques des procédures de la Cour et les nouvelles méthodes de conservation des données électroniques permettront de conserver une base de renseignements complète.

Le traitement des affaires sans délai

- La Cour prévoit procéder à des améliorations de son nouveau système de gestion des dossiers judiciaires. Cela permettra un accès plus facile et plus complet à la base de données des affaires à la Cour. Ces améliorations permettront à la Cour de mieux contrôler le traitement des dossiers.

par des dignitaires de tribunaux étrangers à la Cour suprême du Canada permettent de nombreux échanges intéressants sur les meilleures pratiques qui ont cours à travers le monde.

- La Cour poursuivra sa participation aux travaux de nombreuses associations internationales et à rehausser sa connaissance des développements internationaux en matière juridique.

Amélioration continue de l'accès à la Cour et à ses services

- La Cour projette de refaire la conception du Bulletin des procédures d'ici septembre 2000 en vue d'offrir de l'information pertinente au public via des technologies de pointe et elle cherchera à obtenir l'avis des utilisateurs.

- Le projet de bibliothèque virtuelle composée d'une collection centrale d'imprimés et de documents électroniques, complétée par des réseaux mondiaux d'information, des bases de données et une mise en commun des ressources se poursuit. L'objectif est d'assurer la rapidité et l'intégrité des recherches de la Cour dans un environnement où l'information est de plus en plus complexe, tout en limitant les coûts. Une étude de faisabilité visant l'amélioration du système de gestion de la bibliothèque est planifiée. Elle portera sur un système qui sera conforme aux normes techniques en matière de partage de l'information, d'accessibilité accrue et de rendement, et qui permettra, à l'avenir, d'inclure la transmission électronique de documents, des liens directs avec les catalogues de partenaires, le Catalogue collectif canadien virtuel et d'autres projets nationaux et à l'échelle du gouvernement.

- La Cour suprême du Canada célèbrera son 125^{e} anniversaire en l'an 2000, ce qui aura pour effet de sensibiliser davantage les Canadiens au rôle qu'elle joue dans notre société.

- Le travail se poursuit sur le projet 2000 qui vise à moderniser en l'an 2000 les règles de la Cour.

- La Cour procédera à une étude de faisabilité visant le dépôt électronique des documents. Cette étude devrait porter sur les aspects techniques et opérationnels de même que sur les questions d'échéancier et de financement.

- La Cour examinera la possibilité d'utiliser l'Internet pour diffuser à ses clients l'information actuellement publiée dans le Bulletin des procédures.

- La Cour continuera d'élaborer son propre site Web en ayant pour objectif d'ajouter aux possibilités dont les plaideurs et le public disposent déjà pour accéder à la Cour elle-même et aux dossiers dont elle est saisie. De même, l'accent continuera à être mis sur la prestation de services personnels aux Canadiens qui cherchent à obtenir des renseignements sur la Cour et ses procédures, que ce soit par exemple à des plaideurs non représentés par avocat qui ne sont pas certains des mesures qu'ils

Section III: Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activité

La Cour suprême du Canada a un seul secteur d'activité: le Bureau du Registraire.

L'objectif est de fournir le soutien nécessaire pour créer le cadre le plus favorable possible à la prise de décision pour la Cour et pour administrer le financement prévu par la loi à l'égard des juges et des personnes à leur charge aux termes de la *Loi sur les juges*.

B. Description du secteur d'activité

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les parties et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants: les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

1. Principal engagement en matière de résultats

Fournir aux Canadiens une Cour d'appel de dernier ressort accessible et indépendante.

2. Résultats escomptés

- l'indépendance judiciaire,
- l'amélioration continue de l'accès à la Cour et à ses services et
- le traitement des affaires sans délai.

3. Activités connexes

L'indépendance judiciaire:

- La Cour maintiendra un cadre qui assure des rapports efficaces et sans lien de dépendance avec le Parlement, le ministère de la Justice et les organismes centraux.

- La Cour continuera à échanger des informations concernant les systèmes juridiques nécessaires à une saine démocratie, en accueillant des groupes de représentants de tribunaux étrangers qui sont intéressés à étudier son fonctionnement. Ces visites

D. Dépenses prévues

(en milliers de dollars)	Prévisions de dépenses 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	15 720,0	**16 703,0**	16 084,0	16 138,0
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	-	-	-	-
Moins: Recettes disponibles	-	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	15 720,0	**16 703,0**	16 084,0	16 138,0
Rajustements**	2 854,2	-	-	-
Dépenses prévues nettes	18 574,2	**16 703,0**	16 084,0	16 138,0
Moins: Recettes non disponibles	170,0	**165,0**	160,0	160,0
Plus: Coût des services reçus sans frais	2 701,9	**2 722,0**	2 724,2	2 726,4
Coût net du programme	21 106,1	**19 260,0**	18 648,2	18 704,4

Équivalents temps plein	155,0	**144,0**	144,0	144,0

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) et des initiatives du budget.

Économique : À l'instar de tous les ministères et organismes fédéraux, la Cour suprême est touchée par les questions budgétaires. En conséquence, la Cour adapte sa structure et ses activités administratives afin de satisfaire à l'environnement budgétaire tout en continuant à assurer des services de haute qualité.

Technologique : Comme les Canadiens s'attendent à avoir accès rapidement et économiquement à la Cour par le moyen de leur choix, celle-ci doit mettre à niveau ses systèmes et programmes informatiques, de même que ses systèmes de diffusion de l'information, qui permettent à son personnel de rendre les services escomptés.

Les besoins en information grandissant de la Cour, le développement d'une infrastructure mondiale d'information électronique et la nécessité de préserver un système juridique dans l'intérêt national ajouté à des coûts d'information à la hausse et à des restrictions financières ont un impact important sur la bibliothèque de la Cour. Pour offrir les instruments de recherche les plus récents en provenance du Canada et d'autres pays, on doit ajouter à la collection un moyen d'accès méthodique à des bases de données, à des ressources documentaires électroniques mondiales et à des liens à un réseau de collections de recherche complémentaires, dans le cadre des projets d'Intranet et de site Web de la Cour. Si cette base de connaissance n'est pas offerte, cela pourrait occasionner une perte de crédibilité sur des questions importantes et très médiatisées.

Professionnel : La Cour tient compte des suggestions du Barreau concernant les manières d'accélérer ou d'améliorer l'audition des affaires et autres procédures dont elle est saisie. L'informatisation des tribunaux et des cabinets d'avocats au pays entraînera des modifications dans les procédures de la Cour pour satisfaire à ces nouvelles demandes et pour traiter les besoins de renseignements de la communauté juridique en ce qui a trait aux arrêts de la Cour.

questions plus complexes que jamais et qui demandent plus de temps. Les audiences sont devenues plus difficiles à gérer et les litiges plus complexes à trancher compte tenu du nombre croissant de groupes de défense de l'intérêt public qui cherche à obtenir la qualité d'intervenant dans les pourvois. La Charte impose en outre un nouveau rôle aux juges, qui sont appelés à agir à titre d'arbitre à l'égard de questions sociales complexes touchant un grand nombre de Canadiens qui ne sont pas dans la salle d'audience. En plus d'être experts dans l'interprétation et l'application de la loi, les juges doivent être bien informés dans de nombreux domaines comme les sciences sociales. Dans ce domaine vital et en pleine évolution que constituent les questions relatives à la Charte, les juridictions inférieures se fondent sur la voie tracée par la Cour.

La scène publique

Social : L'augmentation constante d'affaires relatives aux droits de la personne et l'intérêt croissant que les Canadiens portent aux affaires très médiatisées ont rapproché de plus en plus la Cour de la scène publique. Comme ses décisions ont, à de nombreux égards, des répercussions importantes pour le citoyen ordinaire, la Cour doit projeter une image claire et précise et donner l'exemple en tant qu'organisation active, efficace et sensible. Dans ce but, la majorité des pourvois sont télédiffusés et les décisions de la Cour son disponibles sur Internet. En outre, la Cour continue d'appliquer la politique d'aide aux parties en litige, notamment celles qui ne sont pas représentées par un avocat, pour qu'elles comprennent bien les exigences procédurales requises pour présenter correctement une affaire.

La Cour au sommet du pouvoir judiciaire, un des trois ordre de gouvernement

Politique : La *Loi constitutionnelle, 1867* et la *Loi sur la Cour suprême* établissent que la Cour est l'arbitre final dans toutes les affaires judiciaires, y compris celles qui ont des conséquences graves pour les gouvernements. En outre, le gouverneur en conseil peut renvoyer à la Cour pour audition et examen d'importantes questions de droit et de fait concernant toute affaire litigieuse. Les renvois, comme celui sur la sécession du Québec, exigent habituellement un travail extraordinaire de la part des juges et du personnel (par exemple, ces audiences durent habituellement plus longtemps qu'un pourvoi moyen), des ressources supplémentaires (par exemple, une sécurité plus étroite) et ne manquent pas d'attirer l'attention du public sur la Cour encore plus qu'à l'habitude.

La loi actuelle établit que, à des fins administratives, la Cour est un ministère du gouvernement du Canada et fonctionne à ce titre. Cependant, l'indépendance de la magistrature est un principe fondamental sous-jacent aux systèmes juridique et gouvernemental canadiens. Il est particulièrement important que toutes les mesures soient prises pour garantir l'indépendance judiciaire dans le cadre d'une saine administration publique. Il convient de maintenir un équilibre délicat entre les fonctions judiciaires et administratives du Programme pour veiller à ce que l'indépendance de la Cour ne soit pas compromise. À cet égard, les modifications apportées à la *Loi sur les juges* ont aussi une incidence sur la façon dont la Cour est perçue.

B. Objectif du programme

Être une Cour générale d'appel pour le Canada.

C. Facteurs externes influant sur l'agence

Les réalisations de la Cour suprême du Canada sont influencées par les facteurs externes suivants :

Charge de travail : Le volume et la nature du travail effectué dans le cadre du Programme dépendent dans une large mesure des activités des juges. Celles-ci dépendent également du nombre d'affaires présentées à la Cour et de la complexité des questions qui y sont soulevées, facteurs sur lesquels la Cour n'a aucune prise.

Les efforts accomplis par les juges pour rendre leurs décisions avec célérité ont eu un effet sur la charge de travail du personnel de la Cour et des juges eux-mêmes. La Cour a pour politique de rendre jugement rapidement tant dans les demandes d'autorisation soumises à une formation de trois juges, qui statuent habituellement sur le fondement d'arguments écrits présentés par les parties, que dans les appels dont l'audition a été autorisée. Le nombre de demandes d'autorisations déposées au cours de la dernière année continue d'être élevé. L'effet combiné de la complexité des questions et du prononcé expéditif des décisions a exercé une pression constante sur le personnel.

International: Le rôle et la visibilité accrus de la Cour en tant que précurseur dans des domaines tels l'interprétation des chartes et la gestion des dossiers judiciaires attirent de plus en plus de dignitaires et de délégations de l'étranger. L'accueil de ces visiteurs crée une augmentation de la charge de travail pour notre personnel restreint.

Intérêt croissant des pouvoirs judiciaires étrangers

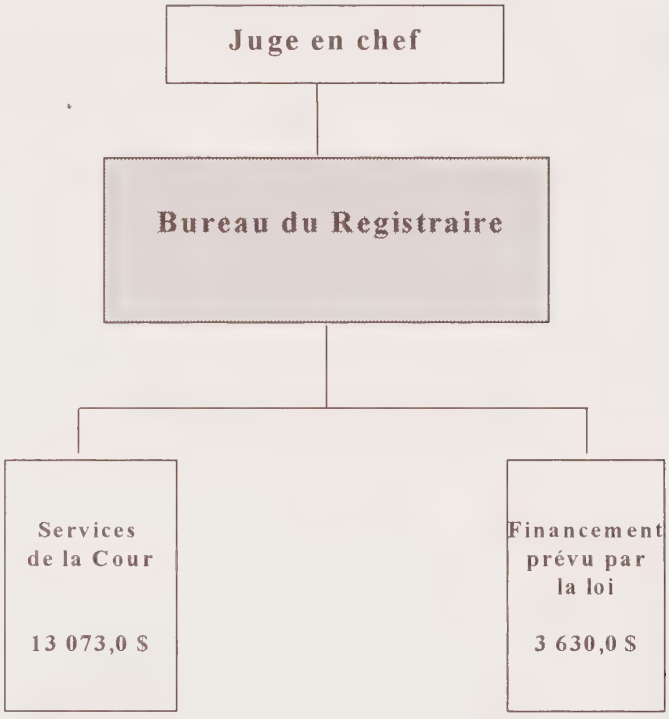
Législatif : L'orientation et la nature du Programme de la Cour sont déterminées par la *Loi sur la Cour suprême* et d'autres lois du Parlement, comme le *Code criminel*, qui donnent compétence à la Cour. Par conséquent, la modification de l'une de ces lois a un effet direct sur le Programme. De plus, l'adoption ou la modification importante d'un texte législatif peut avoir un effet sur le Programme étant donné que la Cour, à titre d'arbitre final des litiges d'ordre juridique, a souvent à régler des problèmes juridiques qui résultent de ces textes législatifs ou de leur modification.

La *Charte canadienne des droits et libertés* a un effet particulièrement constant sur la charge de travail de la Cor. Souvent, les parties dans des affaires qui portent sur tous les domaines du droit invoquent maintenant la Charte comme un facteur dans leur affaire. Cette situation exige que la Cour consacre beaucoup de temps à la recherche, à l'analyse et aux délibérations. La Cour doit demeurer à l'écoute de ce qui se fait non seulement au Canada, mais dans d'autres pays qui ont des chartes des droits semblables. De plus, étant donné que la Charte impose une nouvelle perspective en matière d'interprétation de toutes les lois existantes, la Cour traite de

Leadership de la Cour

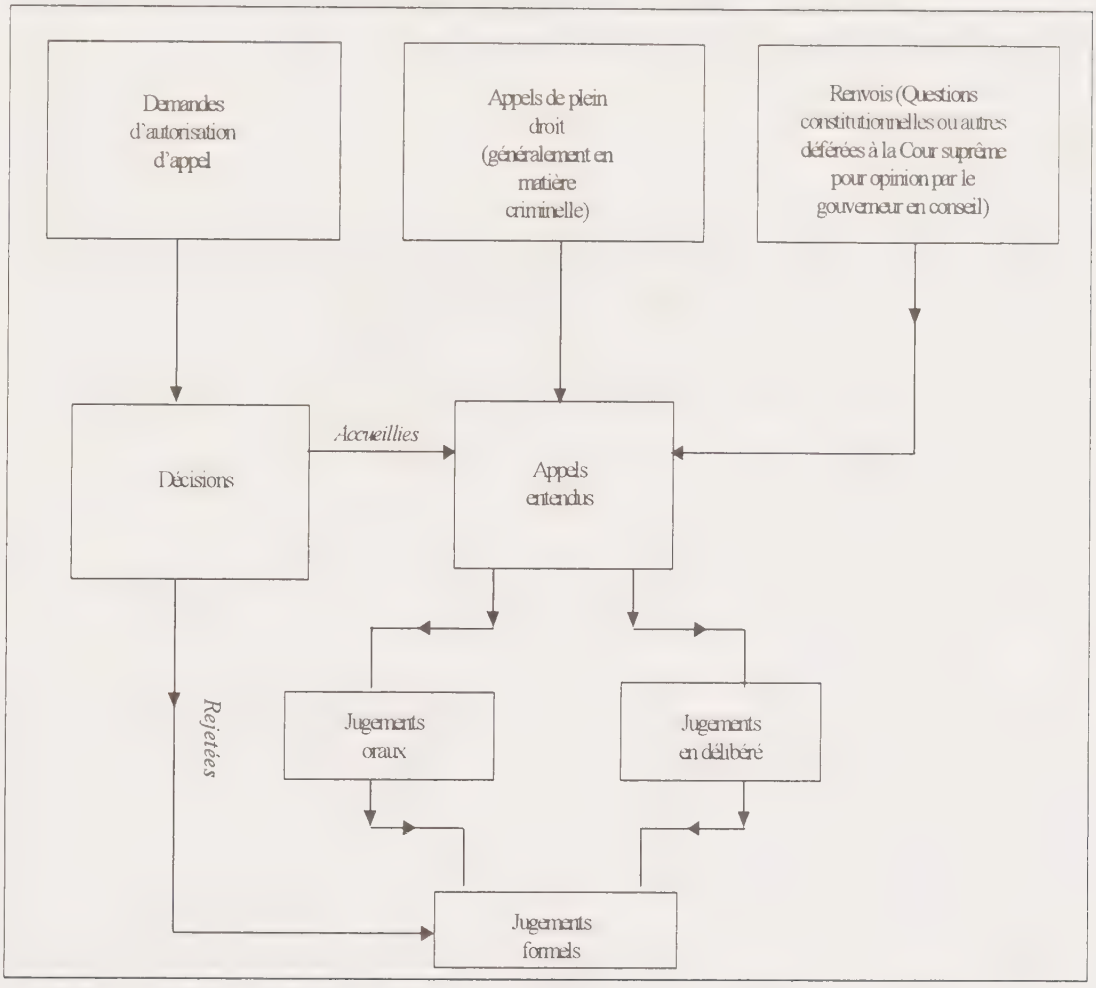
Schéma 2: Structure organisationnelle

La Cour suprême du Canada a un seul secteur d'activité, celui du Bureau du Registraire qui a pour mission de fournir à la Cour les services don't elle a besoin pour exercer ses fonctions juridictionnelles. Le schéma suivant présente l'organisation de la Cour et la répartition de ses ressources pour 2000-2001.



Le programme totalise 16 703 000 $ et 144 ÉTP, ce qui inclut le montant de 3 630 000 $ pour le paiement des traitements, indemnités et pension des juges, des pensions aux conjoints et enfants des juges, et de montants forfaitaires aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

Schéma 1: Processus d'appel à la Cour suprême



Les demandes d'autorisation d'appel sont soumises à une formation de trois juges qui statuent habituellement sur le fondement d'arguments écrits présentés par les parties. La Cour examine en moyenne 600 demandes d'autorisation par année. Il ne peut y avoir audition que si la Cour l'ordonne. Si l'autorisation est refusée, l'affaire prend fin. Si l'autorisation est accordée, ou lorsqu'une affaire arrive directement à la Cour de l'une des autres sources, des arguments écrits et d'autres documents sont préparés et présentés par les parties. La date de l'audition de l'appel est alors fixée. Avant qu'un appel ne parvienne à l'étape de l'audition, un grand nombre de requêtes (comme des demandes de prorogation du délai pour le dépôt de documents) peuvent être présentées par les parties. Elles sont habituellement traitées par un seul juge ou par le Registraire.

La Cour ne siège qu'à Ottawa et tient trois sessions par année au cours desquelles elle entend environ 120 appels. Les audiences sont publiques et peuvent être télédiffusées avec l'autorisation de la Cour. Lors de toutes les audiences, des services d'interprétation sont assurés dans la salle d'audience. Le quorum est constitué par cinq juges pour les appels, mais la plupart des affaires sont entendues par une formation de sept ou neuf juges. En règle générale, la Cour accorde deux heures pour l'audience. Le rôle hebdomadaire de la Cour, avec les résumés des affaires, est publié dans le **Bulletin des procédures**. Ces données et des renseignements fondamentaux sur les affaires dont la Cour est saisie, y compris la liste des documents déposés et des éléments concernant les parties, sont accessibles sur Internet (http://www.scc-csc.gc.ca).

Le jugement de la Cour est quelquefois rendu immédiatement à la fin des plaidoiries mais, plus souvent, il est mis en délibéré pour permettre aux juges de rédiger leurs motifs. Lorsqu'une décision mise en délibéré est prête à être rendue, la date de la publication est annoncée et la décision est déposée auprès du Registraire. Les motifs de jugement sont distribués dans les deux langues officielles aux parties et au public sous forme de photocopies, et aux banques de données juridiques sous forme de données informatiques. Les décisions de la Cour et le Bulletin peuvent également être consultés au moyen d'Internet dans le cadre d'un projet entrepris avec l'Université de Montréal. Comme l'exige sa loi constitutive et la *Loi sur les langues officielles*, la Cour publie ses décisions dans les deux langues officielles dans le **Recueil des arrêts de la Cour suprême** qui comprend tous les jugements rendus par la Cour pendant une année civile.

Section II: Vue d'ensemble de l'agence

A. Mandat, rôles et responsabilités

La Cour suprême du Canada est « la juridiction d'appel en matière civile et pénale pour l'ensemble du Canada ». La mission du Bureau du Registraire est de « fournir à la Cour le cadre le plus favorable possible à la prise de décision ».

La Cour est la plus haute juridiction du pays et, à ce titre, l'une des institutions nationales les plus importantes du Canada. Cour d'appel générale de dernier ressort, c'est le dernier tribunal auquel peuvent s'adresser les parties à un procès, qu'elles soient des particuliers ou des gouvernements. Sa compétence englobe tant le droit civil du Québec que la common law des neuf autres provinces et des trois territoires.

La Cour entend les appels des décisions des cours d'appel des provinces et territoires et de la Section d'appel de la Cour fédérale du Canada. De plus, la Cour est tenue de donner son avis sur toute question dont la saisit par renvoi le gouverneur en conseil. L'importance des arrêts de la Cour pour la société canadienne est bien reconnue. La Cour assure l'uniformité, la cohérence et la justesse dans la définition, l'élaboration et l'interprétation des principes juridiques dans tout le système judiciaire canadien.

1. Le processus d'appel à la Cour suprême

Voici une brève description du processus d'appel qui situe les activités du Programme de la Cour. Le schéma 1 résume les étapes du processus d'appel.

La Cour se compose du Juge en chef et de huit juges puînés qui sont tous nommés par le gouverneur en conseil. La Cour entend des appels provenant de trois sources.

- Dans la plupart des affaires, il faut d'abord obtenir une autorisation d'appel. Une telle autorisation d'appel est accordée par la Cour si une affaire comporte une question d'intérêt public ou si elle soulève une importante question de droit (ou de droit et de fait) qui justifie qu'elle soit examinée par la Cour.

- La Cour examine également des affaires où l'autorisation d'appel n'est pas exigée. Par exemple, lorsque dans une affaire criminelle, une cour d'appel infirme un acquittement ou un juge de cette cour est dissident sur un point de droit, il est possible d'interjeter appel de plein droit à la Cour.

- La troisième source est le pouvoir de renvoi du gouverneur en conseil. Sur demande, la Cour est tenue de donner un avis sur des questions constitutionnelles ou autres.

Section I: Message du Registraire

Les plans et priorités du Bureau du Registraire de la Cour suprême du Canada sont directement liés à l'objectif même de l'institution qui est de fournir une «cour générale d'appel» pour le Canada. Par ses décisions, la Cour règle les différends que les parties lui soumettent, et ainsi façonne la jurisprudence du pays qui touche l'ensemble des Canadiens. Une magistrature forte et indépendante procure des modes de règlement des litiges qui renforcent le processus démocratique.

L'administration de la Cour doit donc prendre les mesures requises pour promouvoir l'indépendance de l'institution dans le cadre d'une saine gestion publique. Elle doit améliorer l'accès des parties et de l'ensemble des Canadiens à la Cour, en utilisant les moyens traditionnels et technologies appropriés. Elle s'engage à offrir aux usagers des services efficaces et efficients, ce qui suscite de l'intérêt sur le plan national et international, influencé en cela par la visibilité de l'institution. Elle doit répondre au besoin des Canadiens de connaître les institutions clés de leur pays.

L'aube du XXI^{e} siècle marque le 125^{e} anniversaire de la Cour suprême du Canada et le 50^{e} anniversaire de l'abolition des appels au comité judiciaire du Conseil privé d'Angleterre. L'administration de la Cour doit maintenir l'acquis d'efficacité et de modernité qui la caractérise, en s'en remettant à l'expertise de son personnel loyal, et continuer d'évoluer en tenant compte de son environnement pour servir la population canadienne.

Table des matières

Section I: Message du Registraire 1

Section II: Vue d'ensemble de l'agence

A. Mandat, rôles et responsabilités 3
B. Objectif du programme 7
C. Facteurs externes influant sur l'agence 7
D. Dépenses prévues 10

Section III: Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activité 11
B. Description du secteur d'activité 11
C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes 11

Section IV: Renseignements financiers 15

Section V: Autres renseignements

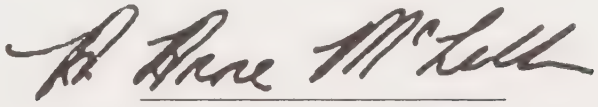
A. Listes des lois et règlements 19
B. Références 19
C. Index 20

Cour suprême du Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Un rapport sur les plans et les priorités

Approuvé



L'Honorable A. McLellan
Ministre de la Justice et
Solliciteur général du Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-25

ISBN 0-660-61163-5

BUDGET DES DÉPENSES

Cour suprême du Canada

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

CA1
FN
-E77

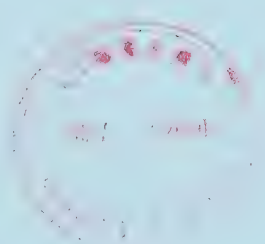
ESTIMATES

Government
Publications

Tax Court of Canada

2000-2001
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities



Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2000

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2001-III-72

ISBN 0-660-61196-1

Tax Court of Canada

2000-2001
Estimates

Report on Plans and Priorities

Approved



The Hon. Anne McLellan
Minister of Justice and Attorney General of Canada

TABLE OF CONTENTS

SECTION I: REGISTRAR'S MESSAGE 1

SECTION II: TAX COURT OF CANADA OVERVIEW 3

A. Mandate, Roles and Responsibilities 3
B. Program Objective 4
C. External Factors Influencing the Tax Court of Canada 4
D. Planned Spending 5

SECTION III: PLANS, RESULTS AND RESOURCES 7

A. Business Line Objective 7
B. Business Line Description 7
C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources 8
(i) Key Results Commitments *8*
(ii) Planned Results *9*

SECTION IV: FINANCIAL INFORMATION 11

Table 4.1: Source of Non-Respendable Revenue 11
Table 4.2: Net Cost of Program for 2000-2001 11

SECTION V: OTHER INFORMATION 13

Table 5.1: Legislation Administered by the Tax Court of Canada 13
Table 5.2: Contacts for Further Information 13

Section I: Registrar's Message

I am pleased to present the Report on Plans and Priorities for fiscal year 2000-01 for the Tax Court of Canada. This report reflects our new Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS) which has been recently approved by Treasury Board.

This report will enable you to ascertain the progress we have made, assess whether the steps taken thus far are consistent with our mandate, vision, mission and strategic priorities, and determine what remains to be done to meet our goal of providing the citizens of Canada with an accessible, effective, fair and independent Court.

Over the past few years, the Tax Court of Canada has carried out a thorough re-engineering of its services. The Court has developed and implemented a Y2K-compliant automated appeals management system, which has contributed to a significant improvement in and the greater efficiency of its appeal process. In this area, our next challenge will be to review the various technological possibilities for the electronic transmission of documents between the Court and its clients.

Our next challenges will also include improving public access to the Court and its services and improving the delivery of its services. Over the next few months, we will be giving priority to the development of our Internet site: its content will be enhanced by the gradual addition of the Court's judgments, and we will be evaluating the technologies that are available for incorporating the Court's sitting schedule and those that could permit the electronic exchange of information on appeals. We will also be incorporating any other relevant information that could meet the growing needs of Canadians.

To enable the Tax Court of Canada to deliver top-quality services to Canadians at all times, we will also be on the look-out for administrative and legal (rules and procedures) best practices to ensure that the Court is constantly at the forefront in these areas and that it is known for its expertise.

Since its creation in 1983, the Court, through its capacity to adapt to change and its excellent staff who are committed to client service, has been able to carve out a prominent place for itself in the Canadian judicial system. These same qualities will enable us to meet the major challenges awaiting us in the coming months while honouring our commitments to all Canadians.



R. P. Guenette

Management Representation
Report on Plans and Priorities 2000-2001

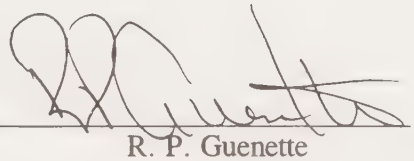
I submit, for tabling in Parliament, the 2000-2001 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Tax Court of Canada.

To the best of my knowledge, the information:

- Accurately portrays the TCC's mandate, plans, priorities, strategies and planned results.
- Is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*.
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name: 
R. P. Guenette
Registrar

Date: MAR - 6 2000

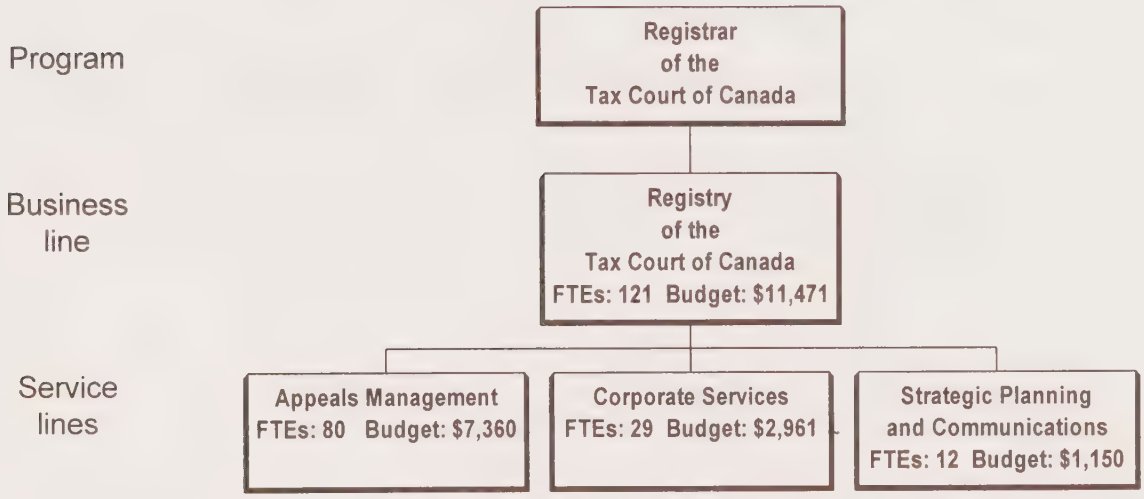
Section II: Tax Court of Canada Overview

A. Mandate, Roles and Responsibilities

The Tax Court of Canada has exclusive original jurisdiction to hear and determine references and appeals to it on matters arising under the *Income Tax Act*, the *Canada Pension Plan*, the *Old Age Security Act*, the *Petroleum and Gas Revenue Tax Act*, the *Employment Insurance Act* (formerly the *Unemployment Insurance Act*), Part IX of the *Excise Tax Act*, and the *Cultural Property Export and Import Act*. The Court also has exclusive jurisdiction to hear and determine appeals on matters arising under the *War Veterans Allowance Act* and the *Civilian War-related Benefits Act* and referred to in section 33 of the *Veterans Review and Appeal Board Act*.

The Tax Court of Canada is committed to providing the public with an accessible and efficient appeal process and to working together to maintain a fair and independent Court. In order to be able to perform its functions adequately, the Court consists of one business line, the Registry, which is divided into three service lines: the Appeals Management Directorate, the Corporate Services Directorate and the Strategic Planning and Communications Directorate.

Business Line of the Tax Court of Canada



B. Program Objective

The program objective is to provide an easily accessible and independent Court for the expeditious disposition of disputes between any person and the Government of Canada on matters arising under the *Tax Court of Canada Act* or any other legislation under which the Court has original jurisdiction.

The Tax Court of Canada's program objective is linked to the following four strategic priorities:

1. to improve the effectiveness of the Court's appeal process;
2. to improve public access to the Court and its services;
3. to improve service delivery; and
4. to ensure the judicial independence of the Court.

C. External Factors Influencing the Tax Court of Canada

Over the next few months, various external factors will have a decisive impact on the Court.

We will have to respond to a growing number of requests from our clients and from the Canadian public to be able to access information through our Internet site. Canadians would like to be able to consult the Court's judgments "on line". They would also like to be able to consult the Court's sitting schedule and to have access to a wider variety of information on the Court.

Finally, the uncertainty surrounding the creation of a new court administration service for the Tax Court of Canada, the Trial Division of the Federal Court of Canada, the Federal Court of Appeal and the Court Martial Appeal Court is one of the challenges the Tax Court of Canada will face over the next few months. We are still waiting for the amalgamation bill to be passed by the House of Commons. In the meantime, the two courts are working together on a real estate rental project in Vancouver.

D. Planned Spending

($ thousands)	Forecast Spending 1999-2000*	**Planned Spending 2000-2001**	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003
Budgetary Main Estimates	12,156	**11,471**	9,901	9,901
Non-Budgetary Main Estimates	-	**-**	-	-
Less: Respendable revenue	-	**-**	-	-
Total Main Estimates	12,156	**11,471**	9,901	9,901
Adjustments to Planned Spending**	456	**-**	-	-
Net Planned Spending	12,612	**11,471**	9,901	9,901
Less: Non-respendable revenue	515	**530**	530	550
Plus : Cost of services received without charge	3,178	**3,510**	3,625	3,700
Net Cost of Program	15,275	**14,451**	12,996	13,051
Full Time Equivalents	119	**121**	118	118

* Reflects the best forecast of total planned spending to the end of the fiscal year.

** Adjustments are to accommodate approvals obtained since the Annual Reference Level Update (ARLU) exercise and include Budget initiatives.

Section III: Plans, Results and Resources

A. Business Line Objective

The Tax Court of Canada consists of a single business line: the Registry. The objective of this business line is to ensure the operation of an easily accessible and independent Court for the expeditious disposition of disputes between any person and the Government of Canada on matters arising under the *Tax Court of Canada Act* or any other legislation under which the Court has original jurisdiction.

B. Business Line Description

The Registry of the Tax Court of Canada provides a range of services to the Court through the following three services lines :

- Appeals Management – This service line provides litigants with guidance and advice on Court practices and procedures and provides the Judges of the Court with orderly and efficient scheduling of hearings.
- Corporate Services – This service line provides the Registry with support in the areas of finance, administration, security, library services, human resources and informatics.

As mentioned in our Planning, Reporting and Accountability Structure, a third service line, Strategic Planning and Communications, was developed in December 1998 to give effect to the Court's decision to make strategic planning an effective management tool and give this unit the visibility it needs vis-à-vis the central agencies :

- Strategic Planning and Communications – This service line provides the Registry with support in the areas of strategic planning, communications, legal information, editing and revising.

The Court, with its Headquarters in Ottawa, ordinarily consists of the Chief Judge, the Associate Chief Judge and 20 other judges. At present, however, four judgeships are vacant and have been for several years. In addition, to ensure the expeditious hearing of appeals, the Chief Judge may, with the approval of the Governor in Council, appoint deputy judges. There are currently 11 deputy judges at the Court. Finally, the Court has one supernumerary judge at present.

The Chief Judge is responsible for the apportionment of work among the judges and the assignment of individual judges to specific sittings of the Court. The Court has its own court accommodations in Vancouver, London, Toronto, Ottawa and

Montreal, and shares accommodations with the Federal Court of Canada in Edmonton, Calgary, Winnipeg, Quebec City, Halifax and Fredericton. In other locations, the Court uses provincial court accommodations, where available, leases commercial accommodation or partners with other levels of government. For appeals under the *Income Tax Act*, the Court may now sit in roughly 40 hearing locations across Canada. For employment insurance appeals, the Court may sit in over 80 such locations across Canada.

The Registrar, as deputy to the Commissioner for Federal Judicial Affairs through a delegation of authority under subsection 76(2) of the *Judges Act*, is the deputy head of the Tax Court of Canada. The Commissioner for Federal Judicial Affairs reports to the Minister of Justice. The Registrar, as the principal officer of the Court, is responsible for the executive direction of the Court.

The Registry provides administrative services to the Tax Court of Canada. It provides internal services in drawing up the hearings schedule, which it discusses with the Chief Judge and the other judges of the Court. It also keeps the judges, along with appellants or their representatives, informed about the status of appeals.

C. Key Results Commitments, Planned Results, Related Activities and Resources

(i) Key Results Commitments

TABLE OF KEY RESULTS COMMITMENTS

Tax Court of Canada	
To provide Canadians with	*To be demonstrated by:*
Fair treatment of litigants and effective stewardship of public funds through an efficient court of record for hearing cases related to income tax and other federal programs, such as the Canada Pension Plan, employment insurance and Old Age Security.	✓ a timely, cost-effective appeal process supported by a Y2K-compliant computer system ✓ client satisfaction with the efficiency of the appeal process and the ease of consultation of the Court's rules, which will be measured by conducting ad hoc surveys and applying service standards ✓ equal access for all Canadians who wish to file appeals to the Tax Court of Canada ✓ effective and efficient administration of the Court

(ii) Planned Results

(a) Technology

Over the past two years, our principal efforts in the area of technology have related to the development and implementation of our new appeals management system. The statistics that can now be extracted from this system will improve our capacity to manage the appeal process and to forecast the duration of an appeal and assess our caseload.

We also expended considerable effort to ensure that our computer system would comply with the Treasury Board Secretariat's criteria for the year 2000. Now that our system has made a trouble-free transition to the year 2000, we can direct our efforts to carrying out new computer-related projects that better meet our clients' growing needs.

Over the next few months, we will be giving priority to the development of our Internet site. All the Court's service lines will be co-ordinating their efforts:

1. to ensure that the Court's judgments are gradually accessible to the general public;

2. to evaluate the technological possibilities and draw up a timetable for incorporating the sitting schedule into our site so that Canadians from all parts of the country will be able to consult it and find out when the TCC will be sitting in their region;

3. to evaluate the technological possibilities and draw up a timetable for implementing the electronic transmission of documents between the TCC and appellants or their representatives, which will enable us to improve the service we provide to Canadians by accelerating the administrative process and enabling the Court to dispose of cases more expeditiously; and

4. to ensure that any other relevant information is quickly incorporated into our site.

At the Court, it is our opinion that as a result of equal access to this information, all Canadians who are considering an appeal to the Tax Court of Canada will benefit from easier and quicker access to our services.

(b) Service to Clients – Performance Indicators

Our performance indicators, which are based on the results of our first client satisfaction survey and the best practices of the courts, will further enhance our ability to meet the continually growing needs of Canadians.

We are now conducting a new client satisfaction survey, and we hope that the survey's results will justify the performance indicators we have chosen. If not, we will adjust the indicators to ensure that they are adequate to meet the requirements of Canadians with respect to client service.

Once our performance indicators have proven to be effective, we will prepare and implement our service standards.

Our new client satisfaction survey and the implementation of our performance indicators will also enhance our ability to assess the efficiency of the appeal process.

(c) Administration – Comptrollership

Modern comptrollership means better information and better advice for decision making. It means more emphasis on the effective use of information to provide strategic advice and to add value while redirecting efforts through more efficient processing of transactions.

At the Tax Court of Canada, modern comptrollership delivers one overall key benefit: the TCC's increased effectiveness in fulfilling its mission and achieving its objectives. Over the coming year, the priorities of the Court's senior management will be:

1. to optimize business planning;

2. to better assess the quality of our service to clients based on performance indicators consistent with the mandate and mission of the Court;

3. to share common values as regards service to the Canadian public;

4. to demonstrate strong leadership; and

5. to implement the new "Financial Information Strategy" on April 1, 2001.

Section IV: Financial Information

Table 4.1: Source of Non-Respendable Revenue

($ thousands) Registry of the Tax Court of Canada	Forecast Revenue 1999-2000*	**Planned Revenue 2000-2001**	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003
Appeal fees	475	**490**	490	510
Sale of judgments	40	**40**	40	40
Total Non-Respendable Revenue	515	**530**	530	550

* Best estimate of total planned revenue to the end of the fiscal year.

Table 4.2: Net Cost of Program for 2000-2001

($ thousands)	**Registry of the Tax Court of Canada**
Net Planned Spending	**11,471**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**3,200**
Contributions covering employees' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**310**
Less: Respendable Revenue	-
Less: Non-respendable Revenue	**530**
2000-2001 Net Cost of Program	**14,451**

Section V: Other Information

Table 5.1: Legislation Administered by the Tax Court of Canada

The Tax Court of Canada has authority to hear cases on matters arising under the following Acts:	
Income Tax Act	R.S.C. 1985, c. 1 (5th Supp.), as amended
Canada Pension Plan	R.S.C. 1985, c. C-8, as amended
Old Age Security Act	R.S.C. 1985, c. O-9, as amended
Petroleum and Gas Revenue Tax Act	R.S.C. 1985, c. P-12, as amended
Unemployment Insurance Act (repealed)	R.S.C. 1985, c. U-1, as amended
Employment Insurance Act (Part IV)	S.C. 1996, c. 23, as amended
Excise Tax Act (Part IX)	R.S.C. 1985, c. E-15, as amended
Cultural Property Export and Import Act	R.S.C. 1985, c. C-51, as amended
War Veterans Allowance Act	R.S.C. 1985, c. W-3, as amended
Civilian War-related Benefits Act	R.S.C. 1985, c. C-31, as amended
Veterans Review and Appeal Board Act	S.C. 1995, c. 18, as amended

Table 5.2: Contacts for Further Information

Further information on the strategic planning portion of this document can be obtained by contacting:
Diane Potvin Director, Strategic Planning and Communications Directorate Tax Court of Canada 200 Kent Street, 4th Floor Ottawa, Ontario K1A 0M1
Further information on the financial portion of this document can be obtained by contacting:
Bruce Shorkey Director, Finance and Materiel Management Services Corporate Services Directorate Tax Court of Canada 200 Kent Street, 4th Floor Ottawa, Ontario K1A 0M1

Section V : Autres renseignements

Tableau 5.1 : Lois appliquées par la Cour canadienne de l'impôt

La Cour canadienne de l'impôt a vocation à connaître des litiges découlant de l'application des lois suivantes :	
Loi de l'impôt sur le revenu	L.R.C. (1985), ch. 1 (5e suppl.), modifié
Régime de pensions du Canada	L.R.C. (1985), ch. C-8, modifié
Loi sur la sécurité de la vieillesse	L.R.C. (1985), ch. O-9, modifié
Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers	L.R.C. (1985), ch. P-12, modifié
Loi sur l'assurance-chômage (abrogée)	L.R.C. (1985), ch. U-1, modifié
Loi sur l'assurance-emploi (Partie IV)	L.C. 1996, ch. 23, modifié
Loi sur la taxe d'accise (Partie IX)	L.R.C. (1985), ch. E-15, modifié
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels	L.R.C. (1985), ch. C-51, modifié
Loi sur les allocations aux anciens combattants	L.R.C. (1985), ch. W-3, modifié
Loi sur les prestations de guerre pour les civils	L.R.C. (1985), ch. C-31, modifié
Loi sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	L.C. 1995, ch. 18, modifié

Tableau 5.2 : Personnes ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le volet du présent document qui touche à la planification stratégique, vous pouvez vous adresser à :
Mme Diane Potvin Directrice de la planification stratégique et des communications Cour canadienne de l'impôt 200, rue Kent, 4e étage Ottawa (Ontario) K1A 0M1
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le volet du présent document qui touche aux finances, vous pouvez vous adresser à :
M. Bruce Shorkey Directeur des Services des finances et de la gestion du matériel Direction des Services intégrés Cour canadienne de l'impôt 200, rue Kent, 4e étage Ottawa (Ontario) K1A 0M1

Section IV : Renseignements financiers

Tableau 4.1 : Source de recettes non disponibles

(en milliers de dollars) Greffe de la Cour canadienne de l'impôt	Prévisions de recettes 1999-2000*	**Recettes prévues 2000-2001**	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003
Frais d'appels	475	**490**	490	510
Vente des jugements	40	**40**	40	40
Total des recettes non disponibles	515	**530**	530	550

*Meilleure estimation possible des recettes totales prévues jusqu'à la fin de l'exercice.

Tableau 4.2 : Coût net du programme pour 2000-2001

(en milliers de dollars)	**Greffe de la Cour canadienne de l'impôt**
Dépenses nettes prévues	**11 471**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**3 200**
Cotisations aux régimes d'assurance des employés et coûts payés par le SCT	**310**
Moins : Recettes disponibles	-
Moins : Recettes non disponibles	**530**
Coût net du programme pour 2000-2001	**14 451**

b) Service à la clientèle – Indicateurs de rendement

Fondés sur les résultats de notre premier sondage de satisfaction de la clientèle ainsi que sur les meilleures pratiques en vigueur dans les cours, nos indicateurs de rendement nous permettront de répondre encore mieux aux besoins sans cesse croissants des Canadiens et des Canadiennes.

Nous procédons actuellement à un nouveau sondage de satisfaction de la clientèle et nous espérons que les résultats viendront appuyer les choix que nous avons faits en matière d'indicateurs de rendement. Sinon, nous ajusterons nos indicateurs afin qu'ils répondent adéquatement aux exigences en matière de service à la clientèle des Canadiens et des Canadiennes.

Dès que nos indicateurs de rendement se seront révélés efficaces, nous procéderons à la rédaction et à la mise en oeuvre de nos normes de services.

Notre nouveau sondage de la satisfaction du client ainsi que la mise en oeuvre de nos indicateurs de rendement nous permettront également de mieux évaluer l'efficacité du processus d'appel.

c) Administration – Fonction de contrôleur

La fonction moderne de contrôleur génère des renseignements et des conseils de meilleure qualité en vue de la prise de décision. Elle signifie qu'on mettra davantage l'accent sur l'utilisation efficace des renseignements afin de fournir des conseils stratégiques et d'en accroître la valeur tout en réorientant les efforts par un traitement plus efficient des opérations.

À la Cour canadienne de l'impôt, la fonction moderne de contrôleur génère un bénéfice d'ensemble essentiel, c'est-à-dire une efficacité accrue à assumer sa mission et à atteindre ses objectifs. Au cours de la prochaine année, les priorités de la haute direction de la Cour seront :

1. l'optimisation de la planification d'affaires;
2. une meilleure évaluation de la qualité de notre service à la clientèle fondée sur des indicateurs de rendement conformes au mandat et à la mission de la Cour;
3. le partage des valeurs communes en matière de service aux Canadiens et aux Canadiennes;
4. la démonstration d'un leadership fort;
5. la mise en oeuvre, au 1er avril 2001, de la nouvelle « Stratégie d'information financière ».

ii) Résultats escomptés

a) Technologie

Au cours des deux dernières années, nos efforts en matière de technologie ont principalement porté sur le développement et la mise en oeuvre de notre nouveau système de gestion des appels. Ce système nous permet dorénavant d'extraire des données statistiques qui nous permettent de mieux gérer le processus d'appel, de mieux évaluer la durée de vie d'un appel ainsi que notre charge de travail.

Nous avons également consacré des efforts considérables afin que notre système informatique soit conforme aux critères de l'an 2000 énoncés par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Maintenant que notre système a réussi sans difficulté le passage de l'an 2000, nous pouvons orienter nos efforts vers la réalisation de nouveaux projets informatiques qui répondront mieux aux besoins croissants de notre clientèle.

Ainsi, nous planifions accorder la priorité au développement progressif de notre site Internet. Les différents secteurs de services de la Cour coordonneront leurs efforts :

1. afin que les jugements de la Cour soient progressivement accessibles au grand public;

2. afin d'évaluer les possibilités technologiques et élaborer un échéancier d'intégration du calendrier des sessions à notre site afin que les Canadiens et les Canadiennes de toutes les régions du pays puissent en prendre connaissance et savoir ainsi à quel moment la CCI siégera dans leur région;

3. afin d'évaluer les possibilités technologiques et élaborer un calendrier de réalisation pour la transmission électronique des documents entre la CCI et les appelants ou leurs représentants. La transmission électronique nous permettra d'offrir un meilleur service aux Canadiens et aux Canadiennes en accélérant le processus administratif et en favorisant un règlement plus rapide des dossiers;

4. afin que toute autre information pertinente soit intégrée rapidement à notre site.

À la Cour, nous sommes d'avis que l'égalité d'accès à cette information permettra à tous les Canadiens et les Canadiennes qui envisagent de faire appel à la Cour canadienne de l'impôt de bénéficier plus facilement et plus rapidement de nos services.

Edmonton, à Calgary, à Winnipeg, à Québec, à Halifax et à Fredericton. À d'autres endroits, la Cour utilise les installations des cours provinciales lorsqu'elles sont disponibles, ou loue à bail des locaux commerciaux, ou s'associe à d'autres paliers de gouvernement. En ce qui a trait aux appels interjetés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Cour peut désormais siéger à environ 40 lieux d'audition au Canada. Pour ce qui est des appels relatifs à l'assurance-emploi, la Cour peut siéger à plus de 80 lieux d'audition au Canada.

Le greffier, qui est l'adjoint du commissaire à la magistrature fédérale en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le paragraphe 76(2) de la *Loi sur les juges*, est l'administrateur général de la Cour canadienne de l'impôt. Le commissaire à la magistrature fédérale relève du ministre de la Justice. Le greffier, en tant que fonctionnaire principal de la Cour, est responsable de l'administration de la Cour.

Le greffe fournit les services administratifs à la Cour canadienne de l'impôt. Le greffe offre des services internes en élaborant et en discutant le calendrier des audiences avec le juge en chef et les autres juges de la Cour. Le greffe informe également les juges du statut des dossiers d'appel ainsi que les appelants ou leurs représentants.

C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes

i) Principaux engagements en matière de résultats

TABLEAU DES PRINCIPAUX ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RÉSULTATS

Cour canadienne de l'impôt	
Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes	*Qui se démontre par* :
Un traitement équitable des justiciables et une gestion efficace des fonds publics par l'entremise d'une cour d'archives efficace pour l'audition de causes en matière d'impôt sur le revenu et d'autres programmes fédéraux comme le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la sécurité de la vieillesse.	✓ un processus d'appel économique qui respecte les délais et qui est appuyé par un système informatique conforme aux critères de l'an 2000 ✓ la satisfaction du client en ce qui concerne l'efficacité du processus d'appel et la convivialité de nos règles qui est mesurée par des sondages ponctuels ainsi que par des normes de services ✓ l'égalité d'accès pour tous les Canadiens et les Canadiennes qui envisagent de faire appel à la Cour canadienne de l'impôt ✓ une administration efficace et efficiente de la Cour

Section III : Plans, résultats et ressources

A. Objectif du secteur d'activités

La Cour canadienne de l'impôt comprend un seul secteur d'activités, le greffe. L'objectif de ce secteur d'activités est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

B. Description du secteur d'activités

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des trois secteurs de services suivants :

- Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux parties aux litiges des renseignements et des conseils au sujet des règles de pratique et de procédure de la Cour et offre aux juges de la Cour des services d'établissement ordonné et efficace du rôle des audiences.
- Services intégrés – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines, de l'informatique.

Tel qu'indiqué dans notre Structure de planification, de rapport et de responsabilisation, en décembre 1998, un troisième secteur de services, la Planification stratégique et les Communications, s'est ajouté afin de donner suite à la décision de la Cour de faire de la planification stratégique un outil de gestion efficace et de donner à la Cour la visibilité nécessaire vis-à-vis les organismes centraux :

- Planification stratégique et Communications – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre de la planification stratégique, des communications, de l'information juridique, de la rédaction et de la révision.

La Cour, dont l'administration centrale est située à Ottawa, se compose normalement du juge en chef, du juge en chef adjoint et de 20 autres juges. Toutefois, quatre postes de juges sont vacants depuis plusieurs années. De plus, afin de contribuer à l'audition expéditive des appels, le juge en chef peut, avec l'autorisation du gouverneur en conseil, nommer des juges suppléants de la Cour. Il y a maintenant 11 juges suppléants à la Cour. Finalement, la Cour compte un juge surnuméraire à l'heure actuelle.

Le juge en chef est la personne responsable de la répartition du travail entre les juges et de l'affectation de chaque juge pour chacune des séances de la Cour. La Cour a ses propres locaux à Vancouver, à London, à Toronto, à Ottawa et à Montréal. De plus, elle partage des locaux avec la Cour fédérale du Canada à

D. Dépenses prévues

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 1999-2000*	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003
Budgétaire du Budget principal des dépenses	12 156	**11 471**	9 901	9 901
Non budgétaire du Budget principal des dépenses	-	-	-	-
Moins : Recettes disponibles	-	-	-	-
Total du Budget principal des dépenses	12 156	**11 471**	9 901	9 901
Rajustements des dépenses prévues**	456	-	-	-
Dépenses nettes prévues	12 612	**11 471**	9 901	9 901
Moins : Recettes non disponibles	515	**530**	530	550
Plus : Coût des services reçus sans frais	3 178	**3 510**	3 625	3 700
Coût net du programme	15 275	**14 451**	12 996	13 051
Équivalents temps plein	119	**121**	118	118

* Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues à la fin de l'exercice courant.

** Les rajustements tiennent compte d'approbations obtenues depuis l'exercice de Mise à jour du niveau de référence annuelle (MJNRA) et comprennent des initiatives prévues au budget.

B. Objectif du programme

L'objectif du programme est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

La Cour canadienne de l'impôt articule son objectif de programme autour des quatre priorités stratégiques suivantes :

1. accroître l'efficacité du processus d'appel de la Cour

2. faciliter l'accès du public à la Cour et à ses services

3. améliorer la prestation des services

4. assurer l'indépendance judiciaire de la Cour

C. Facteurs externes influant sur la Cour canadienne de l'impôt

Aux cours des prochains mois, divers facteurs externes exerceront une influence déterminante sur la Cour.

Nous devrons faire face à des demandes accrues de nos clients et du public canadien en matière d'information accessible par l'entremise de notre site Internet. Ainsi, les Canadiens et les Canadiennes désirent être en mesure de consulter « en ligne » les jugements de la Cour. De même, les Canadiens et les Canadiennes veulent pouvoir consulter le calendrier des sessions de la Cour et aussi avoir accès à une information plus variée sur la Cour.

Finalement, l'incertitude entourant la création d'un nouveau service d'administration des tribunaux regroupant la Cour canadienne de l'impôt, la section de première instance de la Cour fédérale du Canada, la Cour d'appel fédérale et la Cour d'appel de la cour martiale, est au nombre des défis auxquels la Cour canadienne de l'impôt sera confrontée au cours des prochains mois. Nous attendons toujours que le projet de loi sur la fusion soit adopté à la Chambre des communes. Entre-temps, les deux cours travaillent ensemble à un projet de location immobilière à Vancouver.

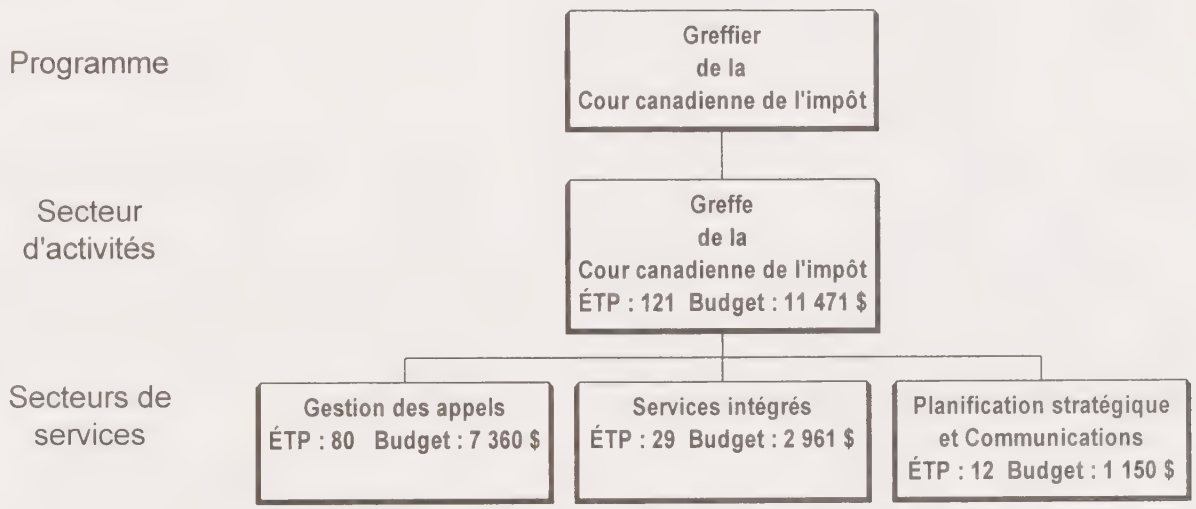
Section II : Vue d'ensemble de la Cour canadienne de l'impôt

A. Mandat, rôles et responsabilités

La Cour canadienne de l'impôt a compétence exclusive pour entendre les renvois et les appels portés devant elle sur les questions découlant de l'application de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, du *Régime de pensions du Canada*, de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, de la *Loi de l'impôt sur les revenus pétroliers*, de la *Loi sur l'assurance-emploi* (autrefois, la *Loi sur l'assurance-chômage*), de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels.* De plus, la Cour a compétence exclusive pour entendre les appels portés devant elle sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur les allocations aux anciens combattants* et de la *Loi sur les prestations de guerre pour les civils* et visées à l'article 33 de la *Loi sur le Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*.

La Cour canadienne de l'impôt s'engage à offrir au public un processus d'appel accessible et efficace et à collaborer au maintien d'une cour équitable et indépendante. Pour s'acquitter adéquatement de ses fonctions, la Cour comprend un secteur d'activités, le greffe, qui est divisé en trois secteurs de services : la Direction de la gestion des appels, la Direction des services intégrés ainsi que la Direction de la planification stratégique et des communications.

Secteur d'activités de la Cour canadienne de l'impôt



Déclaration de la direction
Rapport sur les plans et les priorités 2000-2001

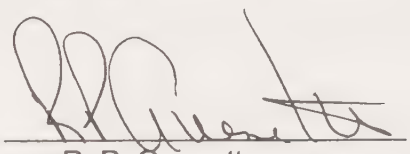
Je présente, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2000-2001 de la Cour canadienne de l'impôt.

À ma connaissance les renseignements :

- décrivent fidèlement les mandat, plans, priorités, stratégies et résultats escomptés de l'organisation.
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.*
- sont complets et exacts.
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : 

R. P. Guenette
Greffier

Date : MAR - 6 2000

Depuis sa création en 1983, la Cour a réussi à se tailler une place de marque au sein du système judiciaire canadien et ce, grâce à sa capacité d'adaptation au changement et à l'excellence de son personnel dévoué au service à la clientèle. Ce sont ces mêmes attributs qui nous permettront au cours des prochains mois de relever les grands défis qui nous attendent, tout en respectant nos engagements envers tous les Canadiens et les Canadiennes.



R. P. Guenette

Section I : Message du greffier

J'ai le plaisir de vous présenter le Rapport sur les plans et les priorités de la Cour canadienne de l'impôt pour l'exercice 2000-2001. Ce rapport reflète notre nouvelle Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) qui a été approuvée dernièrement par le Conseil du Trésor.

Le présent rapport vous permettra de constater les progrès réalisés et d'évaluer si les mesures prises jusqu'à présent sont conformes à notre mandat, à notre vision et à notre mission, ainsi qu'à nos priorités stratégiques, et de mesurer l'effort qu'il reste à faire pour atteindre notre objectif qui est d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes une cour accessible, efficace, équitable et indépendante.

Aux cours des dernières années, la Cour canadienne de l'impôt a procédé à un renouvellement en profondeur de ses services. La Cour a développé et mis en oeuvre un système informatisé de gestion des appels conforme aux exigences de l'an 2000, contribuant ainsi à l'amélioration significative et à l'accroissement de l'efficacité de son processus d'appel. À ce niveau, notre prochain défi consistera à examiner les diverses possibilités technologiques en matière de transmission électronique des documents entre la Cour et ses clients.

Nos prochains défis consisteront également à améliorer l'accès du public à la Cour et à ses services ainsi qu'à améliorer la prestation de ses services. Au cours des prochains mois, nous accorderons la priorité au développement de notre site Internet en améliorant son contenu par l'ajout progressif de nos jugements et en évaluant les possibilités technologiques d'intégrer le calendrier des sessions de la Cour ainsi que les possibilités technologiques permettant l'échange électronique d'information sur les dossiers d'appels. Nous intégrerons également toute autre information pertinente qui pourrait répondre aux besoins croissants des Canadiens et des Canadiennes.

Afin que la Cour canadienne de l'impôt offre constamment des services de qualité supérieure aux Canadiens et aux Canadiennes, nous serons également à l'affût des meilleures pratiques administratives et juridiques (règles et procédures) de façon à ce que la Cour soit constamment à l'avant-garde dans ces domaines et se distingue par son expertise.

TABLE DES MATIÈRES

SECTION I : MESSAGE DU GREFFIER 1

SECTION II : VUE D'ENSEMBLE DE LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT 5

A. Mandat, rôles et responsabilités 5
B. Objectif du programme 6
C. Facteurs externes influant sur la Cour canadienne de l'impôt 6
D. Dépenses prévues 7

SECTION III : PLANS, RÉSULTATS ET RESSOURCES 9

A. Objectif du secteur d'activités 9
B. Description du secteur d'activités 9
C. Principaux engagements en matière de résultats, résultats escomptés, activités et ressources connexes 10
i) Principaux engagements en matière de résultats *10*
ii) Résultats escomptés *11*

SECTION IV : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS 13

Tableau 4.1 : Source de recettes non disponibles 13
Tableau 4.2 : Coût net du programme pour 2000-2001 13

SECTION V : AUTRES RENSEIGNEMENTS 15

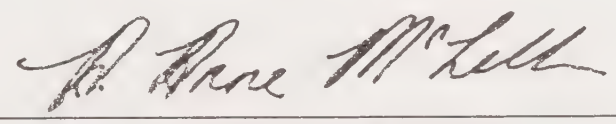
Tableau 5.1 : Lois appliquées par la Cour canadienne de l'impôt 15
Tableau 5.2 : Personnes ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires 15

Cour canadienne de l'impôt

2000-2001
Budget des dépenses

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé



L'honorable Anne McLellan
Ministre de la Justice et Procureure générale du Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2000

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2001-III-72

ISBN 0-660-61196-1

BUDGET DES DÉPENSES

Cour canadienne de l'impôt

Budget des dépenses
2000-2001

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

3 1761 11548664 9